

**Molenbeek-Saint-Jean – Sint-Jans-Molenbeek**  
**Composition du Conseil Communal – Samenstelling van de Gemeenteraad**

Françoise	Schepmans	Bourgmestre	Avenue de la Liberté 94
Ahmed	El Khannouss	Echevin	Rue Louis Corhay 35
Sarah	Turine	Echevine	Avenue Brigade Piron, 155
Patricia	Vande Maele	Echevine	Rue Ferdinand Elbers 31
Abdelkarim	Haouari	Echevin	Boulevard Louis Mettwewie 71/74
Karim	Majoros	Echevin	Rue du Chien Vert 8 bte A
Jan	Gypers	Schepen	Jean Dubrucqlaan 65/8
Ann	Gilles-Goris	Echevin	Rue des Quatre-Vents 63
Olivier	Mahy	Echevin	Boulevard Belgica, 38
Annalisa	Gadaleta	Schepen	Darimonstraat 33
Christian	Magérus	Conseiller communal	Rue Alfred Dubois 10/5
Jamal	Ikazban	Conseiller communal	Boulevard Belgica 8
Abdellah	Achaoui	Gemeenteraadslid	Minnezangerslaan 112
Houria	Ouberri	Conseillère communale	Rue Duydelle 14
Mohammadi	Chahid	Conseiller communal	Rue des Campanules 8/1
Badia	El Belghiti	Conseillère communale	Boulevard du Jubilé 143
Paulette	Piquard	Conseillère communale	Rue des Dauphins 11
Jamel	Azaoum	Conseiller communal	Rue de Courtrai 68
Amet	Gjanaj	Conseiller communal	Rue du Sonnet, 8
Jef	Van Damme	Gemeenteraadslid	Edingenstraat 10
Khadija	El Hajjaji	Conseillère communale	Rue Verrept-Dekeyzer 40
Olivia	P'tito	Conseillère communale	Rue de l'Intendant 113
Dina	Bastin	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettwewie 85/40
Michel	Eylenbosch	Conseiller communal	Avenue des Amandiers 14/2
Danielle	Evraud	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettwewie 71/39
Mohamed	El Abboudi	Conseiller communal	Rue du Hoogbosch 102
Lhoucine	Aït Jeddig	Conseiller communal	Rue de Courtrai 64
Dirk	De Block	Conseiller communal	Rue Houzeau de Lehaie 20 bte A
Dirk	Berckmans	Gemeenteraadslid	Nijverheidskaai 29/4
Michaël	Vossaert	Conseiller communal	Rue de la Sonatine 91
Nader	Rekik	Conseiller communal	Avenue de la Liberté 93
Farida	Tahar	Conseillère communale	Bld Louis Mettwewie 73/46
Hassan	Rahali	Gemeenteraadslid	Leopold II-iaan 123/R
Shazia	Manzoor	Conseillère communale	Rue Joseph Genot 56
Tania	Dekens	Gemeenteraadslid	Onafhankelijkheidstraat 102/3
Georges	Van Leeckwyck	Conseiller communal	Avenue des Tamaris 2/5
Leonidas	Papadiz	Conseiller communal	Avenue du Scheutbosch 28/9
<b>*Roland</b>	<b>Vandenhove</b>	Conseiller communal	Rue Osseghem 192
Laurie	Carême-Palanga	Conseillère communale	Avenue du Condor 23/13
<b>*Youssef</b>	<b>Lakhloufi</b>	Conseiller communal	Rue Isidoor Teirlinck 36
Khadija	Tamditi	Conseillère communale	Rue Fernand Brunfaut 33
Hassan	Ouassari	Conseiller communal	Place Communale 14
Hicham	Chakir	Conseiller communal	Quai de Mariemont, 28/0001
Lazare	Mbulu Azanga	Conseiller communal	Rue Reimond Stijns 2/0004
Carine	Liekendael	Conseillère communale	Rue de la Belle au Bois Dormant 29/10
<b>*Jean-Yves</b>	<b>Kitantou</b>	Conseiller communal	Rue des dauphins 21/9
<b>*Fatima</b>	<b>El Harim</b>	Conseillère communale	Chée de Gand 129/9
Jacques	De Winne	Gemeentesecretaris	Moestuin 18 1702 Groot-Bijgaarden

\* Mr. Vandenhove Roland a démissionné le 25/04/2018, siège depuis avec voix consultative et est remplacé par Mme El Harim Fatima

\* Mr. Lakhloufi Youssef a démissionné le 25/04/2018 et est remplacé par Mr. Kitantou Jean-Yves

## **ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS**

### **Madame Françoise SCHEPMANS, Bourgmestre**

- Coordination de la politique communale – Secrétariat général – Archives
- Police – Sécurité
- Affaires légales (protocole, affaires juridiques, contentieux, médiation communale)
- Instruction publique francophone
- Petite Enfance
- Crèches francophones
- Cultes et laïcité
- Participation
- Culture française
- Métropole culture 2014
- Maison des cultures et de la cohésion sociale (MCCS)
- Centre communautaire maritime (CCM)
- Château du Karreveld (Moka)
- Musée communal
- Monuments
- Bibliothèques francophones
- Festivités
- Egalité des chances

### **Monsieur Ahmed EL KHANNOUSS, Echevin**

- Emploi
- Développement économique
- Economie sociale
- Sports
- Relations internationales

### **Madame Sarah TURINE, Echevine**

- Jeunesse
- Cohésion sociale et dialogue interculturel
- Tutelle sur la LES asbl.
- Accueil Temps libre

### **Madame Patricia VANDE MAELE, Echevine**

- Personnel communal et Prévention au travail

### **Monsieur Abdelkarim HAOUARI, Echevin**

- Finances
- Taxes communales
- Economat

### **Monsieur Karim MAJOROS, Echevin**

- Logement et Propriétés communales
- Habitat, logements temporaires (transit et hôtel social)
- Tutelle sur l'Agence Immobilière Sociale

### **Monsieur Jan GYPERS, Echevin**

- Travaux Publics
- \* Mobilité : compétence jusqu'au 22/02/2016 - délibération du Collège Echevinal du 22/06/2016
- Projets subsidiés (Contrats de quartier, Programme des grandes villes,...)
- Ateliers communaux

### **Madame Ann GILLES-GORIS, Echevine**

- Action sociale
- Etat civil – Démographie
- Seniors
- Epicerie sociale
- Tutelle CPAS
- Santé
- Tourisme
- Cimetière

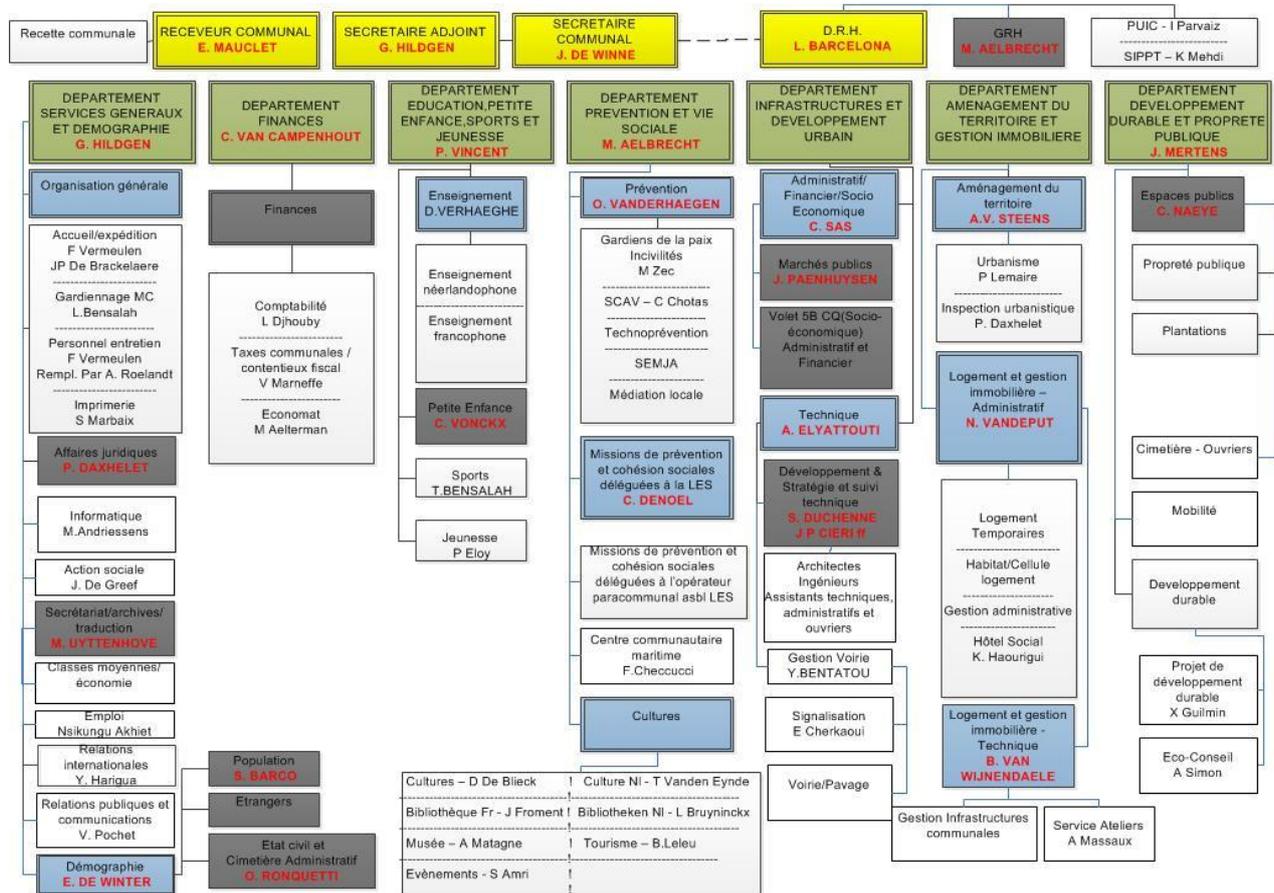
### **Monsieur Olivier MAHY, Echevin**

- Propreté publique
- Charroi
- Métallurgie
- Urbanisme (Permis de bâtir – Aménagement du territoire – P.P.A.S – Cadastre et Permis d'environnement)
- Informatique
- \* Mobilité : compétence par délibération du Collège Echevinal du 22/02/2016

### **Madame Annalisa GADALETA, Echevine**

- Développement durable
- Environnement
- Eco-Conseil
- Plantations (Espaces verts)
- Ecologie
- Biodiversité
- Energie
- Bien-être animal
- Affaires néerlandophones
- Culture néerlandophone
- Bibliothèque néerlandophone
- Instruction publique néerlandophone
- Crèches néerlandophones

# ORGANIGRAMME



*RAPPORT ANNUEL 2017 - 2018*

*1<sup>er</sup> août 2017 au 31 juillet 2018*

# **RECEVEUR COMMUNAL**

## A. Caisse communale

# **RECEVEUR COMMUNAL**

## **A. CAISSE COMMUNALE**

### **I. MISSIONS :**

L'activité d'un service de la recette est complexe et variée. Le côté comptable est illustré par l'établissement des comptes annuels et par l'exécution rigoureuse du budget communal.

D'autres tâches administratives relèvent à la fois des domaines comptable et juridique comme le précisent les éléments repris ci-dessous.

### **II. ACTIVITES :**

#### **1. Situation de caisse**

- Balance de synthèse des comptes généraux.
- Détail des comptes financiers généraux et particuliers de la classe 5 du bilan.

Chaque mois, une situation de trésorerie est établie et présentée au Collège des Bourgmestre et Echevins, lui faisant connaître l'état systématique de tous les comptes financiers ouverts au nom de la commune.

Les vérifications trimestrielles de caisse sont elles soumises au Conseil communal.

#### **2. Opérations aux guichets**

##### **a) Recettes :**

Encaissement :

- des redevances « marchés » des mardis et jeudi
- des loyers des propriétés communales
- des taxes communales
- des redevances relatives aux inhumations
- des produits des redevances dues pour les services octroyés à la population
- des amendes appliquées par les bibliothèques
- des redevances pour le placement de panneaux de signalisation
- des amendes administratives
- des redevances pour les stations de plein air pendant les vacances, les activités extrascolaires organisées par la Ludothèque et M.C.C.S
- des recettes du parking Brunfaut.

##### **b) Dépenses :**

Liquidation :

- de salaires, traitements, régularisation de traitements et prêts sociaux accordés au personnel en espèces
- de mandats payables en espèces (économats, crèches, etc...)

### **3. Perception des taxes communales**

- a) Etablissement et envoi de 2340 avertissements - extrait de rôle au 31/7/2018.
- b) Emargement des paiements dans les rôles et comptabilisation mensuelle en comptabilité budgétaire et générale des recettes, dégrèvements et irrécouvrables éventuels.
- c) Envoi de 589 rappels sur base des taxes enrôlées.
- d) Envoi de 576 sommations recommandées sur base des taxes enrôlées. Tenue à jour des poursuites (par signification de commandements et saisies) à entamer à charge des redevables de taxes.

Les opérations décrites aux points a, b, c et d sont entièrement informatisées.

- e) Gestion des dossiers «faillites», « collectif de dettes » et suivi des dossiers de taxes en contentieux. 19 déclarations de créance ont été envoyées entre 1/8/2017 et 31/7/2018.
- f) Depuis septembre 2015, une Cellule Stationnement, affectée au service de la Caisse communale procède au recouvrement de 'Taxe stationnement' impayées de 2010 à 2014.

### **4. Paiement des mandats**

Le paiement des fournisseurs se fait actuellement au moyen de fichiers signés de manière électronique et envoyés par Belfius. Pour les paiements par BNP Parisbas Fortis et les autres banques de la Commune (KBC Brussels, ING...) le système « ISABEL » est utilisé depuis fin 1998. Une nouvelle migration vers un logiciel plus performant s'est opérée en 2011, permettant à plusieurs personnes de consulter et de préparer les opérations financières en même temps. Le Receveur communal contrôle chaque mandat ainsi que ses annexes et effectue personnellement les paiements.

### **5. Correspondance**

Echange de correspondance avec notaires, avocats et huissiers pour ventes immobilières, successions, faillites, etc... Les notaires appliquent strictement l'article 324 du code des impôts sur les revenus et l'article 93ter du code de la TVA ce qui a pour conséquence un échange de correspondance de  $\pm$  3422 lettres par an.

A cela s'ajoute la correspondance des avocats, des médiateurs, pour des demandes dans le cadre d'un règlement collectif de dettes (volontaire/judiciaire) ce qui représente environ +/- 1000 demandes par an pour lesquelles environ 250 lettres de réponse ont été renvoyées.

Edition des droits constatés: +/- 3.780 (les sanctions administratives, les permis d'urbanisme, les loyers pour les salles communales,....)

Pour les cumuls d'infractions et les SAC : 10.678 dossiers ont été ouverts.

La « correspondance journalière » s'élève à environ 850 lettres et courriel par an.

### **6. Gestion des rémunérations du personnel**

La liquidation des traitements mensuels, primes et pécules de vacance du personnel communal, ainsi que le paiement des pensions des anciens membres du personnel (dossiers transférés à l'ONSSAPL-SDPSP), soit  $\pm$  1.800-2.000 liquidations de rémunérations par mois se fait par le service de la Recette communale après vérification des données délivrées par le service des traitements.

A cela s'ajoute la gestion des dossiers «récupération de traitements régularisés» ceci nécessitant un suivi méticuleux.

## **7. Saisies et cessions sur rémunérations**

Gestion des dossiers de saisies et de cessions sur rémunérations. Cette matière nécessite un suivi régulier de chaque cas comprenant, entre autres, la vérification de la conformité de la procédure entreprise par le créancier, l'avertissement des saisis et l'établissement des déclarations de tiers - saisi, la comptabilisation des retenues légales, le paiement mensuel des diverses retenues aux créanciers, la clôture du dossier après réception de la mainlevée.

Cette gestion est semi – informatisée. Le traitement informatique couvre l'établissement des paiements aux créanciers. Les dossiers quant à eux restent traités manuellement.

## **8. Bancontact**

Les guichets de la recette communale ont été pourvus du système de paiement BANCONTACT ainsi que du paiement par carte de crédit ( visa) depuis mars 2018 ; afin de faciliter les transactions financières pour la population.

C'est également notre service qui a été à l'initiative du placement d'autres terminaux BANCONTACT notamment dans les services de la Population, des Passeports, de l'Etat civil ainsi que dans les services Urbanisme, Propriétés communales , Musée communal

## **9. Divers**

a) Contrôle de l'utilisation des subsides octroyés aux A.S.B.L., ceci en vertu des articles 3 et 7, al. 1er, 1°, de la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle des sociétés subsidiées.

b) Les archives :

Tenue selon des prescriptions légales des :

- comptes
- mandats
- droits constatés
- confirmations des documents
- etc...

## **10. Trésorerie**

Le Receveur communal assure personnellement le suivi de la gestion de trésorerie sous la surveillance du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Pour la période du 1er août 2017 au 31 juillet 2018 nous n'avons enregistré aucuns intérêts pour les opérations de placements ;

Par contre, vu les difficultés de trésorerie rencontrées nous avons dû enregistrer du 1/08/2017 au 31/07/2018 : 7.536 ,00 € de frais sur avances à court terme auprès des banques KBC Brussels, Nagelmackers et Record.

---

**DIRECTION RESSOURCES HUMAINES**  
**DRH**

- A. GRH - Gestion Ressources Humaines
  
- B. PUIC - Plan d'Urgence et d'Intervention  
Communal
  
- C. SIPPT – Service Interne de Prévention et de  
Protection au Travail

**DIRECTION RESSOURCES HUMAINES**  
**DRH**

# **A. SERVICE GESTION RESSOURCES HUMAINES - GRH**

## **I. MISSIONS :**

Le service des ressources humaines a pour mission de mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines en accompagnant le parcours professionnel de chacun, au service de l'administration et de ses membres, dans le respect des différents statuts.

Sa mission s'articule en trois axes principaux :

- Le recrutement ;
- Le parcours professionnel ;
- L'accompagnement des personnes et des équipes.

Le service des ressources humaines a également pour mission, en collaboration avec les interlocuteurs concernés, de contribuer à la qualité de l'environnement de travail de tous les membres du personnel (relations sociales, relations interpersonnelles et conditions matérielles).

En ce sens, le service veille, plus particulièrement, à proposer des réponses aux demandes d'aide sociale, à assurer des avantages à l'ensemble des membres du personnel et à contribuer à l'organisation de certains moments de convivialité.

Pour accomplir ses missions et soutenir les responsables à mettre en œuvre la dimension de ressources humaines qui leur appartient, le service s'appuie sur des outils statutaires et développe des outils de gestion. Parmi ceux-ci, la formation occupe une place privilégiée.

## **II. ACTIVITES :**

Le Service du GRH travaille sous la direction de la directrice des Ressources Humaines.

Effectif du Service GRH au 31/07/2018 : 11 personnes

- 1 Directeur (A7) qui gère parallèlement le département « Prévention et vie sociale »
- 1 Attaché principal (A4)
- 1 Secrétaire d'administration (A1)
- 2 Secrétaires administratifs (B1)
- 5 Assistants administratifs (C1) dont 1 agent temporaire d'insertion
- 1 adjoint administratif (D1)

Le service des ressources humaines exécute des tâches suivantes en matière d'administration du personnel :

- Suivi des dossiers administratifs du personnel communal (environ 1230 agents) ;
- Le traitement des données relatives aux salaires et aux primes ainsi qu'à leur calcul ;
- Les déclarations au service des contributions pour le précompte professionnel et les déclarations trimestrielles et paiements à l'ONSS ;
- L'établissement des contrats de travail, du registre du personnel, de divers documents sociaux (fiche de paie, compte individuel, attestation de vacances ...) ;
- Elaboration des statuts administratifs et pécuniaires du personnel communal ;
- Elaboration et gestion des cadres et des organigrammes du personnel ;
- Elaboration des règlements internes ;
- Gestion administrative des dossiers d'évolution de carrière, de promotion ;
- Gestion des dossiers de pension, des allocations familiales et de naissance du personnel communal ;
- Tutelle du personnel du CPAS relative aux affaires personnelles ;
- Gestion des contentieux relatifs au personnel ;
- Gestion des relations avec les syndicats ;
- Gestion et calcul des congés et des prestations supplémentaires ;

- Gestion de l'absentéisme ;
- Elaboration du budget des dépenses de personnel ;
- Gestion des subsides en matière de personnel et établissement des dossiers justificatifs ;
- Gestion de l'assurance hospitalisation ;
- Gestion des demandes d'interruption de la carrière ;
- Gestion et paiement des volontaires ;
- Mise à jour du site communal relatif aux affaires en matière personnel ;
- Gestion des accidents de travail ;
- Gestion des sélections médicales pour les postes à risques ;
- Gestion des pointeuses ;
- Elaboration et suivi du plan de diversité

Mais aussi d'un point de vue du développement des Ressources humaines il est chargé de :

- Gérer les recrutements ;
- Gérer les évaluations des collaborateurs ;
- Organiser la formation continuée et professionnelle des collaborateurs
- établissement d'un Plan Communal de Formation pluriannuel ;
- Description des fonctions et élaboration de profils de compétence ;
- Soutien au management et à la gestion de projets ;
- Gestion des demandes de mobilité interne ;
- Gestion des candidatures d'emplois, d'étudiants et de stages scolaires ;

L'administration se trouve toujours sous plan d'assainissement. Cela implique un contrôle strict des dépenses par la Région.

### **Le RGPD et les ressources humaines en bref**

GDPR, General Data Protection Regulation ou en français, Règlement Général sur la Protection des Données, RGPD. Ce règlement européen constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, protection qui se voit renforcée et unifiée pour les individus au sein de l'Union européenne.

Ses dispositions sont directement applicables depuis le 25 mai 2018 dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, l'objectif étant d'une part de protéger les personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel mais aussi de responsabiliser les acteurs de ce traitement et d'augmenter le pouvoir des autorités de régulation.

Notre administration est forcément concernée et l'application du RGPD modifie son fonctionnement dans les divers domaines où elle traite de façon structurelle de données personnelles.

Dans le cadre des ressources humaines, l'administration traite des données à caractère personnel de ses agents, postulants, intérimaires et collaborateurs indépendants.

#### **Données à caractère personnel**

Sont entre autre des données à caractère personnel:

- les noms, prénoms et coordonnées;
- les évaluations du personnel;
- les données relatives à la santé, les données génétiques et les données biométriques en vue de l'identification unique d'une personne,

Certaines données à caractère personnel sont dites sensibles et bénéficient d'une plus grande protection, celles qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, les données judiciaires relatives aux condamnations pénales et aux infractions.

### Traitement de données à caractère personnel

Quelques exemples de traitement des données sont : la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction de données à caractère personnel.

### Le registre des activités de traitement

L'administration est responsable du traitement de ces données personnelles dans le cadre des ressources humaines et elle effectue cette opération sur une base régulière. Elle prévoit dès lors un registre qui reprend les différents processus et situations dans lesquels elle traite ces données personnelles.

Ce registre doit reprendre les éléments suivants :

- L'identité et celle du délégué à la protection des données (voir plus loin) ;
- L'objectif de chaque traitement ;
- par traitement : les données concernées et celui qui effectue le traitement ;
- par traitement : celui (dans l'UE ou ailleurs) qui reçoit ces données ;
- le délai pendant lequel elle conservera ces données ;
- la manière dont elle les protège.

### Déclaration de confidentialité sur la protection du traitement des données

L'administration doit avertir ses postulants, travailleurs, intérimaires et collaborateurs indépendants qu'elle traite leurs données personnelles.

Elle fera cela en établissant une déclaration de confidentialité sur la protection du traitement des données collectées qui reprendra :

- L'identité du processeur de données et les informations nécessaires pour le contacter
- Le but et les fondations légales pour le traitement des données : par exemple le besoin de données personnelles pour pouvoir exécuter le contrat de travail et procéder au paiement du salaire ou le respect d'obligations légales comme la déclaration DIMONA, DMFA, déclaration fiscale
- L'engagement de ne traiter que les données strictement nécessaires pour atteindre l'objectif recherché
- L'intérêt légitime du traitement des données : par exemple la géolocalisation, vidéosurveillance, contrôle de l'utilisation d'internet et des courriers électroniques,
- L'exactitude et mise à jour des données personnelles traitées ;
- La durée de rétention limitée au temps nécessaire;
- La protection des données traitées
- L'information concernant les droits de la personne concernée par le traitement des données :
  - le droit à l'information;
  - le droit de consulter les données;
  - le droit de les corriger;
  - le droit de les faire effacer, si elles ne sont plus nécessaires;
  - le droit d'en limiter le traitement;
  - le droit de s'opposer au traitement;
  - le droit de les faire exporter;
  - le droit ne de pas être soumis à une prise de décision automatisée;
  - le droit d'introduire une plainte auprès de la commission pour la vie privée par rapport au traitement.

L'administration doit veiller à ce que ses postulants, travailleurs, intérimaires et collaborateurs indépendants aient pris connaissance de cette déclaration (accusé de réception,...).

## Le délégué à la protection des données

L'administration a désigné un délégué à la protection des données (aussi appelé DPO). Ce délégué veille au respect du RGPD. Il informe et conseille le responsable du traitement ou le sous-traitant sur les obligations issues du RGPD, il contrôle le respect du règlement en matière de protection des données à caractère personnel, il dispense des conseils en la matière, il coopère avec l'autorité de contrôle et fait office de point de contact avec elle.

Le délégué à la protection des données peut être un membre du personnel du responsable du traitement ou une personne externe sur la base d'un contrat de service. Nous avons pour l'instant choisi la deuxième option.

## **Installation des Modules Web eRH**

ERH est un guichet, accessible via le web, permettant aux différents gestionnaires de ressources humaines :

- 1) La consultation et la demande de modification de données signalétiques des agents ;
- 2) L'encodage et la validation des demandes de congés ;
- 3) La consultation du solde de congés à prendre ;
- 4) La consultation du planning de congé d'un agent ou d'une équipe ;
- 5) La saisie et la validation de mouvements de pointage par un agent ;
- 6) La consultation de l'historique des pointages d'un agent ;
- 7) La consultation des fiches de paie par les agents.

ERH a un impact évident sur la gestion quotidienne de l'activité des agents au sein de notre administration.

Les bénéfices de ce guichet sont visibles pour tous, que ce soit l'agent, son supérieur ou encore le responsable du personnel.

## Les avantages d'eRH

- ERH permet la centralisation de l'information.
- ERH est facilement accessible en termes de lieu (accessible depuis un ordinateur via une connexion internet), de temps et de personne.
- ERH permet de limiter l'utilisation de papier et d'en éviter la perte.
- ERH permet une meilleure planification.

## **Organisation des formations internes relatives au règlement de travail et aux finances communales**

Depuis 2017 des formations internes sont proposées aux agents communaux. Ces formations sont dispensées par d'autres membres du personnel, spécialisés dans les matières abordées.

Des formations externes adaptées aux besoins du personnel ouvrier sont également organisées.

Un plan global de formation est établi chaque année reprenant par service et par agent les formations nécessaires au bon fonctionnement des services et leurs agents.

## **Remplacement de la prime à la vie chère par un abonnement de transport en commun**

Tous les agents communaux ont reçu un abonnement annuel subsidié par la Région.

Conditionné à l'établissement d'une convention « tiers payant » avec la STIB.

Le règlement communal a été adapté afin de permettre aux agents de cumuler cet abonnement avec la prime vélo.

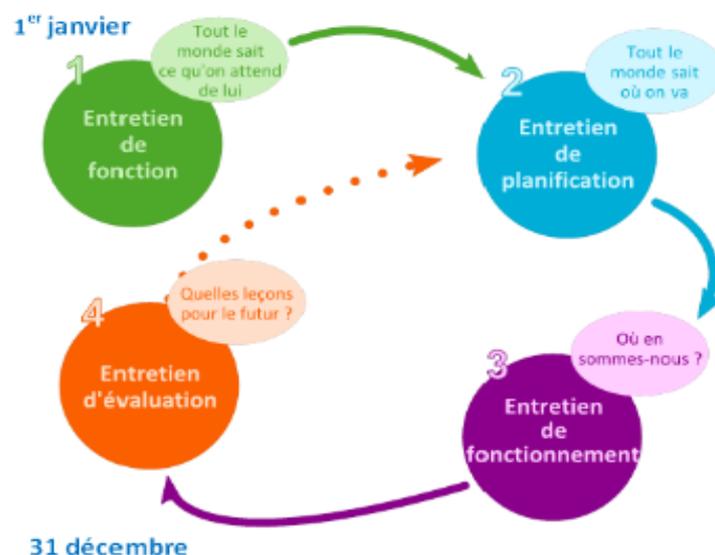
## Application des arrêtés de mai 2017 modifiant le statut administratif à partir de juin 2018

Ces arrêtés du gouvernement régional, d'application dès le 30 juin 2018, modifient le statut administratif et plus particulièrement les dispositions générales aux niveaux, rangs et grades du personnel communal, traitent des dispositions générales en matière de recrutement, de promotion et de mobilité interne ainsi qu'une refonte de la procédure de formation et d'évaluation du personnel suivant le schéma ci-dessous.

La procédure administrative étant terminée, les modifications se mettent en place progressivement.

Les différents entretiens (fonction/planification/fonctionnement/évaluation) s'appuieront sur les documents types en cours d'élaboration par le service RH.

**Ce schéma illustre bien la situation:**



(Source : Service public fédéral Stratégie et Appui)

## **B. SERVICE PLAN D'URGENCE D'INTERVENTION COMMUNALE – P.U.I.C.**

### I. MISSIONS :

#### **P.U.I.C.**

Le plan d'urgence d'intervention communal a pour but d'établir les mesures à prendre et d'organiser des secours en cas d'évènements calamiteux, de catastrophes ou de sinistres, c'est-à-dire en cas de situation d'urgence telle que définie par l'Arrêté Royal du 16 février 2006, « tout événement qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes... ». L'AR précité a été pris en exécution de l'article 2 ter de la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile.

## **P.A.S.U.C.**

Le Plan d'accompagnement Social et d'urgence communal est un service qui s'inscrit dans les orientations générales du PUIC auquel il est fonctionnellement rattaché. Dans cet ordre d'idées, il assure un service de garde disponible 24h/24 permettant d'intervenir sur différents problèmes pouvant se produire sur la commune, et assure par-là même un relais entre les autorités communales et la police.

Il est sollicité chaque fois qu'une situation jugée urgente survient sur le territoire de la commune sans que la phase communale soit déclenchée par le Bourgmestre en vertu de l'AR du 16 février 2006 :

- a. Intervention dans tous les bâtiments communaux en cas de vol, incendie, inondation ou autres problèmes urgents.
- b. Intervention sur tout le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en cas d'incendie, risques d'effondrement d'habitations, ou autres risques (affaissement de la chaussées, tronçons gelés ).
- c. Un dispositif est également mis en place pour la prise en charge des victimes qui peuvent être évacuées suite à divers problèmes ( inondation, incendie, etc) et qui doivent nécessiter un hébergement d'urgence dans des logements de transit ou l'hôtel social, selon des critères d'admission précis et sous la responsabilité d'une commission composée de membres du PASUC (Plan d'accompagnement social des urgences communales) et du SCAV (Service communal d'aide aux victimes).
- d. Ce dispositif permet donc d'assurer aide sociale et psychologique, hébergement temporaire et aide dans les démarches administratives.

## **II. ACTIVITES :**

### **P.U.I.C.**

- Elaboration d'un plan d'urgence d'intervention général pour l'ensemble du territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean
- Mise en place des différentes structures pour le bon fonctionnement en cas de crise (Centre de presse, Centre de coordination, centre d'accueil, centres d'hébergement...)
- Participation aux réunions d'organisation et de sécurité en vue de se préparer de manière coordonnée à des événements importants sur la commune (Concerts, manifestations ...)
- Participation mensuelle aux réunions de concertation intercommunales avec les fonctionnaires de la planification d'urgence des quatre autres communes de la zone Ouest Jette, Berchem, Ganshoren, Koekelberg en présence du fonctionnaire de la planification d'urgence / Coordination Mobilité, participation aux réunions et aux exercices organisés par les services du gouverneur de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale.
- Etude et analyse des risques particuliers existant sur la commune.

### **P.A.S.U.C.**

- Mise en place des procédures d'interventions des différents services communaux.
- Elaboration des plannings de garde.
- Gestion administrative des dossiers.
- Actualisation de la liste des contacts.
- Participation au niveau des gardes.
- Réunion entre les différents services appelés à intervenir afin d'améliorer l'efficacité et la coordination de ceux-ci.

Types d'interventions (liste non exhaustive) pour lesquelles le service est le plus fréquemment sollicité principalement de nuit et lors des jours fériés :

Fuites de gaz, incendie, inondation, corniches menaçant de tomber, événement nécessitant le relogement d'une ou plusieurs familles, problèmes de voirie....

Nombre d'interventions entre les mois d'août 2017 et juillet 2018: 131

## **C. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – S.I.P.P.T.**

### **I. MISSIONS :**

Les missions du service ont été définies dans l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail et intégrées depuis lors dans le Code sur le Bien-être au travail. Le service interne a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'élaboration, la programmation, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique déterminée par le système dynamique de gestion des risques défini dans le Code sur le Bien-être au Travail.

### **II. ACTIVITES**

Participer à l'identification des dangers et donner des avis sur l'évaluation des risques, le plan global de prévention et le plan annuel d'action;

Participer à l'examen des causes des accidents du travail;

Donner un avis sur les différents thèmes qui concernent l'ensemble du code sur le bien-être au travail, y compris le travail avec des tiers;

Rendre des avis sur la rédaction des instructions et l'information, l'accueil et la formation des travailleurs;

Être à la disposition des personnes présentes dans l'entreprise pour toutes les questions qui relèvent de l'application de la législation;

Participer à l'application des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat, à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'organisation des premiers secours.

L'exécution de l'examen des lieux de travail et des postes de travail, de sa propre initiative, à la demande de l'employeur, des travailleurs ou du comité; au moins une fois par an, réaliser un examen approfondi des lieux de travail et des postes de travail;

Examiner les accidents du travail et les incidents ainsi que réaliser toutes les autres enquêtes jugées pertinentes pour l'amélioration du bien-être des travailleurs;

Procéder ou faire procéder à des analyses et des contrôles;

Prendre connaissance des procédés de fabrication, des méthodes de travail, des procédés de travail et des composantes de l'organisation du travail et les examiner afin de proposer des mesures en vue de réduire les risques;

Tenir à jour la documentation relative à la législation, les documents prescrits, l'inventaire de certains appareils, produits dangereux et préparations et points d'émission relatifs à la pollution de l'air et de l'eau;

Rédiger les rapports mensuels, les rapports trimestriels, les rapports annuels et les fiches d'accidents du travail;

Suivre la procédure de la "politique de prévention" classique;

Tenir à jour les communications données aux pouvoirs publics.

# **DEPARTEMENT SERVICES GENERAUX ET** **DEMOGRAPHIE**

## **DIVISION ORGANISATION GENERALE**

- A. Accueil/Expédition
- B. Gardiennage Maison Communale
- C. Personnel Entretien
- D. Imprimerie
- E. Affaires Juridiques
- F. Informatique
- G. Action Sociale
- H. Secrétariat – Archives – Traduction
- I. Classes Moyennes/Economie
- J. Emploi
- K. Relations Internationales
- L. Relations Publiques et Communications

## **DIVISION DEMOGRAPHIE**

- A. Population
- B. Etrangers
- C. Etat Civil et Cimetière Administratif

# **DIVISION ORGANISATION GENERALE**

## **A. SERVICE ACCUEIL / EXPEDITION**

### **ACCUEIL**

#### **I.MISSIONS**

Le service s'occupe de l'accueil et de la logistique et a pour but de donner une image de marque de la Maison Communale et d'orienter le public vers les services adéquats. Le service est situé près de la porte d'entrée et face à l'ascenseur. Toute personne souhaitant accéder à un des services communaux installés dans le bâtiment doit se présenter au guichet et se faire inscrire avec sa carte d'identité dans un répertoire qui reprend ses coordonnées, son heure d'arrivée et le service demandé.

#### **II ACTIVITES :**

Distribution des clés pour les différents services le matin.  
Récupération des clés pour les différents services en fin de journée.

##### Public :

Accueil et orientation des citoyens vers les services adéquats.  
Inscription coordonnée dans un registre.  
Prévenir le service de l'arrivée du citoyen.  
Appels aux taxis en cas de demandes.  
Appels aux secours divers en cas de demandes. (pompiers, gaz, ambulance .. )  
Réception des colis, offres, recommandés etc  
Recherche sur Internet de lieux ou d'évènements dans la commune pour le public (adresses, numéros de téléphone, Knal, centres hébergement, douches publiques, activités sportives)

##### Téléphonie :

Gestion de la centrale téléphonique, mise en route chaque matin et fermeture le soir.  
Appels déviés (retour chez nous lorsque sans réponse dans les services)  
Réponses et transferts des appels vers les services adéquats.  
Renseignements au public (+/- 150 appels téléphoniques).  
Recherches sur Internet pour le public, adresses, numéros de téléphone etc.

##### Affichage public :

Affichage à l'entrée et sur les valves des conseils, avis, informations etc.  
Vérification hebdomadaire et remplacement des affiches obsolètes.

##### Salles de réunions :

Réservation dans le calendrier Outlook, vérification de la disponibilité des 5 salles.  
Réservations hebdomadaires : Collège, Comité de directions...  
Réservations mensuelles : Commission de Concertation, Heure Musicale.  
Réservations annuelles : Inscription diners de l'Action Sociale.  
  Inscription voyage organisé par l'Action Sociale.  
  Epreuves annuelles de l'académie de musique.  
Réservations occasionnelles : +/- 25 par semaine  
Mise à disposition et suivi de la mise en place des salles.  
Gestion du suivi (café, eau, mise en ordre..) fin de réunion.

Commandes de fourniture pour les salles (café, lait etc..) en collaboration avec l'économat.  
Gestion du stock de ces fournitures.  
Gestion et livraison de la marchandise et du matériel pour les réunions ayant lieu hors de l'Administration Communale (T.P, CCM, Sippelberg , académies, écoles..)

#### Autos :

Gestion d'un pool de 3 voitures.  
Réservation dans calendrier Outlook.  
Mise à disposition des documents de bord et des clés.  
Suivi des feuilles de route et récupération et classement de celles-ci chaque mois afin d'avoir un contrôle des éventuelles amendes.  
Contrôle des amendes des utilisateurs, suivi des amendes.  
Mise à jour des documents de bord (assurance, CT etc..)  
Gestion des cartes essence, car-Wash et carte de parking.  
En collaboration avec le garage, prévoir les entretiens et réparations des véhicules

#### Interventions pannes diverses dans les services communaux

Envoi des mails aux services adéquats (menuisiers, électriciens, plombiers) pour réparations.  
Suivi des interventions par les ateliers dans les services demandeurs.  
Suivi réparation en cas de panne d'ascenseur.  
Gestion des distributeurs de boissons et de collations (panne, remplissage)  
Contact et vérification en cas de panne. Affichage en cas de panne.

#### Evènements :

Participation aux préparatifs d'organisations (inaugurations, expositions, inscriptions des seniors)  
Prévoir des fournitures et éventuellement du personnel, demandés pour les évènements.  
En collaboration avec les ateliers, mise en place des salles pour le weekend « Heure Musicale » etc..  
En collaboration avec les gardiens : - mise en place des drapeaux en fonction du protocole.  
- arrêt et mise en marche des fontaines sur la place.

#### Divers :

Premiers secours aux personnes en difficultés (malades, âgés, mécontents, SDF, nerveux, psychotiques, drogués, ivrognes etc..)  
Soins au personnel, technicien de surface blessé  
Accueil des services de Police en cas de vandalisme communal dans les bâtiments communaux etc....

#### Gestion personnel entretien :

Gestion et suivi de 38 techniciens/ciennes de surface pour l'entretien de +/- 30 chantiers extérieurs et +/- 30 chantiers intérieurs.

## **EXPEDITION**

### I.MISSIONS

Le service de l'expédition a en charge la gestion du courrier entrant et sortant, ainsi que tout ce qui touche à la logistique de la commune.  
A également en charge la présence à diverses activités.

D'un point de vue de son organisation : la division s'articule comme suit :

La coordination générale de la division s'articule autour d'un expéditionnaire C3 qui assure la gestion générale et 3 huissiers dont une dame, ainsi que d'une cellule de 2 chauffeurs qui lorsqu'ils ne roulent pas font fonction de huissier. En total, il y a 6 membres du personnel.

Point de vue gestion, le service gère

- Traitement du courrier entrant
- Dispatching du courrier dans les divers services
- Gestion des envois et enlèvement postal
- Gestion de la cellule chauffeurs
- Gestion du pliage et insertion des envois massifs
- Planning des présences à certaines activités.

## II. ACTIVITES

1. a. b. c : Traitement du courrier et dispatching courrier entrant et sortant,  
Dispatching dans tous les services y compris les délocalisés.  
Reprise du courrier qui doit être expédié le jour même.
2. d : Cellule chauffeurs  
Répartition des diverses tâches journalières
3. e : Pliage et insertion du courrier  
Le service assure la pliage et l'insertion des gros envois qui représente une grosse quantité journalière, qui nécessite la présence de huissiers
4. f : Présence aux activités  
Aux conseils et sections  
Aux mariages  
Les dépôts de gerbes et présence requise aux manifestations

protocolaire

## **D. SERVICE IMPRIMERIE**

### I. MISSIONS

- Impression des documents pour tous les services et avis pour la population
- Montage et imposition des documents et mise en format
- Confection de livre ou registre pour l'Etat Civil & service Population
- Réparation des registres ou archives

### II. ACTIVITES

#### **Copieur N&B :**

Secrétariat : 42000 copies  
Gardien de la Paix : 3210 copies  
Cellule Pédagogique : 38040 copies  
Coordination Crèches : 8435 copies  
Affaires Juridiques : 2000 copies  
Eco Conseil : 25100 copies  
Incivilité : 4000 SRA3 autocollants

Action Sociale : 10014 copies  
Propriétés Communales : 4520 copies  
Enseignement francophone et néerlandophone : 823856 copies  
Nederlandstalige Cultuur : 2270 copies  
Caisse Communale : 36000 copies  
Finances : 18000 copies  
Service Presse : 88300 copies  
Ecoles : 183146 copies

### **Copieur Couleurs :**

Impression 812.000 SRA3 en multi - impositions

### **Plotteur Grand format**

326 DC Decaux  
2544 A2  
32 A1  
96 A0

### **RELIURE :**

12 Registres livres pour l'accueil  
24 Dossiers à doubles coutures (Etat Civil pour le Palais de Justice).  
8 Réparations des registres Etat Civil  
6 Actes Notariaux  
4 Registres du Conseil  
12 Registres du Collège

### **Plastification**

220 ex

### **BROCHAGE :**

85.000 chemises 170 gr A3.  
225.000 toutes boîtes.

**Assembleuse avec finition : 420.000**

### **PRE-PRESSE :**

Tous montages d'imposition ou retouche pour divers services de A6 à SRA3 et grand format

## **E. SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES**

### **1. POLICE ADMINISTRATIVE**

#### **I.MISSIONS**

La cellule SAC réceptionne et gère l'ensemble des dossiers transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en vertu de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.

Cette cellule réceptionne et introduit la procédure légale afférente à ce type de dossier, prenant contact avec les contrevenants pour leur transmettre les procès-verbaux établis à leur charge,

Instruit les dossiers auprès des services communaux pouvant fournir une information utile et prépare finalement les décisions d'infliction de l'amende à soumettre au Fonctionnaire Sanctionnateur. Ce dernier analyse les pièces lui transmises, auditionne éventuellement les contrevenants à leur demande et prend une décision.

La cellule suit par la suite l'envoi des documents confirmant l'amende administrative et formalise les démarches relatives à l'inscription de l'amende auprès des services financiers.

Elle répond à toutes questions utiles relatives aux SAC, tant pour le personnel communal que les tiers et assure le suivi des amendes infligées.

Le service se charge également des contacts utiles pour le recouvrement des impayés en matière de SAC et collabore étroitement avec les services de la Caisse communale et de l'huissier mandaté à cet effet. Le service fait alors suite utile jusqu'à clôture du dossier.

## II. ACTIVITES

Les tâches attribuées aux gestionnaires du service sont les suivantes :

- Traitement administratif de dossiers en matière de sanctions administratives communales (encodage, recherches RN - DIV, contacts contrevenants, rédaction de courriers, instruction du dossier, rédaction de décisions en matière de SAC, gestion du paiement, gestion du recouvrement judiciaire avec huissier de justice, gestion de l'irrecouvrable / non-valeur avec le service du Receveur communal).
- Encodage des dossiers dans le Registre des Sanctions administratives communales
- Accueil et réception téléphonique
- Répondre concrètement aux questions en matière de SAC - Informations dossier aux contrevenants
- Archivage - Classement

## STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts sur la période concernée et comptabilisés expressément. L'ensemble de ces dossiers sont encodés dans un registre des sanctions administratives communales dont le régime est fixé par un arrêté royal du 21 décembre 2013.

Ce fichier reprend une série d'informations sur tous les contrevenants connus du service.

Ce registre est déclaré auprès de la Commission de la Vie Privée.

**Nombre de dossiers ouverts en matière de SAC : 10.678 dossiers** (comptabilisation non définitive car période juin – juillet toujours en cours d'encodage)

La cellule SAC se charge également du recouvrement des dossiers impayés au profit du Receveur communal, ce qui représente actuellement plusieurs milliers de dossiers complémentaires.

## 2. AFFAIRES JURIDIQUES

### I. MISSIONS

Le service des Affaires juridiques traite les dossiers précontentieux et contentieux concernant des litiges opposant la Commune à des particuliers ou à d'autres personnes morales de droit public ou privé. Le service juridique réceptionne et répond aux divers actes signifiés à la commune et procédant à l'entame d'un contentieux judiciaire.

Il donne également, des avis juridiques aux services communaux demandeurs, les aide à rédiger des documents (courriers, arrêtés de police, cahiers de charges, délibérations des autorités communales, ...) concernant leurs matières et les épaulé lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés dans l'exécution de certaines des missions qui leur sont dévolues ou lorsque des représentants juridiques de tiers interviennent auprès d'eux. Le service juridique reste à la disposition des autres services communaux lorsque ces derniers se retrouvent confrontés à des questions d'application pratique des textes législatifs régissant leurs domaines d'activités.

Il tente alors de fournir aux demandeurs les solutions juridiques pratiques convenant au mieux aux intérêts des services et de la commune en son ensemble.

Le service juridique tient également, lorsque ces informations lui sont transmises, une mémoire des actes principaux de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et de ses autorités en conservant tous les actes notariés, les décisions de police administratives, une copie des conventions, contrats et règlements provenant des services,...

Le service juridique tente effectivement de conserver copie des actes principaux liant juridiquement la commune aux tiers.

Le service juridique se charge également de la gestion et du suivi des assurances de la commune et de tous les dossiers pouvant impliquer ses responsabilités civile et pénale.

## II.ACTIVITES

### Aperçu des matières principales traitées par le service des Affaires juridiques - Contentieux

#### **Marchés publics :**

- Relecture des documents de marché ;
- Assistance aux services communaux dans les différentes phases du marché (lancement, tutelle, analyse des offres, attribution, exécution du marché, fin de marché, contentieux) ;
- Gestion des recours introduits par le pouvoir adjudicateur ou par un soumissionnaire devant les autorités judiciaires et administratives et leurs suites ;
- Passation des différents marchés publics de services juridiques ;

#### **Convention / Contrat / Règlements communaux :**

- Relecture des différents contrats conclus par la Commune ainsi que des règlements communaux ;
- Rédaction des projets de convention et de règlements ;
- Assistance aux services communaux dans l'exécution des contrats et des règlements ;

#### **Droit civil :**

- Occupation précaire, temporaire, tous les types de baux (de résidence, commercial...);
- Mitoyenneté et troubles de voisinage ;
- Dommages causés à des tiers ou subis par la Commune ;
- Questions relatives à la propriété ou aux divers droits réels ;
- Questions relatives aux droits d'emphytéose, de superficie ou servitude ;
- Privilèges, hypothèques et sûretés ;
- Actions directes ;

### **Récupération des créances – Dégâts au domaine public :**

- Gestion des dossiers relatifs aux dégâts causés au domaine public suite à des accidents de roulage (demande d'informations à la police, demande aux services communaux concernant le montant du dommage subi, constitution de partie civile devant le Tribunal de Police en vue de la réparation du dommage, suivi de la récupération en collaboration avec le service de la Caisse communale...);

### **Dossiers Développement urbain :**

- Assistance dans toutes les phases des marchés publics ;
- Lancement et gestion des procédures d'expropriation dans le cadre des contrats de quartier ;
- Relecture de conventions dans le cadre de marchés publics et de contrats de quartier et assistance sur toute question de droit civil (notamment la mitoyenneté, les troubles de voisinage, les dommages subis ou causés par les chantiers) ;
- Analyse des preuves d'assurances des entrepreneurs afin de vérifier s'ils respectent les prescriptions du cahier spécial des charges ;

### **Contentieux devant le tribunal de Police :**

- Récupération des créances relatives aux accidents de roulage ayant causés un dommage au domaine public ;
- Recours en matière de sanctions administratives communales;

### **Dossiers Instruction Publique :**

- Avis et assistance sur toute question relative au droit de l'Enseignement, aux procédures disciplinaires, aux problèmes de gestion des écoles, aux avis de la chambre des recours ;
- Gestion des recours devant le Conseil d'Etat ;
- Relecture des notes adressées au personnel des écoles et des différents courriers ayant un quelconque aspect juridique et émanant de la Commune ;

### **Dossiers Urbanisme**

- Gestion des recours en matière de permis d'urbanisme introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'urbanisme ;

### **Dossiers Environnement**

- Gestion des recours en matière de permis d'environnement introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Collège d'environnement, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'environnement ;

### **Taxes régionales et précompte immobilier**

Soutien juridique au service des propriétés communales - analyse et vérification des documents émanant du SPF Finances (déclarations, avertissements-extrait de rôle,...) et introduction des éventuelles réclamations.

## **Police administrative : arrêtés et ordonnances de police**

- Relecture et rédaction des projets d'arrêtés de police administrative
- Rédaction et suivi administratif des ordonnances de police (en collaboration et sur demande des autorités communales et/ou de police)
- Soutien aux autorités communales (Bourgmestre) en matière de police
- Soutien aux auditions devant le Bourgmestre
- Gestion du contentieux administratif suivant mesure de police administrative (recours Conseil d'Etat ou procédure comme en référé en matière urbanistique)
- Relation avec le Parquet de Bruxelles

## **Sanctions administratives communales et RGP – Aspects juridiques pour le Fonctionnaire sanctionnateur.**

- Coordination de la cellule SAC
- Suivi et participation active aux groupes de travail de coordination interzonaux et régionaux (GTI)
- Relecture des décisions et motivation juridique
- Mise en place et suivi des procédures – Formation suivie de l'équipe
- Actualisation juridique en la matière
- Fonctionnaire sanctionnateur et signature des décisions en matière de SAC
- Relation avec le Parquet de Bruxelles
- Modifications du Règlement Général de Police
- Contact avec les services de police pour les suites « enquête EPO »
- Gestion du Registre légal des SAC (contacts avec DIV, RN, Commission Vie Privée, Police,...)
- Statistiques et suivis auprès des services émetteurs

## **Coordination entre la police et la Commune**

- Suivi des réunions de collaboration avec les services communaux et de police
- Contact avec les services de police en matière de SAC et de police administrative communale (générale ou spéciale) – Urgences à la demande des services de police (ordonnances, émeutes, rassemblements...)
- Divers Police (informations générales)

## **Droit social et sécurité sociale**

- Contentieux en matière de droit social et sécurité sociale (licenciement, indemnisation, procédure Tribunal du Travail)
- Contentieux en matière d'accidents de travail (gestion des recours suite à refus Ethias devant le Tribunal du Travail)
- Relations et suivi dossiers avec l'avocat de la commune (constitution dossier, relais dossier, informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...)
- Avis à la demande des services communaux

## **Droit pénal – constitution de partie civile – citation**

- Constitution de partie civile ou citation sur demande du Parquet et à la demande des autorités suite à agressions du personnel, dégradations (im) mobilières, ...

## **Infractions urbanistiques**

- Gestion des procédures pénales en matière d'infractions urbanistiques devant le Tribunal Correctionnel
- Suivi et gestion du dossier avec l'avocat de la commune (informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...)

## **Suspension d'autorisations communales (étalages...)**

- Mise en branle des procédures de suspension / retrait des autorisations communales et notification aux tiers.

## **Relations Finances – Caisse communale**

- Suite des demandes de la Caisse communale (bordereaux, ...)
- Gestion et collaboration financière en matière de SAC (bordereaux, paiements, non-valeur/irréouvrable)
- Gestion des recouvrements judiciaires (huissiers de justice, Justice de Paix)

## **Mobilité**

- Avis Mobilité (signalisation, demande informations, SAC...)

## **A.S.B.L. – associations – droit des sociétés**

- Soutien juridique pour toutes questions y relatives et soutien à la création des asbl communales .

## **Droit disciplinaire :**

- Avis et assistance du service des Ressources Humaines et de l'Instruction Publique dans les dossiers de procédures disciplinaires ;
- Gestion des contentieux y relatifs ;
- Relecture et, dans certains cas, rédaction de la motivation justifiant la procédure disciplinaire et la sanction ;
- Relecture des courriers adressés aux intéressés ;

## **Actes notariés**

- Constitution des dossiers relatifs aux ventes/acquisitions d'immeubles ;
- Collaboration / contacts avec les notaires désignés par la commune ;
- Constitution et gestion de la mémoire notariale de la commune ; gestion des actes de propriété ;
- Soutien juridique pour toute question liée aux propriétés de la commune ;

## **Droit administratif et droit communal**

- Avis divers et soutien juridique aux services communaux : interprétation application, relais

## **Logement**

- Avis et soutien juridique à la relecture de documents établis ;
- Gestion et suivi des dossiers contentieux liés à la problématique de logements inoccupés (action en cessation en matière de logements inoccupés)

## **Assurances**

- Relais et point de contact communal en matière d'assurances ;
- Gestion des diverses assurances annuelles contractées par la commune et assistance de l'Inspecteur de l'assureur lors de visites des bâtiments (Incendies et périls connexes, véhicules automoteurs, Tous risques électroniques, Tous risques, RC scolaire, TR Œuvres d'art, assurances Loi, RC Générale, Assurances mandataires...);
- Gestion et suivi des dossiers liés aux sinistres bâtiments et véhicules communaux ;

- Suivi des dossiers en matière de RCO (responsabilité civile obligatoire) – Sinistres aux tiers ;
- Suivi et gestion du marché public en matière d'assurances ;
- Prise et gestion des assurances occasionnelles à la demande des services communaux (TRC, RC, expos, fêtes, dîners, évènements culturels, voyages à l'étranger, déplacements et voyages scolaires, journées sportives, élections,...) ;

### **Gestions administratives et juridiques diverses**

- Récupérations créances diverses (Morgue, SIAMU, DDP, loyers, frais scolaires,...) ;
- Gestion des amendes type perceptions immédiates suite à la commission d'infractions avec véhicules immatriculés au nom de la commune ;
- Réception des attestations assurances incendie des établissements accessibles au public ;

### **III. STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.**

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 juillet 2018 et comptabilisés expressément. Les nombreux avis rendus en phase précontentieuse ne sont pas comptabilisés précisément et doivent s'estimer à plus d'une cinquantaine, toutes matières confondues.

Afin de présenter une information réelle de la gestion des dossiers, il est à noter que les divers contentieux nous confiés pouvant chevaucher plusieurs années d'activités, leur traitement / suivi est à ajouter aux nouveaux dossiers ouverts sur une période déterminée. Le service juridique, dans le souci d'une continuité du traitement des dossiers antérieurs, doit s'assurer que les précédents soient suivis et clôturés, ce qui peut mettre en exergue une charge de travail diffusée sur une période plus importante que l'année déterminée par le présent rapport.

De plus, il est également à préciser que certains contentieux peuvent présenter une dimension multiaxiale, en ce qu'un même contentieux peut présenter une intervention juridique dans plusieurs branches du droit.

**Conventions – Contrats : 38**

**Règlements communaux et d'ordre intérieur : 2**

**Droit social : 14**

**Marchés publics – Exécution : 21**

**Concessions et marchés publics (hors marchés juridiques de faible montants) : 4**

**Constitution de partie civile – Dégâts domaine public (dont récupérations) et divers : 19**

**Police administrative : 187 (76 arrêtés + 111 abrogations) et 2 ordonnances de police**

**Contentieux locatifs : 12**

**Recours SAC – Tribunal de Police : 7**

**Contentieux responsabilité civile commune : 1**

**Droit intellectuel : 2**

**Avis juridiques divers : dossiers non comptabilisés avec précision**

**Actes notariés** : 15 - 7 signatures (1 acquisitions, 5 ventes, 1 servitude) et 8 en cours

**Urbanisme** :

Recours auprès du Gouvernement de la RBC : 9

Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 0

Recours auprès du Conseil d'Etat : 1

**Environnement** :

Recours auprès du Collège d'environnement : 3

Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 1

Recours auprès du Conseil d'Etat : 0

Cessation environnementale : 0

**Assurances =**

Accros : 22

Responsabilité civile objective : non traité

Responsabilité civile : 33

Mariages blancs : 5

Récupérations : 5

Sinistres bâtiments : 42

Contrats automobiles : 115

Contrats bâtiments : 176

Assurances diverses (expos, voyages...) : 10

Visites/ réunions avec inspecteur assurances : 15

## **F. SERVICE INFORMATIQUE**

### **I.MISSIONS**

Le service informatique a en charge la coordination administrative et technique informatique de l'ensemble de l'administration communale et de ses services extérieurs.

### **II.ACTIVITES**

#### **PARTIE ADMINISTRATIVE**

Suivi des dossiers :

- Achat de matériel informatique et de logiciels au cours de chaque exercice budgétaire
- Achat de fournitures pour PC (logiciels, matériel complémentaire)
- Gestion du matériel entrant et sortant
- Gestion des interventions pour réparations du matériel
- Maintenance du matériel informatique
- Maintenance, extension et sécurisation des réseaux informatiques communaux (serveurs/switches/firewall).
- Gestion de l'installation du matériel informatique dans les services communaux.

#### **PARTIE INFORMATIQUE**

##### **1. Audit de nouvelles applications**

- Constitution du dossier d'analyse

- Test des programmes à partir d'exemples pré calculés et écolage pour les utilisations (très important)
- Période de travail en parallèle (durée à déterminer) et comparaison des résultats obtenus
- Exploitation

## **2. Maintenance et exploitation des applications**

Les logiciels sont constamment sujets à modifications et améliorations pour les raisons suivantes :

- apparition des cas non prévus lors du développement des logiciels
- modifications imposées par les nouvelles versions des systèmes d'exploitation
- adaptation des programmes suite à des changements imposés par la loi
- amélioration des programmes (rapidité d'exécution)
- modifications dues au transfert sur un nouveau système

## **3. Gestion du système et des PC de l'Administration Communale.**

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, de la gestion des serveurs, PC qui se trouvent dans les différents services et la téléphonie VOIP.

Encadrement des PC/imprimantes/scan sur les nouveaux sites (installation matériel, connexion, test, ...).

## **4. Maintenance technique.**

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, des réparations techniques sur les pc, les imprimantes, ...

## **5. Formation**

Auto-formation pour les membres du service  
Formation Windows10 pour le personnel technique

## **6. Elections**

Partie technique des élections.  
Installation et test des machines à voter ainsi que les interventions le jour de vote.

# **G. SERVICE ACTION SOCIALE**

## **I.MISSIONS**

Le Service de l'Action sociale est chargé de :

1. l'accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leurs démarches (aide ponctuelle au remplissage des documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites à domicile en vue de l'accomplissement des formalités diverses,...)
2. l'établissement des demandes d'allocations pour personnes handicapées
3. l'introduction des demandes de pension
4. l'introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.)
5. l'octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune

6. l'organisation de loisirs pour les seniors
7. le placement et le retrait d'appareils de télévigilance
8. le contrôle de pointage des demandeurs d'emploi à temps partiel
9. le remplissage des attestations de résidence dans le cadre du contrôle des chômeurs
10. l'organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances
11. la participation à l'organisation de la Semaine de la Santé
12. l'appui administratif au Conseil Consultatif des Aînés
13. l'octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons
14. l'organisation de la Journée sans Crédit
15. l'établissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue
16. la gestion du Plan Canicule Communal
17. la gestion du Plan Grand Froid Communal
18. l'octroi de subsides aux divers organismes
19. la participation à la rédaction d'articles qui paraissent dans le « senior info »
20. la mise en place d'actions diverses à caractère social

## II. ACTIVITES

1. Accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leurs démarches (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites à domicile en vue de l'accomplissement des formalités diverses,...)
  - a. le service se charge de fournir une aide adaptée au besoin de chaque personne qui se présente au guichet avec un problème ou qui téléphone ; ce type de visiteur est pris en charge par un assistant social ou fait l'objet, si nécessaire, d'une visite à domicile
  - b. à l'occasion des visites à ses guichets, il donne des informations sur les services prodigués par les diverses associations et partenaires et met ainsi le réseau en marche aux fins de la mise en place d'aide à domicile, de transport adapté, d'aide ponctuelle, d'aide sociale.
  - c. il réoriente le public vers les services adéquats

La plupart du temps, ces démarches s'inscrivent dans une collaboration avec d'autres structures.

Dans ces matières, le travail en réseau est prépondérant (CPAS, Logement Molenbeekois, Médiation communale, services d'aide à domicile, Mutuelles, Services divers de coordination,...)

Une centaine d'entretiens avec suivi (démarches, consultations, visites à domicile,...) ont eu lieu durant la période de référence.

2. Etablissement des demandes de reconnaissance et d'allocations pour personnes handicapées

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les demandes d'allocation pour personne handicapée (ex « Vierge Noire ») dont l'octroi est géré par le SPF Sécurité Sociale se font par voie électronique. Théoriquement, le citoyen peut au moyen de sa carte d'identité électronique et d'un lecteur de cartes se connecter à la plateforme sécurisée du SPF Handicap et faire sa demande lui-même. Il n'y a plus de remplissage de formulaires papier ni d'introduction d'un certificat médical. Pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique, l'administration communale remplit les demandes.

Force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique. La charge du remplissage est donc transposée vers les communes. Le personnel s'est adapté à l'utilisation du nouvel outil mais il a dû également s'adapter à la nouvelle manière de recevoir les demandeurs et tenir compte du profil de l'interlocuteur.

Beaucoup de tact, de sensibilité et d'écoute sont demandés car le questionnaire mis au point par les autorités fédérales comporte des questions très délicates qui vont jusque dans l'intimité profonde du demandeur. Le service assure, outre l'encodage des demandes, aussi le suivi des dossiers d'instruction.

### 3. Introduction des demandes de pension

Depuis la réforme du système de demande de pension, les droits à la pension des citoyens sont automatiquement examinés par l'Office National des Pensions un an avant la date de prise de cours de l'âge légal de la pension. Le Service de l'Action Sociale introduit les demandes de pension anticipée pour les personnes habitant la commune qui réunissent les conditions de carrière et d'âge. Le service introduit également les demandes de pension du conjoint survivant.

Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap, force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique. Durant la période de référence, le service de l'Action Sociale a effectué 19 demandes au guichet à la requête des citoyens.

Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP. Depuis le 25 mai 2018, le « Règlement général sur la protection des données » est entré en vigueur et donc le service ne tiens plus de registre de visites.

### 4. Introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.),

La Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.) est une prestation octroyée aux personnes âgées d'au moins 65 ans dont les revenus sont trop faibles pour assurer leurs subsistances. Elle remplace depuis 2001 l'ancien 'revenu garanti'. Les personnes qui sont dans les conditions de nationalité et de résidence prévues par la réglementation (consultables sur [www.onprvp.fgov.be/](http://www.onprvp.fgov.be/)) peuvent introduire personnellement leur demande au moyen de leur carte d'identité électronique. Il faut toutefois posséder un lecteur de carte pour se connecter à la plateforme sécurisée. Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap et de pension, relevons le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique.

Durant la période de référence, 39 personnes se sont présentées à nos guichets afin de faire remplir la demande de G.R.A.P.A.

Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP. Depuis le 25 mai 2018, le « Règlement général sur la protection des données » est entré en vigueur et donc le service ne tiens plus de registre de visites.

### 5. Organisation de loisirs pour les seniors

L'Administration communale a organisé trois activités durant la période de référence :

- un repas de printemps avec animation musicale à la salle de fêtes du Sippelberg, pour lequel une participation de 5 euros est demandée (1003 participants)
- une excursion à la mer, pour laquelle une participation financière de 10 euros est demandée (612 participants)
- un repas de Noël avec animation musicale à la salle du Sippelberg, pour lequel aucune participation financière est demandée (1.135 participants)
-

Comme auparavant, les inscriptions sont aussi acceptées par mail et le paiement se fait lui aussi par voie électronique, signe que les seniors se familiarisent de plus en plus avec l'informatique.

#### 6. Octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune

Afin de favoriser le maintien à domicile, le service délivre des chèques – taxis. Sous certaines conditions d'âge, de résidence et/ou de statut (OMNIO-VIPO et/ou être reconnu comme personne handicapée) et sur présentation d'un certificat attestant l'impossibilité d'utiliser les transports en commun, nos habitants peuvent obtenir des chèques-taxis communaux ou régionaux. Ils ont une valeur faciale de 5 euros et sont au nombre de 18, ce qui fait un total de 90 euros ; un montant total de 79500 euros est prévu au budget annuel, dont 30000 euros subventionnés par la Région de Bruxelles-Capitale.

L'Administration communale a organisé à la Maison communale les mardis 22 et 27 février 2018 deux séances au cours desquelles les habitants ont pu réceptionner leurs chèques. Les personnes n'ayant pu se rendre à la Maison communale aux dates précitées ont pu retirer leurs chèques au guichet de l'action sociale.

Durant la période de référence, le nombre suivant de chèques a été distribué :

- 4.806 chèques taxis communaux (267 bénéficiaires)
- 8.586 chèques taxis régionaux (467 bénéficiaires)

#### 7. Placement et le retrait d'appareils de télévigilance

Contexte :

La collaboration avec la C.S.D. (Centrale de Soins à Domicile – organisme agréé et subventionné par la COCOF) pour la gestion des appareils de télévigilance existe depuis 1992 par le biais d'une convention offrant des tarifs préférentiels aux Molenbeekoïses.

L'Administration communale a compté jusqu'à 125 appareils dont l'achat a été subventionné par le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces appareils ont été progressivement retirés du marché par la C.S.D. suite aux évolutions technologiques des médias et remplacés par cette même C.S.D. en vue de permettre la poursuite du service.

Actuellement, 21 personnes habitant Molenbeek bénéficient encore des services avec des appareils de type ancien qui fonctionnent encore sur des lignes analogiques et qui sont de moins en moins fiables. La commune a acquis 21 nouveaux appareils de télévigilance d'une nouvelle génération afin de remplacer les appareils obsolètes.

Fonctionnement du système :

Chaque mois, la CSD nous transmet une facture avec les redevances mensuelles supportées par les bénéficiaires et les frais d'intervention lors de l'utilisation du système.

#### 8. Contrôle de pointage des demandeurs d'emploi à temps partiel

Le service procède à la validation des Formulaires C3 pour le contrôle des travailleurs à temps partiel. Les travailleurs à temps partiel peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une allocation garantie de revenus ; s'ils sont dans les conditions, ils sont alors astreints à la validation du formulaire C3 temps partiel auprès de leur administration communale. Cette validation se fait pour trois mois. Le service a enregistré 1658 visites durant la période du 1 août 2017 jusqu'au 25 mai 2018, date de l'entrée en vigueur du « Règlement général sur la protection des données » et donc le service ne tient plus de registre.

9. Remplissage des attestations de résidence dans le cadre du contrôle des chômeurs

Depuis le 15 décembre 2005, le pointage communal n'existe plus. L'ONEM effectue des contrôles de résidence par sondage. Le service procède à la validation de l'attestation de résidence formulaire C66 bis de contrôle de résidence pour les chômeurs à temps plein.

10. Organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances

Une permanence de remplissage des déclarations - exercice d'imposition 2018 revenus de l'année 2017, s'est tenue du 22 mai au 26 juin 2018 au Centre Communautaire Maritime, rue Vandenboogaerde 93 à Molenbeek-Saint-Jean pour aider les contribuables à compléter leur déclaration fiscale.

Notons la très bonne collaboration entre les services communaux, le CCM et le SPF Finances.

Le service de l'Action Sociale a également organisé des permanences (6 mercredis après-midi avec au total 24 personnes) dans leurs locaux pour les habitants de la commune, avec l'aide d'un senior bénévole, pour familiariser les personnes avec l'utilisation de l'application « Tax-on-web »

11. Participation à l'organisation de la Semaine de la Santé

La Semaine de la Santé est un événement organisé depuis 5 ans dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'initiative de l'Echevine de la Santé.

Le but de ces activités qui ont eu lieu cette année du lundi 14 mai au vendredi 18 mai 2018 est de sensibiliser la population molenbeekoise aux comportements et aux habitudes de vie, qui peuvent avoir un impact positif et constructif sur la santé.

Pour l'ouverture de la semaine de la santé le lundi 14 mai, il y a eu la projection de plusieurs courts-métrages sur le thème de : Quel regard posons-nous sur le handicap et la place des aidants proches ?

Le Service de l'Action Sociale a organisé un Salon de la Santé à la salle du Sippelberg les mardi 15 et mercredi 16 mai. Plusieurs associations et acteurs du domaine médical y ont fait des animations de sensibilisation et de bien-être. La journée du mercredi a été consacrée principalement autour du handicap, avec plusieurs témoignages et la sensibilisation à la langue des signes.

L'après-midi, plusieurs associations et écoles du quartier ont pu assister à la démonstration de Basket Ball en chaise roulante. La journée s'est terminée par un moment festif autour d'une tombola.

Le jeudi 17 mai, les diverses associations du domaine de la santé et médico-social ont échangé leurs idées et projets autour d'un repas au Centre Communautaire Maritime.

L'événement s'est clôturé le vendredi 18 mai avec une collecte de sang par la « Croix Rouge » à la salle du Sippelberg.

12. Appui administratif au Conseil Communal Consultatif des Aînés

Le service de l'Action Sociale offre son appui administratif et logistique au Conseil (préparation de réunions, organisation d'événements, ...)

13. Octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons

Dans le cadre de la politique de promotion et de prévention à la santé et en application du règlement communal du 20 décembre 2017 sur la répartition des subsides aux Consultations de Nourrissons, le service de l'Action Sociale gère l'octroi d'un subside trimestriel à 4 consultations de nourrissons. Ce subside s'élève à 0,12 € par enfant de moins d'un an.

#### Liste des consultations de nourrissons :

Femme Prévoyante, chaussée de Gand, 122  
Femme Prévoyante, rue de Bonne, 65  
Femme Prévoyante, avenue Brigade Piron 144  
Reine Fabiola, rue de l'Intendant 188

#### 14. Organisation de la journée sans crédit

Une animation a été organisée au guichet du service de l'Action Sociale, entre autres, la diffusion de films et de spots publicitaires et avec le concours d'un bénévole.

#### 15. Etablissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue

Suite à la réforme de l'Etat, cette matière est régionalisée. En cas de calamité naturelle reconnue, le service sert de boîte aux lettres uniquement pour la transmission des dossiers des véhicules situés sur la voie publique qui ont été endommagés par les intempéries. Les autres dossiers sont pris en charge par les compagnies d'assurance.

Le service n'a introduit aucun dossier durant la période de référence.

#### 16. Plan Canicule Communal

Durant la dernière période de canicule qui a sévi à la fin du mois de juillet 2018, l'administration communale a mis l'accent sur la solidarité et la vigilance et a mis à disposition des services de première ligne un stock de bouteilles d'eau.

Plutôt que d'opter pour une diffusion massive de dépliants dans les boîtes aux lettres, l'administration a opté pour une distribution des informations via des services directement en contact avec la population.

Les personnes qui ont demandé de l'eau ont reçu la visite de nos équipes sur le terrain, la bouteille étant le moyen pour entrer en contact avec les personnes, briser leur solitude et leur donner des pistes et ainsi lutter contre l'isolement. Nos visiteurs disposaient aussi d'informations concernant les services d'aide à domicile, bien souvent méconnus de la plupart des gens.

Les grands ensembles de logements sociaux ainsi que les logements gérés par la commune n'ont pas été oubliés. Là aussi, les infos ont été déposées dans les boîtes aux lettres de tous les locataires.

Les services communaux en contact avec le public, le service d'accueil de la Maison communale n'ont pas manqué de conscientiser chaque visiteur.

Des affiches grandes format ont été placées aux endroits principaux de la commune. Les pharmacies ont été approvisionnées en flyers et les maisons médicales ont été informées de la démarche initiée par la commune.

#### 17. Plan Grand Froid Communal

Notre pays a connu une période de grand froid en décembre 2017.

Un réseau a été mis en place afin que toute personne habitant la commune où présente sur le territoire de celle-ci (par exemple les sans-abris) puisse aller se réchauffer dans divers endroits, tels que les restaurants sociaux, les associations diverses. Des contacts ont été noués avec La Chaine de l'Amitié pour qu'elle ouvre ses portes pendant une journée en weekend si une nouvelle vague de froid devrait se produire.

#### 18. Octroi de subsides aux divers organismes

Le collège inscrit chaque année des crédits dans son budget pour l'octroi de subsides aux organismes – Personnes âgées, Médecine sociale et préventive – Centre du Planning Familial du Karreveld – Moins valides – Divers, pour un montant total de 60.900 euros.

## 19. Participation à la rédaction d'articles qui paraissent dans le « senior info »

Le « Senior info » paraît à chaque activité des seniors (dîner de printemps, dîner de Noël et excursion d'un jour).

A l'heure actuelle, 15 numéros sont déjà parus.

Le service de l'Action Sociale collabore à l'élaboration de cette brochure en rédigeant certains articles et en assurant les traductions lorsque cela s'avère nécessaire.

## 20. Divers

### Problématique des SDF :

Depuis 2017, le réseau mis en place fonctionne. Dès qu'une situation critique est remarquée ; le réseau se met en marche. Les équipes qui font partie de celui-ci se rendent sur place (gardiens de la Paix, Croix Rouge, assistants sociaux du CPAS) et tentent de créer un lien avec la personne en situation critique. Avec l'accord de la personne, des soins sont prodigués. L'intervention d'un médecin est également proposée, si la situation de santé est critique, mais toujours avec l'accord de la personne en difficulté. Les honoraires éventuels de ces médecins qui seraient appelés sont pris en charge par l'Administration communale.

### Expo Modélisme :

Suite à une rencontre formelle entre un senior, fana de modélisme, et le service de l'Action Sociale lors de la journée des nouveaux habitants d'octobre 2017, une exposition de modélisme a été organisée au Château du Karreveld du 17 au 28 mars 2018 permettant de découvrir l'immense collection de modèles réduits de cet habitant. Les écoles ont été invitées à visiter l'exposition dans le but de faire découvrir ce passionnant hobby à nos jeunes pousses. Cette organisation s'inscrivait aussi dans une démarche intergénérationnelle (enfants/seniors).

# **H. SECRETARIAT – ARCHIVES – TRADUCTION**

## **SERVICE SECRETARIAT**

### I. MISSIONS

Le Service du Secrétariat Communal est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal et au Collège des Bourgmestre et Echevins. Il assure la réception

hebdomadaire des dossiers qui doivent être soumis au Collège, établit l'ordre du jour des séances et après la séance, note les décisions que le Secrétaire communal a actées, puis veille à ce que les services communaux puissent disposer des extraits. Il rédige les procès-verbaux des séances et assure la transcription de ceux-ci. Il veille également à la tenue des registres aux délibérations et à l'émargement des approbations de la Tutelle.

Le même travail est effectué mensuellement pour les réunions du Conseil communal, avec en plus, la préparation des convocations à expédier aux conseillers communaux et la correction, la mise en page et l'impression des comptes-rendus des séances publiques.

La gestion des séances du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal se fait de manière informatisée avec l'aide d'un logiciel spécifique BOS.

Cela a pour effet que les services communaux ont accès dès l'établissement du procès-verbal du Secrétaire, à leurs décisions sous forme d'extraits.

Depuis le 14 juin 2017 les envois des actes soumis à tutelle CPAS se font également par le logiciel BOS.

## II.ACTIVITES

### Réunions du Conseil, du Collège et des Sections Réunies

	2017	2018
Conseil communal	5 séances	8 séances
Sections réunies	4 séances	3 séances
Collège échevinal ordinaire	20 séances	22 séances
Collège échevinal extraordinaire	-	4 séances

Le secrétariat communal se charge de l'enregistrement journalier du courrier de l'Administration communale à l'aide d'un programme informatique spécifique.

#### **Autres activités :**

- Suivi des dossiers relatifs aux distinctions honorifiques pour les habitants de la Commune, à transmettre au Ministre du Travail, ainsi que la remise des diplômes aux Lauréats du Travail.
- Constitution du répertoire des délibérations du Conseil communal et du Collège Echevinal.
- Mise en page du rapport annuel, la déclaration et le dépôt légal à la Bibliothèque Royale de Belgique.
- Courrier divers (demandes de renseignements et correspondance avec les mandataires communaux, demandes de consultation de documents administratifs, courrier du Secrétaire Communal et toute autre correspondance, vérification de toute la correspondance soumise à la signature de Monsieur le Secrétaire Communal).
- Traitement des questions écrites, interpellations, motions des Conseillers Communaux et la publication sur le site internet de la commune
- Délivrance de documentation concernant la Commune pour le public, les étudiants et autres personnes qui en font la demande.
- Relations avec les intercommunales et autres organismes pour les désignations et les démissions des mandataires communaux au sein des diverses assemblées, les conseils d'administration, les assemblées générales.
- Rédaction des délibérations des démissions et désignations des conseillers Communaux, le suivi par courrier et la déclaration au sein du Service Public Régional de Bruxelles.
- La tenue des archives relatives aux mandataires communaux.
- La communication aux services communaux des diverses directives internes.
- La tenue des dossiers relatifs à la transparence et au cumul des mandats des mandataires communaux et le dépôt au Cour des Comptes.
- Déclaration relative à la mise en œuvre du SEC 2010 – Périmètre de consolidation - Registre des unités publiques – ASBL : le nombre des mandats exercés par les membres du Collège et du Conseil Communal ou par un membre du personnel de l'administration dans les Assemblées Générales des asbl.
- La tenue du registre des publications et la publication des ordonnances et règlements communaux.
- La tenue à jour des dossiers des mandataires communaux, depuis leur installation jusqu'à leur démission.
- La gestion des demandes de consultation des documents administratifs, introduites par des particuliers.

- La gestion du BOS – CIRB : un système de gestion des autorisations des accès aux applications du BO Secrétariat, interventions au niveau des utilisateurs (personnel communal et conseiller communaux), changements dans l'organigramme des services, mutation du personnel...
- Organisation des formations internes BO Secrétariat pour les utilisateurs demandeurs
- Envoi des actes soumis à tutelle CPAS
- Gestion PLONE : programme à utiliser pour les adaptations, les changements au niveau des membres du Collège Echevinal et du Conseil, les publications des réponses sur les questions écrites posées par les Conseillers, leurs interpellations et motions, les fermetures des services... sur le site communal.
- Collaboration avec le service Informatique pour l'introduction des utilisateurs des différents services en vue d'avoir accès au programme E-courrier (transmission du courrier).

## **SERVICE ARCHIVES**

### **I.MISSIONS**

Le service des Archives communales est chargé de la gestion des documents produits par les services de l'Administration communale. Cette gestion signifie la conservation ou, dans certains cas précis, l'élimination des documents d'archives, ainsi que leur mise en valeur via le Musée communal, des publications ou des expositions.

Le service des Archives communales s'adresse donc, d'une part, aux différents services communaux soit pour les conseiller dans la gestion quotidienne de leur documentation, soit pour l'organisation de versement d'archives statiques ou pour la recherche de documents anciens. D'autre part, il reçoit et conseille des personnes extérieures aux services communaux (chercheurs, étudiants, élèves ou autres particuliers) désireux de réaliser une recherche ou qui simplement souhaitent obtenir une information en rapport avec la commune.

### **II.ACTIVITES**

#### **1°) Versements**

Neuf versements ont été réalisés durant la période 2017-2018, pour les services suivants :

- Population (mutations, permis de conduire etc.)
- Caisse communale (pièces justificatives aux comptes)
- Service jeunesse
- Archives crèches en provenance du service social
- Instruction publique (dossiers personnels)
- GRH (dossiers personnels)
- Archives Molenbeek Info
- Archives Metropole culture
- Archives Urbanisme

Vu les importants versements de ces dernières années, il est à prévoir pour la période 2018-2019, un certain nombre de destructions d'archives arrivées au bout de leur délai légal de conservation.

### 3°) Demandes des services communaux et des particuliers au service des Archives

Suivant la mission du service des Archives de rechercher les informations et dossiers anciens pour le compte des services communaux, nous avons répondu à 448 demandes sur la période 2017-2018. Les départements qui ont effectué la majorité de ces demandes sont les services de l'Urbanisme, le service Population, l'état civil, le GRH et l'Instruction publique. De plus, 32 demandes de particuliers et généalogistes ont été traitées par le service des Archives, concernant majoritairement des recherches généalogiques.

### 4°) Protection des Données à caractère personnel

L'entrée en vigueur le 25 mai 2018, du Règlement général sur la protection des données (RGPD) entraîne une série de nouvelles mesures à prendre au sein de l'administration communale afin de se mettre en conformité avec ledit règlement. Dans cette perspective, l'archiviste adjoint, a suivi, durant l'année académique 2017-2018, la formation DataSafe, dispensée conjointement par l'ICHEC et l'Université de Namur. Il participe actuellement aux travaux de mise en conformité de la gestion des données à caractère personnel.

### 5°) Participations

Le service des Archives poursuit ses collaborations tant au niveau de l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, avec la participation aux réunions du groupe de travail dédié aux archives communales, qu'avec le Groupe de Travail et d'Information Archives de la région bruxelloise, où nous participons à diverses réunions de travail en vue de l'instauration des bonnes pratiques de gestion archivistique dans les différentes communes et CPAS.

## **SERVICE TRADUCTION**

### I.MISSIONS

En sa séance du 19 février 2014, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de créer le service de traduction. Durant la période de référence, le service était composé de 1 traductrice (niveau A1).

En date du 2 juillet 2018, un 2<sup>ème</sup> traducteur (niveau A4) est venu rejoindre le service, chargé d'assurer les traductions des cahiers de charges de marchés publics.

Le Service a pour mission de traduire, relire et corriger les textes fournis par les collaborateurs des autres services de l'administration communale et des cabinets de la Bourgmestre et les Échevins. Il s'agit de textes de nature très variée : technique, juridique, administratif, informatif, journalistiques, littéraire, ...

### II.ACTIVITES

Le service de Traduction est chargé de la traduction, de la relecture et de la correction des textes et documents suivants :

- les délibérations du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal,
- les Cahiers de Charges de marchés publics de travaux, de services et de fournitures,
- les rapports d'analyse, les études de sol et les autres documents éventuels à annexer aux cahiers spéciaux de charges,
- les règlements communaux, procès-verbaux, mises en demeure, les auditions et autres textes juridiques,
- les conventions et les contrats entre la Commune et des partenaires,

- les publications tel que le « Molenbeek Info », « l'Agenda culturel », la newsletter hebdomadaire, les textes pour le site internet communal, les brochures, les flyers, les affiches...
- Certains textes pour le journal communal « Molenbeek Info »,
- les rapports annuels de différents services communaux,
- les communications par courrier ou par e-mail,
- les textes des discours (par exemple de la Bourgmestre),
- etc.

La plupart de ces textes sont traduits du français en néerlandais. Certains textes sont traduits du néerlandais en français.

Depuis le mois de janvier 2015, le service utilise un logiciel de traduction, le « SDL Trados Studio 2014 », géré par le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise). Il s'agit d'une aide à la traduction, notamment en ce qui concerne la mise en page des textes.

La version 2017 de ce logiciel a été installée au mois de mai 2017 par le CIRB.

## **I. SERVICE CLASSES MOYENNES / ECONOMIE**

### **I.MISSIONS**

En ce domaine, l'objectif est de promouvoir l'essor commercial et industriel de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

A cet effet, le service a pour mission essentielle :

- d'organiser la concertation avec les acteurs du terrain et de les informer ;
- de promouvoir la notoriété de l'activité économique du territoire communal ;
- de faciliter les démarches administratives des indépendants et chefs d'entreprises.
- de proposer des initiatives susceptibles de promouvoir le commerce et l'activité économique à Molenbeek-Saint-Jean.

Outre le développement économique, cette année le service classes-moyennes Economie à miser sur le renforcement des liens entre commerçants et habitants en consolidant les associations de commerçants. Par ses nombreuses rencontres la Commune a voulu également pallier le manque de concertations entre différentes entités qui gravitent autour de la thématique des commerces et de l'animation qui donne l'attrait si chaleureux si vivant d'une Commune.

### **II.ACTIVITES**

#### **a. L'activité économique locale / Guichet :**

Hormis la gestion administrative des dossiers en cours (165 ambulants abonnés + 90 volants, 25 phone- et 15 night-shops, une centaine de débits de boissons, une dizaine de commerçants itinérants, ...) de nombreuses demandes sont traitées directement lors de visites au guichet, par correspondance (emails) ou par téléphone.

Par contre, ne sont plus délivrés, depuis octobre 2017, les certificats de moralité aux personnes travaillant dans l'horeca ; ceux-ci sont dorénavant remplacés par des extraits du casier judiciaire central (modèle 596-1-8, relatif au débit de boissons alcoolisées) délivrés par le service de la population.

Le guichet du service Classes-moyennes Economie est accessible aux Molenbeekois, aux commerçants, associations et aux entreprises locales ou ayant un projet de s'installer sur notre territoire.

Des conseils et des aides sont octroyés pour la gestion quotidienne des affaires économiques, des activités sur le quartier, des aides au niveau régional en cas de travaux empêchant le bon déroulement de l'activité du commerçant...

On y trouve une écoute et des conseils administratifs et juridiques.

Concrètement, pour cette année notre guichet a reçu des personnes pour :

- 6 certificats de moralité ;
- 10 ouvertures de débit de boissons ;
- 5 patentes ;
- 13 attestations pour les jeux de hasard ;
- 2 ouvertures de night shop ;
- 1 de phone shop ;
- 16 demandes d'attestation de nuisances (fermeture de commerce lors de travaux) ;
- 2 demandes d'attestation en vue de la prolongation licence F2 (agence de paris sportifs) ;
- délivrance de la liste des dérogations au repos hebdomadaire pour 2017 ;
- multiples contacts avec les marchands ambulants, abonnés, occasionnels, ou hors marchés.

**b. Les associations de commerçants ont une nouvelle structure de gestion :**

COM2MOLEM (asbl para communale) fédère les 4 associations de commerçants autour d'elle.

Plusieurs rencontres avec les membres de chaque association de commerçants ont été nécessaires afin de les interroger sur leurs priorités en vue de la réalisation du plan d'action annuel.

Un plan opérationnel de l'association faitière a été développé et des plans d'actions annuels rédigés sur base des propositions de chaque association de commerçants pour impulser une dynamique cohérente sur l'ensemble du territoire communale.

- Création de diverses animations de quartiers commerçants dans le but de stimuler la fréquentation des commerces.
- Travail sur la communication et la visibilité des commerces existants.
- Soutien des associations des commerçants, en veillant à leur renforcement (avec le soutien de Hub Brussels).
- Soutien administratif et aide à l'expansion économique grâce à la guidance que COM2MOLEM apporte aux associations de commerçants.
- Guidance vers les partenaires communaux et régionaux :
  - 1819
  - Hub Brussels
  - GEL – centre d'entreprise, ... etc.
- Développement de l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année.
- Prise de contact avec des sociétés proposant une application e-commerce (cartes de fidélisation, moyens de paiement digitalisés, etc..).

La Commune peut identifier aujourd'hui **4 noyaux commerçants** sur son territoire.

Chaque noyau est constitué d'une association mixte qui comprend à la fois des commerçants et des habitants.

- **Molenbeek Centre ou Historique** : *Molenbeek Center Shopping*

La chaussée de Gand représente un noyau important de la commune qui est connue au-delà des frontières pour acquérir des biens et services accessibles aux petits revenus.

Cet axe a connu de nombreux changements positifs en termes de standing et de modernisme.

- Une braderie a été organisée par l'asbl MCS le samedi 23 juin 2018.
- **Le quartier du Karreveld** : *Asbl Karreveld*  
Des animations commencent à fleurir et le quartier accueille beaucoup le secteur de l'HORECA.
  - Une braderie a été organisée par l'asbl COM2MOLEM le 26 mai 2018.
- **Chaussée de Ninove** : *Asbl Duchesse*  
La chaussée est longue et rejoint une partie sur la Commune d'Anderlecht.  
La priorité a été de renforcer le quartier de la Place de la Duchesse de Brabant en favorisant le dynamisme des commerçants et en luttant contre les dépôts clandestins. La commune compte encore s'investir sur ce tronçon de la chaussée pour développer des initiatives de quartier (fête des voisins, apéros urbains, ...).  
Une nouvelle équipe a vu le jour avec une nouvelle dynamique en termes d'animations et de communication (flyers, Facebook, ...).
- **Le quartier maritime** *Asbl Maritime Dynamiek* est en pleine évolution. La commune prévoit d'investir le lieu en encadrant au mieux son développement.
  - Une braderie a été organisée par l'asbl COM2MOLEM en partenariat avec l'asbl Maritime Dynamiek le samedi 21 avril 2018.

Les quatre associations sont chapeautées par la faitière COM2MOLEM en tant que ASBL Para-Communale.

La Faitière a également comme mission de renforcer les structures commerciales existantes ou à venir sur l'entièreté de la Commune.

Cette année l'accent a été mis sur les différentes rencontres et l'organisation de la structure COM2MOLEM. Elle répondra à la demande des commerçants de se voir doter d'un service qui coordonne et fait le suivi administratif sur la thématique du commerce au sein de l'administration.

La faitière a établi un plan annuel d'animations qui sert de relais pour la gestion des dossiers entre la Commune, la Région et Hub Brussels.

#### c. **L'animation commerciale** :

Une attention particulière est apportée à l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année. Nous encourageons et participons aux promotions des activités favorisant l'économie locale telle que les braderies et brocantes en collaboration avec les associations de commerçants.

En période de fêtes, nous collaborons avec d'autres services de la Commune et organisons l'installation de guirlandes lumineuses et l'installation de différents chalets et stands lors du marché de Noël

#### d. **Les marchés publics** :

Toute la gestion administrative des marchés, hormis celui du dimanche, est effectuée par le service des classes moyennes.

Trois marchés hebdomadaires se déroulent sur le territoire de la Commune :

- **Le marché dominical** : géré par un concessionnaire.  
Depuis son origine, ce marché se tient place Communale.
- **Le marché du mardi matin**: a lieu place de la Duchesse de Brabant.

- **Le marché du jeudi matin**: le plus important des trois et d'une grande diversité de produits, il s'étend aux alentours de la maison communale : rue du Comte de Flandre, parvis Saint-Jean-Baptiste, pourtour de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste + une petite extension vers la rue de l'Avenir. Il est idéalement desservi par les transports en commun (métro ligne 1 et bus 89) et attire une foule considérable.

L'organisation et la surveillance sur le terrain sont assurées par les placiers qui, en collaboration avec les services des gardiens de la paix, de la police et de la voirie, contribuent au bon déroulement des marchés.

Nous travaillons sur la faisabilité d'un quatrième marché dans le quartier du Karreveld (Place Jef Mennekens).

Nous travaillons également sur la faisabilité d'un nouveau marché annexe, marché solidaire, qui se tiendra derrière la bouche de métro Comte de Flandre, le jeudi en matinée et qui proposera des produits issus de coopérative (équitables ; artisanal, ...etc).

#### **e. Le CAALUC :**

Cette Commission d'Attribution Apolitique des Locaux à Usage Commerciaux qui comprend des membres de HUB (anciennement Atrium) Brussels et des services des Propriétés communales et de l'Economie-Classes moyennes examine les dossiers des personnes désireuses de louer un bien communal pour y établir un commerce.

Mise en location du local se situant au 28 – 29A – 29B place communale.

Actuellement c'est le Brass'art digital café qui occupe cet espace y organisant différentes activités et représentations (concerts, scène, ateliers musicaux, jams, ateliers, ... etc.).

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu afin de déterminer et de proposer au Collège :

- La nature du contrat qui liera le futur occupant avec la Commune (bail commercial ou concession ou autre)
- Le type d'activité qui sera exercée dans ces locaux
- Le mode d'attribution de l'occupation future des lieux
- Les critères de sélection des candidats
- Sélection et désignation du futur locataire

#### **RECETTES LIEES A LA GESTION DES MARCHES :**

Outre l'accueil des marchands et le courrier qui leur est échangé, le service se charge, en collaboration étroite avec le service de la Recette communale, des modalités de paiement des redevances ; le montant total des abonnements pour les marchés du mardi et du jeudi avoisine les 100.000,00 EUR par trimestre, tandis que les droits de places des marchands occasionnels représentent plus de 60.000,00 EUR par an. Pour le marché dominical, une concession a été attribuée à la firme privée « Etablissements Charve ».

A l'expiration de la concession précédente qui apportait une rétribution moyenne à la commune de 16.000,00 EUR par an, un système forfaitaire a été mis en place pour l'année civile 2017 avec une recette mensuelle de 3.750.00 EUR.

Depuis début 2018, les revenus sont à nouveau calculés par tranche et ont rapporté quelque 19.000,00 EUR.

## **REGLEMENTATION ET LEGISLATIONS :**

### **f. Réglementation en matière d'heures de fermeture obligatoires et de repos hebdomadaire :**

Les horaires d'ouverture des commerces est régie par la loi du 10 novembre 2006, qui prévoit non seulement des heures de fermeture obligatoires, mais également un jour de repos hebdomadaire.

Dans ces deux domaines, le service remplit un rôle d'informateur auprès des nouveaux exploitants, mais aussi d'intermédiaire avec les services de police responsables de faire respecter les lois en ces matières.

### **g. Les activités de commerce ambulant :**

L'exercice de toute activité ambulante sur le domaine public, de même que l'organisation de toute activité ambulante sur le domaine privé, est soumis à une autorisation préalable de la Commune.

L'activité ambulante, et foraine d'ailleurs (mais nous n'en comptons pas actuellement), a été complètement revue et encadrée par la loi du 04/07/2005 et ceci afin de lui donner un regain ; un des points forts étant, en plus de la vente de produits, l'ouverture vers la vente de services.

### **h. Les occupations de la voie publique :**

En dehors des marchés, l'exploitation d'un emplacement de la voie publique doit également être autorisée préalablement par les autorités communales.

A cet effet, une demande détaillée doit être introduite auprès du service ; le descriptif précis de l'endroit souhaité, ainsi qu'un planning horaire, doivent être proposés (exception faite pour les glaciers dont l'activité est déambulatoire).

Un périmètre restreint aux abords du stade de football accueille également de manière occasionnelle des ambulants dont l'activité est liée au déroulement de matchs.

Pour les marchés, comme pour les occupations de la voie publique, la gestion administrative comprend la surveillance du respect des textes de lois sur l'activité ambulante ; des vérifications sont faites régulièrement via consultation des données de la Banque Carrefour des Entreprises.

Les cartes ambulants électroniques sont maintenant généralisées et les seules en circulation, offrant un système de contrôle rapide et efficace grâce au QR-code.

Les pièces comptables sont établies en regard de chaque recette relevant des règlements de taxes ou droits de place relatifs à ces activités.

Le commerce ambulant comporte un troisième volet : la vente au domicile du consommateur, mais les demandes sont plutôt rares.

Afin de garantir la protection du consommateur, il s'agit de veiller à ce que les démarcheurs soient titulaires d'un certificat de bonnes vie et mœurs ou soient autorisés à ce type de vente par le parquet.

### **i. Les débits de boissons :**

Conformément à la Loi du 15.12.2005 relative à la simplification administrative, toute personne désireuse d'ouvrir un débit de boissons (et pour autant qu'il y soit vendu de l'alcool) doit en obtenir préalablement la patente et l'autorisation des autorités communales.

Le service rassemble les éléments nécessaires afin de présenter au Collège un dossier complet lui permettant de statuer, en l'occurrence :

- l'accord du service de l'urbanisme attestant de la conformité des lieux ;
- un extrait du casier judiciaire central (art.596-1-8) du demandeur ;
- l'avis favorable du service communal de l'hygiène ;
- le rapport favorable du service des pompiers ;
- un extrait intégral de la Banque Carrefour des Entreprises ;
- le contrat d'assurance incendie ;
- le bail commercial ;
- l'agrément de l'AFSCA si des denrées alimentaires non-emballées sont servies ;
- l'acquittement des frais de dossier de 50.00 EUR

#### **j. Les patentes :**

Les patentes sont délivrées aux exploitants de débits de boissons sur notre territoire, pour autant qu'y soit servies des boissons alcoolisées.

Elles sont également nécessaires pour les personnes qui veulent proposer à la consommation des boissons spiritueuses (titrant plus de 22°), par exemple lors d'une soirée publique dans une salle de fête située à Molenbeek-Saint-Jean. ou encore lors du marché de Noël organisé par la commune.

Quelle qu'en soit la finalité, pour obtenir une patente le demandeur doit fournir un extrait du casier judiciaire central (art 596-1-8) qu'il retirera auprès de la commune de son domicile.

#### **k. Les établissements de jeux de hasard :**

##### Etablissements de Classe III :

Des jeux de hasard, de type « bingo », ne peuvent être installés que dans des débits de boissons (code NACEBEL : 56.30 sous-classe 56.301 « cafés et bars »), définis comme des établissements dont l'activité principale et permanente réside exclusivement dans l'offre de boissons à consommer sur place, dont des boissons alcoolisées, et où aucune denrée alimentaire autre que des produits préemballés n'est proposée à la consommation sur place. Pour obtenir la licence de Classe C auprès de la Commission des jeux de hasard, les exploitants doivent retirer auprès de notre service un avis émanant de la Bourgmestre qui atteste que l'établissement répond bien à toutes conditions légales.

##### Etablissements de Classe IV :

Depuis l'entrée en vigueur, le 01/01/2011, de la loi sur les jeux de hasard du 10 janvier 2010, les agences de paris et librairies (\*) qui engagent des paris sportifs sont devenues une nouvelle classe d'établissements de jeux de hasard, à savoir : classe IV, et doivent détenir une licence, F2.

Afin d'obtenir de la commission des jeux de hasard l'octroi de cette licence, ils doivent entre autres joindre à leur demande un avis favorable de la Bourgmestre qu'ils obtiennent via notre service, après notamment l'accord des services de police.

Les cafés ou les salons de thé ne peuvent pas engager de paris.

Le nombre d'établissements de cette catégorie est limité selon un quota national.

(\*) Les librairies ne sont soumises à l'avis préalable de la commune que lorsque qu'un espace séparé est réservé aux jeux.

#### **l. Les bureaux privés de télécommunication et magasins de nuit :**

Ce règlement est en vigueur depuis le 6 juin 2010, il règle les dispositions spécifiques aux magasins de nuit et aux bureaux privés pour les télécommunications. Le contrôle et l'octroi des autorisations d'exploiter un tel commerce est effectué en étroite collaboration avec plusieurs services communaux dont l'Urbanisme et les taxes.

### **m. Indemnités compensatoires de pertes de revenus :**

Initialement appelée « Fonds de participation » sous l'autorité du Service Public Fédéral, cette matière a été transférée lors de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat au Service Public Régional de Bruxelles, plus précisément la section Bruxelles Economie Emploi.

La procédure est toutefois restée la même et offre, moyennant quelques démarches et sous certaines conditions, une compensation aux commerçants lésés.

La législation est à l'étude et devrait, dans l'avenir, ne plus requérir la fermeture pendant 7 jours minimum du magasin concerné par les travaux.

### **n. Dérogations au repos hebdomadaire via notre Commune :**

Vu l'article 123, 1° de la Nouvelle Loi communale ;

Vu la loi du 10/11/2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services, qui définit par ses chapitres III et IV le repos hebdomadaire et les dérogations qui peuvent y être faites ;

Considérant que l'article 15 de la loi précitée dispose qu' « à la demande d'un ou de plusieurs commerçants ou artisans agissant en leur nom personnel ou à la demande d'un groupement de commerçants ou d'artisans, le collège des bourgmestre et échevins peut accorder, pour des circonstances particulières et passagères ou à l'occasion des foires et marchés, des dérogations aux interdictions visées aux articles 6 et 8 aux unités d'établissement situées sur le territoire de la commune ou sur une partie de celui-ci. Ces dérogations ne peuvent porter sur plus de quinze jours par an. » ;

Considérant que les quinze jours par an maximum que peut octroyer la Commune pour que les commerçants puissent ouvrir durant leur jour habituel de fermeture doivent être considérés comme des périodes de sept jours ; qu'il est permis aux commerçants de ne pas appliquer de jour de repos hebdomadaire durant ces périodes ; que cela permet aux commerçants de bénéficier des dérogations accordées par la Commune quel que soit leur jour de repos ; que la Commune va donc fixer des périodes de sept jours comme périodes dérogatoires ;

Pour 2017, le Collège a fixé, en sa séance du 23/01/2017, les dérogations suivantes :

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE ET DÉTERMINE LA PÉRIODE DÉROGATOIRE
Lundi 06/03	Dim.12/03	Dimanche 12/03, ouverture nationale BRICO
Lundi 27/03	Dim. 02/04	Dimanche 02/04, ouverture nationale BRICO
Lundi 17/04	Dim. 23/04	Dimanche 23/04, ouverture nationale BRICO
Lundi 24/04	Dim. 30/04	Dimanche 30/04, ouverture locale LIDL
Dim. 07/05	Sam.13/05	Dimanche 07/05, ouverture nationale BRICO
Lundi 24/07	Dim. 30/07	Dimanche 30/07, ouverture nationale BRICO
Dim. 01/10	Sam. 07/10	Sunday Shopday 01/10/2017
Lundi 06/11	Dim. 12/11	Dimanche 12/11, ouverture locale LIDL
Ven. 01/12	Jeudi 07/12	Dimanche 03/12, ouverture locale LIDL
Dim. 24/12	Sam. 30/12	Dimanche 24/12, ouverture locale LIDL
Dim. 31/12	Sam. 06/01/2018	Dimanche 31/12, ouverture locale LIDL

Et a ajouté, en séance du 18/09/2017 :

- La période du dimanche 17/12 au samedi 23/12/2017, pour répondre à la demande des magasins LIDL d'ouvrir le dimanche 17/12/2017.

Pour 2018, le collège a fixé en séance du 26/03/2018, les dérogations suivantes :

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE ET DÉTERMINE L PÉRIODE DÉROGATOIRE
Dim 01/04	Sam 07/04	Dimanche et lundi de Pâques, 1 <sup>er</sup> et 2 avril
Jeu 10/05	Mer 16/05	Ascension, le 10 mai
Dim 01/07	Sam 07/07	Début des soldes d'été
Lun 01/10	Dim 07/10	Weekend du client, 6 et 7 octobre
Dim 16/12	Sam 22/12	Dimanche 16/12, ouverture locale LIDL / fêtes fin d'année
Dim 23/12	Sam 29/12	Dimanche 23/12, ouverture locale LIDL / fêtes fin d'année
Dim. 30/12	Sam. 05/01/2019	Dimanche 30/12, ouverture locale LIDL / fêtes fin d'année

**o. Ouverture de débits de boissons, délivrance de certificats de moralité et de patentes :**

Entre le 01/08/2017 et le 31/07/2018, 10 demandes d'ouverture de débit de boissons ont été enregistrées et 9 patentes ont été délivrées ; pendant cette même période, seuls 6 certificats de moralité, puisque la délivrance de l'extrait du casier judiciaire central se fait dorénavant au service de la population.

**PARTENARIAT DE PROJETS ET SUBVENTIONS ACCORDEES :**

**p. Asbl GARS**

- Octroi d'un subside

**q. Molenbeek Formation:**

- Octroi d'un subside

**r. Marché de Noël**

Appel d'offre ; Location de 40 chalets auprès de la firme Chalets BAKA.

**s. Mobilier de la place communale :**

- Réalisation d'un inventaire.
- Octroi de mobilier au restaurant O Grill
- Récupération de mobilier auprès de You Delice (Fermeture du commerce)

**t. Vitrine africaine :**

Partenariat de la commune de Molenbeek-Saint-Jean à la Vème édition de présentation du guide africain des entrepreneurs de la diaspora africaine.

**u. Atrium/Hub Brussels :**

Le contrat- cadre signé entre l'Agence Régionale du Commerce Atrium et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean a pris fin en vertu de ses dispositions en date du 30 juin 2018.

Tous les engagements d'Atrium ayant été transmis à L'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise dont la dénomination commerciale est à présent Hub Brussels.

De manière transitoire et avant de nous proposer une nouvelle convention de collaboration élargie à l'ensemble des activités de l'Agence, celle-ci nous propose de poursuivre et clôturer les activités et projets en cours conjoints avec nos services et de mener d'éventuels nouveau projet sur le territoire de la commune via conclusion d'une convention de projet.

Plusieurs réunions ont été organisées en ce sens avec ATRIUM/Hub Brussels.

## **En partenariat avec UNIZO :**

Plusieurs ateliers gratuits ont été organisés à destination des commerçants :

- Comment organiser une braderie du futur ?
- Visite d'un retailcoach :
- Dix commerces sélectionnés sur la zone Molenbeek Center Shopping se sont vu conseiller par un retailcoach.
- Celui-ci les a conseillés quant à l'agencement de leur point de vente afin de le rendre incontournable.
- Par exemple : la vitrine, l'éclairage, l'étalage, la première impression, les tendances, la communication, les petits détails,...

### **v. Networking**

Cet événement a été mis sur pied afin de créer des relations professionnelles entre entrepreneurs molenbeekoïses et a eu lieu à l'hôtel Bellevue. Plusieurs entrepreneurs ont eu l'occasion d'échanger et faire connaissance.

### **w. Organisation de la Journée des Indépendants**

La journée des indépendants se tiendra cette année le 4 octobre 2018 à la salle du Sippelberg. Une réunion s'est tenue en date du 25 juin avec les différents acteurs de l'événement dont Marc Van Turnhout est le principal.

Plusieurs stands et ateliers sont prévus avec pour thème principal le service aux personnes (famille, santé, seniors, job). Un atelier de sensibilisation à l'entrepreneuriat sera également adressé à une cinquantaine d'étudiants ainsi que de nombreux stands (micro start, job yourself, coworking, e-bike, ... etc).

Différentes conférences s'y tiendront et des consultations gratuites avec avocats/comptables seront proposées.

### **x. Campagne REUSE**

Le projet vise à la sensibilisation des commerçants et maraîchers et par extension les consommateurs en créant une campagne de distribution de sacs réutilisables et est axé sur 2 volets :

1. La réalisation d'une quantité importante (30.000 unités) de sacs réutilisables qui ont été distribués pendant un mois aux maraîchers et commerçants de la commune.
2. La réalisation de 3 modèles de sacs par la section couture de l'Athénée Royal Serge Creuz ainsi que les ateliers de couture destinés aux habitants de la commune.

## **J. SERVICE EMPLOI**

### **I. MISSIONS**

Ce service a pour mission principale d'initier des projets de mise à l'emploi en partenariat avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle de la commune :

- Activer les synergies de collaboration entre les acteurs : emploi /formation / économie sociale de la commune
- Organiser des activités destinées aux chercheurs d'emploi

- Créer et publier des outils d'orientation
- Mettre en place un service d'orientation à destination du public
- Recherche de partenaires public-privé : projets de mise à l'emploi et / ou de formation

Dans une volonté d'efficacité et d'efficience, le service emploi et les partenaires collaborent dans le cadre de la *Maison de l'Emploi*, dans le but commun d'aider les chercheurs d'emploi bruxellois à développer une carrière professionnelle, et les employeurs à trouver des solutions au niveau de leurs recrutements.

Dans le cadre de cette collaboration, les partenaires de la Maison de l'emploi de Molenbeek-Saint-Jean mettent en œuvre ensemble une série d'actions et de services repris et précisés dans un plan d'actions.

### Contexte

La *Maison de l'Emploi* est le regroupement virtuel d'opérateurs actifs en matière d'emploi et d'insertion socio-professionnelle sur le territoire communal molenbeekois qui développent des actions, projets communs au travers d'un Comité de pilotage. Ce dernier se compose de représentant(s) de chaque partenaire constitutif de la *Maison de l'Emploi*, à savoir :

- L'antenne d'Actiris
- La Mission locale
- La Commune
- L'ALE
- Le CPAS

## II ACTIVITES

### **II.1 Sensibiliser**

La problématique de l'emploi est complexe et affecte différents pans de la vie du chercheur d'emploi. La volonté du service Emploi est d'explorer les multiples facettes de cette problématique de manière humoristique, ludique...Ainsi que de permettre aux demandeurs d'emploi de prendre du recul quant à leur quotidien et à sensibiliser le grand public sur les situations vécues par les demandeurs d'emploi.

- Rencontre thématique sur la thématique de la violence

Un atelier sur la thématique de la violence a été organisé le 4 décembre 2017.

Cet évènement a été réalisé dans le cadre de la plate-forme NOW ».

La plate-forme NOW regroupe les partenaires ISP du Nord-ouest de Bruxelles. Elle s'inscrit dans une nouvelle démarche participative en vue de renforcer la cohérence locale, de stimuler de synergies afin de mieux répondre aux besoins des publics cibles : les demandeurs d'emploi de la zone nord-ouest, de favoriser le développement local entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle de la zone du Nord-Ouest de Bruxelles.

Objectif	Actions	Nbre participants	Type public	résultats
Sensibilisation	Atelier sur la thématique de la violence	15	Travailleurs sociaux : CPAS Mission Locale, commune et Actiris	Acquisition des outils pour réagir aux situations conflictuelles dans le cadre professionnel Echanges de de best practice entre participants
Interaction/échanges				

### **II.2 Promouvoir**

Promouvoir l'emploi en créant des liens avec les acteurs économiques, des matching entre les demandeurs d'emploi et les offres des employeurs.

Actions mises en œuvre :

- Cap employeurs

Le projet vise à établir des contacts avec les employeurs afin d'organiser des rencontres, des événements à destination de ceux-ci, en vue de promouvoir les activités de la Maison de l'emploi et de ses membres, les services auxquels ils peuvent avoir accès auprès des partenaires de la Maison de l'emploi et les différentes mesures d'aide à l'emploi.

En marge de ce projet, une base de données employeurs a été acquise en septembre 2016 et deux événements ont été réalisés en février et juin 2018 :

- Les « Midis de l'Horeca »

Les « Midis de l'Horeca » est un dispositif permettant de mettre en présence les professionnels de l'Horeca et les apprenants en fin de formation du restaurant social de la commune de Molenbeek : *Les Uns et les Autres*, en vue de leur permettre un accès direct au monde du travail dès la fin de leur formation.

La deuxième édition des « midis de l'Horeca » a eu lieu le 19/02/2018, elle a été couplé avec les apprenants de la formation « valet de chambre ». Un speed dating a eu lieu entre les apprenants et les employeurs ; un drink convivial a clôturé l'évènement.

Objectif	Actions	Nbre participants de	Type de public	résultat
Mise en avant du savoir-faire des apprentis du restaurant <i>Les Uns et les Autres</i> et de la formation « valet de chambre »		*6 stagiaires sur 23 prévus		
1 <sup>er</sup> Screening d'embauche	Job dating	15 employeurs		

\*dû à la grève des transports en commun

- Molenbeek Networking Employers

Le « Molenbeek Networking Employers » vise à favoriser les échanges, le réseautage entre les employeurs locaux de Molenbeek.

Le 26 juin s'est déroulé la 2<sup>ème</sup> édition de Molenbeek Networking Employers ». Cette deuxième édition a rassemblé notamment des employeurs qui utilisent les contrats art60 du CPAS de Molenbeek st Jean. Une présentation sur la thématique des titres de validation des compétences. Ce moment formel a été suivi d'un drink qui a permis des échanges plus informels et constructifs entre les participants.

Objectif	Actions	Nbre participants de	Type de public	résultat
Informer les employeurs sur les titres de validation des compétences.	Molenbeek Networkink Employers	30 personnes dont 16 employeurs	Commerçants PME Professionnel ....	Satisfaction des commerçants
Favoriser les échanges	drink			

- Focus jobs @ 1080 : semaine de l'emploi

**Focus job@1080** est une semaine dédiée à la recherche d'emploi des demandeurs d'emploi molenbeekoïses qui s'est déroulée du 23 octobre 2017 au 26 octobre 2017 au château du Karreveld. L'objectif étant de permettre aux demandeurs d'emploi d'être correctement outillé et sensibilisé pour pouvoir enfin rencontrer les employeurs des secteurs qui offrent de vraies offres d'emploi.

Afin de postuler dans les meilleures conditions, des ateliers ont été proposés : relooking, speed dating, mise en situation face à l'employeur... avant le jobday proprement dit.

Des stands d'informations sur les formations, les procédures de sélection ont été également proposés.

Le jobday a accueilli +-250 visiteurs.

#### Ateliers

NOM	DESCRIPTION
Speed dating	Comment se préparer à un entretien très court tout en convainquant un employeur de votre motivation et compétences
Langage corporel	Comment notre langage corporel peut nous trahir : découvrez les secrets du langage corporel
Contact téléphonique	Comment contacter l'employeur par téléphone Comment réagir à un coup de fil d'un employeur tout en soignant son message
Image de soi-confiance en soi	Comment le manque de confiance en soi peut-être un frein à votre recherche d'emploi : outils pour y remédier
Mise en situation face à l'employeur	Comment se présenter à un employeur : les erreurs à ne pas commettre
Relooking	Comment s'habiller pour un entretien d'embauche

#### Résultats

Noms ateliers	Prestataires	Nombre participants
Speed dating	Mission Locale	16 inscrits / 12 présents
Langage corporel	Insight com.sprl	12 inscrits / 9 présents
Contact téléphonique	Mission Locale	14 inscrits / 3 présents
Image de soi-confiance en soi	Asbl Union	7 inscrits / 8 présents
Mise en situation face à l'employeur	Théâtre du Copion	30 inscrits / 21 présents
Relooking	Image en soi	5 inscrits / 3 présents

Employeurs	Nombres de profil recherché	Organisme de formation
Armonea	3	Actiris
B-post	2	Atelier groot Eiland
Lidl	7	Beezy Brussels
Colruyt	7	Brulingua

Elmer	1	Bruxelles Formation
Orange	1	Centre de Formation Bonnevie
infrabel	3	Construcity
DSC	1	CTA
IBGE/BIM	4	Duo for a Job asbl
La marine	3	FIJ asbl
Manpower	10	Horeca formation Bruxelles/CDR Horeca Bepro
Tempo Team	-	Jes formation/Jes opleiding
CPAS/OCW	2	Mission Locale de Molenbeek
		VDAB/werkmikel
		CPAS/OCMW

### II.3 Aider

Aider les demandeurs d'emploi en leur proposant des services. Ainsi par exemple, renforcer les offres en matière notamment d'apprentissage informatique, d'apprentissage des langues .....

#### ▪ Jobility

« Jobility » est un projet qui d'une part vise à éliminer l'obstacle de la crainte connue par le public cible concernant la mobilité locale, infrarégionale d'une part, d'autre part, vise à donner des connaissances suffisantes du néerlandais au public cible pour pouvoir défendre une candidature à un emploi demandant une connaissance élémentaire du néerlandais.

Des modules de 3 à 4 mois seront organisés. Ces modules combinent des activités d'apprentissage du néerlandais et de mobilité à destination de chercheurs d'emploi peu qualifiés tout en remobilisant ce public, l'outillant et travaillant sur les attitudes et le savoir être.

Parallèlement à ces modules, des actions de sensibilisation à l'apprentissage et à la connaissance des langues, comme atout complémentaire dans la recherche d'emploi, seront assurées pour l'ensemble des chercheurs d'emploi.

Le projet se déroule sur plusieurs exercices, le premier module s'est déroulé du 01 juin 2016 au 30 juin 2018.

Jobility	Date	Lieu	Participants	
			Inscrits	terminés
Module1	24/04-30/06	CPAS Château Malou	13 (5 Molenbeekois)	3*
Module2	02/10-15/12	CPAS Château Malou	14 (4 Molenbeekois)	7**
Module3	23/04-29/06	CPAS Château Malou	12 (8 Molenbeekois)	5***

\* : + 5 sorties positives : 1 emploi, 1art 60, 1stage, 2 formations

\*\* : +2 sorties positives : 1 emploi, 1formation

\*\*\* : +2 sorties positives : 1 emploi, 1 formation

#### ▪ Create your job

Au travers de la Maison de l'emploi de Molenbeek, Actiris et le Service 1819 d'impulse Brussels en collaboration avec le service Emploi de la commune de Molenbeek ont invités les chercheurs d'emploi à l'activité "CreateYourjobs@brussels", destinée aux créateurs d'entreprise bruxellois. Via un workshop ludique et interactif d'une demi-journée les participants ont pu découvrir les différents organismes de soutien à la création qui pourront les aider pour la rédaction de leur business plan, pour trouver la prime ou le financement qui convient ou encore pour trouver un emplacement commercial.

Nbre de Participants	Profils des participants	Nbre de structures présentes
47	Chercheurs d'emploi de la RBC	14

- Web search for jobs

Ce projet consiste à développer un atelier d'outillage informatique destiné au public de l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi.

Au travers de cet atelier, les participants auront la possibilité d'être accompagnés pour :

- Apprendre à rechercher des offres d'emploi sur internet (sur le site d'Actiris notamment,...) ;
- Utiliser une adresse mail en vue de postuler en ligne (création d'une adresse, aide pour l'ajout de pièces jointes,...) ;
- Apprendre toutes autres fonctionnalités utiles à la recherche d'emploi.

Il s'agira de modules souples qui pourraient accueillir les chercheurs d'emploi dans un délai restreint pour les rendre autonomes au plus vite dans leur recherche d'emploi.

Ce projet part d'un constat dressé par l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi. En effet, il y a une réelle nécessité à outiller les chercheurs d'emploi qui rencontrent des difficultés à utiliser les espaces numériques mis à disposition par les partenaires de la Maison de l'emploi à leur intention (Self zone d'Actiris, Table emploi de la Mission locale, Espace emploi du CPAS).

Le projet s'étend du 01/06/2016 au 30/06/2018.

Module débutants	Date	Lieu	Participants	
			Inscrits	Terminés
Module 1	11/09-6/10	Mission Locale de Molenbeek	9	7
Module 2	17/10-30/11	Fobagra (St Josse)	10	7
Module 3	1/2-21/12	Fobagra	7	4
Module 4	8/01-20/02	CPAS	11	8
Module 5	27/02-30/03	Solidarité Savoir	9	5
Module 6	17/04-17/05	Solidarité Savoir	10	7
Module 7	01/06-29/06	Fobagra	10	
Module 8	04/09-28/09	Fobagra		

- Job day "Action"

Le 25 septembre, le service emploi en collaboration avec le magasin "Action" a organisé un job day dans les locaux de l'asbl la « Les ».

Le service emploi a effectué un premier screening sur base du profil fixé par le magasin Action.

La mission locale est venue renforcer le pool des candidats en présentant des chercheurs d'emploi sélectionnés et préparés par leur soin. Ce partenariat privé-public a permis à la commune de Molenbeek St Jean de présenter ses demandeurs d'emploi pour une fonction dans un magasin molenbeekois.

Un jobday avec Colruyt a été également organisé le 07 février 2017.

Action

Fonction	Profil recherché	Formation à l'engagement	à	Type de contrat
Vendeur - caissier - réassortisseur.	Personne motivée. Expérience dans le secteur de la vente. Horaire et jours flexible	formation de 4 semaines	4	CDD de 6 mois et renouvelable en CDI si rapport positive

Nbre de candidat	Profil	Résultat
45 Candidats	Profils très variés	16 contrats signés

## Colruyt

Fonction	Profil recherché	Formation à l'engagement	Type de contrat
Vendeur - caissier - réassortisseur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une condition physique irréprochable.</li> <li>- Une connaissance basic du néerlandais.</li> <li>- Sociable</li> </ul> Bonne connaissance du secteur de la vente.	Formation dans le grand centre a Hall	CDI
Magasinier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une condition physique irréprochable.</li> <li>- Une connaissance basic du néerlandais.</li> </ul> La route ne doit pas être un obstacle		CDI

Nbre de candidat	Profil	Résultat
40 Candidats	Profils très variés	15 personnes engagées

- [Tu veux test@Molenbeek](mailto:Tu%20veux%20test@Molenbeek)

Tu veux test est un programme de formation de 5 semaines durant lequel un groupe de douze à quinze jeunes âgés de 18 à 25 ans possédant au maximum le CESS, vont déterminer un projet professionnel. La formation s'est déroulée du 25 septembre 2017 au 25 octobre 2017. Elle est basée sur un accompagnement collectif et individuel des jeunes afin de leur permettre de définir leur projet professionnel.

Plusieurs aspects ont été abordés :

- Compétences entrepreneuriales par la création d'une entreprise fictive.
- Découverte métiers (Molenbeek, maison de repos Arcadia, Lidl...)
- Compétences transversales :
  - Team building entre les participants
  - Urban gaming, découverte des services relais à Molenbeek
  - Atelier de communication
  - Atelier Créa
  - Sensibilisation environnementale

13 participants			
Nombres de jeunes	Situation avant projet	Nombres de jeunes	Perspectives après projet
7	ESI	3	Signés un CDD
4	ESS	3	Font un service citoyen
2	Pas d'équivalence du diplôme	2	Attendent d'enter en service citoyen
8	usagers du CPAS	1	Inscrit en formation IT
		1	En recherche d'emploi en vente
		1	En attente d'un contrat art60

- Journée des métiers de la sécurité

Le service Emploi a organisé dans le cadre de la maison de l'emploi de Molenbeek-Saint-Jean la 4<sup>ème</sup> édition des métiers de la sécurité, le mercredi 16 mai de 10h00 à 16h00 au château du Karreveld;

L'objectif de cette journée était de permettre aux élèves (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire) ainsi qu'aux demandeurs d'emploi, de découvrir les différents métiers de la sécurité ou liés à la sécurité. 190 chercheurs d'emploi ont été préinscrits (non obligatoire) pour les démos canines de la police locale. Le faible nombre de visiteurs (+/- 39) et la non présence des écoles s'explique par la grève du 16/05 et ses répercussions sur les écoles et les transports en commun.

Organismes présents	Nombres de visiteurs
Différentes composantes de la défense	+/- 39
G4S	
Sécuritas	
Police fédérale et locale	
Cefig	
Cité des métiers	
Gardiens de paix de la commune	

## II.4 Soutenir

A côté des opérateurs "EMPLOI" traditionnels, des associations développent des projets en soutien aux demandeurs d'emploi. Le service Emploi noue des partenariats avec ces associations pour renforcer leurs actions.

- Job yourself

Jobyourself in Brussel ASBL, aide les chercheurs d'emploi à démarrer sans risque un projet d'entreprise. Cette association leur offre un environnement sécurisé dans lequel ils développent leur projet et le testent sur le marché. Ils intègrent un réseau de futurs entrepreneurs, bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif pour acquérir le savoir-faire de l'entrepreneur, puis testent leur projet sur le marché sans risque en intégrant une coopérative d'activités qui leur permet de facturer leurs clients pendant 18 mois tout en gardant leurs allocations sociales.

Le 16 mai en collaboration avec le service emploi, Joyourself asbl a présenté une séance d'information au centre de formation Belvue : 13 chercheurs d'emploi ont assisté à la séance d'information.

- Vitrine africaine

L'asbl Vitrine africaine est une plateforme de promotion de l'entrepreneuriat et de la culture au sein de la diaspora africaine de Belgique, et dans le monde de l'édition du Guide africain.

L'asbl Vitrine africaine organise la 5<sup>ème</sup> édition de la présentation du guide africain le 1<sup>ère</sup> mars 2018 au Château du Karreveld.

Considérant que l'objectif de la soirée est de valoriser les initiatives et les personnes qui se sont distinguées au courant de l'année, à travers des témoignages et des portraits, ceci dans le but également de susciter des vocations chez la jeune génération, parfois en proie à des doutes sur leurs capacités à entreprendre, prêcher par des exemples concrets;

## II.5 Orienter

Depuis le 13 septembre 2017, une permanence spécifique aux primo-arrivants est organisée.

Cette permanence offre un soutien aux primo-arrivants dans leurs démarches.

Ce soutien se fait par un accompagnement individuel au niveau socio-professionnel.

Cet accompagnement de 1<sup>ère</sup> ligne a pour objectifs :

- D'informer et conseiller
- D'orienter des personnes primo-arrivantes vers les structures partenaires utiles dans le parcours social et professionnel : VIA, MLOC, Actiris...
- D'apporter une aide au niveau :
  - De la recherche de formations
  - De la réalisation de CV
  - De la réalisation de lettres de motivation

De mettre en place des ateliers thématiques tels que speed-dating, mise en situation face à un employeur... selon les besoins.

L'agent d'insertion pour un public de CE primo-arrivants assure donc le suivi, la guidance et l'orientation psychologique et/ou sociale et/ou professionnelle et/ou pédagogique des demandeurs d'emploi. Il assure les contacts avec les institutions dont dépend le processus d'insertion des demandeurs d'emploi.

Cette permanence a lieu tous les mardis et jeudis de 9h à midi.

Depuis le commencement ce sont plus ou moins 30 personnes qui ont été accueillies et aidées selon leur demande. Un bilan socio-professionnel est effectué à chaque fois et la demande est traitée selon les besoins.

## **I. SUBSIDES**

---

Par le biais de subsides, le service emploi, veut soutenir des associations molenbeekoises, dont les activités sont destinées aux Molenbeekoises et Molenbeekoises.

### ▪ Le Trait d'Union

Le Trait d'Union est une association qui offre un accueil, une écoute à leurs usagers dans différents domaines notamment celui de la recherche d'emploi et de formation.

Le soutien du service emploi en 2016, se situe au niveau des frais de fonctionnement de l'association.

### ▪ TYN-Talented Youth Network

L'association TYN a organisé la seconde plateforme d'apprentissage dédiée aux jeunes incluant des demandeurs d'emploi autour de la notion d'entreprenariat social du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018.

L'objectif de cette activité est de développer l'implication citoyenne des jeunes et des demandeurs d'emploi dans la société à travers une formation qui a pour but de leur fournir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires pour mener n'importe quelle action et notamment déterminer une orientation professionnelle.

L'association TYN a pour objectifs de

- Conseiller les jeunes en termes d'orientations académiques et professionnelles en valorisant leurs talents ;
- Créer des synergies entre les différentes structures et acteurs en contact avec les jeunes ;
- Etablir une structure de formation à l'adresse des jeunes et des acteurs impliqués dans leur épanouissement ;

L'association TYN organise une plateforme d'apprentissage.

- Forêt nouvelle génération

Forêt nouvelles génération est une association qui dispose d'un espace femmes et qui propose un soutien aux activités entrepreneuriales aux femmes.

- ABPM

L'association ABPM, a pour objectif de favoriser les synergies entre professionnels, organise une journée favorisant la rencontre et le partage d'expérience académique et professionnelle ;

Le service Emploi participe depuis 2011 à la journée Décllic ;

Cette journée s'est déroulée le 10 mars 2018 sur le site de Tour & Taxis, elle a permis la rencontre entre jeunes étudiants, demandeurs d'emploi et professionnels issus de domaines aussi divers que l'art, l'ingénierie, la santé, la finance, la fonction publique, le droit.

La journée Décllic a proposé des stands animés par trois à six professionnels invitant les participants à découvrir différents métiers.

Des animations transversales ont été proposées tout au long de la journée, incluant des ateliers de présentation à un entretien d'embauche, création d'entreprise ou encore travail de la confiance en soi, etc...

#### IV.DIVERS

- Fête de ISP

La plate-forme NOW » s'inscrit dans une nouvelle démarche participative en vue de renforcer la cohérence locale, de stimuler de synergies afin de mieux répondre aux besoins des publics cibles : les demandeurs d'emploi de la zone nord-ouest, de favoriser le développement local entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle de la zone du Nord-Ouest de Bruxelles.

La plate-forme organise plusieurs activités annuelles;

Le 26 juin 2018, un événement de clôture de la première année de la plateforme a été organisé au Centre Communautaire Maritime.Cet événement était destiné aux professionnels d'ISP du Nord

## II. TABLEAU RECAPITULATIF

Projets	MOYEN ENGAGE PAR LE SERVICE EMPLOI		
	Infrastructure	Financier	Autres
Rencontre thématique sur le thème de la violence	Pavillon Wouters à Jette	oui	humain
Cap employeurs		non	humain
Les « Midis de l'Horeca »	Salle de l'hôtel Belvue	non	humain
Molenbeek Networking Employers	Salle de l'hôtel Belvue	non	humain
Jobility	--	non	Humain
Create your job	Karreveld	non	

Web search for jobs	--	oui	humain
Job day "Action"	--	non	humain
Job yourself	Salle du centre de formation de la Mission Locale	non	humain
Fête de ISP	Salle du CCM	oui	non
Focus jobs @1080	Château du Karreveld	oui	
Tu veux test@Molenbeek			
Vitrine africaine	Château du Karreveld	oui	non
Métiers de la sécurité	Château du Karreveld	Oui	non
<b>Subsides</b>			
Le Trait d'Union	--	oui	--
TYN-Talented Youth Network	--	oui	--
Forêt nouvelles génération	--	oui	--
ABPM	--	oui	--

### III. FINANCEMENT

Projets	Type de Financement		Montants subsides (euros)	Montants engagés (euros)
	Subsides Actiris	Enveloppe annuel service emploi		
		<b>Art8510/124-48</b>		
Rencontre thématique sur le thème de la violence		oui		400
Web search for jobs	oui		*20000	24228
Fête de ISP		oui		600
Focus jobs @1080		oui		4235
Tu veux test@Molenbeek	oui		**22400	15725
Vitrine africaine		oui		2000
Métiers de la sécurité				600

		Art8510/332-02		
Subsides octroyés				
Le Trait d'Union		oui		3000
Forêt nouvelles génération		oui		1000
ABPM		oui		2000
TYN-Talented Youth Network		oui		1500

\* subside d'un montant de 25000 euros. 80% (20000) reçu. Solde 20% (5000) à recevoir en fin de projet.

\*\*subside d'un montant de 28000 euros. 80% (22400) reçu. Solde 20% (5600) non reçu car montant engagé n'a pas atteint le montant du subside.

#### IV. PERSPECTIVES

Les missions du service emploi telles que déclinées à la page 1 du rapport annuel, ont menées à la réalisation d'activités ventilées en objectif **SPAS**

- Sensibilisé
- Promouvoir
- Aider
- Soutenir

Si l'accent a été mis sur l'activation des synergies de collaboration entre acteurs et sur les activités destinées aux chercheurs d'emploi durant l'exercice 2016-2017, l'exercice 2017-2018 portera notamment sur la recherche de partenaires public-privé dans le cadre des projets de mise à l'emploi et ou de formation.

La dynamique lancée par la commission zonale de la zone Nord-ouest : « écriture partagée » a permis lors des différentes rencontres de mettre en avant certains besoins du secteur ISP du nord de Bruxelles, notamment le manque criant de structures qui proposent le service « cv minute ». En tant que service public, il serait intéressant d'y apporter une réponse dans le cadre de la mise en place d'un service d'accueil et d'orientation à destination du public.

Enfin, le service emploi devrait investiguer les possibilités qu'offre union européenne en matière d'appel à projet.

## **K. SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES**

### I. MISSIONS

Pour l'année de référence, l'ensemble des missions développées par le service des Relations Internationales compte six axes :

1. Traiter les matières de coopération au développement;
2. Coordonner le jumelage avec la municipalité d'Oujda (initiation de projets – encourager et soutenir les initiatives d'associations);
3. Gestion des partenariats de coopération décentralisée avec la municipalité de Mbour au Sénégal, de Mokrisset au Maroc et de Jenin en Palestine ;

4. Centraliser et coordonner les différents appels à projet, les recherches de subsides ainsi que les contacts avec les divers partenaires (pouvoirs subsidiant, services communaux, associations, etc.) ;
5. Sensibilisation aux relations Nord-Sud à travers l'organisation de diverses activités ;
6. Orientation et subventions aux associations œuvrant dans les pays du Sud.

## II ACTIVITES

### 2.1. Programme de Coopération Internationale Communal (CIC)

#### 2.1.1. Coopération avec la ville de Mbour au Sénégal - Programme CIC / Plateforme de départ 2017-2021 avec Brulocalis à l'hôtel Belvue

Dans le cadre de la Plateforme de départ du programme CIC 2017/2021. Nous avons accueilli nos partenaires de Mbour à partir du 10 septembre au 15 septembre 2017 à l'hôtel Belvue. Lors de cette plateforme, nous avons parcouru tout le Plan Stratégique Théorique 2017-2021 et entamé le Plan Opérationnel 2017-2018.

**Date : 10/09 au 15/09/2017 - Dépenses : 3.748,40 €**

#### 2.1.2. Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc - Programme CIC / Mission de travaille et d'inauguration à Mokrisset, Maroc

Pour la suite logique du programme, il convenait de partir en mission à Mokrisset afin d'établir le Plan Opérationnel 2018 avec nos collègues du Sud et inaugurer le Centre Pluridisciplinaire qui a été construit lors de l'ancien programme CIC (2014-2016).

**Date : 2016 et 2017 - Dépenses : 4.905,00 €**

#### 2.1.3. Coopération avec la ville de Mbour au Sénégal - Programme CIC / Plateforme 2017-2021 mission de travail microcrédit + formation

Il a été programmé une mission de travaille à Mbour au Sénégal afin d'avancer sur le dossier microcrédit et créer un groupe de travail avec les employés du BDL pour les aider à la gestion de projet et repenser la mise en place du microcrédit.

**Date : du 14 au 19 avril - Dépenses : 6.532,78 €**

#### 2.1.4. Mission à Jenin, Palestine – signature de la convention de partenariat

Nous avons été en mission à en Palestine (Sarah Turine, Ahmed El Khannouss, Billal Rghioui, Rajae Maouane, Harigua Yousra) afin de signé une convention de partenariat avec la ville de Jenin en Palestine. Nous avons été du 24 au 28 juin 2018.

**Date: du 24 au 28 juin 2018 - Dépenses: 4.577,65 €**

### 2.2 Sensibilisation aux Relations Nord-Sud

#### 2.2.1. De Molenbeek à Mbour, solidarité sans frontière...

Le 12 septembre 2017, le service a organisé un évènement afin de projeter pour Molenbeek-Saint-Jean. C'était également l'occasion de présenter 3 courts métrages qui ont été réalisé à Mbour lors d'atelier cinéma réalisé par Roberto Romeo et une équipe de jeune Mbourois. C'est courts métrage ont d'ailleurs eu beaucoup de succès dans le monde cinématographique, ils ont rempoté plusieurs festival dans le monde. Nous avons profité de la venue de notre délégation Mbouroise afin de faire l'évènement et présenter ces beaux projets à Molenbeek avec eux.

**Date : 12 septembre 2017 - Dépenses : 391,35 €**

### 2.2.2. Semaine du commerce équitable: les élus aux fourneaux, Fair Trade in Action

Le service a organisé "Les élus aux fourneaux" en partenariat avec le restaurant social "Les Uns et les Autres" dans le cadre de la semaine du commerce équitable.

L'évènement a été inspiré de l'émission culinaire "Uns dîner presque parfait". Pendant 1 semaine, les élus de la commune ont concocté en équipe des plats en utilisant que des aliments du commerce équitable et à la fin de la semaine l'équipe qui a récolté le plus de point auprès des clients du restaurant a gagné.

**Date : du 04 au 11 octobre 2017 - Dépenses : 6.116,66 €**

### 2.2.3. Partenariat avec l'Asbl des Femmes Roumaines de Belgique

Nous avons organisé avec l'association des Femmes Roumaines de Belgique la fête nationale Roumaine sur la Place Communale le 1<sup>er</sup> décembre 2017. L'objectif étant de sensibiliser les molenbeekoïses à la culture Roumaine et à l'intégration de ceux-ci.

**Date : 1<sup>er</sup> décembre 2017 - Dépenses : 0 €**

### 2.2.4 Co-financement d'un échange sportif avec la Corée

Nous avons reçu en partenariat avec l'asbl New World Taekwondo et le service des Sports une délégation Coréenne composée de 9 personnes du 13 au 27 janvier 2018. L'objectif visé était de favoriser les rencontres interculturelles et interindividuelles entre deux pays de continent différent.

**Date : 13 au 27 janvier 2018 - Dépenses : 3.000,00 €**

### 2.2.5 Vente de livret éducatif en partenariat avec l'asbl GünGünna

A travers la vente des livrets éducatifs dans les écoles Molenbeekoïses, GünGünna vise à sensibiliser les plus jeunes à la solidarité internationale. Sachant que l'argent qui sera récolté servira à l'achat de matériel scolaire pour les orphelins de l'orphelinat GünGünna au Kivu (Congo).

**Date: de février à juin 2018 - Dépenses: 580 €**

### 2.2.6 Journée Découverte du Maroc

Le service à organisé en partenariat avec le service des Sports et de l'Economie une journée découverte du Maroc. Cette journée avait pour but de mettre en avant les associations qui font de la solidarité internationale en leur offrant un stand sur la Place Communale et un passage sur scène afin d'expliquer au grand public leur travail et leur objectif. De part cette journée, nous voulions également mettre en avant un pays avec lequel nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. En effet, Molenbeek est en jumelage avec la ville d'Oujda depuis 2002 et en partenariat avec la ville de Mokrisset depuis 2011. C'est tout naturellement que nous voulions mettre en avant le temps d'une journée ce pays et présenter le lien entre la commune et le Maroc au grand public.

**Date: 11 mai 2018 - Dépenses: 5.250,00 €**

### 2.2.7 Partenariat avec la Maison Communautaire Pierron Rive-Gauche

En partenariat avec la Maison Communautaire Pierron Rive-Gauche, nous avons envoyé un groupe de jeune avec leur éducateur au Canada du 04/07 au 15/07/2018. L'objectif du projet vise à s'inspirer de l'expérience canadienne de mobilisation communautaire afin de lancer le projet de "Café Citoyen" au sein de la Maison Communautaire Pierron Rive-Gauche à Molenbeek.

Les jeunes ont décidé de filmer un reportage partant de Molenbeek au Canada pour palier au préjuger et contribué à la bonne image de la jeunesse Molenbeekoise.

**Date: 04 au 15 juillet 2018 - Dépenses: 1.500,00 €**

### **2.3 Subventions octroyées**

#### **2.3.1. Subside octroyé à l'ASBL Shift&Twist**

Le 13 novembre 2015, l'horreur s'invitait sur scène... aveuglée par leur haine et son simplisme, cette violence inouïe a été un cruel rappel de la brutalité de l'humain lorsqu'il est soumis au fanatisme le plus laid. Vigilants, nous nous souvenons dans la dignité et le respect. Mais nous ne pouvons qu'être inquiets face aux tentations de repli, à la facilité de sombrer dans la courte vue des extrêmes (de tous les bords).

Shift & Twist ASBL avec le soutien de la commune de Molenbeek ainsi que d'autres communes de Bruxelles, ont organisé un échange entre des jeunes de Bruxelles Capitale et des jeunes de la région parisienne afin de capitaliser sur ce moment de rencontre particulier et fédérateur pour réfléchir ensemble sur un avenir et des actions communes et pérennes tout en s'inscrivant dans une dynamique européenne à travers la campagne du Conseil de l'Europe contre le discours de haine. Cette activité ayant pour but de construire des sociétés inclusives et pacifiques afin d'accroître la cohésion sociale dans des contextes multiculturels.

Cela en luttant contre:

- les inégalités d'opportunités et obstacles à la participation des jeunes issus des milieux défavorisés
- la stigmatisation et la discrimination des jeunes basées sur la religion ou sur des motifs ethniques ou autres
- le défaut d'espace d'échange et d'expression Mainstream

En développant le Dialogue et les Echanges pour la compréhension entre les communautés pour établir des relations pérennes entre les Jeunes de Bruxelles et de Paris pour organiser des programmes d'activités communes et concertés dans le futur.

**Date : 04 au 07 mai 2017 - Dépenses : 936,81 €**

#### **2.3.2 Subside octroyé à l'ASBL La Rue pour le projet "Ambassadeurs molenbeekoïses pour le climat"**

Les Ambassadeurs Molenbeekoïses pour le Climat est un groupe d'habitants et de travailleurs du Vieux-Molenbeek se rassemblant autour de questions en lien avec la nature en ville, l'écologie, et leur quartier. Le groupe souhaite découvrir davantage ses voisins, et améliorer la qualité de son quartier par des actions de sensibilisation auprès des molenbeekoïses dans un esprit de convivialité. Il a aussi pour objectif de limiter le réchauffement climatique et d'économiser les ressources primaires. Il tente d'année en année de se rendre dans les différentes COP, depuis 2015 et de partager ces expériences au sein du vieux Molenbeek.

**Date : 04 au 07 novembre 2017 - Dépenses : 500 €**

#### **2.3.3 Subside octroyé à l'ASBL Fédération des Espoirs d'Al Hoceïma**

L'asbl a organisé une Soirée de Solidarité intitulée "Les Arts sur Scène". L'objectif était d'organiser, dans un esprit inter-culturel, une grande rencontre regroupant des artistes au féminin, des acteurs de la Société Civile, les représentants des pouvoirs régionaux et communaux pour mettre en avant et élargir autour des valeurs du Vivre - Ensemble, de la paix et la Cohésion sociale.

Au-delà de ces aspects qui sont fondamentaux pour le maintien de la paix dans notre société bruxelloise, cette rencontre était l'occasion pour sensibiliser et impliquer les personnes invitées et les personnes présentes à leur devoir de solidarité à l'échelle internationale envers les écoliers pauvres et fragiles dans la Région de l'Atlas au Maroc.

**Date : 18 novembre 2017 - Dépenses : 500 €**

#### 2.3.4 Subside octroyé à l'ASBL S.B.A.B.A.

L'asbl a demandé au service une aide financière, afin d'accueillir quatre experts en provenance de Kinshasa. Ces experts viennent pour renforcer leur compétence dans le domaine chirurgical, des statistiques, du dépistage, de l'insertion sociale et de la prise en charge de la personne atteinte de malformation congénitale: le spina- bifida. Ces experts vont au cours de dix jours visiter des hôpitaux, des ateliers protégés, des services administratifs, des associations, des écoles spécialisées. Lors de ces visites, des échanges importants seront organisés avec les experts belges, notamment sur le matériel médical, paramédical et des méthodologies de travail.

Ceci constitue la Formation-Action qui donnera naissance à un document de base. Ce document servira pour la Formation-Action du personnel de l'hôpital El Rafa, du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC), Cliniques Universitaires des Kinshasa, Maternité de KINTAMBO, Maternité de MASINA, la Maternité de NDJILI et FOMECO.

Au terme du séjour des experts congolais, un Colloque se tiendra à Bruxelles en vue de rencontrer le public belge et un plus grand nombre de professionnels œuvrant dans le domaine de l'accueil et de la prise en charge de la personne handicapée. Ce sera aussi une occasion de rencontrer les pouvoirs subsidiaires.

**Date : 26 mars au 06 avril 2017 - Dépenses : 500 €**

#### 2.3.5 Subside octroyé à l'ASBL Lutte contre l'Exclusion Social à Molenbeek projet "mission Haïti"

Le projet "Jèn zero fatra" est né du souhait d'un groupe de jeunes molenbeekoïses qui fréquentent la Maison de quartier "Quatre vents" (LES asbl) et l'AMO "Atout Jeunes" d'améliorer la vie de leur quartier, de tisser des solidarités nouvelles avec des pays du Sud pour apprendre mutuellement et améliorer la vie de tous et toutes. Ils sont conscients que dans leurs quartiers il y a beaucoup de problèmes: le manque de propreté, la dégradation des espaces publics, etc. Mais ce n'est pas une fatalité et ils ont des idées, des souhaits pour discuter de tout cela, améliorer l'espace public et le rendre plus beau et convivial.

Depuis trois ans, ils se rencontrent pour changer l'image du quartier, améliorer le vivre-ensemble et construire une société plus durable et solidaire, à travers des activités diverses. Ils décident ensemble de quitter le "quartier" pour agir avec d'autres et aller apprendre l'art de la débrouille dans un des pays qui, comme Haïti, est le plus pauvre du monde ou les catastrophes naturelles s'ajoutent à une pauvreté chronique. Rencontrer le peuple Haïtiens pour échanger les cultures et apprendre mutuellement c'est leur rêve. Ecouter les solutions des jeunes haïtiens et échanger avec eux c'est la trame de leur projet.

**Date : Pâques 2018 - Dépenses : 500 €**

#### 2.3.6 Subside octroyé à l'ASBL Action Dialogue Bruxelles

L'Asbl a sollicité notre soutien financier pour l'opération "une Brique pour Hassi Berkane" leur objectif étant de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants d'Imoussaten au Maroc. Leur action vise à créer un lieu de rencontre dans le but de fournir des espaces pédagogiques (salle de classe, de formation et bibliothèque, cuisine) et sportifs aux habitants de la région (enfants, jeunes, femmes défavorisées et les hommes). Le lieu contribuera au bien-être et favorisera les partenariats et la cohésion sociale pour les habitants de la région.

**Date : mars 2018 - Dépenses : 500 €**

### 2.3.7 Subside octroyé à l'Asbl Academy Tiger Club

L'asbl a sollicité notre soutien financier pour leur projet "Taekwando à l'internationale " . L'objectif du projet était d'aller dans un pays du sud (Laayoune, Maroc) afin de rencontrer des personnes venant d'autre pays et qui font le même sport que les jeunes de l'association. Le but étant d'apprendre les différentes mentalités et visualiser les différentes pensées et stratégies d'un pays à un autre.

**Date : 27 avril au 02 mai 2018 - Dépenses : 500 €**

### 2.3.8 Subside octroyé à l'asbl Fédération des Espoirs d'Al Hoceima

L'asbl a sollicité notre soutien financier pour l'organisation de la Journée Internationale de la Femme le 10 mars 2018. L'objectif étant de rendre hommage aux femmes du monde entier lors d'une soirée artistique.

**Date : 10 mars 2018 - Dépenses : 600 €**

### 2.3.9 Subside octroyé à l'asbl Souffle d'Espoir

L'asbl a sollicité notre soutien financier pour la mise en place d'une collaboration accrue entre la Belgique et le Maroc en termes d'échanges et de savoir-faire. Augmenter la production de l'appareillage pour les personnes démunies. Les objectifs de l'association sont le transfert de compétences des professionnels belges vers les professionnels marocains et augmenter la production et l'appareillage des personnes défavorisées.

**Date : mars 2018 - Dépenses : 1000 €**

### 2.3.10 Subside octroyé à l'ASBL GC De Vaartkapoen

L'association a sollicité notre soutien financier pour l'organisation d'une soirée Ramadan. Le but étant de réveiller les mentalités sur la surconsommation, la "malbouffe", le matérialisme et l'individualisme qui peuvent régner lors de cette période de l'année.

**Date : 1er juin 2018 - Dépenses : 500 €**

### 2.3.11 Subside octroyé à l'asbl Arnibel

L'association a sollicité notre soutien financier pour l'organisation de la journée multiculturelle des Nigériens de Belgique, cette évènement a eu lieu le 23 juin et les objectifs de l'asbl visaient à promouvoir la culture nigérienne, initier des projets de développement, renforcer le partenariat Nord-Sud et Sud-Sud.

**Date : 23 juin 2018 - Dépenses : 500 €**

### 2.3.12 Subside octroyé au Centre Communautaire Maritime

Le CCM a sollicité notre soutien financier pour le projet "molemBIKE !" au Sommet Mondial du vélo Velo-City à Rio de Janeiro. En effet, ils ont été invités par l'ECF (European Cyclist Federation) pour représenter leur projet lors du Sommet Mondial Velo-City 2018 en tant qu'activité inclusive autour du vélo menée au sein de la Commune de Molenbeek.

**Date : du 12 au 15 juin 2018 - Dépenses : 200 €**

# **L. SERVICE RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS**

## **I. MISSIONS**

Le service Communication a pour travail principal la valorisation de l'image de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean auprès des journalistes et partant, auprès de la population molenbeekoise et du public au sens large. Cette mission passe par la diffusion de communiqués de presse et par la disponibilité du service envers les journalistes : gestion des demandes d'interviews, relais des demandes de renseignements. Le service fait le lien entre la presse et les membres du Collège, habilités à s'exprimer au nom de la Commune. L'organisation de conférences de presse et d'inaugurations fait également partie de la mission du service Communication.

Le service Communication assure également la mise à jour quotidienne du site Internet communal ([www.molenbeek.be](http://www.molenbeek.be)) et la gestion du portail culturel ([www.culture1080cultuur.be](http://www.culture1080cultuur.be)). Il contribue aussi à la page Facebook « I like Molenbeek », au journal communal « Molenbeek-Info » et à son supplément « Agenda culturel ».

Le service Communication est également chargé, dans le cadre du PGUI-PUIC, de la gestion de la Discipline 5 « Information de la population et des médias » (D5). La D5 s'exerce non seulement en cas de déclenchement du plan d'urgence communal, mais également en dehors de toute période de crise, avec la tenue à jour du « Plan mono disciplinaire d'Information à la population et aux médias (PII) » : plan théorique, actualisation de l'équipe D5, organisation de la logistique, développement des compétences, entretien d'un réseau de contacts.

Enfin, le service Communication s'implique dans d'autres projets communaux en synergie avec d'autres services (ex. : vérification des projets d'imprimés communaux, création graphique, information aux riverains...).

## **II. ACTIVITES**

Le service Communication s'est occupé de la diffusion de 44 communiqués de presse. Il faut compter aussi l'organisation de 4 conférences de presse et la participation aux 10 inaugurations que voici :

- 25/09/2017 : inauguration de la nouvelle antenne Population « Malis », rue Charles Malis 40 ;
- 06/10/2017 : inauguration du bâtiment communal « Petite Senne », rue Vandermaelen 18, réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier « Cinéma Belle-Vue », comprenant une crèche et quatre logements passifs ;
- 08/11/2017 : lancement officiel de la construction le long du canal, quai des Charbonnages 86, du bâtiment communal « TRUSS » réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Autour de Léopold II », comprenant une crèche, un hall omnisport, une salle de boxe, une cafétéria et un logement (conciergerie) ;
- 17/11/2017 : conférence de presse au Château du Karreveld de l'exposition « Traits d'union – Le vivre ensemble en dessins de presse », conçue par Plantu (Le Monde et Président de Cartooning for Peace) et Manuela Valentino (Historienne de l'Art) en commissariat participatif avec des jeunes de Molenbeek et la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, en présence des dessinateurs Hossam Al Saadi, Cécile Bertrand, Geluck, Kichka, Kroll, Plantu et Willis from Tunis ;

- 13/12/2017 : inauguration de l'exposition permanente du MoMuse – Musée communal, rue Mommaerts 2A ;
- 01/02/2018 : conférence de presse au Crystal Palace, rue de la Borne 14, à l'occasion du début des travaux du Cruyff Court Molenbeek, en présence de l'ambassadeur des Pays-Bas en Belgique, des promoteurs du projet (PlayandPeace et Johan Cruyff Foundation), des partenaires du projet (Rotary Brussels International, Rotary Brussels Cantersteen, KBC, Deloitte, Delhaize et bpost), et du parrain du projet Mbo Mpenza ;
- 21/03/2018 : hommage de la commune aux victimes des attentats de Zaventem et de Bruxelles, avec l'inauguration de la place Loubna Lafquiri (croisement bld Machtens/avenue De Roovere) et dévoilement du monument dédié à la mémoire Loubna Lafquiri en présence de sa famille et de son époux Mohamed El Bachiri, des écoliers molenbeekoïses (Tambours pour la Paix) et de la population molenbeekoïse ;
- 22/03/2018 : inauguration officielle et publique du Cruyff Court Molenbeek, parc des Muses, en présence notamment de l'ambassadeur des Pays-Bas en Belgique, du Vice-Premier Ministre et Ministre belge des Affaires étrangères, et du Ministre néerlandais des Affaires étrangères ;
- 26/05/2018 : inauguration officielle et publique de la reconversion de l'ancien « Café des Béguines » des frères Abdeslam en « Maison des Béguines », rue des Béguines 49, en présence des promoteurs du projet « Le Collectif des Béguines » regroupant les associations Atouts Jeunes, Make It Real et Zonnellied, en présence du Premier Ministre ;
- 30/05/2018 : inauguration officielle des nouveaux vestiaires, de la nouvelle tribune et de la cafétéria avec terrasse extérieure de la Salle de Sport du Sippelberg, avenue Mahatma Gandhi 5 ;
- 31/05/2018 : inauguration officielle des travaux de reconversion de l'ancienne bâtisse agricole « Ferme Claes » en ferme pédagogique « Maison de la Nature », chaussée de Ninove 997, réalisée avec le soutien de Beliris (accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capital), en présence des écoliers de l'Ecole 11 et de School 11 ;
- 13/06/2018 : conférence de presse à l'occasion de la signature de la convention entre Le Logement molenbeekoïse et la société BePark pour la gestion et la mise à disposition des habitants de 250 places de parking ;
- 15/06/2018 : conférence de presse au Musée communal MoMuse pour la présentation par les éditions Safran des deux nouveaux ouvrages de Pierre Van Nieuwenhuysen « Toponymes historiques de Molenbeek-Saint-Jean » et « Fortifications bruxelloises face à Molenbeek-Saint-Jean » ;
- 23/06/2018 : inauguration officielle et publique du changement du nom du « Hall des Sports Heyvaert », quai de l'Industrie 31, en « Hall des Sports Mohamed Ali », et dévoilement de la fresque murale réalisée par l'artiste Thiémoko Diarra.

#### Evénementiel :

Le service Communication s'est occupé de la coordination de trois événements :

- 30/01/2018 : Soirée des Prix des Molenbeekoïses de l'Année (3<sup>e</sup> édition), au Château du Karreveld ;
- 19/06/2018 : Soirée d'Accueil des Nouveaux Habitants, à la Maison communale ;
- 28/06/2018 : mise en œuvre de la charte graphique du nouveau logo communal « Molenbeek 1080 ».

Le service Communication a apporté sa contribution à la conception de la campagne de communication « grand public » de deux initiatives communales :

- Prime Logement
- Chèques Sport & Culture

Enfin, le service Communication a été invité à représenter la commune lors de deux événements :

- Journée « Info-Day » à destination des nouveaux fonctionnaires de la Commission européenne et leurs familles, le 14/03/2018 au Berlaymont (stand d'informations) ;
- Séminaire « Brussels Smart City : communes et citoyens à l'ère digitale » de la Région de Bruxelles-Capitale, le 17/05/2018 au BIP - place Royale (témoignage lors d'un workshop sur la communication digitale des communes) ;

### Site Internet et Facebook

Le service Communication a continué à s'occuper de la maintenance du site Internet [www.molenbeek.be](http://www.molenbeek.be) et de la gestion de son contenu. Cette gestion se fait en collaboration avec d'autres services communaux. En effet, depuis 2015, le site Internet fonctionne avec « Plone », un système de gestion CMS (Content Management System). Les services sont habilités à modifier eux-mêmes le contenu. Au niveau de la fréquentation du site, le chiffre est stable, avec en moyenne 7.000 sessions par semaine.

Complémentaire au site Internet, on trouve la page Facebook « I like Molenbeek » et la page « I like Molenbeek NL ». Nourri d'articles, de photos et de vidéos, ce canal de communication traite de l'information officielle et de l'actualité de proximité de Molenbeek.

### Portail Internet communal « culture1080cultuur »

Actif depuis 2012, le portail communal ([www.culture1080cultuur.be](http://www.culture1080cultuur.be)) repose sur l'envie d'entraîner le public dans la dynamique culturelle qui anime Molenbeek-Saint-Jean. Le site Internet, bilingue, se caractérise par deux types de contenu : un agenda rassemblant des informations sur les activités culturelles et récréatives qui se passent à Molenbeek, et un répertoire des associations et lieux culturels à Molenbeek.

La conception CMS du site (Content Management System) permet aux associations d'ajouter elles-mêmes du contenu, gratuitement et en quelques clics, sur base d'un login et d'un mot de passe.

Le portail, depuis 2014, permet également l'envoi d'une newsletter bilingue aux abonnés qui en font la demande (inscription gratuite par e-mail). Pour la période concernée par le présent rapport, neuf newsletters ont été envoyées. Le nombre d'abonnés est en progression régulière, avec un total de 641 personnes. Au niveau de la fréquentation du portail, le chiffre moyen est de 680 sessions par semaine (moyenne constante).

### Discipline D5 du PGUJ : Information de la population et des médias

Le service Communication s'occupe du « Plan mono disciplinaire d'Information à la Population et aux médias » (PII) dédié à la Discipline D5. Ce travail de « Plan D5 » a couvert plusieurs volets :

Rédactionnel :

- Mise à jour du Manuel de base ;
- Mise à jour des rubriques informatives dans le site communal (information préalable aux habitants), sur base notamment des outils développés par le Service public fédéral de l'Intérieur (ex. portail Info-Risques).
- Mise à jour des contacts presse.

Stratégique :

- Participation aux réunions d'information « Road Show » à l'invitation du Centre de Crise fédéral (Service public fédéral de l'Intérieur) ;
- Affiliation par convention à l'outil BE-Alert, le service d'alerte de la population en cas d'urgence, à l'invitation du Centre de Crise fédéral (Service public fédéral de l'Intérieur).

Opérationnel :

- novembre 2017 : information à la population via le site Internet et la page Facebook de l'incendie à Drogenbos (fumées et fermeture du Ring) ;
- été 2018 : sensibilisation « fortes chaleurs et canicule ».

### Feuillets « Info-Riverains »

Le service Communication réalise régulièrement des feuillets d'information sur les chantiers de voirie, les opérations de propreté publique, les mesures liées aux festivités (ex. course cycliste Paris-Bruxelles, Hommage Brigade Piron) ou aux initiatives communales. (ex. animaux et feux d'artifice, prime communale Logement, Chèques Sport & Culture). Pour la période concernée, nous dénombrons une trentaine de toutes-boîtes.

## **DIVISION DEMOGRAPHIE**

### **A. SERVICE POPULATION**

#### I. MISSIONS :

- **Tenue des registres de Population et tâches qui y sont liées:**
  - Introduction dans ces registres de toute modification concernant l'état des personnes inscrites dans la commune
  - Edition de documents divers sur base des informations contenues dans lesdits registres : attestations, certificats, extraits, etc.
  - Changements d'adresses ;
  - Délivrance de cartes d'identité,
  - Délivrance de permis de séjour ;
  - Délivrance de permis de conduire ;
  - Délivrance de passeports internationaux ;
  - Enregistrement des cohabitations légales, des déclarations de dernières volontés et de dons d'organes et de celles en matière d'euthanasie ;
  - Délivrance des permis de travail ;
  - Délivrance d'extraits de casier judiciaire ;
- **Affaires électorale:**
  - Gestion des informations relatives aux électeurs.
  - Préparation pratique des diverses élections.

#### II. ACTIVITES :

Les conditions de travail du service population sont directement influencées par l'importante évolution démographique que connaît notre commune depuis des années :

95.414 habitants au 1<sup>er</sup> Janvier 2015  
88.452 habitants au 1<sup>er</sup> Janvier 2010  
78.581 habitants au 1<sup>er</sup> Janvier 2005  
71.257 habitants au 1<sup>e</sup> Janvier 2000

La croissance démographique correspond à une augmentation de 10,3% entre 2000 et 2005 ; 12,6% entre 2005 et 2010 ; 7,9% entre 2010 et 2015 et donc de 33,9% en 15 ans.

En 2018, la croissance démographique reste stable par rapport à 2017 puisque nous avons enregistré au 1<sup>er</sup> janvier, 96.499 habitants.

Le cadre lui est passé de 30 personnes au 01/09/2000, à 38 au 01/01/2005, à 41 personnes au 01/01/2010 pour diminuer à 36 personnes au 01/01/2015 soit une diminution de 1/6. En 2016, le cadre a encore été réduit d'une unité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le cadre est de 39 personnes.

La généralisation informatique des différentes procédures (cartes d'identité, passeports, permis de conduire) implique un changement drastique des méthodes de travail mais soumet le service population à de nombreuses pannes et contraintes liées à des accès web et aux logiciels imposés par d'autres organismes.

Le 14 septembre 2018, une antenne du service population a ouvert trois jours semaines (mardi, mercredi, jeudi) rue Charles Malis 40, actuellement composée de 3 agents et 1 responsable.

Pour faire face à ces tâches, le cadre du service est de 37 personnes et 1stagiaire.

La répartition était la suivante au 31 juillet 2018 :

4 agents de niveau A  
3 agents de niveau B  
21 agents de niveau C  
9 agents de niveau D  
1 stagiaire.

La répartition était la suivante au 31 juillet 2017 :

4 agents de niveau A  
3 agents de niveau B  
18 agents de niveau C  
9 agents de niveau D  
5 stagiaires.

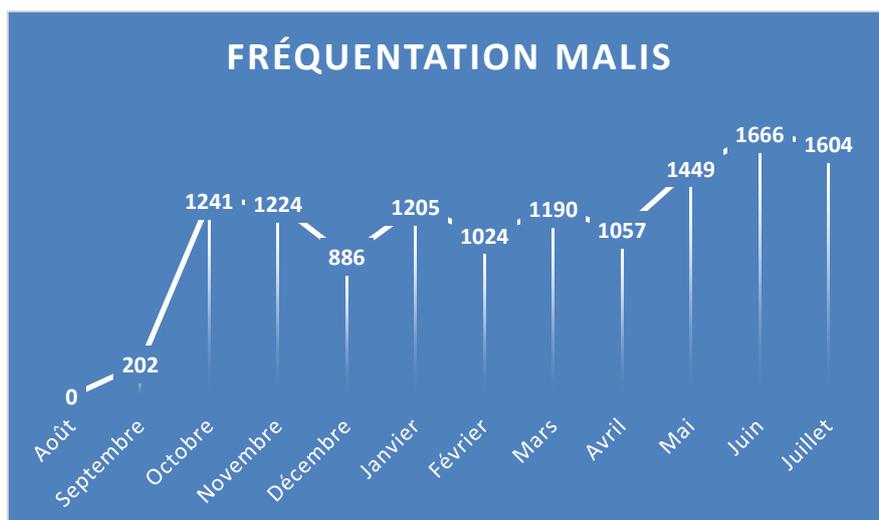
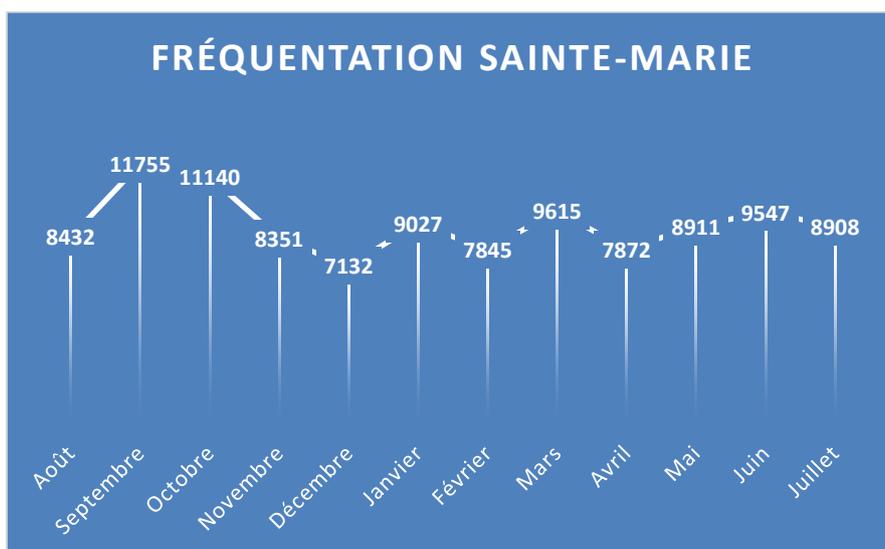
L'activité du service durant cette période a été marquée par les données statistiques suivantes:

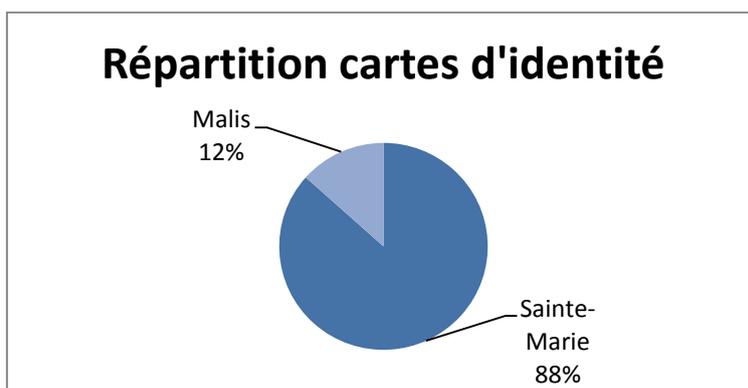
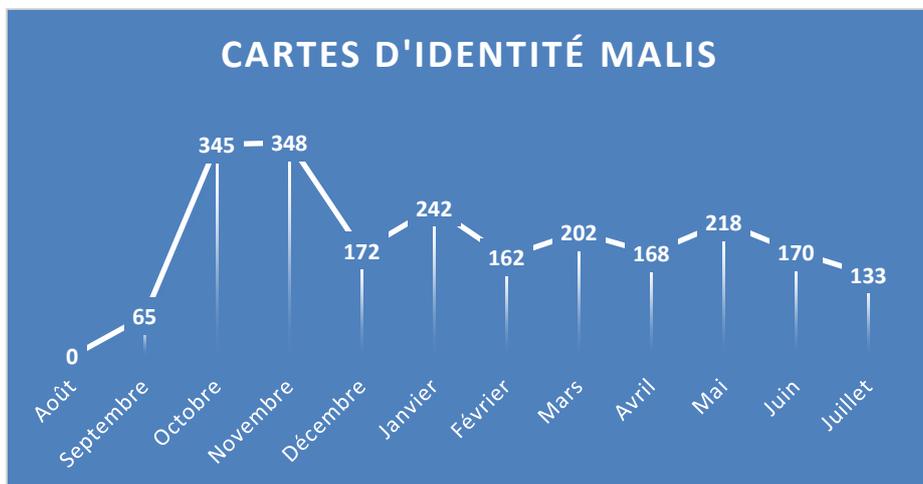
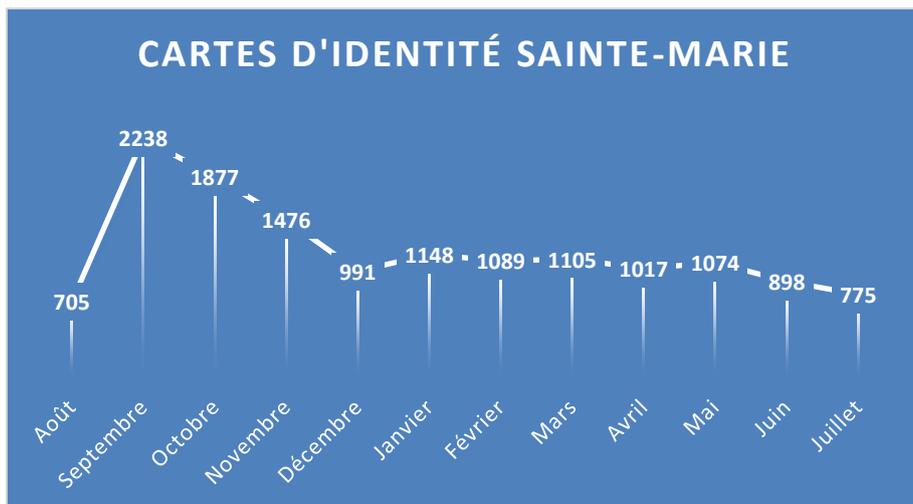
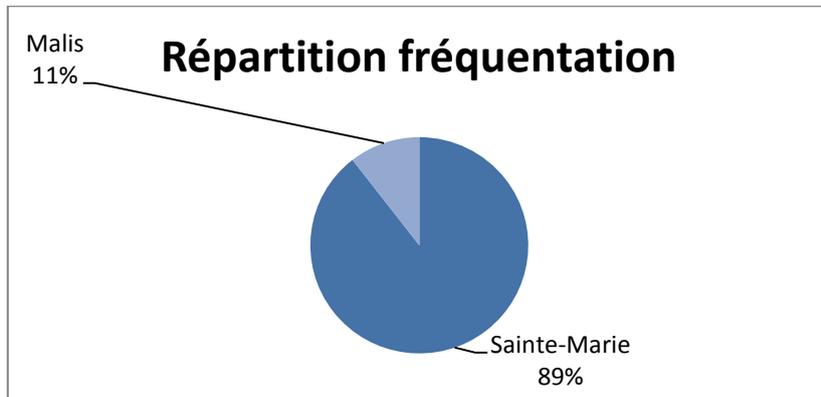
<b>01/08/2017 - 31/07/2018</b>	
Citoyens servis	121.283
Nombre de nouvelles Inscriptions (dossiers)	4.649
Nombre de mutation internes (dossiers)	2.659
Nombre de radiation d'office	567
Nombre de Cartes d'identités	16.618
Nombre de Kid's EID	4.382
Nombre de Passeports	10.469
Nombre de Permis de conduire	6.175

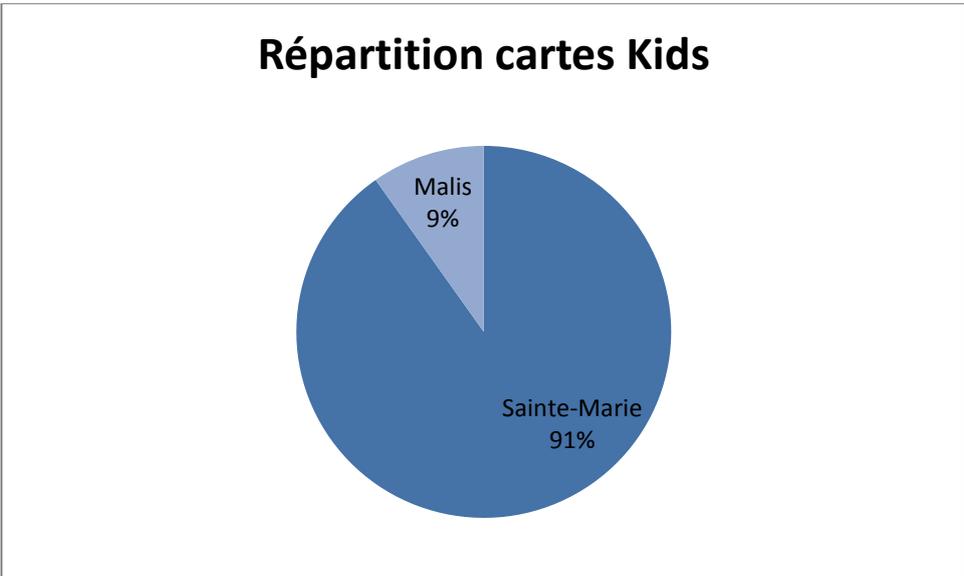
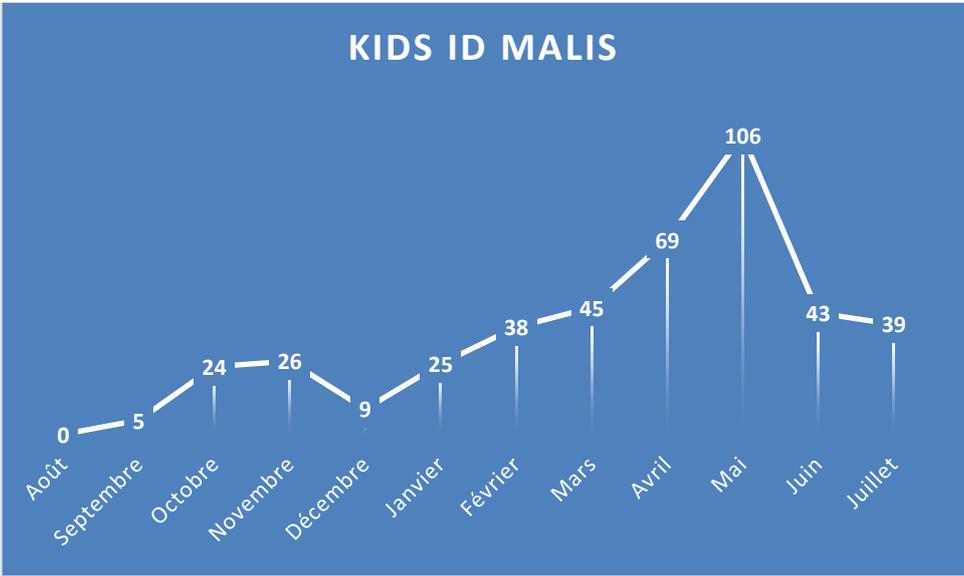
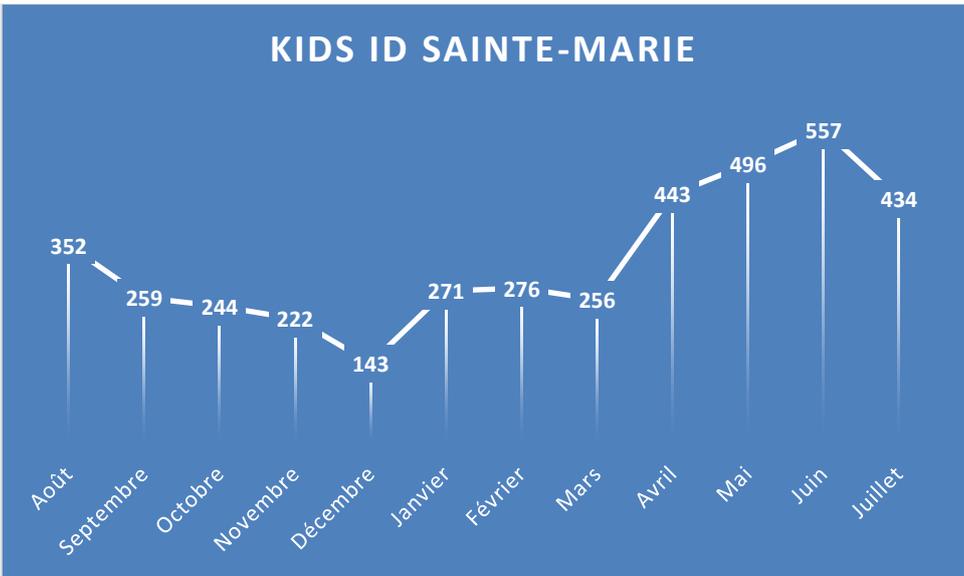
**Graphiques et statistiques :**

<b><u>2018</u></b>	<b><u>Fréquentation</u></b>	
	<b>Ste-Marie</b>	<b>Malis</b>
Août 2017	8432	0
Septembre 2017	11755	202
Octobre 2017	11140	1241
Novembre 2017	8351	1224

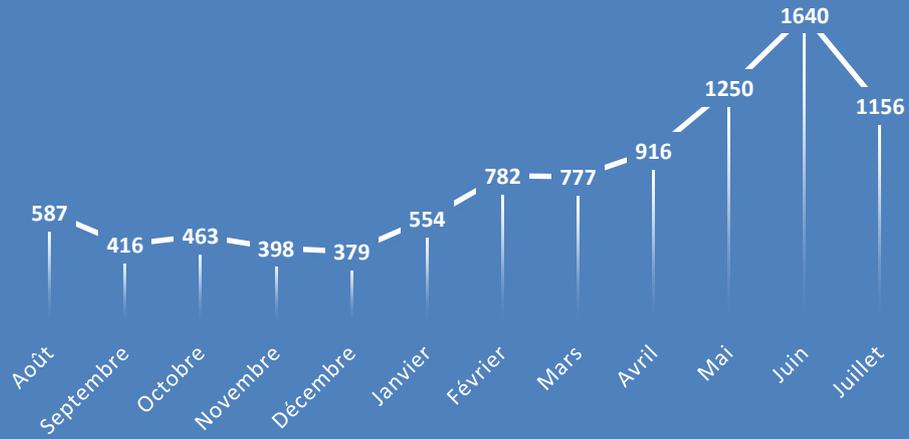
Décembre 2017	7132	886
Janvier 2018	9027	1205
Février 2018	7845	1024
Mars 2018	9615	1190
Avril 2018	7872	1057
Mai 2018	8911	1449
Juin 2018	9547	1666
Juillet 2018	8908	1604
Total	<b>108535</b>	<b>12748</b>
<b>Total</b>		<b>121283</b>



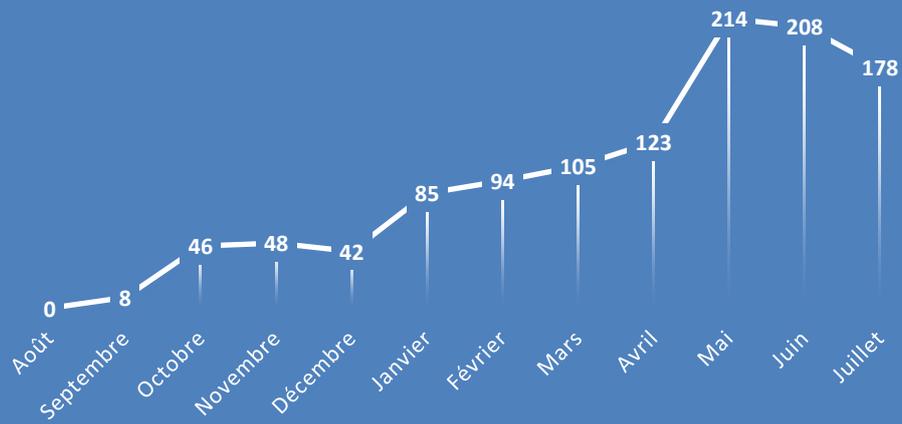




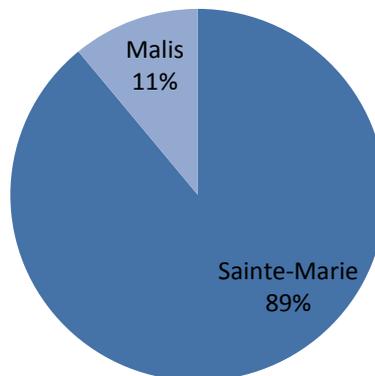
## PASSEPORTS SAINTE-MARIE



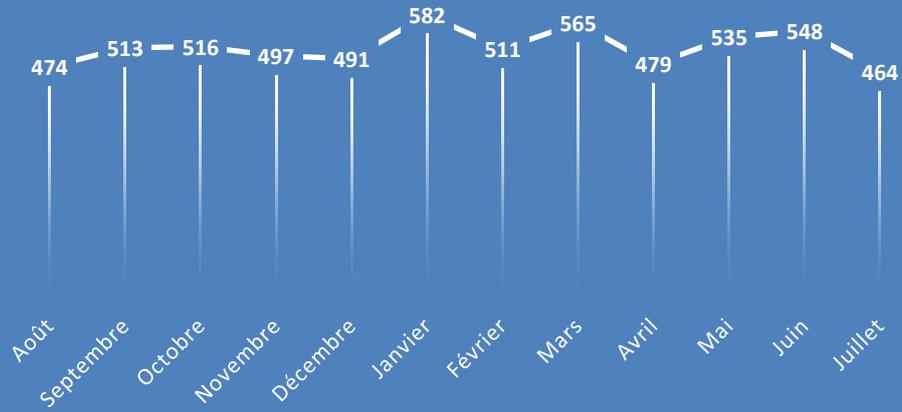
## PASSEPORTS MALIS



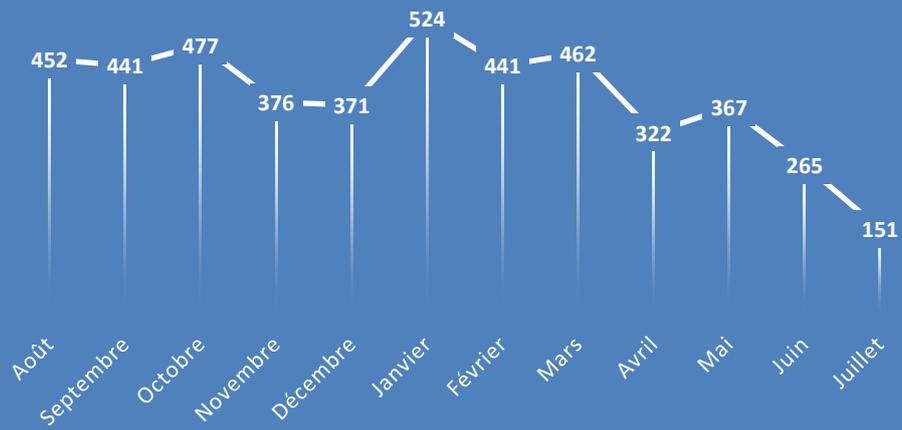
## Répartition passeports



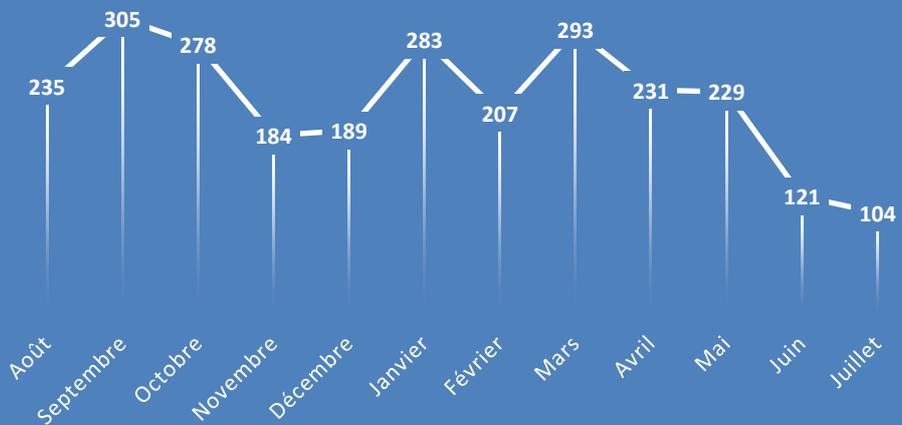
## PERMIS DE CONDUIRE



## INSCRIPTIONS



## MUTATIONS



## CASIER JUDICIAIRE

Mois	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	TOT.
<i>Libéré conditionnel</i>													0
<i>Bull.condamnat.correct.</i>	65	56	42	52	23	93	24	7	3	2			367
<i>Bull.condamnat.pol.</i>	150	377	282	105	208	426	94	20	5	10	2		1679
<i>Transactions</i>	19	29	24	57	42	37	54	32	19	2			315
<i>Déchéance droit de conduire</i>	249	269	270	220	220	364	267	278	297	228	209	31	2902
<i>Retrait immé.du P.C.</i>	7	12	10	7	4	11	15	12	10	6	8		102
<i>Vérification P.C.</i>						473	171	66	2	1			713
<i>Bull.de renseignement</i>	547	265	536	520	339	874	833	756	659	503	414	145	6391
<i>Extrait de casier</i>	458	518	753	627	470	904	739	143					4612
<i>Entrants</i>	648	719	923	711	445	15	1			1			3463
<i>Sortants</i>	22	66	47	63	87								285
<i>Casier jud.central</i>	2	2											4
<i>Exploits d'huissiers</i>							1						1
<i>Débit de boissons</i>			2		1	1	4	1	1	1			11
<i>Défense sociale</i>	1												1
<i>Réhabilitation</i>	2	5	3				4			1			15
<i>Changement de nom</i>						9	10	22	40	65	10		156
<i>Liste électorale</i>	7			1	2	32	127	78	126	47	127	31	578
<i>Encodage électoral</i>						1							1
<i>Décision Juge de Paix</i>	24	24	17	24	4								93
<i>Décédés</i>	16	87	71	49	21								244
<i>Prison</i>				1	1								2
<i>Décoration honorifique</i>													0
<i>Office des pensions</i>		1											1
<i>Grâce</i>													0
<i>Faillite</i>													0
<i>Armes</i>													0
<i>Détective privé</i>													0

## B. SERVICE ETRANGERS

### I. MISSIONS :

Le service des Etrangers est chargé de la gestion des dossiers de ressortissants étrangers séjournant sur le territoire de la commune.

Il traite les dossiers :

1) des étrangers ayant droit au séjour temporaire, permanent ou illimité :

Ils sont inscrits :

- au Registre des étrangers ;
- au Registre d'attente 5 (candidats réfugiés) ;
- au Registre d'attente 6 pour citoyens de l'Union Européenne ;

2) des étrangers ne bénéficiant pas d'autorisation de séjour :

Il s'agit des étrangers :

- présents sur le territoire de la commune pour une période dont la durée n'excède pas trois mois
- en séjour irrégulier ou illégal sur le territoire
- entrés en Belgique sans autorisation de séjour provisoire et sollicitant cette autorisation depuis la commune
- ayant introduit un recours contre une décision prise par l'Office des Etrangers de ne pas leur accorder le droit au séjour
- frappés d'une décision d'éloignement prise par le Secrétaire d'Etat ou son délégué.

Le personnel du service assure

- l'accueil des citoyens aux guichets,
- le suivi des demandes émanant du guichet ou réceptionnées par courrier,
- le suivi des décisions de l'Office des Etrangers (OE),
- la gestion des recours (Conseil du contentieux des Etrangers, etc.)
- la création des dossiers au Registre National et la mise à jour des informations dans ces dossiers,
- la gestion et la délivrance des titres de séjour,
- la gestion des changements d'adresse et des radiations d'office,
- la délivrance des permis de travail,
- la délivrance des titres de voyage pour réfugiés, apatrides, etc. (depuis janvier 2018)

## II. ACTIVITES

Les conditions de travail du bureau des Etrangers sont, comme celles du service Population, directement influencées par l'importante évolution démographique que connaît la commune. La croissance démographique enregistrée en 18 ans, entre le 1/1/2000 et le 31/12/2017, est de 35,6 %, s'agissant des citoyens belges et étrangers admis au séjour. Il n'est pas possible d'avoir des données précises relatives aux étrangers en séjour illégal mais on peut raisonnablement penser que cette croissance est du même ordre, voire supérieure.

En ce qui concerne les réfugiés, le service a du faire face ces dernières années à une augmentation considérable de demandes de ressortissants syriens.

En ce qui concerne les demandes de citoyens de l'Union Européenne, nous devons constater que l'obligation qu'impose la législation européenne d'inscrire les ressortissants de l'Union sans vérification préalable d'adresse (inscriptions au registre d'attente RA6) fait peser une charge de travail importante tant sur nos agents que sur les services de police, alors que bon nombre d'enquêtes menées a posteriori sont négatives.

Une autre difficulté est liée aux afflux ponctuels à certaines périodes (travailleurs saisonniers fin août, début septembre ; renouvellement des séjours étudiants en septembre-octobre, ...).

De manière générale, le travail, tant au guichet qu'en back office, s'est complexifié en raison des multiples modifications apportées à une législation déjà fort complexe.

Les conditions de séjour étant, dans certains cas, devenues nettement plus restrictives qu'avant, le dialogue avec les citoyens aux guichets en est rendu plus difficile, d'autant plus que bon nombre d'entre eux ne comprennent ni le Français ni le Néerlandais, particulièrement les primo arrivants.

Ils ne comprennent pas non plus (ou ne veulent pas comprendre) que bon nombre de décisions que nos guichetiers portent à leur connaissance soit sont des décisions de l'OE que nous ne faisons que transmettre, soit résultent d'une application pure et simple de la législation en vigueur. S'en suivent des discussions sans fin, parfois houleuses et, la plupart du temps, sans objet, puisque la commune n'a aucun pouvoir de décision en la matière. Ce rôle de « boîte aux lettres » peut être très éprouvant.

Nos employés sont aussi tenus de vérifier si les dossiers qu'ils réceptionnent pour transmettre à l'OE sont complets et, le cas échéant, si la redevance due a été payée. Dans le cas contraire, ils doivent les refuser, ce qui est une nouvelle source de conflit.

Pour faire face à ces multiples tâches, 15 agents sont actuellement en fonction, ce qui est manifestement trop peu. Au minimum les 2 agents qui ont quitté le service depuis le mois de juillet 2018 devraient pouvoir être remplacés.

### **Cadre du service :**

Au 31/7/2018, suite au départ susmentionné de 2 agents en juillet 2018, 15 agents étaient en service au Bureau des Etrangers, dont certains à temps partiel :

- 2 agents de niveau A qui gèrent ensemble le service ;
- 3 agents de niveau B ;
- 9 agents de niveau C ;
- 1 agent de niveau D.

## **C. SERVICE ETAT CIVIL ET CIMETIERE ADMINISTRATIF**

### **ETAT CIVIL**

#### **I. MISSIONS :**

- l'établissement des actes d'Etat Civil (naissances, reconnaissances, adoptions, mariages, divorces, obtention de la nationalité belge et transcription de jugements divers);
- la réalisation de recherches généalogiques et d'archives;
- la bonne tenue et la conservation en bon état des registres contenant les dits actes;
- l'organisation des cérémonies relatives à la célébration des mariages, des centenaires, des noces d'or, de diamant, de brillant et de platine;
- la gestion administrative du cimetière (établissement de contrats de concession et application des règlements y relatifs).

#### **II. ACTIVITES :**

Remarque préalable: pour des raisons inhérentes au caractère annuel des registres de l'état civil les données ci-après concernent l'année civile 2017.

En 2017 le service de l'Etat civil a procédé à l'établissement des dossiers et à la rédaction de:

- 13 actes de naissance d'enfants nés à Molenbeek-Saint-Jean;
- 389 actes de déclaration de mariage de couples désireux de se marier à Molenbeek-Saint-Jean;
- 372 actes de mariage de couples ayant célébré leur union à Molenbeek-Saint-Jean;
- 391 actes de décès de personnes décédées sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- 665 actes d'acquisition de la nationalité belge demandée par des habitants de Molenbeek-Saint-Jean ;
- 342 actes supplétoires (divorces de mariages célébrés à Molenbeek-Saint-Jean, reconnaissance d'enfants, adoptions simples et plénières, transcription d'actes d'état civil dressés à l'étranger et concernant des ressortissants belges domiciliés à Molenbeek-Saint-Jean, ...).

Le service de l'Etat civil a également organisé la célébration de:

- 02 centenaires;
- 29 noces d'or;
- 09 noces de diamant;
- 03 noces de brillant;

Outre la rédaction des actes, la constitution des dossiers et la tenue des registres, l'Etat civil a encore fourni un nombre élevé de tableaux statistiques et d'attestations.

## **CIMETIERE**

### **I. MISSIONS :**

- la tenue des registres des défunts situés dans le cimetière;
- l'informatisation des registres;
- la mise à jour des plans;
- l'entretien du Cimetière;
- la gestion du dépôt mortuaire;
- l'inhumation ou l'exhumation des défunts, ou la mise en columbarium de l'urne contenant leurs cendres;
- les renseignements sur l'emplacement de sépultures;
- les renseignements généalogiques.

### **II. ACTIVITES :**

Le service du Cimetière a procédé à:

- 81 fosses ordinaires 5 ans;
- 31 concessions 15 ans;
- 24 concessions 50 ans pleine terre;
- 21 caveaux 50 ans;
- 01 caveau 60 ans;
- 01 caveau 75 ans;

- 01 caveau 99 ans;
  - 32 columbariums 5 ans;
  - 05 columbariums 15 ans;
  - 04 columbariums 50 ans;
  - 51 dispersions;
  - 07 enfants (Pelouse des Etoiles);
  - 02 concessions 15 ans pour enfants
  - 08 exhumations;
  - 93 passages de défunts à la morgue;
  - 26 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger;
-

# **DEPARTEMENT FINANCES**

## **FINANCES**

A. Comptabilité

B. Taxes communales – Contentieux Fiscal

C. Economat

# **DEPARTEMENT FINANCES**

## **FINANCES**

### **A. COMPTABILITE**

#### **Cellule Budget**

##### **I. MISSIONS :**

- Etablir le projet de budget communal en veillant au respect strict de la circulaire budgétaire
- Etablir les projets de modifications budgétaires (art.15 du R.G.C.C.) et effectuer les transferts de crédits (art.10 du R.G.C.C.)
- Veiller au respect strict des plans de gestion financière
- Effectuer la tutelle financière sur le CPAS en matière de budget et de modifications budgétaires
- Contrôler toute pièce engageant financièrement l'administration communale
- Effectuer le reporting trimestriel des données comptables et budgétaires (art.131de la nouvelle loi communale)
- Collaborer avec le Receveur communal en matière de demandes d'emprunts sur base du marché de service établi par celui-ci
- Passer au Conseil communal les diverses conventions liant l'administration au FRBRTC

##### **II. ACTIVITES :**

##### **LE BUDGET**

Le budget 2017 a fait l'objet de modifications soumises au Conseil communal, en sa séance du 25.10.2017 et approuvées par l'Autorité de tutelle.

Le budget 2018 a été voté par le Conseil communal en sa séance du 20 décembre 2017 et approuvé par l'autorité de tutelle.

##### **CONTRÔLE BUDGÉTAIRE**

Toute pièce administrative ayant une implication financière pour l'administration communale est soumise à un contrôle budgétaire (respect de la loi sur les marchés publics, article budgétaire et disponibilité de crédits budgétaires).

#### **Cellule Comptabilité**

##### **I. MISSIONS :**

- gestion de toutes les pièces comptables et préparation de celles-ci au paiement par le Receveur communal
- engagement des bons de commande
- contrôle des budgets et comptes des Fabriques d'églises

## II. ACTIVITES :

### DEPENSES

#### a) Enregistrement des factures dans le facturier d'entrée

Toutes les factures payables par notre administration doivent être enregistrées dans un facturier d'entrée qui regroupe les factures par fournisseur.

Les données introduites sont les suivantes :

- Montant de la facture
- Descriptif des fournitures et/ou des travaux
- Référence de la facture
- Date de la facture
- Date d'échéance de la facture

Les factures ainsi enregistrées sont ensuite transmises au service qui a engagé la dépense pour y être visées pour réception par l'agent chargé du contrôle des fournitures ou des services prestés.

#### b) Imputation des dépenses

Après réception les factures et autres pièces de dépenses doivent être renvoyées au service de la comptabilité avec tous les documents justificatifs de la régularité de la dépense qu'elles entraînent. Le service procède à l'imputation aux comptes budgétaires et généraux.

L'imputation aux comptes généraux consiste à enregistrer la charge et les mouvements du bilan liés à la dépense. L'enregistrement aux comptes budgétaires consiste à y porter la somme réellement due suite à l'engagement et, le cas échéant, à corriger l'engagement. Toutes ces opérations sont reprises dans le grand-livre des dépenses.

#### c) Etablissement des mandats de paiement

Les mandats de paiement mentionnent :

- 1° la date de leur émission
- 2° l'exercice en cours
- 3° l'article budgétaire
- 4° l'exercice d'origine
- 5° la nature de la dépense
- 6° le numéro d'engagement
- 7° les ayants droits
- 8° la somme à payer

Toutes les pièces justificatives sont jointes au mandat de paiement qui est alors soumis à la signature des personnes visées à l'article 250 de la loi communale. Les mandats dûment signés sont remis à la caisse communale pour paiement.

### **Fabriques d'églises**

Contrôle des budgets, comptes et modifications budgétaires des fabriques d'églises suivantes :

- Saint-Jean-Baptiste	- Résurrection
- Saint-Vincent de Paul	- Saint-Rémi
- Evangélique Luthérienne	- Saint-Charles Borlomée
- Eglise Anglicane unifiée	- Sainte-Barbe
- Communauté Israélite de rite Sépharadite	

## **B. SERVICE TAXES COMMUNALES – CONTENTIEUX FISCAL**

### I. MISSIONS

Le service des taxes et du contentieux fiscal est chargé des tâches suivantes :

#### *A. Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal*

La liste des règlements-taxes actuellement d'application s'établit comme suit :

- Affichage public
- Agences de paris aux courses de chevaux
- Constructions et reconstructions
- Distribution d'imprimés publicitaires non adressés
- Emplacements dans les gares à marchandises
- Emplacements de parking
- Entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion
- Entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution
- Etablissements bancaires et assimilés
- Etalages et terrasses
- Immeubles totalement ou partiellement inoccupés et immeubles inachevés
- Locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce
- Logements et commerces surnuméraires
- Logements déclarés insalubres ou inhabitables
- Magasins de nuit
- Nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et activités économiques portant atteintes à la santé publique
- Occupation temporaire du domaine public
- Panneaux publicitaires
- Pompes distributrices de carburants
- Résidences non principales
- Salles de fêtes, de spectacles et de divertissements
- Surfaces de bureaux
- Terrains non bâtis

La mise en œuvre des règlements-taxes implique une série de tâches administratives et sur le terrain :

- Encodage et mise à jour des données relatives aux redevables dans le logiciel ONYX, ce qui implique des recherches au Registre National en ce qui concerne les personnes physiques et au Moniteur Belge ou autre base de données en ce qui concerne les entreprises ;
- Elaboration et envoi des formulaires de déclaration aux redevables ;
- En cas d'absence de déclaration, de déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise: notification au redevable, par lettre recommandée, du recours à la procédure de taxation d'office, conformément à l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales ;

- Confection des rôles principaux et complémentaires via le logiciel ONYX ;
- Rédaction d'un projet de délibération par rôle (NB : les rôles sont arrêtés et rendus exécutoires par le Collège au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition) ;
- Transmission au Receveur communal du rôle rendu exécutoire, accompagné d'un accusé de réception du rôle ainsi que de deux bordereaux de recouvrement (NB : en vertu de la Nouvelle Loi communale, le Receveur communal est chargé de la perception, le cas échéant par voie de recouvrement forcé, des impôts communaux. De ce fait, le service de la Recette se charge de l'envoi des avertissements-extraits de rôle aux redevables et du recouvrement des taxes communales).

La gestion des dossiers entraîne un échange conséquent de correspondance et d'entretiens avec les redevables ou leurs conseils et implique de nombreux échanges d'informations avec d'autres services communaux (Recette communale, Urbanisme, Cellule Logement,...).

Un agent communal est chargé, en particulier, du travail de terrain pour le service des taxes. A ce titre, il est amené à effectuer le recensement de certaines matières taxables (par exemple, les panneaux publicitaires présents sur le territoire de la commune) ; à clarifier, le cas échéant, auprès des redevables, les éléments contenus dans leurs déclarations ou à faire compléter les formulaires de déclaration ; à repérer les ouvertures et fermetures de commerces tels que night-shops, phone-shops ou autres entreprises ; à vérifier les situations de cessations / reprises d'activités commerciales.

#### *B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances.*

Le service des taxes soumet au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil communal des propositions en ce qui concerne la création de règlements-taxes/redevances et suggère, le cas échéant, des modifications/adaptations aux règlements existants. Il propose, s'il y a lieu, le renouvellement desdits règlements au Collège et au Conseil.

Le service des taxes s'occupe également d'élaborer les documents relatifs à la publication des règlements-taxes/redevances destinés à être affichés aux valves de la Commune. Il communique ensuite à la société informatique en charge de la gestion du logiciel ONYX les nouveaux règlements à implémenter et toute modification à effectuer aux données existantes.

#### *C. Gestion, en collaboration avec le service Inspection de l'Urbanisme, des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses.*

L'agent communal présent sur le terrain relaye, auprès du service des taxes, les demandes des commerçants pour l'obtention d'autorisations de placement d'étalages ou de terrasses.

Ces demandes sont ensuite instruites par le service Inspection de l'Urbanisme.

Sur base des rapports administratifs établis par ledit service, le service des taxes rédige les projets de délibérations à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins en ce qui concerne les autorisations ou refus de placement d'étalages de marchandises ou de terrasses sur la voie publique.

Le service des taxes notifie ensuite au demandeur l'autorisation ou le refus du Collège, en précisant, s'il s'agit d'une autorisation, les conditions précises auxquelles celle-ci est soumise.

Les autorisations de placement d'étalages et de terrasses sur la voie publique entraînent la débiton d'une taxe.

#### *D. Contentieux fiscal*

Le service est également amené à gérer l'ensemble du contentieux fiscal généré par l'application des règlements-taxes communaux.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales, le redevable a la possibilité d'introduire une réclamation contre l'imposition dont il fait l'objet auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins.

S'il en fait la demande dans sa réclamation, le redevable a également la possibilité d'être entendu par le Collège ou les personnes auxquelles il aura délégué cette compétence. Le Collège a décidé, au mois de juin 2014, de déléguer cette compétence à un échevin et à plusieurs agents communaux.

Le service s'occupe de l'envoi des accusés de réception des réclamations aux redevables, des invitations de ces derniers aux auditions, de la retranscription des auditions dans un procès-verbal, de la rédaction des projets de délibérations au Collège, chargé de statuer sur les réclamations.

Est également instituée une Commission du contentieux fiscal traitant des recours relatifs aux taxes communales.

Cette Commission est chargée d'une part, d'analyser les dossiers (vérification de la recevabilité de la réclamation, vérification d'informations auprès d'autres services si nécessaire, ...) avant l'audition éventuelle et d'autre part, d'émettre un avis préalable à la prise de décision du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le contentieux fiscal ou ayant trait aux règlements-taxes, porté devant les juridictions judiciaires ou administratives, est également géré par le service des taxes-contentieux fiscal en raison de l'intégration d'une juriste en son sein.

Elle gère par conséquent le suivi de ces dossiers, en collaboration avec les avocats désignés par la Commune.

#### *E. Autres missions*

Outre les activités décrites ci-dessus, le service des taxes est également chargé, depuis 2016, du traitement des dossiers de demande de prime au logement.

Dans ce cadre, le service doit :

- Informer les personnes sur les conditions de la prime (réponse aux appels téléphoniques, mails,...),
- Vérifier que le dossier de demande de prime est complet et dans la négative, envoyer un accusé de réception de dossier incomplet au demandeur,
- Proposer périodiquement un projet de délibération au Collège des Bourgmestre et Echevins reprenant un certain nombre de dossiers afin de faire approuver les demandes de primes,
- Transmettre les délibérations vers le service des Finances pour l'établissement de mandats et ensuite paiement par la Caisse communale.

## II. ACTIVITES :

#### *A. Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal*

Entre le 1<sup>er</sup> août 2017 et le 31 juillet 2018, 71 rôles (principaux et complémentaires) ont été établis.

Pour rappel, les rôles doivent être arrêtés et rendus exécutoires par le Collège, au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition.

Par contre, d'un point de vue comptable, il faut savoir que les droits établis dans les rôles sont comptabilisés aux recettes de l'exercice financier au cours duquel les rôles sont rendus exécutoires. L'exercice financier correspond à l'année civile.

#### *B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances*

- Renouvellement du règlement fixant les centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique pour 2018.
- Renouvellement du règlement fixant les centimes additionnels au précompte immobilier pour 2018.
- Renouvellement et modification du règlement fixant les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques pour 2018.
- Renouvellement et modification du règlement-taxe sur la publicité sur la voie publique pour 2018 à 2021 inclus.
- Renouvellement et modification du règlement relatif à la prime liée à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier pour 2018.
- Modification du règlement-taxe sur la distribution d'imprimés publicitaires non adressés pour 2018 à 2021 inclus.
- Modification du règlement-redevance sur la délivrance de documents administratifs.

#### *C. Gestion des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique.*

59 dossiers de demandes d'autorisation ont été traités, impliquant autant de délibérations au Collège des Bourgmestre et Echevins et de courriers de notification de la décision d'autorisation ou de refus aux demandeurs.

#### *D. Contentieux fiscal*

Comme expliqué dans la première partie du présent rapport, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de déléguer sa compétence en matière d'audition des redevables à un échevin et à plusieurs agents communaux.

La Commission chargée du contentieux fiscal en matière de taxes communales est composée de tous les agents du service des taxes et du contentieux fiscal.

Pendant la période visée par le présent rapport, le service des taxes et du contentieux fiscal a réceptionné 117 réclamations contre des taxes communales.

71 réclamations ont été traitées.

30 dossiers ont fait l'objet d'un recours devant le Tribunal de Première Instance.

#### *E. Autres missions*

Environ 4.300 demandes de prime au logement pour 2017 ont été traitées par le service des taxes.

## **C. SERVICE ECONOMAT**

### **I. MISSIONS :**

Commande de fournitures et de matériel pour l'ensemble des services communaux en application de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

### **II. ACTIVITES :**

#### **Ont été établis :**

- 1887 bons de commande

#### **Ont été faits :**

- 2 procédures ouvertes
- 63 procédures négociées sans publication préalable
- 3 factures acceptées
- 10 marchés via une centrale des marchés

#### **L'Economat administratif assure :**

- Les commandes des fournitures de bureau pour tous les services, la gestion du stock des fournitures, ainsi que les commandes de matériel et de mobilier.
- La distribution des fournitures de bureau.
- La centralisation des commandes des écoles, des académies de dessin et de musique, l'exécution des marchés en vue d'acquérir les fournitures, l'établissement des délibérations et des bons de commande.
- Les commandes d'équipements pour les ouvriers (application du règlement général sur la protection du travail)
- Les commandes des uniformes pour les messagers et les gardiens de la Paix.
- La tenue de la caisse de débours effectués par les écoles communales et les services communaux.
- Les commandes des crèches communales.
- Les commandes pour la cellule de lutte contre l'exclusion sociale.
- Les commandes des bibliothèques communales.
- Les commandes pour le département Infrastructures et Développement Urbain, de l'Hôtel social et des logements de transit.
- Les commandes pour la Maison des Cultures et de la cohésion sociale, le Musée communal et les archives.
- Les commandes pour le service de la Mobilité
- Les commandes de fournitures pour l'organisation des loisirs aux personnes du 3<sup>ème</sup> âge.
- La réception des revues et des périodiques, l'enregistrement de ladite documentation et la transmission des pièces dans les services intéressés.
- Les contacts avec les fournisseurs.

- La constitution des dossiers de paiement des factures relatives aux commandes effectuées par le service.
- La gestion des mouvements des factures dans les différents services et l'établissement de rappels aux services qui tardent à retourner lesdites factures.
- Les demandes de nouveaux raccordements téléphoniques, les modifications de lignes existantes, la gestion des problèmes de téléphonie ainsi que la vérification des factures
- La gestion de la téléphonie mobile, c'est-à-dire la rédaction des décisions du Collège préalables à la demande de nouveaux abonnements ainsi que la vérification des factures et le recouvrement des montants non justifiés par les titulaires d'un G.S.M.
- Les commandes de matériaux et fournitures pour les divers ateliers communaux, le service de la propreté publique et les services des plantations et cimetière.
- Les insertions dans la presse des annonces pour le recrutement du personnel et les avis d'enquête publique.
- Les délibérations relatives à la Tutelle du CPAS.
- Les commandes et la gestion des cartouches des imprimantes, des photocopieurs et des fax.



# **DEPARTEMENT EDUCATION, PETITE ENFANCE, SPORTS ET JEUNESSE**

## **A . DIVISION ENSEIGNEMENT**

*A.1. Enseignement néerlandophone*

*A.2. Enseignement francophone*

**B. Petite Enfance**

**C. Sports**

**D. Jeunesse**

# **DEPARTEMENT EDUCATION**

## **PETITE ENFANCE**

### **SPORTS - JEUNESSE**

## **A. DIVISION ENSEIGNEMENT**

### **A.1. SERVICE ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHONE**

#### **I. MISSIONS :**

La Scholengemeenschap 1080 - en abrégé SG 1080 - appartenant à l'Administration scolaire de Molenbeek-Saint-Jean, consiste en 5 écoles primaires communales.

- La SG 1080 a pour but une collaboration de qualité avec l'Échevine de l'Enseignement Annalisa Gadaleta, le Service de l'Enseignement public, la Cellule pédagogique et les directions des écoles résultant en un enseignement renforcé pour les enfants. Dans cette optique, l'augmentation de la surface des écoles et l'usage plus efficace des moyens jouent un rôle important.
- La SG 1080 vise à uniformiser des systèmes comme par exemple le logiciel administratif et pédagogique, en concertation avec l'école individuelle qui pourrait y ajouter éventuellement des particularités spécifique à l'école.
- La SG 1080 s'occupe d'une capacité de gestion augmentée relatif à la gestion administrative, matérielle et financière, la gestion du personnel, la gestion de soins, la gestion en matière de ICT et la gestion de la direction.
- Le directeur de l'école primaire communale veille avec le directeur coordinateur et l'équipe scolaire à l'accomplissement du projet pédagogique de la SG 1080, spécifique à chaque école.
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, 1 nouvelle classe 3<sup>ème</sup> primaire s'est ajoutée dans le nouveau bâtiment, sise rue de la Semence 30. L'école donne à l'avenir de la place à 170 enfants maternelles et 250 élèves en primaire.
- Egalement, en septembre 2017, l'école Windekind a pris place dans des classes/containers sur un terrain juste à côté de l'école et ce pour quelques années. Ceci tant que durera la construction d'une toute nouvelle école Windekind.
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, 4 nouvelles classes maternelles se sont ouvertes à l'antenne De Boomhut, rue des Béguines 101, qui a été créé avec comme objectif d'une part la relocalisation des classes maternelles du Park Marie-José et d'autre part de faire fonctionner au 1<sup>er</sup> septembre 2017 De Boomhut comme une école maternelle dans son entièreté et l'école Paloke comme une école primaire.
- L'organisation de l'accueil extra-scolaire et des garderies/plaines de vacances restent dans les mains de l'asbl Molenketjes. De même pour la gestion des crèches Harlekijntje, Arion et Het Molentje. En juillet 2017, la nouvelle crèche le Kleine Zenne, a ouvert ses portes avec une capacité de 28 enfants.

School Windroos, rue de Courtrai, 52

School Regenboog, rue Ulens, 83

School Windekind, rue J.B. Decock, 54

School Paloke, Chaussée de Ninove, 1001+ De Boomhut, rue des Béguines 101

School De Knipoog, rue de la Semence 30

## II. ACTIVITES :

### **a) Occupation du Personnel**

- *Écoles primaires*

- 5 ETP directeurs + 1 ETP directeur-coordonateur “Scholengemeenschap 1080”

- 53 ETP titulaires de classe primaires

- 6 ETP enseignants spécialisés éducation physique

- 6 ETP enseignants cours phylosophique et morale

- 6 ETP employés administratifs

- 0,5 ETP coordinateur-ICT (mi-temps)

- 3 ETP coordinateurs de soins

- À charge de la commune : 32/24 hrs parmi les divers titulaires de classe, 51/36 hrs pour les employés administratifs et 13/36 hrs pour les coordinateurs de soins.

- *Ecoles maternelles*

42 ETP titulaires de classe

1,5 ETP puéricultrices (maternelles)

### **b) Occupation d'élèves**

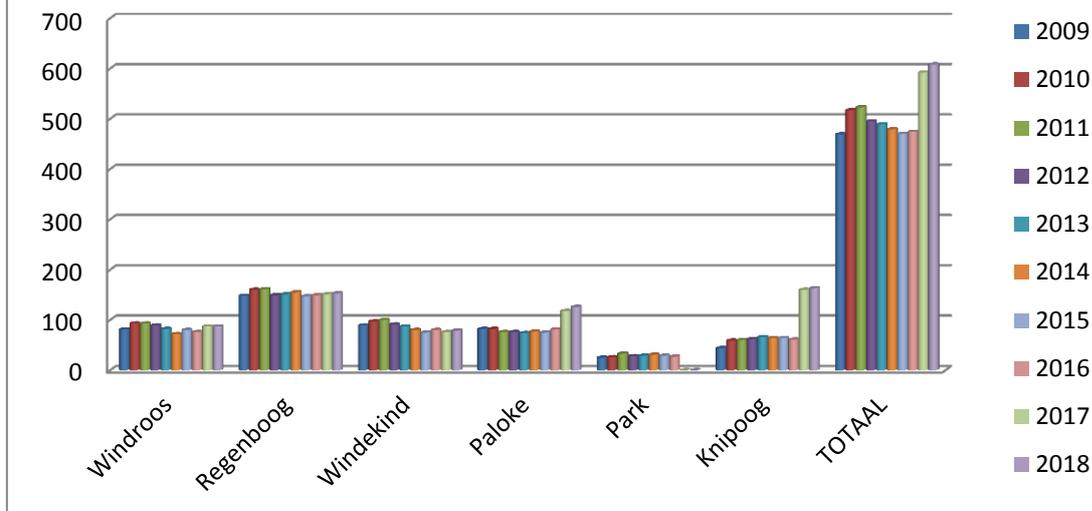
- Maternelles



### **OVERZICHT TELLINGEN KLEUTERS 1 FEBRUARI**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Windroos	81	93	93	89	82	72	80	76	87	87
Regenboog	148	160	161	149	151	155	147	149	151	153
Windekind	89	97	100	91	87	80	75	80	76	79
Paloke	82	82	76	76	74	77	75	81	118	126
Park	25	26	33	28	29	31	29	27	0	0
Knipoog	44	59	60	62	66	64	64	61	160	163
<b>TOTAAL</b>	<b>469</b>	<b>517</b>	<b>523</b>	<b>495</b>	<b>489</b>	<b>479</b>	<b>470</b>	<b>474</b>	<b>592</b>	<b>608</b>

## Overzicht tellingen - kleuters 01.02



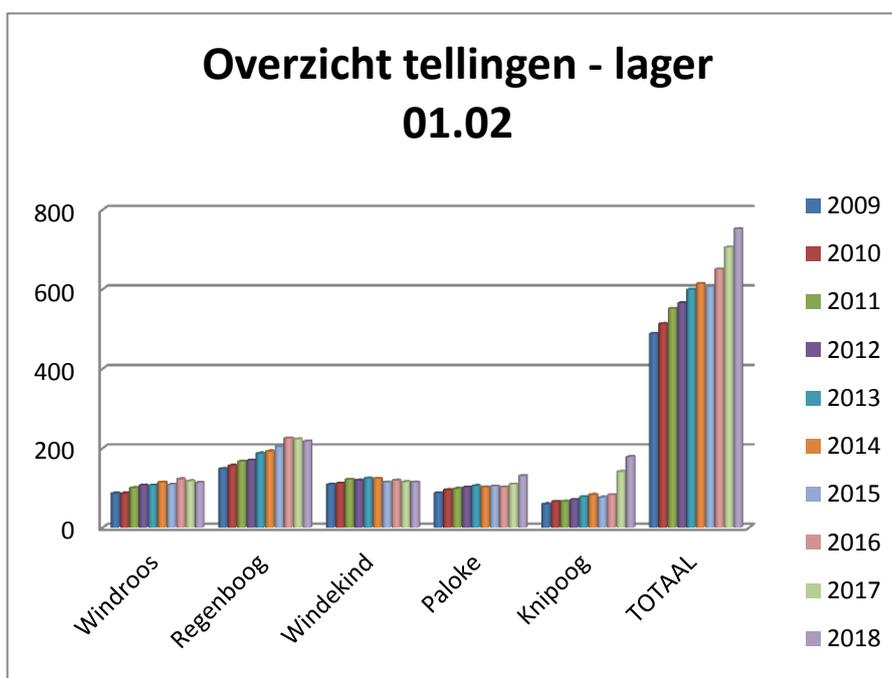
- Primaires



### OVERZICHT TELLINGEN LAGER 1 FEBRUARI

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Windroos	86	86	100	106	106	114	108	122	117	113
Regenboog	148	156	166	169	187	192	204	225	223	217
Windekind	108	111	121	119	124	123	114	119	115	114
Paloke	87	95	98	101	105	102	104	102	109	130
Knipoog	59	65	66	70	77	83	76	82	141	178
<b>TOTAAL</b>	<b>488</b>	<b>513</b>	<b>551</b>	<b>565</b>	<b>599</b>	<b>614</b>	<b>606</b>	<b>650</b>	<b>705</b>	<b>752</b>
<b>SG1080</b>	<b>957</b>	<b>1030</b>	<b>1074</b>	<b>1060</b>	<b>1088</b>	<b>1093</b>	<b>1076</b>	<b>1124</b>	<b>1297</b>	<b>1360</b>

## Overzicht tellingen - lager 01.02



### **c) Activités supplémentaires**

Le Partnerschip entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl TADA (ToekomstAtelierDel'Avenir) conclu pour 3 ans qui a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2016 se poursuit. TADA organise le samedi à l'école De Knipoog des activités éducatif, libre et extra-curriculaire pour des enfants motivés de 10 à 14 ans, venant des quartiers Bruxelloise défavorisés au niveau socio-économique. Les élèves reçoivent pendant 2,5 ans des "cours", données par des experts passionnés venants de différents disciplines (avocats, médecins, agents de police, journalistes, architects, ...). Les enfants qui y participent ont été sélectionnés parmi toutes les écoles fondamentales Molenbekoises.

### **d) Cellule Pédagogique**

La cellule pédagogique fait partie du service Instruction Publique. Elle fournit un encadrement aux écoles de Molenbeek-Saint-Jean par la coördination des initiatives au sein de son propre réseau, mais aussi pour des initiatives qui dépasse ce réseau. Les écoles du 'scholengemeenschap 1080' sont guidées en collaboration étroite avec le pouvoir organisateur, les directeurs des écoles, les coordinnateurs du SG1080 au niveau ICT –soins et administratifs, les différents groupes de travail, les services communales d'instruction publique et autres.

Le SG 1080 est le représentant de l'enseignement communal de Molenbeek-Saint-Jean dans pas mal de platforms d'enseignement.

Afin de faciliter le bon déroulement du SG1080, le secrétaire du SG1080 assiste et aide le directeur-coordonateur avec la préparation et l'exécution des tâches comme:

- Administration du personnel
- Organisation matériel et logistique (commandes, travaux à exécuter, livraisons, budgets)
- Administration générale (téléphone, réunions, coorespondances,...)
- Formations
- Planification et collaboration avec le directeur-coordonateur, avec les directions des écoles, avec les partenaires externes,...

En plus, elle est au courant du fonctionnement des écoles et des secretariats des écoles, les tâches quotidiennes et les tâches supplémentaires exigées par le département, du pouvoir organisateur et de la direction d'école.

## **A.2. SERVICE ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE**

### **I. MISSIONS :**

#### **Enseignement**

Le service de l'Instruction publique assure la gestion des établissements et services suivants :

1. Enseignement fondamental : écoles primaires et maternelles
2. Enseignement différencié
3. Institut Machtens - Enseignement de Promotion sociale
4. Enseignement artistique communal :
  - 4.1 Académie de Musique et des Arts de la Parole
  - 4.2. Académie de Dessin et des Arts Visuels

5. Centre de Promotion de la santé à l'Ecole – PSE
6. Services accessoires (déjeuners, études et garderies)

### Ecoles, élèves et divers

7. Transport d'élèves, cars communaux
8. Plaines de vacances

## II. ACTIVITES :

### **1. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

#### 1.1. Liste des établissements scolaires communaux (Organisation des écoles communales au 1.10.2017 (sections maternelles et primaires mixtes du régime linguistique français) :

- Ecole 1, La Rose des Vents, rue des Quatre-Vents 71
- Ecole 2, Ecole Emeraude, rue Le Lorrain 94
- Ecole 5, L'Ecole Chouette, place de la Duchesse 27
- Ecole 6, Rue de Bonne 105
- Ecole 7, Ecole Arc-en-Ciel, rue de Ribaucourt 21
- Ecole 8, Les P'tits Marcoux, rue du Gulden Bodem 2
- Ecole 9, Ecole Augusta Marcoux, rue du Gulden Bodem 4
- Ecole 10, La Cité des Enfants, rue Ransfort 76
- Ecole 11, Aux Sources du Gai Savoir, chaussée de Ninove 1001
- Ecole 12, Aux Sources du Gai Savoir, rue Paloke 31
- Ecole 13, L'Ecole qui Bouge, rue De Koninck 63
- Ecole 14, La Flûte Enchantée, rue de la Flûte Enchantée 30
- Ecole 15, Les Lutins du Petit Bois, avenue Carl Requette 18
- Ecole 16, L'Ecole du Petit Bois, avenue Carl Requette 20
- Ecole 17, Les Tamaris, avenue du Condor 1
- Ecole 18, Korenbeek, rue du Korenbeek 133
- Ecole 19, Korenbeek, rue de la Flûte Enchantée 5

#### 1.2. Fréquentation scolaire au 1<sup>er</sup> octobre 2017

Primaire : 3525 francophones

Maternel : 1918 francophones

#### 1.3. Effectif d'encadrement

##### 1.3.1. Classes primaires

- 14 directions
- Soutien pédagogique : 6 périodes
- 3 conseillères pédagogiques
- 1 conseiller en éducation physique
- Instituteur-titulaire : 4426 périodes, soit l'équivalent de 184 emplois temps-plein et 10 périodes
- Instituteur-immersion (néerlandais : 24 périodes
- Maître d'éducation physique : 365 périodes
- Maître de seconde langue : néerlandais : 145 périodes
- Cours de morale : 34 + 2 périodes de maître spécial
- Cours de religion catholique : 49 périodes de maître spécial
- Cours de religion islamique : 112 + 90 périodes de maître spécial
- Cours de religion protestante : 33 + 2 périodes de maître spécial
- Cours de religion orthodoxe : 35 + 2 périodes de maître spécial

- Cours de religion israélite : 0 période de maître spécial
- Cours de philosophie et citoyenneté : 191 périodes de maître spécial

Périodes octroyées pour l'organisation d'un encadrement différencié :

Instituteur - Maître d'adaptation : 411 périodes  
 Education physique : 37 périodes  
 Instituteur maternel : 152 périodes  
 Educateur : 72 périodes

1.3.2. Classes maternelles

2 directions  
 98,50 titulaires dont 2535 périodes  
 Instituteurs en immersion néerlandais : 26 périodes  
 10 puéricultrices ACS (4/5 temps) et 2 puéricultrices nommées à temps plein  
 192 périodes organiques de psychomotricité  
 0 période ACS de psychomotricité

1.4. Personnel PTP

3 assistantes aux institutrices maternelles (4/5 temps)  
 7 assistantes aux institutrices maternelles (1/2 temps)  
 3 assistantes aux institutrices primaires (4/5 temps)  
 2 assistantes aux institutrices primaires (1/2 temps)

1.5. Personnel administratif

18 secrétaires

1.6. Travail social en milieu scolaire

4 assistantes sociales (3 emplois plein temps Maribel et 1 emploi plein temps à charge).

1.7. Personnel éducateurs accueillants

6 personnes temps plein

1.8. Accueil extrascolaire

10 coordinateurs (trices) temps plein  
 118 animateurs

**2. ENSEIGNEMENT DIFFERENCIE (Ex-Discriminations positives)**

Pour lutter contre le nombre important d'échecs scolaires et pour aider les enfants, dont la langue d'origine n'est pas le français, des moyens supplémentaires en personnel et en fonctionnement sont accordés à certaines de nos écoles depuis 1989.

Cela concerne les écoles 1, 2, 5, 7, 8, 9, 10, 13 et 19.

En 2016-2017 des aides complémentaires ont été octroyées, sur base des articles 8 et 9 du décret 30.06.1998, à ces écoles :

- 309775 € en subvention de fonctionnement
- 5,5 ETP ACS répartis entre 3,5 assistantes sociales, 1 AESS philologie romane et AESI arts plastiques. De plus, 2,5 assistantes sociales et 1 logopède (30 périodes) sont engagés sur les subventions de fonctionnement (articles 7, 8 et 9).

L'accent est mis sur :

- La réduction de la taille des groupes-classes et/ou mise en œuvre d'une pédagogie différenciée à l'aide :
- d'instituteurs primaires supplémentaires

- de soutien sportif en primaire à partager entre ces écoles
- de remédiation, en particulier par des diplômés en logopédie.

L'organisation d'activités pédagogiques et culturelles :

- sorties culturelles (18 € par élève)
- équipement des écoles (informatique, bibliothèques d'écoles)

La bibliothèque - Bib Zep, située dans l'enceinte de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, sis rue Mommaerts, 4 est accessible aux élèves de ces écoles en enseignement différencié pendant et en dehors des heures de classe. Elle est animée par trois personnes temps plein.

### **3. INSTITUT MACTENS - ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE PROMOTION SOCIALE (CTS- CTSS) ET SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE.**

L'école technique du soir organise les cours suivants :

- Bachelier en Tourisme : 3 ans
- Section langues : anglais, néerlandais, français
- Informatique : modules trimestriels
- Auxiliaire de l'enfance

Les cours, formant un cycle de 3 années, comptent 700 personnes inscrites en moyenne au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Effectif d'encadrement :

- 1 directrice
- 20 chargés de cours
- 2 éducatrices secrétaires (1 mi-temps)
- 1 éducatrice économiste

Formations en convention :

Des conventions ont été conclues avec Bruxelles Formation (techniques de vente et néerlandais commercial).

### **4. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE COMMUNAL**

#### **4.1. Académie de musique et des arts de la parole.**

L'Académie de Musique et des Arts de la Parole est un établissement communal d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Deux domaines d'enseignement sont proposés : le domaine de la musique (cours individuel et en groupe) et le domaine des Arts de la Parole.

L'Académie dont le siège est situé rue Kindergeluk, 1, possède plusieurs annexes réparties sur le territoire communal : à l'école 11 (chaussée de Ninove, 1001), et à l'école 16 (avenue Carl Requette, 20).

Au cours de l'année académique 2017-2018, 736 élèves y ont suivi l'enseignement donné.

Effectif d'encadrement :

- 1 directeur
- 40 professeurs
- 1 secrétaire
- 1 surveillant-éducateur

## 4.2 Académie de dessin et des arts visuels

Il s'agit d'un établissement communal d'enseignement secondaire artistique, à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Académie se trouve dans le bâtiment communal situé rue Mommaerts 2A.

Au cours de l'année académique 2017-2018, 583 élèves s'y sont inscrits.

### Effectif d'encadrement :

1 directeur  
19 professeurs  
1 assistant-administratif  
1 surveillante-éducatrice

## **5. CENTRE DE PROMOTION DE LA SANTE A L' ECOLE**

### 5.1. MISSIONS

Depuis le Décret du 20 décembre 2001, émanant du Gouvernement de la Communauté française, le Centre PSE a pour mission de veiller au bien-être des élèves des écoles communales.

Le centre est actif dans le domaine de la santé publique et, plus particulièrement, le secteur préventif du premier degré.

Cette mission présente plusieurs volets :

1. la tutelle sanitaire des élèves par le biais des visites médicales ;
2. le rattrapage gratuit des vaccinations auprès des élèves de 2° et 6° années primaires selon les directives précises de la Communauté française ;
3. la surveillance des maladies contagieuses au sein des établissements scolaires ;
4. la mise sur pied de « projets-santé » au sein des écoles en collaboration avec les enseignants et les assistantes sociales.

### Le centre est composé de :

1 médecin généraliste engagé à 1/3 temps ;  
4 infirmières francophones prestant un temps plein ;  
1 infirmière néerlandophone à mi-temps ;  
1 employée administrative à temps plein ;  
1 femme d'ouvrage prestant 24 h/semaine.

### 5.2. ACTIVITES

#### 5.2.1. Visites médicales

Durant cet exercice, les infirmières scolaires ont planifié, du 19 septembre 2016 au 14 juin 2017 inclus, les examens médicaux des élèves des écoles communales francophones soit 5.552 enfants inscrits au 1er janvier 2017. Chaque matin, elles réalisent les examens biométriques des élèves : taille, poids, urines, vue, ouïe...

Sont soumis aux bilans de santé :

- les élèves de 1<sup>ère</sup> et de 3<sup>e</sup> maternelle
- les élèves de 2° et 6° primaire.

Sont soumis à un examen sensoriel de la vue à l'école : les élèves de 4° année primaire.

Les examens des élèves de 3<sup>e</sup> maternelle sont plus approfondis et des réunions avec le PMS sont mises sur pied pour aider les enfants en difficulté d'apprentissage.

Ce sont donc au total 2.797 enfants âgés de 3 à 14 ans qui ont bénéficié d'une visite médicale cette année. Conformément au Décret de la Communauté française, 10 enfants primo-arrivants ou enfants n'ayant jamais passé de visite médicale ont été examinés. De plus, 546 élèves de 4ième année primaire ont bénéficié d'un test approfondi de la vue (visibilité à distance).

#### 5.2.2. Vaccinations

En application du Décret de la Communauté Française, l'équipe du PSE a organisé des séances de vaccination contre :

- le méningocoque C : 5 élèves de 2<sup>e</sup> primaire ont été vaccinés ;
- le vaccin trivalent Rougeole - Rubéole - Oreillons : 292 élèves de 6<sup>e</sup> primaire ont reçu le vaccin ;
- le tetravac (di te per) : 69 élèves de 2<sup>e</sup> primaire ont reçu le vaccin.

#### 5.2.3. Travail administratif

Les 5.552 dossiers médicaux des élèves sont constitués par les infirmières et l'employée administrative (collecte de données, préparation, statistiques). Depuis février 2014, le Centre dispose d'un programme informatique appelé « IMS +2 », très utile dans la gestion administrative des visites médicales.

#### 5.2.4. Visite aux écoles

Chaque après-midi, les infirmières se rendent dans les écoles pour :

- organiser et effectuer le suivi des visites médicales (contact avec les parents, l'assistante sociale de l'école) ;
- soigner les petites blessures ;
- surveiller les maladies contagieuses et, si nécessaire, prendre les mesures de prophylaxie adéquates ;
- participer aux réunions « Accueil mamans » en collaboration avec les assistantes sociales ;
- organiser et réaliser des projets d'éducation à la santé dans les classes.

#### 5.2.5. Surveillance en matière de maladie contagieuse grave

Comme chaque année, l'équipe a remis sur pied le plan d'urgence en cas de méningite bactérienne mais aucun cas ne nous a été signalé cette année.

En matière de pédiculose, les infirmières réalisent des dépistages au sein des classes chaque fois qu'un cas est signalé.

Le FARES ne nous a pas signalé de cas de tuberculose cette année.

#### 5.2.6. Projets-santé

Cette année, dans la salle d'attente du PSE, les infirmières ont organisé des animations-santé, sur des thèmes aussi nombreux que variés :

- 6 primaire : puberté ;
- 2 primaire: alimentation équilibrée ;
- 3 maternel : brossage des dents ;
- 1 maternel : lavage des mains.

#### 5.2.7. Projets « Incendie »

Des exercices d'évacuation se sont déroulés dans quelques établissements.

#### 5.2.8. Permanence aux stations de plein air

Pendant les vacances scolaires, le PSE gère une permanence aux stations de plein air.

L'infirmière présente y assure les tâches suivantes :

- le suivi des fiches médicales (relevé des allergies alimentaires et problèmes médicaux à suivre des enfants) ;
- le soin des petites blessures et gestion des accidents plus graves nécessitant l'appel des parents ou d'une ambulance ;
- l'aide administrative ponctuelle au bureau de la direction des stations de plein air ;
- la mise en place d'actions de promotion à la santé (hygiène des mains, alimentation saine, potager ...

## **6. LES SERVICES ACCESSOIRES**

### **a) Déjeuners**

La surveillance payante des enfants qui ne rentrent pas chez eux est organisée les matins, midis, soirs et mercredis après-midi dans les diverses écoles en dehors du temps scolaire.

Le traiteur désigné par le Collège échevinal leur sert un repas complet ou une ration de potage, selon ce qu'ils demandent.

### **b) Etudes et garderies**

L'étude de 15.30 à 16.30 heures fait partie de l'accueil payant dans toutes les écoles et permet à de nombreux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

Le système de garderies payantes, avant et après les heures normales de classe et le midi, est étendu à toutes les écoles primaires et maternelles et fonctionne aux heures suivantes, du lundi au vendredi :

- matin de 7.00 à 8.00 heures
- midi de 12.00 à 13.15 heures
- soir de 15.30 à 18.00 heures
- mercredi de 13.15 à 18.00 heures

Un service payant de garderie est également organisé pendant les congés scolaires dans une ou plusieurs écoles. Les services de garderies et de surveillance du déjeuner sont assurés soit par le personnel enseignant, sous forme de prestations supplémentaires, soit par des animatrices d'accueil.

## **7. TRANSPORT D'ELEVES - CARS COMMUNAUX**

Les cars communaux ont assuré, durant l'année scolaire, le transport des élèves vers le Centre de promotion de la Santé à l'Ecole, le Centre ADEPS de la Forêt de Soignes et, pendant les vacances, vers les plaines de vacances.

## **8. PLAINES DE VACANCES**

Pendant les vacances de Pâques et d'été, l'Administration communale organise deux cures de jour, ouvertes aux enfants qui fréquentent une école de la commune ou qui habitent la commune : l'une à l'école n° 15 « Les Lutins du Petit Bois », avenue Carl Requette, 8 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, pour les enfants fréquentant l'enseignement maternel, l'autre à l'école 16 « L'école du Petit Bois », avenue Carl Requette, 20, pour les enfants fréquentant l'enseignement primaire.

Ces colonies sont inspectées et subventionnées par l'O.N.E.

Une redevance journalière de € 6,00 est demandée aux deux premiers enfants. A partir du troisième enfant la redevance journalière est de € 3,00 pour les enfants du primaire et de € 2,70 pour les enfants de maternelle.

Le montant comprend un petit déjeuner, un potage à midi, une collation à 15h30, les animations, excursions ainsi que les droits d'entrées pour les activités extérieures et tous les transports.

Il n'y a donc pas de repas chaud à midi. Les enfants doivent apporter leur pique-nique.

## **B. PETITE ENFANCE**

### **I. MISSIONS :**

La Cellule de coordination travaille en collaboration avec l'ONE et Kind&Gezin, les différents pouvoirs de tutelle et subsidiants et les services communaux concernés.

Ses missions sont multiples :

- Soutenir et accompagner les directions afin de permettre à celles-ci de se consacrer pleinement à leur projet d'accueil ;
- Garantir le respect des procédures, des échéanciers afin de répondre au cadre légal et aux exigences des pouvoirs de tutelle et subsidiants : rédaction et mise à jour des R.O.I. ;
- Etablir les budgets ordinaires et extraordinaires des différentes crèches francophones en matière d'acquisition de matériel : établissement des fiches techniques, des analyses d'offres, des rapports d'analyses... en collaboration avec le Service de l'Economat;
- Assurer le suivi technique des différentes crèches communales afin de garantir un cadre d'accueil sécurisé et propice aux apprentissages ;
- Assurer le suivi des dossiers des nouvelles crèches en programmation en concertation avec les autres services compétents, les organes subsidiants et les intervenants extérieurs (architectes...);
- Assurer le contrôle des crèches privées, maisons d'accueil, haltes d'accueil et garderies ;

Les tâches de la Cellule comprennent également la recherche de l'amélioration de la qualité de l'accueil.

L'objectif des prochaines années est de développer un référent qualitatif respectant les spécificités de chaque milieu d'accueil. Enfin, la cellule est chargée de l'élaboration des attestations de qualité des différentes crèches francophones. Ces attestations sont délivrées par l'ONE et forment la base de l'octroi des subsides.

### **MILIEUX D'ACCUEIL**

Crèches Communales francophones :

- Crèche Louise Lumen, Rue Jean-Baptiste Decock, 59 - 1080 Bruxelles
- Crèche Reine Fabiola, Avenue Jean Dubrucq, 90 - 1080 Bruxelles
- Crèche Petits Poucets, Avenue Carl Requette, 20 - 1080 Bruxelles
- Prégardiennat, Rue du Gulden Bodem, 2A - 1080 Bruxelles

Outre ces crèches, le réseau s'étend aux crèches néerlandophones gérées par l'Asbl « Molenketjes » et à celles gérées par l'Asbl Olina.

### **II. ACTIVITES :**

#### **A. INTERVENTIONS TECHNIQUES**

Dans la période du 01.08.2017 au 31.07.2018, la Cellule a continué à régulièrement faire appel au Service de gestion des bâtiments ou à diverses firmes privées, pour diverses réparations, entretiens, renouvellements ou enlèvements au sein des différentes crèches

francophones ou néerlandophones. Cela porte tant sur la maintenance, l'entretien et l'hygiène des bâtiments que sur les réparations de machines ou de matériel divers.

En outre, la Cellule crèche accompagne le suivi technique et administratif des chantiers dans le cadre de la programmation en cours (plans « Cigogne »).

## **B. SUPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER AUX DIRECTIONS**

La cellule accompagne les directions dans leurs missions administratives : suivi avec nos divers partenaires (ONE, COCOF, ACTIRIS..), respect des échéanciers, aide à la rédaction.

La Cellule assure le relais et le suivi des demandes diverses auprès des services concernés.

Un inventaire du matériel de chaque crèche est en cours. L'objectif est de répartir au mieux les stocks, de gérer de manière optimale les commandes et de contrôler les dépenses.

Un marché public a été conclu avec une firme privée pour la livraison des repas chauds des crèches. La Cellule s'occupe de la préparation et du suivi de ce marché.

Une attention particulière est portée au respect du cahier de charge par le fournisseur.

De même, la Cellule organise, différentes réunions avec l'ONE afin d'optimiser l'information et de respecter les échéanciers nécessaires à l'obtention des autorisations pour les places 'agrées' dans les crèches (critère étant la base de calcul des subsides octroyées).

Depuis 2017, des réunions trimestrielles réunissant les directions des crèches et le service administratif ont été mises en œuvre.

Ces réunions ont pour objectif de définir une ligne commune tant sur le plan pédagogique que relationnel.

Elles visent à mettre en œuvre des procédures communes de bonne gestion des milieux d'accueil.

L'objectif est de consolider cette dynamique en associant des intervenants extérieurs compétents dans les diverses matières liées à la gestion des crèches.

La Cellule s'investit également en collaboration avec le département « développement urbain (DIDU) » dans la gestion des projets en programmation : agréments, équipement, recherche de subsides et suivi des chantiers.

## **C. SUPPORT PEDAGOGIQUE**

La Cellule de coordination a établi en concertation avec les directions des crèches et avec l'ONE, les projets pédagogiques 2016-2019.

Les attestations de qualité pour Reine Fabiola, Louise Lumen, Les Petits Poucets et Les Petites Alouettes sont valables jusqu'en 2019.

Une des missions prioritaires sera donc d'assurer le renouvellement de celles-ci.

Afin de développer la qualité de l'accueil, la responsable de la cellule pédagogique francophone, Mme Van Mechelen, est désormais chargé d'accompagner les directions dans l'élaboration de leurs projets.

Cette mission contribuera au développement d'initiatives psychopédagogiques au bénéfice des enfants accueillis.

## **D. SOUTIEN ADMINISTRATIF, HUMAIN ET LOGISTIQUE A L'ASBL OLINA**

L'asbl «Olina» gère toutes les nouvelles et futures crèches francophones construites par la Commune, notamment, en complément des crèches déjà exploitées.

A terme, l'asbl aura à charge 8 milieux d'accueil.

Cette programmation suppose un accompagnement et un soutien sur le plan technique, logistique, humain et administratif.

Un bureau exécutif composé de sa directrice et de 3 agents communaux accompagne la direction dans sa gestion quotidienne.

Deux nouvelles crèches en programmation seront confiées à l'Asbl :

- 1) la crèche sise quai des Charbonnages n°86, d'une capacité autorisée de 48 enfants plus 36 optionnelles, dont la date d'ouverture est prévue fin 2019
- 2) la crèche sise Rue de Liverpool n°24 d'une capacité de 74 enfants, date d'ouverture prévue en 2021.

Cette nouvelle programmation suppose une implication grandissante de la Commune dans la gestion de courante de l'Asbl

## **C. SERVICE SPORTS**

### **I. MISSIONS :**

La mission dévolue au Service des Sports peut se développer en 7 points :

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.
2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.
3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.
4. Information et gestion des subventions aux associations et clubs sportifs.
5. Tutelle sur l'A.S.B.L. "Molenbeek Sport", suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.
6. Acquisition et octroi de coupes et médailles.
7. organisation d'évènements sportifs.

### **II. ACTIVITES :**

#### **1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.**

Participation et soutien au secrétariat de l'Echevin des Sports :

- secrétariat général;
- préparation et gestion des dossiers, collègues et conseils communaux;
- accueil de la population, gestion et suivi des interventions.

#### **2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.**

Les citoyens s'adressent au Service des Sports communal lors de la recherche d'une activité physique et sportive ou d'un club, le service s'efforce alors de les orienter selon la discipline qui les intéresse.

A cet effet, une base de données est tenue à jour régulièrement à travers les contacts que le service entretient avec les clubs sportifs, lors des préparations de manifestations notamment et en consultant les différentes publications disponibles.

### **3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.**

La promotion du sport en général auprès de la population molenbeekoise et celle des clubs et associations sportifs molenbeekoïses, en particulier, se fait en relayant les activités des uns et des autres, mais aussi au travers de différentes participations ou d'organisations de manifestations à caractère sportif.

#### **3.1. Les Mérites sportifs communaux.**

La Cérémonie de Remise des Mérites Sportifs Molenbeekoïses a eu lieu le 26 janvier 2018, en la salle des fêtes du Sippelberg.

Nous estimons le nombre de convives à environ 300 personnes.

Le règlement d'attribution s'inspire largement de celui qui a été édicté par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Par ailleurs, nous avons constitué un jury composé :

- De l'Echevin des Sports ;
- Du chef du Service des Sports de la Commune ;
- D'un représentant de l'ADEPS.
- D'un représentant de la VGC

Sa mission étant de sélectionner les nominés dans 14 catégories différentes, parmi les candidats proposés par les clubs et associations sportives.

A l'issue de cette soirée, 14 lauréats sont récompensés.

Voici ci-dessous, la liste des mérites et prix qui ont été attribués :

- Le Mérite sportif catégorie entraîneur ;
- Le Mérite sportif catégorie bénévole - dirigeant ;
- Le Mérite sportif collectif Mixte;
- Le Mérite sportif individuel masculin ;
- Le Mérite sportif individuel féminin ;
- Le Mérite sportif collectif féminin ;
- Le Mérite sportif collectif masculin ;
- Le Mérite sportif espoir féminin ;
- Le Mérite sportif espoir masculin ;
- Le Mérite sportif handisport ;
- Prix de l'Ethique Sportive ;
- Prix du Club de l'Année ;
- Prix de l'Echevin des Sports ;
- Coup de Cœur du Jury.

#### **3.2. Projet d'échange sportif avec la Corée.**

Ledit projet vise à favoriser les rencontres interculturelle et interindividuelle entre deux pays de continent différent mais également à promouvoir l'image de Molenbeek à l'étranger à travers son patrimoine culturel, ses infrastructures sportives, son savoir-faire en termes d'encadrement sportif, social et pédagogique de la jeunesse.

#### **3.3. Inauguration du Cruyff Court**

Le service des sports a participé à l'inauguration du Cruyff Court à Molenbeek-Saint-Jean, celui-ci est un projet qui vise à renforcer la cohésion sociale et à favoriser une image positive de la commune.

### **3.4. Participation au Festival Fight & Dance 6**

Le service des sports participe au festival Fight & Dance 6 à Molenbeek-Saint-Jean avec l'acquisition de 100 entrées en prévente qui ont été réparties et distribuées, en collaboration directe avec les associations molenbeekoises, et, aux jeunes ne fréquentant pas de clubs sportif.

### **3.5. Collaboration dans le cadre de divers gala et tournoi**

Le service des sports apporte une collaboration logistique aux clubs sportifs qui organisent des exhibitions, tournoi, galas . . . .

Asbl Molenbeek Sport : organisation d'un tournoi de sixte ;  
Asbl Tafersite solidarity : organisation d'un tournoi caritatif de football ;  
Asbl Brussels Top Team : organisation du « BTT Games 2018 » ;  
Asbl Event't Soccer Academy : organisation d'un tournoi « Festi Esoa 2018 » ;  
Asbl A.M.A. jeunesse GYM : organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du « Gala Handisport » ;  
Asbl Academy Tiger Club : organisation d'un championnat inter-club ;  
Asbl Vision Solidaire : organisation d'un gala pugilistique en plein air.

### **3.6. Demande de reconnaissance d'un Centre Sportif Local**

Le service des sports en collaboration avec l'A.S.B.L. Molenbeek Sport à entamé une procédure de reconnaissance et de subventionnement d'un Centre sportif local ainsi que toutes les démarches administratives auprès du Gouvernement de la Communauté française.

Un premier dossier a été introduit en 2017.

Suite à une demande de complétude de dossier, un avenant au contrat de concession qui lie l'administration communale et l'asbl Molenbeek Sport à été établi en collaboration avec le service des affaires juridiques, quant à :

- La modification du Hall des sports Heyvaert en Hall des sports Muhammad Ali.
- L'ajout du cuyff Court à la liste des infrastructures sportives.
- La prolongation du délai dudit contrat de concession.

Conformément à la législation un conseil des utilisateurs locaux a été créé et officialisé.

### **3.7. Elaboration d'un nouveau guide des sports communal**

Dans le cadre de sa mission d'information et de promotion quant à la sphère sportive existant au sein de la commune, le service des sports est en charge de la création et de l'élaboration d'un guide des sports en collaboration avec un bureau d'infographiste et des clubs.

### **3.8. Think-Pink - Participation de la commune de Molenbeek au Race for the Cure 2018.**

Le service des sports participe à la Race of The Cure 2018 avec l'acquisition de 80 tickets, permettant ainsi au membre du personnel et aux molenbeekoises de courir ou marché ensemble pour la bonne cause et de soutenir ainsi les personnes qui lutte contre le cancer du sein ainsi que ceux qui ont vaincu la maladie. Les objectifs de cet évènement sont de promouvoir le sport pour tous ainsi que la sensibilisation à la maladie.

## **4. Information et gestion des subventions aux cercles et associations sportifs.**

Le Service des Sports informe régulièrement les clubs sportifs communaux des nouveaux subsides régionaux ou communautaires et autres appels à projet. Il essaie de promouvoir les partenariats notamment à travers les opérations, campagnes et initiatives organisées par l'Adeps.

Concernant les subsides aux organismes sportifs sur la période considérée (entre le 1<sup>er</sup> août 2017 et le 31 juillet 2018), la Commune a accordé les subsides suivants :

35 subsides ordinaires pour un montant total de € 55.000,00.

41 subsides extraordinaires pour un montant total de € 35.000,00.

Ceux-ci sont destinés à soutenir les initiatives sportives développées par ces cercles et associations à l'intention de la population molenbeekoise.

## **5. Tutelle sur l'A.S.B.L. Molenbeek Sport, suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.**

*5.1. Le service des sports assure le suivi des comptes, du budget et des tarifs pratiqués par l'A.S.B.L. « Molenbeek Sport », qui a en charge la gestion de l'infrastructure communale.*

A ce titre, il participe à l'étude menée sur l'opportunité de la création d'une Régie communale en charge des infrastructures sportives, en lieu et place de l'asbl existante.

Il suit également les dossiers de rénovation et de création des infrastructures sportives communales et participe aux négociations en vue de l'établissement du plan pluriannuel d'investissement en infrastructures sportives de la CoCof.

Le responsable du service participe également, de par sa présence au comité de suivi du Hall des sports Heyvaert, à sa gestion et à la constitution de son programme, dont les éléments clés sont les activités de quartier et la promotion de la santé.

Enfin les membres du personnel communal au sein du Hall dépendent également directement du service des sports.

### **5.2. le Hall des Sports Heyvaert**

#### **I. MISSIONS :**

Le Hall des Sports Heyvaert, dont la gestion quotidienne a été confiée à l'ASBL Molenbeek Sport, a pour mission la promotion du sport auprès des Molenbeekois, et en particulier auprès des habitants du quartier Heyvaert et des environs. Le Hall propose des activités sportives (et exceptionnellement culturelles) aux habitants, avec la possibilité d'un tarif social tout en prônant le dialogue interculturel et la cohésion sociale.

#### **II. ACTIVITES :**

Le Hall des Sports Heyvaert propose 4 salles polyvalentes à la location. Une dizaine d'écoles, une vingtaine d'associations et une dizaine de personnes privées les utilisent donc par ce biais-là. Mais le Hall organise également ses propres activités, à tarif démocratique.

Lors de la saison 2016-2017, 19 activités étaient proposées : Bodysculpt, Boxe anglaise, Boxe féminine, Boxe thaïlandaise, Groupe de parole, Gymnastique sportive, Karaté, Mini-Foot, Cross training/multisports Psychomotricité 1, Psychomotricité 2, Parkours, Workout, Stretching, Cross training femme, Mini-foot femme, Gymnastique douce Stages multisports. Un peu plus de 400 personnes différentes ont participé à ces activités, dont approximativement 90% de molenbeekois.

Lors de chaque congé scolaire, des stages multisports sont organisés pour accueillir les plus jeunes, de 3 à 12 ans.

Le Hall des Sports œuvre également pour une ouverture vers le quartier, notamment en participant aux fêtes de quartier, aux réunions du Comité de quartier, au jardin collectif, ainsi qu'aux événements organisés autour du Hall, comme le Brussels Canal Run. Le Hall apporte entre autres une bonne aide logistique pour la réalisation de tous ces projets : prêt de matériel sportif, de tables, de chaises, mise à disposition de locaux pour des réunions, mise à disposition de vestiaires...

La gestion journalière est assurée par une équipe de 8 employés communaux (3 administratifs, 1 régisseur technique, 3 accueillants, 1 agent d'entretien) complétée par un agent d'entretien employé par l'ASBL Molenbeek Sport, ainsi que un ou deux travailleurs sous un contrat de travail article 60 (selon la période).

## **6. Acquisition et octroi de coupes et médailles.**

Le Service des Sports acquiert et octroie des coupes et médailles pour les manifestations sportives organisées sur le territoire communal.

Il est également chargé de l'acquisition et de l'octroi de coupes et médailles pour tous types de manifestation au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins.

# **D. SERVICE JEUNESSE**

## **I. MISSIONS :**

1. Informer et orienter le public
2. Accueillir & ouvrir les espaces
3. Réfléchir, rassembler et travailler la thématique de la Jeunesse
4. Organiser des activités et réaliser des projets
5. Aide scolaire
6. Conseil des Jeunes
7. Ludothèque communale Speculoos
8. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)
9. Subventions aux associations et groupements de jeunes

## **II. ACTIVITES**

### **1. Informer et orienter le public**

Le Service Jeunesse informe les parents quant aux activités et aux stages pour les enfants disponibles sur le territoire de la commune et dans les communes limitrophes (voir point 8. Coordination ATL).

Nous avons été présents à différentes activités, notamment : *Ezelsoor* (MCCS 06/09/2017), *Rentrée des Loisirs* (Sippelberg 13/09/2017), *Embarquement Immédiat* (Maritime 17/09/2017), *Même pas peur* (Karreveld 28/10/2017), *Fête de la Musique* (24/06/2018)...

### **2. Accueillir & ouvrir les espaces**

Le Service Jeunesse gère et met à disposition des espaces polyvalents à destination de la Jeunesse : école Sainte-Ursule, SAMPA, Circus Zonder Handen, Atouts Jeunes.

En juin 2017, un appel a été lancé aux associations pour l'occupation régulière des locaux durant l'année 2017-2018 : ABEF, TYN, Casa Mare, AJM ont occupé nos locaux durant toute l'année scolaire.

Un nouvel appel a été lancé en juin 2018 pour l'année scolaire 2018-2019.

### **3. Réfléchir, rassembler et travailler la thématique de la Jeunesse**

#### **3.1. Promouvoir les Cultures à Molenbeek**

L'asbl Promouvoir les Cultures à Molenbeek organise des activités interservices. Le Service Jeunesse y participe pour y développer des projets culturels pour et autour de la jeunesse.

#### **3.2. Dialogue Interculturel**

Le Service Jeunesse prend part au travail du Dialogue Interculturel. Ce groupe travaille sur le rapprochement entre les peuples et une série d'actions concrètes dont l'organisation de moments conviviaux autour de 3 grands objectifs : outiller, valoriser et décloisonner.

### **3.3. Atout Projet**

L'asbl Atout Projet informe et suscite des rencontres et échanges entre les différents acteurs de la Jeunesse. Des rencontres entre responsables Jeunesse des différentes communes de la Région de Bruxelles sont organisées régulièrement et des projets en sont issus.

### **3.4. BIJ - Bureau International Jeunesse (24 > 29/06/2018)**

Le BIJ (Bureau International Jeunesse), Agence Nationale pour le Programme Erasmus +/Jeunesse en Action en FWB a organisé en partenariat avec les Agences Nationales portugaise, hongroise, italienne, croate une visite d'étude qui a eu lieu dans les locaux du Service Jeunesse.

Nous avons co-construit le programme en collaboration avec les Communes de Saint-Gilles et d'Esneux et le CRECCIDE.

Durant une semaine, nous avons, avec une vingtaine de professionnels internationaux :

- réfléchi sur les pratiques et structures locales de participation des jeunes ;
- évalué ces pratiques ;
- identifié les aspects de qualité ;
- réfléchi comment intégrer le dialogue structuré de manière réciproque au niveau local, régional national et européen ;
- établi une coopération pour de futurs projets Erasmus + susceptibles de soutenir le développement de stratégies et de plans d'action pour favoriser les processus de participation des jeunes et le développement de structures et d'instruments de dialogue structuré et de cogestion dans leur contexte local.

## **4. Organiser des activités et réaliser des projets socioculturels**

### **4.1. Place aux enfants (21/10/2017)**

L'opération Place aux Enfants consiste à amener les enfants âgés de 8 à 12 ans à découvrir le temps d'une journée les activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive. Les élèves des classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires des écoles francophones de la commune ont été invités à visiter plus de 10 lieux de la Région bruxelloise.

### **4.2. Festival des Familles Octopus (30/10 > 03/11/2017)**

22 ateliers parents/enfants ont été organisés sur des thèmes variés (initiation au cirque, atelier couture, création de livres pop-up, jeux de sociétés, projection d'un film, danse, etc.). Cette semaine a accueilli 29 familles soit 72 personnes.

### **4.3. Stage Media (09>13/04/2018)**

Organisation d'un stage en collaboration avec le Service Jeunesse de la Commune de Forest et du Festival International de l'Enfance autour des 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Projet se construit autour de 2 objectifs : l'éducation à la citoyenneté (rendre les jeunes conscients de la société et des piliers fondamentaux qui la soutiennent) et l'éducation aux médias (toucher aux différents médias audiovisuels et web pour réaliser un produit terminé à la fin du stage en se posant des questions sur les médias environnants).

### **4.4. Stage Jeunesse & Santé (23/07 > 03/08/2018)**

Le Service Jeunesse (aussi priorité de la coordination ATL) souhaite augmenter l'offre de stages sur le territoire de Molenbeek pour répondre aux demandes des familles (voir 8.2).

## **5. Projet Aide scolaire**

Suite du partenariat avec l'asbl Atouts Jeunes (remédiation scolaire et espace coaching et méthode de travail). Une vingtaine de jeunes suivent le programme en français, néerlandais, anglais, mathématiques et sciences à l'école communale 13, les lundis, mardis et jeudis.

## **6. Conseil des Jeunes**

### **6.1. Élections (octobre 2017)**

Nouvelles règles pour le prochain CdJ : mandat de deux ans, un local mis à disposition, calendrier hebdomadaire des réunions, rencontres individuelles avec les candidats, budget participatif.

La période de candidature a débuté le 30/09/2017 lors d'une AG au Pôle Jeunesse (présentation du CdJ, question-réponses, échanges et dépôt des candidatures).

La période de candidature a commencé le 30/09/2017 jusqu'au 10/10/2017. Pendant ce temps, le coordinateur a rencontré les différents candidats pour évaluer leur motivation et préparer leur fiche de présentation (sur page Facebook durant la campagne).

La campagne a duré du 11/10/2017 au 17/10/2017.

Envoi d'un courrier invitant les jeunes à venir voter à plus de 17.000 jeunes Molenbeekois.

Les élections se sont déroulés du 18/10/2017 au 21/10/2017 : 5 points de vote dans les associations et écoles et MoleMobile (urne mobile aux coins stratégiques de la Commune).

340 jeunes sont venus voter.

Présentation du nouveau Conseil des Jeunes au Conseil communal et prise de fonction officielle le 22/11/2017.

Après la prise de fonction, les jeunes du CdJ se sont retrouvés une journée afin d'apprendre à se connaître et à créer le groupe à Amsterdam (02/12/2017).

### **6.2. Rencontre Plantu, F. Hollande et Ch. Michel (Karreveld 20/11/2017)**

Lors de l'exposition Traits d'union au Karreveld, les jeunes du CdJ ont eu l'occasion de rencontrer le dessinateur Plantu, l'ancien Président français François Hollande et le Premier ministre Charles Michel. Ensemble, ils ont entamé un débat autour du thème de l'exposition : le vivre ensemble en dessins de presse qui utilise les clichés et l'impertinence de la caricature pour déconstruire les stéréotypes et les idées reçues à tous les niveaux de notre vie : politique, social, environnemental...

Lorsqu'ils se sont quittés, ils se sont promis de se revoir pour continuer le débat.

### **6.3. WAM - We Are Molenbeek (CCM 24/03/2018)**

Le 18/03/2017, la Commune a organisé un WAM (We Are Molenbeek), une concertation d'habitants qui ont abordé des enjeux du vivre ensemble et de la lutte contre la radicalisation auquel était invités une centaine de Molenbeekois de tout âge. Une de ces recommandations était l'organisation d'un WAM spécifiquement adressé aux Jeunes. Le Collège a donc mandaté le Conseil des Jeunes de l'organisation d'un WAM Jeunes qui a eu lieu ce 24/03/2018 au CCM.

Une invitation a été envoyée à 1.000 jeunes Molenbeekois entre 16 et 25 ans tirés au sort aléatoirement afin d'atteindre une participation de 100 personnes lors de l'événement. Malheureusement, seule une vingtaine de jeunes étaient présents au WAM. L'espace était découpé en tables de débats animées par un modérateur du CdJ et les thèmes abordés étaient le rapprochement entre les communautés, l'éducation et le travail.

- Le vivre ensemble  
\_Malgré le fait que ce soit un thème dont on a souvent parlé à Molenbeek, certains jeunes ont encore un besoin de s'exprimer sur cette thématique. Ils souhaitent plus d'événements pour décloisonner les différentes communautés, faciliter leur intégration. Ils constatent, d'une part, qu'il y a de plus en plus d'habitants à Molenbeek et, d'autre part, que ces personnes sont issues de cultures différentes de celles qu'ils côtoyaient jusqu'à présent (Rom, réfugiés Africains et Syriens...)
- L'enseignement  
Certains jeunes ne sont pas/plus attirés par le système scolaire, ils ne voient pas en l'école/l'enseignement un avenir, ils n'y croient plus mais gardent à l'esprit la valeur importante d'un diplôme. Certains pensent : *ce qui compte c'est l'argent, beaucoup et vite*. Ils pointent le manque de soutien des parents et/ou le manque d'information de ces derniers.
- Les jobs d'étudiant  
Les jeunes ont du mal à trouver un job étudiants : méthode inefficace, postuler de manière spontanée n'amène pas toujours de bons résultats, manque de suivi, manque de connaissance et, d'après certains, une forme de discrimination du fait qu'ils soient originaires de Molenbeek.  
Le CdJ a rencontré le Collège le 09/07/2018 pour lui faire part du contenu des débats et de la voix des jeunes.

#### **6.4. Visite à Paris (avril 2018)**

Lors de l'exposition Traits d'union au Karreveld, François Hollande avait souhaité poursuivre le débat avec les jeunes du CdJ. Il les a donc invités à Paris pour qu'ils visitent sa fondation et puissent poursuivre la discussion.

Ils y ont visité les locaux du journal Le Monde en compagnie de Plantu et ensuite ont pu rencontrer François Hollande et l'humoriste Yassin Bellatar (avec qui ils restent en contact depuis 2 ans) et ont discuté sur les différents attentats terroristes auquel l'Europe occidentale fait face ainsi que la liberté d'expression et comment les différentes communautés cohabitent dans un même espace, le vivre ensemble.

Ils ont également rencontré les jeunes de Colombes (qui ont déjà été venus visiter Molenbeek) qui leur ont présenté leur association.

#### **6.5. Rencontre Charles Michel (07/05/2018)**

Charles Michel avait également souhaité poursuivre le débat avec les jeunes du CdJ. Il est donc venu dans les locaux du CdJ pour une rencontre questions/réponses. Ensemble, ils ont abordé les sujets qui tiennent à cœur aux jeunes tels Le rôle de la Police, l'enseignement, l'emploi des Jeunes, la migration, Bruxelles...

#### **6.6. Personnel**

L'animateur du Conseil des Jeunes, Elyass EL YAKOUBI, a été licencié en juillet 2018.

### **7. Ludothèque intergénérationnelle « Speculoos »**

La ludothèque est un lieu où défilent énormément de public de tous âges et nécessite une gestion quotidienne des lieux, d'entretien des locaux et du matériel, ainsi que l'accueil de tout ce petit monde. La communication est également un volet important; outre les flyers, règlements, horaires,... une newsletter est parue 3x cette année et la page facebook est régulièrement alimentée.

#### **7.1. Les activités récurrentes de la ludothèque**

Le nombre de nouveaux membres (familles ou établissements) inscrits est de 175. Cela fait une moyenne de 3,8 inscriptions par semaine ouverte !

a. La salle de jeux

- Est ouverte les mardis, mercredis et jeudis après-midi pour tous les publics, de même que certains samedis (environ 1 sur 2). La fréquentation a été de 2.547 visites.
- Elle est ouverte le vendredi pour les enfants à partir de 10 ans sans leurs parents (91 présences).
- Lors des ouvertures de la salle de jeux, des conseils sont dispensés, les familles peuvent jouer sur place et emprunter des jeux (nombre de prêts : 1.289).
- Le prêt de jeux surdimensionnés a aussi été conséquent (une vingtaine de prêts pour un total de 116 jeux).
- Une sélection de jeux mis en évidence et en lien avec une thématique est proposée régulièrement au public.

b. La collection de jeux

La collection de jeux atteint 2.182 exemplaires; il y a eu un élagage en août 2017 dans notre collection de jeux de société afin de faire de la place dans les rayonnages. Des jeux sont achetés chaque année ; il y a lieu de prospecter, de faire les bons de commande, de manutentionner les jeux, d'encoder les informations dans le logiciel PMB et d'actualiser les catalogues.

c. Les animations de groupes

- Le vendredi matin est réservé pour les animations de groupes. 21 classes ont bénéficié cette année d'une animation (sur 30 dates).
- La majorité des animations sont dispensées aux établissements scolaires, mais cela peut aussi être destiné à un groupe de mamans, d'apprenants en alpha ou encore d'élèves du secondaire en section animation.

d. Les ateliers durant l'année

- Le mercredi de 13h30 à 15h30 est destiné aux 3-5 ans qui s'inscrivent pour un trimestre. 12 enfants peuvent être inscrits. 294 présences.
- Chaque mois, une rencontre avec les seniors du home Séquoia a lieu à la ludo. 33 présences de seniors.
- Le mercredi de 15h30 à 17h30 est destiné aux 6-9 ans qui s'inscrivent pour un trimestre. 10 enfants peuvent être inscrits. 275 présences.

e. Les activités des congés scolaires

- Automne 2017 : 4j (30/10 > 03/11)
- Hiver 2017 : 4j. (26/12 > 29/11)
- Carnaval 2018 : 5j. (12/02 > 16/02)
- Printemps 2018 : 4j. (03/04 > 06/04)
- Été 2018 : 4 sem. (02/07 > 27/07)

Les mardis et vendredis après-midi ont lieu des ateliers ou petites sorties pour 2 groupes d'enfants membres de la ludo (3-6 ans et 7+): 308 présences.

Les lundis sont réservés pour des groupes extérieurs (possibilité de 2 par jour): 7 groupes et environ 80 présences.

Le mercredi, la salle de jeu est ouverte durant 4h.

Des sorties pour les familles membres de la ludo sont organisées les jeudis: 182 présences.

**7.2. Les actions et projets spécifiques portés par la ludo**

- Participation à l'élection du label ludo : consiste à faire tester au public les jeux nominés lors du ludoweek-end et d'élire le meilleur jeu familial de l'année (de septembre à novembre).

- Inventaire et élagage des jeux moins intéressants ou en double, qui sont peu empruntés... 218 jeux ont été légués à l'ATL pour un projet de redistribution dans les écoles de Molenbeek. 10 écoles et 2 associations en ont bénéficié.
- Une journée d'échange sur la thématique de l'intergénérationnel a eu lieu le 30 novembre 2017. 12 personnes ont pris part à cette journée organisée en partenariat avec Courants d'Âges.
- Le 06 décembre, Saint-Nicolas avait laissé un message vidéo pour les enfants et un tas de nouveaux jeux à la ludo.
- Un projet d'animations récurrentes avec les élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire (Ecole Plurielle) située dans le quartier était prévu, mais toutes les classes n'ont pu bénéficier de ces animations pour cause d'impossibilité d'agendas de leur part.
- L'école 7 qui a un projet de ludothèque dans l'école a bénéficié d'une visite des professeurs à la ludo, d'une animation pour tous les professeurs à l'école et de plusieurs animations pour différentes classes de primaire. A poursuivre.
- Les seniors du Conseil consultatif communal des aînés (CCCA) nous ont demandé de l'aide pour démarrer leurs sessions de « Papot'âge » dont la 1<sup>ère</sup> a eu lieu à la ludo (17/04/2018) et à laquelle 7 seniors ont pris part.
- La désormais annuelle Journée Mondiale du Jeu a été célébrée lors des portes ouvertes (30/05/2018). Environ 150 personnes.
- Des séances d'initiation de Jeux de Rôle ont été proposées aux 10+ lors de sessions spéciales. 6 séances pour 7 jeunes.

### **7.3. Les événements extérieurs où un stand de jeux a été proposé**

- Ezelsoor (+BroM) Rue Mommaert : promotion des activités extra-scolaires pour un public néerlandophone sur la commune (06/09/2017).
- La Rentrée des Loisirs (+ATL) au Sippelberg : promotion des activités extra-scolaires pour un public francophone sur la commune (13/09/2017).
- Embarquement Immédiat (+Ecole de Cirque et associations du quartier) dans le quartier Maritime : fête lors de la journée sans voiture (17/09/2017). 509 passages.
- Zinneterras (+Maison des Cultures) au Brass'Art lors du marché du jeudi sur la Place Communale (21/09/2017). 35 personnes.
- Octopus (+ Service Jeunesse) au service jeunesse : animation jeux parents-enfants (03/11/2017).
- Les Rencontres Jeu t'aime (+ ludo asbl, les ludothèques bruxelloises, Yapaka) aux Halles Saint-Géry pour la promotion du jeu en famille (26/11/2017) – Draine toujours beaucoup de monde (environ 1200 personnes)
- Buitenspeeldag (+JES) à l'espace Saint-Rémi : invitation à jouer dehors (18/04/2018). Une soixantaine d'enfants.
- Semaine de la Santé (+Service de l'Action Sociale) au Sippelberg : jouer, c'est aussi plutôt sain ! (15/05/2018). Un vingtaine de participants.

### **7.4. Le personnel**

Durant cette année 2017-2018 :

- Une animatrice en congé de maternité qu'il a fallu remplacer
- Le remplaçant du congé de maternité (mi-novembre à mi-février) a pu obtenir une prolongation de contrat de 3 mois (stage first de mars à mai) et une prolongation supplémentaire à mi-temps jusque fin décembre 2018.
- Une animatrice qui a eu sa fin de contrat (contrat d'insertion déterminé 1 an) mi-janvier 2018. Actiris n'a pas encore trouvé de remplaçant.
- Le départ de notre animatrice de retour de congé de maternité qui va être remplacée à partir de début septembre 2018.
- On a encore pu bénéficier de l'aide d'une étudiante pour renforcer l'équipe les mercredis après-midis et samedis ouverts.
- Nous avons accueilli et encadré 3 étudiants de secondaires dans le cadre d'un stage civique de la ville de Bruxelles, ainsi qu'un stagiaire de la formation en sciences et techniques du jeu (DeFré).

- Une employée du service jeunesse est également venue régulièrement en renfort de l'équipe lors des activités organisées durant les congés scolaires.

### **7.5. Les formations**

- Molenbeek, crèches & Co (+ ONE, Maison des Cultures et crèches) : journée de rencontre interprofessionnelles autour de la petite enfance à Molenbeek (12/10/2017) : toute l'équipe a participé.
- Séances de tests de jeux à la cocof : 5 séances pour 2 animateurs à chaque fois (24/10, 05/12, 30/01, 02/05, 06/06).
- Colloque « le jeu dans tous ses éclats » à Anderlecht (25/05/2018) : coordinatrice
- Ludoweekend : un week-end remplis de jeux (25-26-27/05/2018) : toute l'équipe a participé.
- journée de formation sur le volontariat (par la Plateforme Francophone du Volontariat et organisé par Entr'âges) (12/06/2018) : coordinatrice
- Comptabilité budgétaire (par le secrétaire adjoint G. Hildgen) (8/11/2017) : coordinatrice
- Budget et Finances (par le responsable du Service des Finances C. Van Campenhout) (29/08/2017) : coordinatrice

### **7.6. Subside cocof**

Un dossier de demande de subside a été rentré au secteur ludothèque de la cocof. Un montant de 2550,00 EUR a été perçu pour la ludothèque.

### **7.7. Conclusion**

Il y a eu beaucoup de demandes d'animation pour des groupes cette année et une grosse demande d'accueil pour les jeunes enfants (particulièrement les moins de 6 ans), ce qui génère des listes d'attentes conséquentes pour les ateliers et les activités des congés scolaires. Malheureusement, on n'a pas pu répondre favorablement à ces nombreuses demandes pour cause de manque de personnel.

## **8. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)**

Entre août 2017 et juillet 2018, trois CCA ont eu lieu et ont permis de :

- intégrer de nouveaux opérateurs dans le Programme CLE et d'approuver les modifications du projet d'accueil d'opérateurs déjà agréés ;
- d'approuver le rapport annuel 2016-2017 ;
- d'élaborer et d'approuver le plan d'action pour l'année 2017-18 ;
- faire le suivi des actions menées prévues par le plan d'action, ainsi que les actions supplémentaires (non prévues initialement dans le plan d'action).
- Par exemple, pérennisation du stage Jeunesse et santé mais au sein d'une école communale ou le développement d'ateliers parents/enfants pendant la semaine de Toussaint) ;
- de développer les échanges en réseaux et de faire découvrir les différents lieux d'accueil aux membres de la CCA en organisant des réunions itinérantes.

### **8.1. Programme CLE 2015-2020**

Ce programme a été validé au niveau communal (en CCA, en Collège et au Conseil Communal), et au niveau de l'ONE (en Commission d'agrément et en Conseil d'Administration). Le plan quinquennal actuel est donc fixé jusqu'en 2020. Il est articulé autour de 3 objectifs prioritaires :

#### **a. La communication**

- Un livret ATL reprenant les associations extra-scolaires intéressées par la promotion de leurs activités a également été largement distribué aux familles. La nouvelle édition du livret est en cours de réalisation et sera prête pour la rentrée scolaire.

- En septembre 2017, la coordination ATL a mis en place une après-midi d'information sur les activités extrascolaires proposées à Molenbeek. La Rentrée des loisirs a permis d'informer les familles, de faire tester des activités et d'y inscrire les enfants. 14 structures partenaires y ont participé et environ 120 personnes (parents et enfants) y sont passées.
- Les coordinatrices ATL ont également poursuivi les rencontres physiques tant en interne (section réunie, directions des écoles, assistants sociaux, coordinateurs et accueillants extra-scolaires, Instruction Publique) qu'en externe (familles et associations), afin de présenter leurs missions.

L'impact de cette communication porte ses fruits : en 2015-2016, l'ATL a répondu à 93 demandes de familles, en 2016-2017, 172 demandes ont été enregistrées et traitées, en 2017-2018, 182 demandes ont été comptabilisées (chiffres au 26/07/18).

b. L'utilisation des locaux

L'occupation du bâtiment du Service jeunesse et de l'ATL s'est intensifiée. Parmi les projets mis en place par l'ATL et le Service jeunesse, une semaine d'ateliers parents/enfants (Festival Octopus) a été organisée durant les congés de Toussaint au sein de ce bâtiment. Au-delà du projet lui-même, il s'agissait de mettre à profit le temps des vacances scolaires pour ouvrir des locaux plus libres à cette période.

Dans cette optique, la coordination ATL et les membres de la CCA souhaitent également une plus grande ouverture des locaux scolaires durant les périodes de congés. Pour la première fois, la coordination ATL et l'Instruction publique ont pu ouvrir une école à une association (Jeunesse & Santé) afin d'y organiser un stage de vacances (voir 8.2).

c. Les formations des accueillants extrascolaires

- Les coordinatrices ATL ont poursuivi leur collaboration avec le Service de l'Instruction Publique et la Cellule Formation (GRH) pour mettre en place des formations adaptées. Une formation nomade de deux jours a eu lieu en septembre 2017 sur la thématique des limites. Elle a réuni 15 participants. Une autre a été organisée en avril 2018 sur les jeux de société, permettant également à 15 accueillants de suivre trois jours de formation.
- Un travail d'accompagnement des équipes d'animateurs extrascolaires a aussi été lancé pour la mise à jour des projets d'accueil des écoles communales. Ainsi, la plupart des écoles communales ont bénéficié de 4 séances d'accompagnement pour rédiger leur nouveau projet d'accueil. Ce travail sera poursuivi fin 2018.
- En collaboration avec l'ONE, des réunions de réflexion destinées à améliorer la qualité de l'accueil en pleine de vacances ont été organisées et une journée pédagogique a été mise en place (04/07/2018) à l'attention des animateurs des plaines de vacances communales.

## 8.2. Projets

La coordination ATL collabore également sur différents projets communaux avec d'autres partenaires :

- La Rentrée des loisirs (13/09/2017) (voir point 8.1.a.)
- Buitenspeeldag (18/04/2018)  
A l'initiative de la VGC, cet événement vise à inciter les enfants à jouer dehors en leur proposant des activités de plein air et en mettant des jeux à leur disposition sur l'espace public.  
Ce projet, initialement porté par BroM (BReede schOol Molenbeek, l'équivalent néerlandophone du service ATL), est maintenant une réelle co-organisation entre francophones et néerlandophones.  
Il s'est tenu simultanément sur 3 sites et a regroupé plusieurs centaines d'enfants.

- Place aux jeux / Mini-Buitenspeeldag (été 2017)  
Le succès rencontré *Buitenspeeldag* a abouti à la mise en place de *mini-Buitenspeeldag* / Place au jeu. Le concept reste identique et est répété pendant plusieurs mercredis après-midi sur différents espaces publics de la Commune pendant l'été. Entre août 2017 et juillet 2018, 4 Place au Jeu ont été organisés dans différents quartiers de la Commune.
- Stage Jeunesse et Santé (été 2018)  
Un stage avait déjà été organisé en été 2017 avec Jeunesse et Santé. Il s'agissait d'un projet pilote qui avait pris place dans les locaux du Service jeunesse et de la WAQ (Wijk Antenne de Quartier) faute de pouvoir disposer de locaux scolaires.  
  
Cette année cette offre de stage a été pérennisée au sein de l'école communale n°5, ce qui a permis d'en augmenter la capacité dans des locaux plus adaptés (55 places pour des enfants de 4 à 12 ans pendant 2 semaines).  
Cette ouverture sera étudiée afin de la proposer dans d'autres lieux communaux dès les vacances prochaines

## **9. Subventions aux associations**

### **9.1. Subsidés fonctionnement**

La Commune a accordé à chaque association et groupement de jeunes, qui ont rentré les formulaires de demande de subside, une aide financière pour les activités organisées durant l'année 2017 : 99<sup>ème</sup> Unité Mettwie FSC, l'asbl Association Bruxelloise d'Entraide et de Formation, l'asbl Association de la Jeunesse Molenbeekoise francophone, l'AMO Atouts

Jeunes asbl, Brussels Top Team asbl, l'asbl Cens Academy, Chiro Jijippeke, Collectif des Habitants Machtens, Dar Al Amal vzw, vzw D'Broej Centrum West, Femme de bonne volonté asbl, l'asbl Foyer des Jeunes, La Goutte d'Huile asbl, l'asbl Le Jardin Ensoleillé, l'asbl Nos Arts, l'asbl Notre Coin de Quartier, l'asbl La Porte Verte-Snijboontje, l'asbl l'Oranger, l'asbl MolenRom, l'asbl Nos Arts, l'asbl Ras El Hanout, Scouts & Gidsen - Scogimo, l'asbl TYN, Urban Compagny. Le montant total octroyé aux dites associations s'élève à 19.349,99 EUR.

### **9.2. Subsidés ponctuels**

Des subsides exceptionnels sont également octroyés durant l'année pour des projets spécifiques. Les associations suivantes ont été subventionnées pour une somme globale de 22.100,00 EUR : l'asbl MolenRom, EPTO, l'asbl Alohanews, CNCD 11.11.11, 110<sup>ème</sup> Unité Scout, l'asbl La J, l'asbl Ras El Hanout, The Fridge, Collectif Habitants Machtens, l'asbl L.E.S., Atouts Jeunes, l'asbl La Marche à suivre, Paroisse Saint-Charles, l'asbl Collectif Résonances, Collectif des Béguines, l'asbl Les Erudits, l'asbl TYN, l'asbl Nomad's Prod, l'asbl Ma Dream Team.

# **DEPARTEMENT PREVENTION ET VIE SOCIALE**

## **DIVISION PREVENTION**

- A. Gardiens de la Paix / Incivilités
- B. SCAV – Aide aux Victimes
- C. Technoprévention
- D. SEMJA – Service d’Encadrement des Mesures  
Judiciaires Alternatives
- E. Médiation Locale

## **DIVISION MISSIONS DE PREVENTION ET COHESION SOCIALES DELEGUEES A LA LES**

- A. Missions de prévention et cohésion sociales  
délégées à l’opérateur para-communal asbl LES  
Juridiques

## **CCM – Centre Communautaire Maritime**

## **DIVISION CULTURES**

- A. Cultures
- B. Culture Néerlandophone
- C. Bibliothèques Francophones
- D. Bibliothèques Néerlandophones
- E. Musée
- F. Tourisme
- G. Evènements

# **DIVISION PREVENTION**

## **PREVENTION**

### **La Coordination**

Le pôle Coordination est principalement composé du fonctionnaire de prévention, de l'évaluatrice interne et de la Coordinatrice administrative et financière attachée à la gestion financière des subsides. Y est aussi attaché, le chargé de la Cellule Radicalisation (voir infra).

Le pôle Coordination poursuit des missions globales de gestion de subsides, d'évaluation des actions liées à la Prévention ainsi que de maintien de relations avec les pouvoirs subsidiaires et les autorités communales.

### **A1. Le Fonctionnaire de Prévention.**

#### **I. MISSIONS :**

Dans le cadre de ses missions, il assure :

- La gestion directe de tous les dispositifs liés à la Prévention prévus dans l'organigramme communal;
- Le pilotage des différents plans de prévention
- La gestion intégrale des subsides
- La participation au Conseil de Gestion, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de la LES avec voix consultative;
- La participation au comité de Direction de la LES relative aux dispositifs de prévention délégués à l'asbl;
- Le développement de projets préventifs spécifiques (PLP, Ribaupôle...).
- Le relai entre les autorités politiques, le secteur associatif, les équipes de terrain et les pouvoirs subsidiaires.
- ..

#### **II. ACTIVITES**

##### **Plans de Prévention.**

Durant les années 2017 et 2018, la coordination du Service Prévention a assuré la gestion des Plans suivants :

- Plan local de prévention et de proximité – Région de Bruxelles-Capitale
- Plan stratégique de sécurité et de prévention – SPF intérieur
- Ex Contrat de Sécurité et de Société – SPF intérieur
- Contingent Gardiens de la Paix complémentaires – SPF intérieur

De manière générale, la coordination assure également :

- La gestion de la politique communale d'égalité des Chances
- La supervision des subsides alloués à l'asbl paracommunale LES en matière de prévention
- La construction de liens avec la Police, les écoles, les acteurs associatifs et les institutions publiques

## **A2. L'Évaluatrice Interne.**

### **I. MISSIONS :**

L'évaluatrice interne est chargée de l'évaluation permanente, qualitative et quantitative, des différents projets et actions relevant des différents plans de prévention (fédéral et régional) et menés au sein du service Prévention. Elle associe les acteurs de terrain, via l'évaluation formative, à la conduite des évaluations et ce, dans le but de les impliquer soit dans la modification, l'amélioration et/ou, la transformation des actions mises en place.

Ses responsabilités consistent en:

- Du recueil et de l'analyse de données pertinentes en lien avec les faits observés.
- De la transmission et de l'échange d'information aux services internes
- Du soutien méthodologique et conceptuel aux services internes
- De la production d'outils méthodologique et d'évaluation
- De la rédaction et transmission de rapports évaluatifs
- ...

Pour accomplir ses missions, elle :

- Participe au comité de rédaction du DLS (Diagnostic Local de Sécurité) ;
- Participe aux réunions de travail transversales en interne (Comité local d'évaluation, plateforme Prévention) et à l'externe (Groupe de travail OBPS, Plateforme EI, ...) ;
- Synthétise le contenu des observations et en fait part, périodiquement, aux collaborateurs ;
- Elabore des outils de suivi et d'évaluation pour les projets, co-construit et met en place des procédures qualité ;
- Co-rédige les rapports annuels, élabore des fiches, des vade-mecum, des notes stratégiques,... ;
- Participe à l'élaboration et à l'animation des modules de formation en matière de gestion de projet ;
- Assure le backup pour le fonctionnaire de Prévention ;

### **II. ACTIVITES**

Pour l'année 2017-2018, l'évaluatrice interne a accompli les activités suivantes:

- Gestion de la base de données des équipes.
- Participation aux groupes de travail/Echanges de pratiques Évaluateurs internes, au niveau zonal et régional.
- Analyse statistiques dans le cadre de l'approche intégrale et intégrée/ Données policières-des GDP.
- Suivi méthodologique des différents services de prévention : tableaux de bord et canevas de rapport d'activité.
- Production et présentation des outils de gestion aux équipes.
- Compilation des différents rapports d'activités (PIPP et DLS).
- Réunions hebdomadaires FP/EI.
- Rencontre inter-service Prévention/ les services de la LES.
- participation aux comités de suivi (Région/Intérieur).
- Réunion de concertation des acteurs de la prévention (Plateforme Prévention).
- ....

## **A3. La coordinatrice administrative et financière**

Elle a pour fonction d'assurer la gestion et le suivi des subventions octroyées à la commune dans le cadre de sa politique de prévention. Notamment la gestion intégrale des subsides liés à la Prévention (7 subsides), celle des conventions y compris la définition des lignes de conduite développées dans les conventions.

## I. MISSIONS :

- Constituer et rédiger les rapports financiers destinés à justifier les subsides liés à la prévention et à l'égalité des chances (volet communal) dans les délais prescrits;
- Répondre aux demandes ponctuelles ou spécifiques d'information ou de clarification des pouvoirs subsidiaires (décompte provisoire, système ICT) ;
- Informer la recette communale des montants à inscrire en recouvrement, en droit constaté ou à mandater
- Collecter et centraliser les données budgétaires liées au coût du personnel financées par les plans de prévention afin de :
  - Assurer la mise à jour et le monitoring des tableaux de bords financiers des plans ;
  - Assurer la mise à jour et le monitoring des outils internes de gestion du personnel ;
  - Réfléchir à une répartition optimale des frais de personnels entre les différents plans existants ;
- Assurer la gestion administrative de subsides à verser à des organismes tiers (Forum belge, CLDB, Transit...)
- Connaître et se tenir informer des évolutions de la législation et des directives financières en matière de politique de prévention
- Gérer et assurer le suivi des procédures de marchés publics en collaboration avec le service Economat de la commune
- Participer à la préparation du budget communal et de la LES

## II. ACTIVITES :

Durant l'année 2017-2018, la coordinatrice administrative et financière assurée la gestion financière des subsides alloués à la commune dans le cadre de sa politique de prévention

# **A. GARDIENS DE LA PAIX - INCIVILITES**

## **Le service « Présence visible »**

### **A1. Les Gardiens de la Paix**

Le service est composé d'un coordinateur, de quatre chefs de brigade, de quatre adjoints, d'un responsable des sanctions administratives (SAC), de deux assistants administratifs et de 69 gardiens de la paix dont 18 constatateurs

## I. MISSIONS :

- Assurer une présence visible et rassurante dans l'ensemble des espaces et voies publics sur le territoire communal ;
- Informer les citoyens en vue de garantir le sentiment de sécurité ;
- Signaler aux services compétents des problèmes de sécurité d'environnement et de voirie ;
- Informer les automobilistes au sujet du caractère gênant ou dangereux du stationnement fautif et la sensibilisation de ceux-ci au respect du Code de la route ;
- Assurer la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes handicapées ou âgées ;
- Constatation d'infractions aux règlements communaux (SAC)
- Surveillance lors d'événements ou d'activités organisées par la commune ou une autre autorité publique.

Tout le territoire communal repart en quatre brigades (Centre, Duchesse, Karreveld et Maritime).

## II. ACTIVITES :

Résumé des activités pour la période du 1er août 2017 au 31 juillet 2018

Matières		Code	Nombre d'interventions	Suivi des dossiers	
				Procès-verbal <sup>1</sup>	Note explicative <sup>2</sup>
RGP3	Propreté publique	E	2132	7	6
	Commodité de passage	B	1220	1132	8
	Comportement	C	100	52	8
	Autre		175	175	/
Étalage et Terrasse <sup>4</sup>	Conditions d'exploitation		46	46	/
Marchés <sup>5</sup>	Conditions d'exploitation		11	11	/
Voiries	État des voiries	G	111	/	79
	Mobilier urbain	F	234	/	144
Drogue et ivresse <sup>6</sup>	Espace public	A	20	/	/
Personnes vulnérable <sup>7</sup>	Espace public	D	37	/	/
Autres <sup>8</sup>		I	93	/	15
<b>TOTAL</b>			<b>4179</b>	<b>1423</b>	<b>260</b>

<sup>1</sup> Procès-verbal de constatation des infractions transmis au Fonctionnaire Sanctionneur communal.

<sup>2</sup> Note explicative rédigé à l'attention des Services communaux compétents ou la Police afin de remédier aux problèmes constatés par les Gardiens de la Paix.

<sup>3</sup> Règlement Général de Police coordonné de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean adopté par le Conseil Communal le 3 avril 2014.

<sup>4</sup> Règlement communal du 22 novembre 2007 relatif aux étalages, à l'exposition de marchandises et aux terrasses sur la voie publique.

<sup>5</sup> Règlement communal du 3 avril 2014 relatif aux marchés et activités ambulantes.

<sup>6</sup> Faits liés à l'utilisation de drogue et d'alcool.

<sup>7</sup> Faits liés à la présence des personnes vulnérable sur l'espace public (personnes sans domicile fixe, personnes malades, personnes perdues, mendiants...).

<sup>8</sup> Catégorie reprenant les faits généraux.

(\*) Comparaison par rapport aux résultats de l'année précédente.

## A2. La Cellule « Incivilités »

La Cellule est composée d'un coordinateur, d'un responsable, d'un assistant administratif, et de 6 agents de terrain.

### MISSIONS - ACTIVITES :

Lutter contre les incivilités liées à l'environnement et veiller au respect des règlements communaux (dépôts clandestins, malpropreté, étalages, terrasses, ...) :

Tout le territoire communal divisé en 9 secteurs logiques.

Matières		Interventions <sup>9</sup>	Procès-verbal <sup>10</sup>
RGP11	Propreté publique (sacs sortis en dehors des jours/heures autorisés...)	5550	594
	Commodité de passage (voitures sur le trottoir...)	29	7
	Flagrant délit caméra de surveillance (dépôt clandestin)	566	177
	Flagrant délit surveillance des agents (dépôt clandestin)	48	69
	Corbeille publique (présence de déchets ménagers)	164	35
	Dépôt clandestin (sur base d'indices)	329	130
	Entretien des terrains non bâtis	31	16
	Autres	168	40
Prévention <sup>12</sup>	Sensibilisation, information...	1458	/
<b>TOTAL</b>		<b>8343</b>	<b>1070</b>

<sup>9</sup> Nombre d'interventions effectuées sur le terrain en différentes matières.

<sup>10</sup> Procès-verbal de constatation des infractions transmit au Fonctionnaire Sanctionnateur communal.

<sup>11</sup> Règlement Général de Police coordonné de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean adopté par le Conseil Communal le 3 avril 2014.

<sup>12</sup> Sensibilisation des habitants en matière de propreté publique lors des actions spécifiques (marchés, logement molenbeekoïse, quartiers, parcs...)

# **B. SERVICE COMMUNAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES - SCAV.**

## **I. MISSIONS**

Elles sont définies dans la circulaire GPI 58 (assistance aux victimes).

Composé d'une assistante sociale, d'une juriste et d'une psychologue, le Service vient en aide aux Molenbeekoïses victimes d'infractions pénales et de calamités, en offrant une aide globale aux bénéficiaires. Ce qui leur est souvent indispensable.

Le Service collabore activement avec la police, les autres Bureaux d'Aide aux Victimes (BAV) de la zone de police de Bruxelles-Ouest, la médiation locale, l'hôtel social communal, le PASUC et les autres acteurs du réseau associatif de la commune.

Le Service accueille les victimes sans rendez-vous tous les matins lors des permanences organisées de 9h30 à 12h et sur rendez-vous les après-midis. Les membres de l'équipe peuvent se rendre au domicile des victimes si elles ont des difficultés à se déplacer.

## **II. ACTIVITES**

Entre le 1er août 2017 et le 31 juillet 2018, le service a répondu à 400 nouvelles demandes d'aide. On note une augmentation constante des demandes depuis 2016.

91,5% de ces demandes proviennent de victimes d'infractions pénales. 3,75% de victimes d'incendies et de calamités et 4,75 % concernent des demandes « hors-cadre ».

Les demandes d'aide les plus fréquentes concernent des violences intrafamiliales (31,75%), des coups et blessures (16,25%), des menaces et harcèlement (10%), des vols et cambriolages (9,75%), des accidents de la route (6,75%), des calamités et incendies (3,75% - pour lesquels le service collabore avec le PASUC), des morts violentes (3,25%), des agressions sexuelles (3%). Le surplus des demandes concerne, entre-autres, des escroqueries, des mineurs en danger, des victimes des attentats...

Les interventions se répartissent comme suit : 25,25% de soutien psychologique, 16% de démarches socio-administratives et 27,5% d'informations juridiques. Toutefois, dans 31,25% des cas, les demandes sont multiples et nécessitent de couvrir ces trois volets.

Depuis de nombreuses années, les violences intrafamiliales représentent la plus grande part des nouvelles demandes et occupent un volume de prises en charge très important. Elles nécessitent une approche multidisciplinaire et globale car elles impliquent une constellation de problèmes qui induisent violences et souffrances intrafamiliales (enfants / parents / couples / ascendants / fratries). Plusieurs de ces victimes ont été orientées vers l'hôtel social communal avec lequel le service collabore étroitement lors de la nécessité d'un relogement d'urgence. Le SCAV collabore également très étroitement avec la médiation locale, notamment lors de conflits familiaux lourds impliquant des enfants.

Enfin, le SCAV a poursuivi sa collaboration avec la Cellule Radicalisme dans le cadre du suivi des familles ou des individus concernés par cette problématique.

La majorité des personnes bénéficiant de notre service sont des femmes (68% contre 31,75% d'hommes). Les victimes se présentent surtout suite à l'offre de service envoyée par courrier (29,25%) ou viennent spontanément (21,5%). Elles sont également orientées vers notre service par la police (13,25%), des services sociaux ou communaux (20,75%), les BAV (4,25%).

## **C.TECHNOPREVENTION (Prévention contre le vol)**

### **I. MISSIONS**

Le service vise les victimes et/ou potentiels victimes de cambriolage ou de vol divers sur l'ensemble du territoire communal. Les missions du service auprès du public cible consiste à:

- Conseiller le citoyen en matière de sécurisation
- Informer les commerçants sur le phénomène de cambriolage
- Informer les professions libérales sur le phénomène de cambriolage
- Inciter à l'installation du matériel de techno-prévention
- Mener des actions ciblées (portes d'immeubles et d'habitations...)
- Effectuer des visites dans habitations ....

Le public le plus rencontré est celui fragilisé en raison des conditions de vie, de l'âge ou de la vétusté du parc immobilier où il vit.

En collaboration avec la police communale, le service fonctionne sur base du signalement ou du dépôt de plainte d'une personne victime. Les informations proviennent autant des services de police que des services de prévention (le service communal d'aide aux victimes en particulier).

### **II. ACTIVITES**

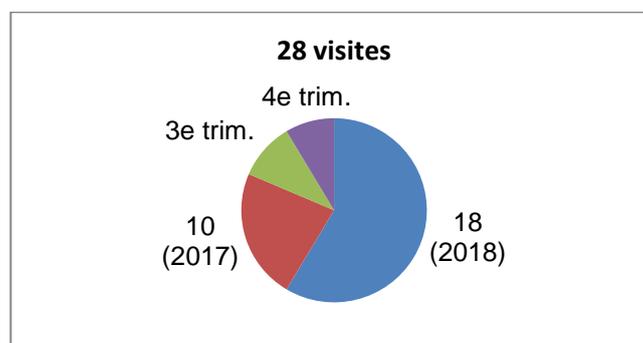
Le corps business du service de Techno-prévention concerne les cambriolages.

Des actions plus spécifiques et préventives sont régulièrement menées :

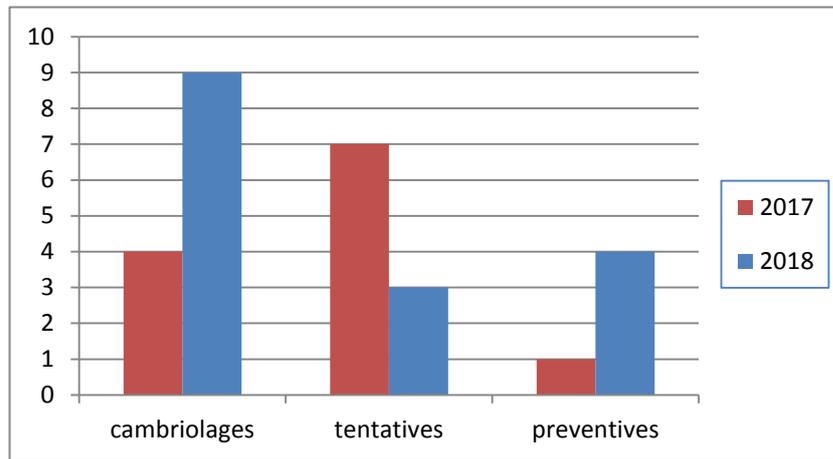
- *Opération Rosace et Un jour sans*
- *Action de sensibilisation des commerces*
- *Actions de sensibilisation dans certaines rues*
- *Actions de sensibilisation des professions libérales*
- *Actions de prévention du vol à la tire*

Le Conseiller a mené des actions ciblées sur la prévention des cambriolages par la distribution des flyers et la projection de vidéos d'information auprès des habitants de la commune. Pour ce faire, le service a pu compter sur le concours de la Police et des Gardiens de la Paix.

Dans la période couvrant aout 2017 à juillet 2018, le Conseiller Prévention Vol a effectué 28 visites techno-préventives auprès des personnes ayant sollicitées ses services. Les visites ont eu lieu, en moyenne, 1 semaine après la prise de rendez-vous.

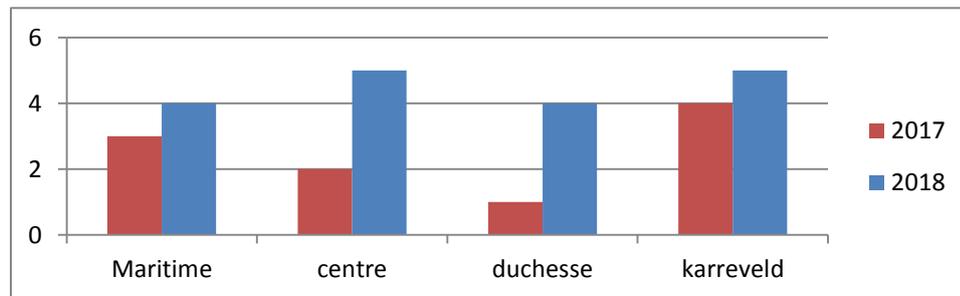


Répartition par type visite :

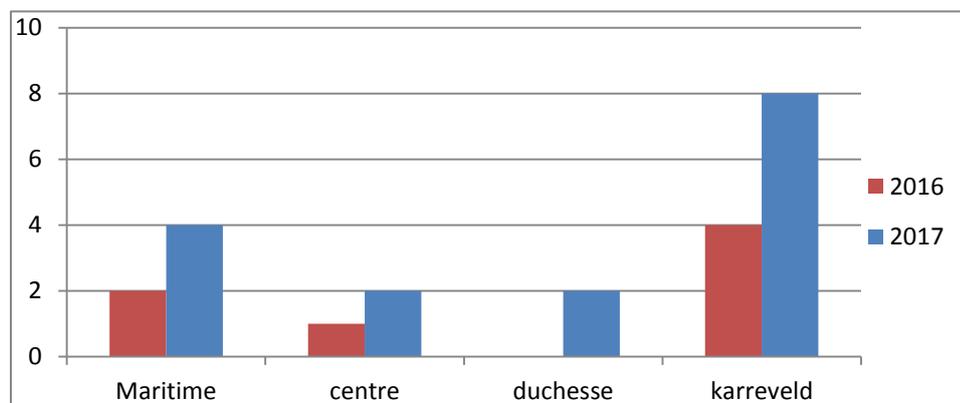


Sur les 28 cas signalés, 13 situations sont des cas de cambriolages, 10 des tentatives et 5 cas de visites préventives.

Répartition nombre de visites par quartier :



La répartition par quartier démontre que le quartier Karreveld est encore légèrement le plus touché par l'action du service en comparaison avec les statistiques de l'année dernière (voir ci-dessous). Cela reste proportionnel aux chiffres de cambriolage qui se concentrent également dans ce quartier. La sociologie de ce quartier peut aussi permettre de conclure que les citoyens qui y résident sont plus prompts à déclarer l'infraction au service de Police ou à faire appel à un service communal.



On constate également une petite hausse d'action de notre service dans les autres zones de la commune. Cela ne veut pas forcément dire que les infractions y sont plus fréquentes mais que les citoyens qui y résident sont plus prompts à faire appel à un service communal.

## **D. SEMJA - Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives.**

L'équipe du SEMJA de Molenbeek-Saint-Jean se compose de deux personnes.

### **I. MISSIONS**

Diverses missions ont été attribuées au Semja conjointement par la commune de Molenbeek-Saint-Jean et la fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces missions concernent:

#### **1. Le travail d'intérêt général**

- La mise en place du travail d'intérêt général;
- L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette mesure;
- L'information auprès des autorités judiciaires concernées (Parquet du procureur du Roivia l'assistant de justice) quant à l'exécution de la mesure;
- La promotion de cette mesure;

#### **2. La peine de travail comme peine autonome**

- La mise en place de la peine de travail;
- L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette peine;
- L'information auprès des autorités judiciaires concernées (commission de probation via l'assistant de justice) quant à l'exécution de la peine;

#### **3. Autres missions**

- La constitution et l'entretien d'un réseau de partenaires reprenant les différents services communaux et ASBL susceptibles d'accueillir des prestataires faisant l'objet d'une mesure de diversion, d'un travail d'intérêt général ou d'une peine de travail;
- La participation aux groupes de planification sociale (GPS) de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- La participation aux réunions mensuelles de la plate-forme des services d'encadrement des mesures judiciaires alternatives de l'agglomération bruxelloise qui constituent un lieu permettant aux personnes engagées au sein des projets de s'interroger sur leur pratique.

### **II. ACTIVITES**

Pour l'année 2017-2018, l'équipe du SEMJA a encadré 211 personnes pour un total de 15160 heures prestées.

## **E. LA MEDIATION LOCALE**

### **I. MISSIONS**

La référence conceptuelle de la médiation locale est celle proposée par Michèle Guillaume Hofnung, à savoir " *la médiation est un processus de communication éthique reposant sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées, dans lequel un tiers impartial, neutre, indépendant, sans pouvoir, avec la seule autorité que lui reconnaissent ces personnes, favorise par des entretiens confidentiels l'établissement ou le rétablissement du lien, la prévention ou le règlement de la situation en cause.*"

Eu égard à ce cadre conceptuel et à une méthodologie inspirée de techniques propres aux sciences humaines (droit, sociologie, anthropologie, psychologie, philosophie, communication) et respectant le secret professionnel partagé lors du travail en réseau, le service de Médiation locale a pour missions et priorités :

- d'offrir l'intervention de médiateurs professionnels aux habitants de la commune aux prises avec une situation relationnelle problématique voire conflictuelle, dans leur voisinage, leur couple, leur famille au sens large ou leur lieu de travail, comme dans leurs difficultés d'ordre locatif, et ce, sur leur propre initiative personnelle ou sur conseil de partenaires tels la police (avant dépôt éventuel de plainte), d'autres services communaux ou du réseau associatif ;
- de répondre à la demande du Parquet ou de la police, dans le cadre de dossiers judiciaires dits «classés sans suite» ou de la police dans le cadre de l'EPO ;
- de faire connaître auxdits habitants la médiation comme mode alternatif et légal de prévention, gestion et résolution des conflits interpersonnels dans un rapport de proximité.

La réalisation de ces missions a pour impacts attendus:

- de parvenir à construire ou à reconstruire du lien social, participer ainsi au vivre-ensemble et diminuer le sentiment d'insécurité ;
- d'autonomiser et responsabiliser un plus grand nombre de personnes concernées par des situations de conflictualité ;
- de diminuer le sentiment d'impunité par une proposition alternative et plus adéquate de suite, quand il y a eu appel au système judiciaire classique par la dénonciation d'une situation ;
- de développer une réflexion sur des thématiques précises (santé mentale et logement, concertation collective liée à l'occupation de l'espace public, violences familiales, etc.).

Pour ce faire, le service propose, dans un premier temps, *un espace d'écoute* pour entendre la demande et explorer les besoins qui la sous-tendent. Dans un second temps, il fait une *proposition de médiation* (directe ou indirecte) ou *offre un soutien individuel*. Pour ce dernier, il peut s'agir d'une offre d'écoute active, d'accompagnement dans les démarches, d'une réorientation, toujours dans l'esprit de la médiation (prise de recul, autonomisation, responsabilisation, empowerment) et pour ne laisser, dans la mesure du possible, personne dans une douloureuse impasse sur le plan de la relation à l'autre.

## II. ACTIVITES

Du 1er août 2017 au 31 juillet 2018, le service composé de 2 médiatrices à temps plein, a traité 282 situations, reprenant 3350 interventions sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les statistiques des problématiques sont les suivantes :

Habitat	123
Familial	124
Institutionnel	26
Scolaire	1
Commercial	3
Autres	5
Total	282

# **LA CELLULE RADICALISATION**

## **I. MISSIONS**

Elles consistent en :

- l'accompagnement des familles ;
- L'organisation de séances d'information et de formations ;
- Le suivi des réunions extérieures
- Le contact structurel avec la Police de la Zone Ouest.

## **II. ACTIVITES**

### **Le suivi de personnes**

Durant l'année écoulée, le service a travaillé sur la prévention de la radicalisation notamment via *le suivi de personnes en voie de radicalisation* ou dont les activités liées à la radicalisation ont été condamnées par la justice, ou de famille dont l'un des membres est ou a été en voie de radicalisation.

Ces suivis sont répartis également entre genre : 35% de suivis féminins et 65% de suivis masculins. 82% de ces suivis sont de majeurs d'âge. Un peu moins de la moitié de ces suivis ont été envoyés par la police de la zone.

35% de ces suivis ont été orientés par les institutions de telles que la Maison de justice, le SAJ ou le SPJ, ces personnes sont soumises à un suivi obligatoire.

Les 17% restant ont été orientés par les éducateurs et travailleurs de rue ou directement via les familles.

### **La restauration du lien familial**

Ce type de suivi met en évidence une des causes de la radicalisation, à savoir un problème de la construction identitaire de la personne concernée, que l'identité radicale vient réparer.

On constate également que les parcours sont jalonnés de ruptures (scolaire, professionnelle, sociale,...). C'est ainsi que nous travaillons activement à aider à *restaurer le lien familial* mais également social de la personne.

### **L'insertion socio-professionnelle**

Nous avons considéré que *l'insertion socio-professionnelle* est un des moyens de prévention primaire, une attention particulière est portée à cet aspect.

Les freins à l'emploi constatés sont : le manque de formation/expérience, le passé judiciaire, la faible maîtrise d'une des deux langues nationales.

Le service constate aussi de nombreux soucis de santé mentale, ainsi que de cas de violences intrafamiliales.

### **La formation des travailleurs sociaux.**

Le service organise des formations à l'attention des travailleurs sociaux, du personnel éducatif et associatif afin de les sensibiliser à la problématique de la radicalisation et ainsi les outiller. A ce jour, plus ou moins 1300 personnes ont assistés à la formation de base sur la radicalisation dispensée par la Cellule. Cette formation permet également de *créer un lien entre les différents acteurs communaux* et notre service.

La formation que nous proposons contient un aspect théorique sur la radicalisation, le profil des personnes radicalisées, ainsi qu'un parallèle avec la dérive sectaire. Nous donnons également la parole à un proche d'une personne radicalisée qui témoigne de son vécu.

### **La prévention par la sensibilisation**

Le service met actuellement en place un *projet de contre discours* en partenariat avec une asbl locale. Le projet fait partie intégrante du programme Local Voices de l'EFUS. Dans l'optique de travailler sur la prévention primaire, le service a collaboré avec le Conseil des jeunes dans l'organisation d'une après-midi de concertation des citoyen(ne)s âgé(e)s entre 16 et 25 ans. Le « WAM jeune », à la demande des participants de la première édition, ont débattu sur les thèmes suivants : le vivre ensemble et la discrimination.

Le service assiste toujours activement aux réunions organisées par l'Unit R du Ministère de l'Intérieur, la Région Bruxelloise et le Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine. Les membres du service prennent part aux réunions des CSIL des communes de la zone Ouest. Un contact structurel s'est mis en place avec la Police de la Zone Ouest : le chef de corps, la cellule Radicalisation, le service Famille et Jeunesse et les policiers de quartier.

## **DIALOGUE INTERCULTUREL**

### **I. MISSIONS**

Le Service dialogue interculturel a été créé stricto sensu en août 2017 par l'entrée en fonction d'une chargée de projet qui a rejoint les équipes du service Prévention. Le projet est sous la responsabilité politique de l'échevine Jeunesse, Dialogue Interculturel et Cohésion Sociale qui depuis 2014 a lancé une réflexion en la matière.

### **II. ACTIVITES**

Les axes de travail en 2017-2018 ont consisté à :

#### **Développer des lieux de paroles et de débats.**

En novembre 2017, une conférence ouverte au public a été organisée à la mosquée Al-Khalil et une rencontre entre le Conseil des Jeunes et Marwan Muhammad (statisticien et ex-directeur exécutif du Collectif contre l'islamophobie en France) et Mustafa Chairi (directeur du Collectif contre l'islamophobie en Belgique).

Cette conférence a pu mettre en avant un phénomène de plus en plus présent au sein de notre société, soit l'islamophobie. Il serait intéressant d'organiser une conférence portant sur la thématique du racisme, de l'islamophobie, de la xénophobie et de l'antisémitisme.

L'Association Belgo-Palestinienne a organisé l'action « Caravane Palestine » en octobre avec le soutien du cabinet de l'échevine Jeunesse, Dialogue Interculturel et Cohésion Sociale. La caravane avait pris ses quartiers sur la place Communale avec pour objectif de partir à la rencontre de citoyens afin d'échanger, discuter et débattre autour des droits du peuple palestinien.

Cette initiative a permis de mettre en avant les droits du peuple palestinien et a cependant suscité quelques tensions avec les membres représentant la communauté juive au sein du groupe de travail Dialogue Interculturel.

#### **Rapprocher les communautés**

La 7ème édition du repas interculturel s'est déroulée en décembre au cœur de l'église Saint-Jean-Baptiste. Ce repas était organisé à l'occasion de Noël où 250 personnes d'âges, genre, origines, de confessions différentes se sont rencontrées pour partager un repas ensemble.

Le collectif Belgium Kitchen (association fondée par 4 jeunes Molenbeekois qui prépare bénévolement des repas pour les réfugiés du parc Maximilien) s'est chargé du repas. La chorale African Joys et le groupe Watan Dabke Dance Group se sont chargés de l'animation musicale.

La 8ème édition du repas interculturel s'est déroulée en mai 2018 dans la rue Vandenboogaerde. Ce repas était organisé à l'occasion d'une rupture du jeûne durant le mois du ramadan où 300 personnes d'âges, genre, origines, de confessions différentes se sont rencontrées pour partager un repas ensemble.

Ce repas était organisé en partenariat avec le Centre Communautaire Maritime et clôturait « MolenBike » qui est une journée citoyenne qui fédère les identités multiples de Molenbeek et de Bruxelles autour du vélo. « MolenBike » c'est deux grandes parades cyclistes, une fête avec des spectacles, des activités pour enfants, des ateliers ouverts et des petites brocantes.

Ces repas ont permis à des personnes de milieux différents de se rapprocher et d'apprendre à mieux se connaître. Le point fort de ces repas est qu'ils ont réussi à drainer un public fidèle qui se déplace d'évènement en évènement.

L'un des objectifs futurs est de pouvoir attirer un « autre » ou un nouveau public tout en continuant à fidéliser l'ancien. Cet objectif nécessitera sans doute l'élaboration d'une stratégie d'action en termes de contenus et de communication.

### **Valoriser l'identité/ la culture**

La seconde édition du festival « Esther & Shéhérazade » s'est déroulé en mai 2018. Durant ce festival les Molenbeekois et les non-Molenbeekois ont découvert les richesses culturelles des civilisations vivant autour du bassin Méditerranéen avec une attention particulière sur les cultures juives et arabes. « Esther & Shéhérazade » a pour objectif de valoriser les convergences historiques et culturelles entre les civilisations juives et arabes et de faciliter le dialogue interculturel et lutter contre les préjugés, l'antisémitisme, le racisme.

La programmation propose des activités variées pour petits et grands : ateliers participatifs, exposition photo du travail réalisé par les jeunes de l'atelier ciné-photo de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale et les jeunes du Centre Communautaire Laïc Juif, concerts, projections de films. Cette édition s'est ouverte sur l'exposition « Bruxelles, Ici Toi et Moi » et s'est clôturée sur le 8ème repas interculturel rupture du jeûne.

Malgré une communication sur les réseaux sociaux, une diffusion via des affiches et 15.000 flyers distribués, les Molenbeekois n'ont pas été suffisamment nombreux à se déplacer, la majorité du public étant des non-Molenbeekois.

Le Festival a subi la concurrence d'autres offres culturelles durant une période particulièrement riches en évènements. De même le week-end du 05 au 06 mai a connu un temps magnifique qui a pu dissuader un certain public.

Il faudrait réfléchir au fait de déplacer l'évènement en automne ou en hiver afin de ne pas rencontrer le même problème pour les prochaines éditions. Il faudrait également construire la programmation en collaboration avec la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale afin de bénéficier de leur expertise.

## **CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME - CCM**

### **I. MISSIONS**

L'année 2017-18 a permis au Centre Communautaire Maritime de développer l'offre de services et d'activités, d'élargir et renforcer le partenariat avec les acteurs locaux (associations, institutions, opérateurs socio-économiques) et, surtout, d'intensifier l'œuvre quotidienne d'écoute, d'implication, de négociation, de soutien, d'interaction, de sensibilisation vis-à-vis des habitants du Quartier Maritime.

## II. ACTIVITES

L'offre de services et d'activités du CCM n'a pas cessé de progresser en 2017 et en 2018, tant en quantité qu'en qualité. Certains des cours et ateliers (notamment l'accompagnement scolaire, l'alphabétisation et la couture), affichent complet dès le mois d'octobre, ce qui nous incite à nous poser, et à faire remonter vers les pouvoirs subsidiants, la question des moyens, notamment en termes de personnel et, désormais, de locaux.

Nous insistons sur le fait, peu banal, que la plupart des activités proposées émanent de l'initiative des habitants ou du partenariat avec les associations du quartier.

### Activités récurrentes

#### Cours et Ateliers :

- **Accompagnement scolaire** pour les élèves de l'école primaire (tous les lundis, mardis et jeudis) et secondaire (les lundis et jeudis) ; animé par Patrick SERRIEN.
- **Alphabétisation** en français : tous les lundis et mardis ; animé par Malika EL ARASSI
- **Alpha Culture** : tous les jeudis ;
- **Ateliers linguistiques** : en néerlandais (tous les jeudis) et anglais (tous les mardis); animés par Isabella EISENBERG ;
- **Ateliers de couture et de retouche** : tous les lundis (débutants), mardis (niveau II) et jeudis (retouche); animé par Nacera ABASSID ;
- **Ateliers d'Initiation à l'Art (AIA)** : tous les mercredis, matin et après-midi ; animé par Yolanda SANCHEZ ;
- **Ateliers de cuisine** « *Papote et Popote* » : tous les vendredis ; animé par Fatima RAÏSS et Soumaya AZZAM ;
- **Cours d'aquarelle** : tous les vendredis (le matin en partenariat avec l'*Ecole 2*, l'après-midi à 13h et 15h pour tous publics) ; animé par Tim SMITH ;
- **Cours de yoga** : tous les mardis ; en partenariat avec l'asbl *Amor's Light* ; animé par Monique STENUIT ;
- **Cours de self défense** : tous les mercredis ; en partenariat avec *Art's Voice* ; animé par Youssef ROUAS et Abdelali HASSON ;
- **Ateliers de capoeira et percussions** : tous les lundis ; animé par Taynan AUGUSTO DE OLIVEIRA, qui a repris le flambeau de notre ami Braz, parti travailler dans son pays natal ;
- **Le Maritime à vélo** : tous les jeudis (à partir de novembre), pour les adultes, animé par Riet Naessens ;
- **Activités pour les enfants du mercredi**, animés par Soukaina BOUKHARI et Fatima RAÏSS ;
- **Activités intergénérationnelles** à la *Maison de repos Acacias*, tous les mardis à partir d'octobre, animées par Soukaina BOUKHARI
- **Atelier de théâtre** pour adolescents organisé par Laure PHILIPPE à partir de janvier 2018 ; 2 spectacles d'improvisation ont été présentés au public lors des vacances de Carnaval et Printemps.

### Moments de rencontre :

Le **café matin** : animé par Fatima tous les mercredis depuis plusieurs années - le café matin a vu augmenter le nombre de présences et la fidélité du public ; un programme de séances thématiques est en cours en partenariat avec l'AMO L'Oranger.

Les **apéros du Maritime** : les apéros ont lieu tous les vendredis (hors vacances scolaires). L'équipe du CCM accueille le public, assure la logistique (chaises, tables, sono, projecteur, lumières) et gère le bar, avec l'apport de quelques habitants. Une quarantaine d'apéros ont été organisés, parmi lesquels 5 apéros « africaines », un apéro « breton », une soirée karaoké, des apéros jeux, une découverte virtuelle de Bruxelles en partenariat avec *Crew*, la projection du film *Place Puskin* de Christian Van Cutsem et du film d'atelier de Gypsy Haes en partenariat avec le CVB, ...

Nous avons eu une moyenne d'environ 45 personnes par apéro, ce qui fait un total de plus de 1800 présences au cours de l'année.

La mixité culturelle, socio-économique, d'âge, de genre, est très forte et très visible. Cette mixité est accentuée par la présence des enfants qui fréquentent la garderie de **IBO** au deuxième étage et de leurs parents qui aiment l'ambiance du lieu. Les apéros ont aussi bénéficié de l'organisation de la distribution de produits de **La Ruche Qui Dit Oui** au même horaire, dans le hall d'entrée ou dans la grande salle, selon la disponibilité.

Les **mercredis contés** : une fois par mois ; en partenariat avec la bibliothèque francophone de Molenbeek.

### Activités ponctuelles

#### Les évènements organisés par le CCM

Huit **soirées africaines** ont été organisées entre octobre et décembre. Quatre pays, représentant quatre communautés présentes dans le quartier Maritime, ont été mis à l'honneur : Burkina Faso, Sénégal, Cameroun, Togo. Deux autres soirées ont eu lieu en mars et avril en partenariat avec l'asbl Tralala et Fanfakids/CentrumWest.

La deuxième édition de **MolenZinnema**, festival du cinéma molenbeekoïse, a été organisée au CCM entre janvier et février en collaboration avec IMAJ (Institut de la Mémoire Audiovisuelle Juive), MolenRom et le CVB. Au programme, 6 longs-métrages et 5 courts-métrages suivi de débat avec le public.

La troisième édition de la **Fête du Printemps** a eu lieu le samedi 14 avril ; une joyeuse parade multicolore est partie du CCM et a rejoint le square Saintelette où l'Ecole de Cirque de Bruxelles organisait la traversée du canal sur fil.

La troisième édition de **Molembike**, fête du vélo de Molenbeek, a eu lieu le samedi 26 mai ; cette fois-ci tout le programme était prévu l'après-midi ; plus de 300 personnes ont participé à la petite boucle, à la grande boucle jusqu'à Gasbeek et aux activités dans le quartier.

Le soir un grand **repas interculturel** a été organisé en collaboration avec la Commune de Molenbeek et le groupe de travail pour le dialogue interculturel dans la rue Vandenboogaerde.

En occasion de la **coupe du monde de football** en juin nous avons projeté les matches de la Belgique.

#### Les Fêtes

La **Fête de Saint-Nicolas** s'est déroulée le 13 décembre, avec la participation de plus de 200 enfants, d'un magicien et, bien sûr, du vrai Saint Nicolas.

Le **Marché de Noël** a été organisé le 15 décembre : plus de 500 personnes sont venues au CCM pour le visiter.

Un grand **Réveillon du nouvel an** a été organisé au CCM le 31 décembre : plus de 100 personnes y ont participé ; 2 groupes musicaux et un dj ont animé la soirée.

Le traditionnel **Repas de Nouvel An** a eu lieu le vendredi 12 janvier ; plus de 80 personnes ont participé.

Plus de 2.500 personnes, hommes, femmes, enfants, ont participé à l'ensemble de ces activités ponctuelles.

### Stages de vacances

Les **stages d'automne** (Toussaint) ont été réservés au public de l'école de devoirs : 15 enfants ont participé à des activités variées.

Pour les vacances d'**Hiver** nous avons organisé un programme la première semaine pour les enfants (6-12) avec des activités sportives (patinoire), culturelles (visite de l'exposition *Ancestors & Rituals* dans le cadre du festival *Europalia Indonesia*, au Bozar) et pratiques (bricolage et cuisine) ; 25 enfants ont participé à ces activités ; la deuxième semaine nous avons proposé à un public d'adolescents une initiation à la plongée et au secourisme.

Des **stages de Carnaval** ont été organisés en février avec un programme d'activités variées (bricolage, jeux) pour les enfants ; les groupe d'enfants et le groupe du Maritime à vélo ont participé au défilé de carnaval du quartier Nord.

Trois stages ont été organisés au CCM lors des **vacances de Printemps** : un atelier de réalisation de petits robots à forme d'insecte en partenariat avec le *Fablab Mobile Brussels* et la *Scientothèque* ; un **stage de théâtre** pour les adolescents animé par Laure PHILIPPE ; un **stage d'activités variées pour les enfants** (piscine, chasse aux œufs, expo Les Singes) animé par l'équipe du CCM ; les stages se sont clôturés le samedi 14 avril avec le défilé de la **Fête du Printemps**.

Les **stages d'Été** se sont déroulés pendant les 2 premières semaines du mois de juillet ; une grande variété d'activités et sorties ont été proposées à une trentaine d'enfants ; toujours en partenariat avec *L'Oranger*.

### Expositions organisées au CCM

Le CCM a organisé 6 expositions dans ses locaux (hall du rez-de-chaussée et couloir du 2<sup>ème</sup> étage, qui a été aménagé pour l'occasion) :

- *FLOW* de Celia Soto du 17 novembre au 12 décembre ;
- *Couleurs d'Afrique* de Baminla Lambony du 01 au 31 décembre ;
- *Moods* d' Attika Dahri du 15 décembre 2017 au 12 janvier 2018 ;
- *Voulez-vous jouer avec moi ?* de Muriel Vandervee du 9 au 30 mars 2018 ;
- *Expo de l'Atelier d'Initiation aux Arts* en avril 2017.

L'exposition des aquarelles des enfants de l'école 2 accompagnés par l'artiste Tim SMITH, *From 1080 with love* a été organisé par le CCM à la MCCA en avril 2017.

Le public a apprécié ces propositions et de plus en plus d'artistes nous sollicitent pour exposer leurs œuvres.

### Sorties

Des visites guidées ont été organisées dans le cadre de l'Atelier d'Initiations aux Arts des expositions suivantes :

- *Christo et Jeanne-Claude. Urban Projects* à l'ING Art Center de Bruxelles en décembre ;
- *Real Bodies* à Tour&Taxis en mars ;

- *L'exposition permanente du nouveau Musée Kanal en juin.*

Une cinquantaine de personnes ont participé à ces visites.

Un voyage culturel de 3 jours à **Londres** a été organisé en octobre 2017 par les participants de l'AIA et de l'atelier d'anglais. 12 personnes ont participé.

De nombreuses sorties ont été proposées aux enfants pendant les stages d'été 2018 : **Domaine de Nekker, Pairi Daïza, Blankenberge**, etc.

### **Activités en partenariat**

#### Les évènements dont le CCM est un partenaire principal

**Embarquement Immédiat** avec *l'École de Cirque de Bruxelles* et une vingtaine d'autres associations molenbeekoises et non, a eu lieu le dimanche 18 septembre.

Le Festival du Cinéma Arabe, **Aflam du Sud**, en partenariat avec *Angel Ciné* ; une projection a été effectuée en septembre au CCM : *La femme mirage*.

Le Festival **Même pas peur**, organisé par la commune de Molenbeek et la *Maison des Cultures et de La Cohésion Sociale* au Château du Karreveld, a eu lieu le 28 octobre. Le CCM a organisé une sortie nocturne à vélo du CCM jusqu'au Karreveld, avec des vélos customisés.

L'exposition visuelle **Que portais-tu ce jour-là** dénonçant les agressions sexuelles et leurs conséquences au mois de janvier, en partenariat avec le service Prévention de la Commune de Molenbeek.

Le **festival Esther et Shéhérazade** organisé par l'échevinat de la cohésion sociale de Molenbeek ; le film *Le fils de l'autre* a été projeté au CCM le 5 mai.

La **Zinneke Parade 2018**, dont le thème était *Illégal*, a eu lieu le 12 mai. Plusieurs partenaires associatifs se sont associés au CCM dans la *Zinnode RiTOURNella*.

La **Fête des familles** au profit des orphelinats de Oujda et Tanger, en partenariat avec *l'Association Balisages*.

#### Les évènements organisés au CCM par d'autres partenaires

De nombreuses associations choisissent d'organiser des évènements d'envergure au CCM pour l'adaptabilité de la salle polyvalente, dont l'équipement a été amélioré en 2017, pour la disponibilité de l'équipe et, de plus en plus, pour la valeur symbolique que Molenbeek a acquise ces dernières années. Le CCM a été un partenaire actif en termes de communication, logistique et animation.

On en citera les principaux :

**L'UPJB Union des Progressistes Juifs de Belgique** a organisé *Regards croisés sur l'occupation et la colonisation* avec Suheir Owda (palestinienne) et Oren Rimon (israélienne) le 23 septembre. Une centaine de personnes a participé à cet après-midi ;

**Alohanews** a organisé en collaboration avec la Commune de Molenbeek la *Dictée sur la Ville*, une grande dictée pour enfants, adolescents et adultes, le 14 octobre. 200 personnes ont participé à cet après-midi ludique et pédagogique ;

Le **Délégué Général aux droits de l'enfant** et la **Compagnie du Campus** ont présenté la pièce originale *Rien à faire, rien à perdre*, récit de vie de jeunes filles et garçons directement concernés par la question de la radicalisation, le 18 novembre. 120 personnes ont participé à la soirée.

La **commission Mix-ages du CCCA** a organisé le 17 mars la projection du film *Intégration Inch'Allah* suivi de débat.

### Autres activités

Des sessions d'*initiation à la plongée sous-marine et au secourisme* ont été organisées à plusieurs moments de l'année au CCM et à la piscine de Laeken pour les adolescents de l'école de devoirs avec l'asbl **Almirante**.

**Radio Gsara** a organisé l'émission *Radio Maritime* les mardis matin dans le hall d'entrée du CCM (occasionnellement dans d'autres quartiers de Bruxelles) et l'émission *Tire ton plan* avec les jeunes les mercredis ;

Le **Comité de quartier Le Maritime** a organisé ses réunions au CCM tous les premiers lundis du mois ;

La **Brocante Marie-Rose**, en partenariat avec le Comité de Quartier, a eu lieu une fois par mois au CCM et dans le quartier Maritime ;

**Location des salles** : 22 locations ont été effectuées au cours de l'année en faveur d'associations du quartier et de la commune. La salle polyvalente a été mise à disposition des partenaires du CCM pour 26 journées.

Le **Conseil Communal** s'est réuni une fois par mois dans la salle polyvalente du CCM pendant toute l'année 2017-18. Les sessions sont ouvertes au public molenbeekois. Dans les mêmes jours a été organisé les **Conseil Communal des Enfants**.

Le dispositif d'aide à l'introduction de la déclaration d'impôts (**Tax on Web**) avec le *SPF Finances* et le *Service d'Action Sociale de la Commune* a eu lieu aux mois de mai et juin ; 3 bureaux au 2<sup>ème</sup> étage ont été mis à disposition.

Participation aux **conférences** sur les phénomènes de la radicalisation et du complotisme :

- *Trajectoires de radicalisation violente, état des lieux de la prévention* le 13 octobre, de 9h à 17h au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- *Répondre au complotisme* le 26 octobre Au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- **Radicalismes et extrémismes violents, quel soutien pour l'associatif bruxellois ? Le 7 décembre au Botanique**

## **DIVISION CULTURES**

### **A. CULTURES**

#### **I. MISSIONS :**

Le Service Cultures propose à la population environnante molenbeekoise et bruxelloise une série d'activités créatives et socioculturelles. Il développe des partenariats avec des artistes tant locaux qu'extérieurs à la commune; assure sa programmation culturelle tant au château du Karreveld qu'à la Maison des Cultures mais aussi sur tout le territoire communal.

Les objectifs: apprendre à (se) découvrir, apprendre à (se) reconnaître, apprendre à respecter sa culture et celle de son voisin, prendre conscience et apprivoiser les différentes capacités d'expression et leur mise en valeur.

## II. ACTIVITES :

### Les Ateliers et les stages

La saison 2017-2018, de septembre 2017 à mai 2018, s'est articulée autour de la thématique « Je Pense donc Je Suis ». Les ateliers créatifs, les stages, les classes urbaines s'en sont inspirées tout au long de la saison.

Le Service Cultures/MCCS propose aux enfants et aux jeunes des ateliers créatifs du mercredi et du samedi ainsi que, pour les tout-petits (à partir de quelques semaines) des ateliers et rencontres parents-enfants dans l'Espace Court'Echelle ainsi que des moments contés dans les crèches et consultations ONE. Les stages de vacances pour enfants et jeunes se sont déclinés à travers des ateliers originaux et créatifs à la MCCS, au CCM et au WAQ (Toussaint, Carnaval, Pâques, Été).

#### \* Classes urbaines

Au même titre que les classes vertes ou les classes de neige, les classes urbaines proposent à un groupe-classe de 25 enfants, une immersion quasi-totale dans l'environnement particulier de la Maison des Cultures. Le principe du projet est de sensibiliser les élèves de 4<sup>ème</sup> primaire à leur environnement immédiat à travers un axe scientifique (modules d'exploration et d'expérimentation autour du thème « Je Pense donc Je Suis ») et un axe artistique (ateliers artistiques également autour du thème de la saison).

La collaboration et l'accompagnement de la Cellule Pédagogique communale sont indispensables, notamment pour la supervision pédagogique, le choix des écoles et la logistique des transports en bus communaux.

Ce sont, au total, 200 élèves des classes de 4<sup>ème</sup> primaire des écoles communales qui ont pu participer à une classe urbaine.

Les classes urbaines se sont terminées comme chaque année par une exposition présentant les créations des élèves fabriquées sur le thème « Penser la ville ».

#### \* Arts à l'école

- Projet scolaire durant le mois de janvier 2018 « Droguerie poétique et Tête de bulles » pour les élèves des écoles de Molenbeek-Saint-Jean : création de 7 ateliers et création sonore animés par les artistes, Dominique Maes via Les Arts Narratifs et Catherine Braecke animatrice de Smart asbl.

#### \* Projet « FABLABeKE »

La programmation Fablab'ke fait partie du projet Castii, un partenariat entre Mccs, Les et Imal.

- **Atelier hebdomadaire "Young makers"** (sur inscription, à l'année, les mercredi après-midi) repris en septembre 2017 et prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les points importants de cet atelier pour la période sont :

- accueil des nouveaux participants par les anciens: **une dynamique de transmission des compétences** entre les "anciens" participants de la première année vers les nouveaux arrivants à l'atelier. Cette transmission a été l'occasion pour tous d'apprendre le maniement de la découpeuse laser et des logiciels de modélisation 3d.
- mise en place d'un **partenariat avec la Fonderie, Musée bruxellois de l'industrie et du travail**. Dans ce cadre, nous avons visité le musée et scanné en 3d différentes œuvres présentées au musée. Le résultat de ce travail sera utilisé pour réaliser des reproductions en aluminium et en bronze des sculptures de la fonderie.

- **autonomisation des participants dans l'écriture d'articles sur notre blog pédagogique.** Les participants du mercredi peuvent désormais rédiger des articles sur le blog [fablabke.castii.be](http://fablabke.castii.be) . Cet outil s'avère être un précieux outil pédagogique et constituera la mémoire du projet.
- **Maintien des classes urbaines au sein du fablab'ke :** Malgré l'augmentation des activités, l'ouverture du fablab'ke aux classes urbaines a pu être maintenu : nous avons formé les animatrices du projet classes urbaines afin qu'elles puissent être autonomes dans le fablab'ke dans l'utilisation de la découpeuse laser. Ce type d'optimisation de l'usage du lieu nous permet d'augmenter les heures effectives d'utilisation du fablab'ke.
- **Prolongation du "family lab" :** celui-ci propose aux enfants accompagnés d'un adulte et aux jeunes de réaliser leurs projets de fabrication numérique au fablab de la maison des cultures. Une équipe d'animateurs propose des formations et un suivi de projets en fonction des demandes de chacun. L'atelier est ouvert à tous, gratuitement et sans inscription préalable. Conformément au constat fait en juin 2017, nous avons réduit la fréquence de cet atelier à une séance par mois afin de permettre l'ouverture de l'atelier mini maker (présenté ci-après).
- **Mise en place de l'atelier "Mini makers" :** les samedi matin pour les 9-12 ans. L'atelier remporte un réel succès conformément à nos prévisions. L'atelier s'est d'abord centré sur la découverte des bases du codage à l'aide de robot programmables par langage visuel, basés sur des cartes arduino. Ensuite une initiation à la modélisation 3d a été entamée. Ces deux axes seront développés en 2018.
- **En 2017, mise en place d'un atelier 16+ :** les samedi après-midi, un atelier ouvert et gratuit, à destination des ado et jeunes de 16 ans et plus a débuté. Celui-ci est mené avec les partenaires CASTII : MCCS (fablabke) et la LES ainsi que *#imagine 1080* (branche de la MCCS s'adressant particulièrement aux jeunes molenbeekoïses).
- **En 2018, remodelage de l'atelier 16+ : "project lab" :** en plus des samedi après-midi, un atelier hybride à vu le jour les mercredis en début de soirée. Celui-ci est mené avec différents partenaires : MCCS (fablabke), la LES (CASTII), ainsi qu'un financement Innoviris complété par le projet *#imagine 1080* (branche de la MCCS s'adressant particulièrement aux jeunes molenbeekoïses). Cet atelier mettant en jeu plusieurs partenaires, il est en cours d'évaluation. Le nom de l'atelier est le "project lab" car il propose aux jeunes un accès au fablab pour les accompagner sur un projet personnel autour de la fabrication numérique.
- Différents stages ont été proposés pendant les congés scolaires :
  - Stage programmation et jeu "scratch"
  - Stage Molenmake
  - Stage film d'animation et robotics
  - Stage gravure et découpe laser

#### \* Atelier ciné-vidéo

La saison des ateliers ciné-vidéo s'est terminée avec les vernissages des deux expositions photo « Bruxelles Ici toi et Moi » et « Nouveaux Talents » du 04/05/18 au 31/05/2018. Elle a mis en valeur les personnalités molenbeekoïses ainsi que l'importance des lieux culturels, une source d'inspiration.

### \* **Atelier Opéra**

Une nouvelle création d'un spectacle « KOMPOSTLAND », une troupe d'opéra super énergétique et diversifiée, un projet inédit. Qui consiste à créer un spectacle total où se mêlent chant, danse et théâtre. Ouvert à tous, cet atelier s'est tenu le samedi matin.

### \* **Ateliers créatifs adultes et création de spectacles**

Le projet des ateliers adultes hebdomadaires vise à répondre au plus près à la demande des habitants de Molenbeek. Leurs envies parviennent par l'intermédiaire d'associations ou de comités de quartier et, plus ponctuellement, par les habitants eux-mêmes.

Il s'agit de favoriser la cohésion du groupe et la mise en place d'un réseau solidaire. Désormais, les créations des ateliers visent à être programmées dans la salle de spectacle en proposant aux participants de devenir acteur de la salle.

Les ateliers se déclinent dans les domaines suivants : Création de vêtements, danse expérience, danse indienne (Bharata Natyam), danse orientale, yoga, danse albanaise (Albanel), opéra de quartier, chorale Andantino atelier de voix et chants « All voices » (atelier coproduit), musique (Luth Arabe), musique de chambre (Chamber Music for Europe), théâtre à la belge, théâtre de la tempête, théâtre mixte, collectif d'écrits, cafet'arts & mom'arts.

### **27/08/2017 Contes Macabres**

Une balade avec Bernadette Heinrich, nous avons eu une interprétation du paysage. Une vision horrifique, un conte fantastique, pour le dernier événement d'été des conteurs en balades.

### **Du 25/10/2017 au 28/10/2017 Fiesta : Même pas peur !**

Une « foire hantée » s'est installée au sein du Château, Bal costumé dans la salle Grange. 3000 spectateurs.

### **18/11/2017 Les Ateliers Adultes en Fête**

Lunch-spectacle avec l'atelier théâtre de la Tempête et à la Belge, apéritif et lecture des textes proposés par le collectif Scripta Linea et les voix de All Voices, en soirée, spectacle « Chez Nous » de l'Atelier Théâtre à la Belge. 120 spectateurs.

### \* **Renforcement jeunes –IMAGINE 1080**

Projet subsidié par la COCOF pendant 5 ans depuis janvier 2017 (260 000 €/ an) : 6 axes sont développés : empowerment (élargissement du pool bénévoles-ambassadeurs culturels), ateliers et stages créatifs, coaching artistique, programmation de spectacles, Espace 1080 IDÉES (mise en place d'un espace dédié aux jeunes), synergies avec les maisons des Cultures de Saint-Gilles et Forest (mise en place).

En valorisant les nombreux atouts des jeunes, le projet **Imagine 1080** souhaite les aider à trouver des solutions face aux difficultés qu'ils rencontrent : la question identitaire, le cloisonnement, la maîtrise de la langue et la capacité d'expression et de communication, le retard scolaire, le manque d'infrastructures, le chômage et la précarité.

### \* **Programmation danse-musique**

### **06/10 au 08/10/2017 Brussels Chamber Music Festival au château du Karreveld**

La quatrième édition de ce festival a accueilli la crème des ensembles de musique. Cette année une programmation particulièrement variées avec du classique, du jazz et de la musique des films.

Des musiciens emblématiques tels que les Mousquetaires, O-Celli, l'Ensemble Quartz ou encore Florian Noack. La programmation a eu lieu dans la salle « Grange » du château du Karreveld.

#### **04/10/2017 Concert « Michael et Moi »**

Michael et Moi est une histoire musicale autour du thème de la « confiance en soi », dessinée et animée par des projections. Ce concert s'est adressé aux enfants et aux parents. 433 spectateurs.

#### **14/10/2017 Concert « Badi »**

Grâce à son projet « Si je meurs » et « Matonge », Badi est de retour avec un nouveau projet Art XV. Ce qui résume la débrouille quotidienne dans laquelle vivent les ex-Zaïrois, les anciens et les nouveaux Congolais. Badi a entraîné le public dans son histoire personnelle dans un univers musical fusionnant la musique hip-hop et congolaise. 37 spectateurs.

#### **15/11/ Concert « Reggada Rif »**

A la fois danse traditionnelle et genre musical, la reggada, en tamazight signifie « conteur de poèmes ». Elle était autrefois une danse de guerre exécutée en signe de victoire, ce qui explique l'usage initial de fusils aujourd'hui remplacés par des bâtons, les incessants frappés rythmés des pieds sur le sol, symbolisant l'appartenance à la terre. Ce style musical célèbre le patrimoine folklorique marocain en le modernisant. 383 spectateurs.

#### **25/11/2017 Concert « Askyani »**

C'est une vague d'énergie, une fusion entre un quartet à cordes occidental classique et un ensemble vocal africain dont les voix sont originaires de la République du Congo, Burundi et du Sénégal. Le résultat de ce processus de métissage est une musique unique, écho parfait à l'environnement multiculturel.

#### **Du 08/12 au 10/12/2017 Marché de Noël au Château de Karreveld**

25<sup>ème</sup> Marché de Noël au Château, le marché accueille des artistes et artisans au cœur d'un cadre féérique pour célébrer la fin de l'année 2017. Une occasion de visiter les petits chalets et faire du shopping traditionnel, tout en dégustant des spécialités locale.

#### **17/01/18 Orchestre Remua à la M CCS**

Dans le cadre du projet El Sistema Nord-Transcana, la M CCS et l'asbl Remua se sont associées pour un concert qui a rassemblé les enfants instrumentistes venant des écoles de Molenbeek et d'Ixelles, ils ont interprété des morceaux écrits et arrangés par Nick Hayes. 250 spectateurs.

#### **03/02/2018 Concert « Kompost / Sawt »**

1<sup>ère</sup> partie : Kompost 20', Un projet soutenu par le programme de cohésion sociale de la Cocof. Un avant-goût de la création en cour de l'atelier opéra Maison.

2<sup>ème</sup> partie : Sawt 50', Jazz fusion une nouvelle composition de Samir Bendimered. 76 spectateurs.

#### **24/02/2018 Soirée Berbéro-Andalouse au Karreveld**

Avec le groupe Ithri Moraiman, nous avons plongé dans une fusion musicale, entre voix et rythmes de la musique espagnole et les musiques populaires du nord du Maroc. 300 spectateurs.

### **07/03/2018 Sweet & Swing**

Rempli d'humour, de poésie et de fantaisie, M<sup>elle</sup> Lily a bercé son quotidien de chants dans le répertoire jazz et s'est construit un monde féérique. 327 spectateurs.

### **Goûter musical au château du Karreveld**

Le service des Cultures s'est associé aux Jeunesses Musicales de Bruxelles pour un nouveau rendez-vous : lors d'un après-midi, familles nombreuses, duos, trios ou associations se sont retrouvés autour des ateliers pour les enfants mais également pour les ados et adultes autour des personnages.

- **21/12/2017** Quatre musiciens a retracé l'histoire des dessins animés de Walt Disney au moyen d'instruments comme le trombone ou le sousaphone. 137 spectateurs.
- **03/02/2018** Pour les enfants de 0 à 9 ans, concert de « Ma Mie Forêt » avec Samir Barris et Catherine de Biasio. 106 spectateurs.
- **03/03/2018** Spectacle « Fort Rêveur » d'André Borbé, qui a donné place à la danse et aux rythmes latinos des Chouval Brass. 208 spectateurs.
- **26/05/2018** « Ba Va Trio » le tour du monde en chanson. Des mélodies hétéroclites dans les cordes du violon, de la guitare et de la contrebasse. 30 spectateurs.

### **\* Spectacles Jeune Public**

#### **01/10/2017 Contes au Château « Les trois cheveux d'or du diable »**

Une histoire qui a emmené à suivre les aventures du Petit Pierre étroitement liées au Danube, à ses habitants qui veillent sur lui. Librement inspiré d'un conte de Grimm et de légendes liées au Danube. 58 spectateurs.

#### **11/10/2017 Cirque « Het Circus Van Ooit »**

Cirque de trois dames, il n'y avait pas de lions ni de trampolines ou de filet de sécurité. Circus Théâtre Oz est un cirque spécial, ils ont fait des cascades sans danger, des tours de magie où tout était visible. 316 spectateurs.

#### **01/11/2017 Théâtre « Sing » (tous en scène)**

Un théâtre réalisé par Garth Jennings, celui-ci illustre Buster Moon qui est un koala. Buster est un éternel optimiste, qui aime son précieux théâtre. Ce spectacle a été destiné au petit monde à partir de 4 ans. 134 spectateurs.

#### **03/11/2017 « Battement D'L »**

Production du Foyer des Jeunes de Molenbeek, cette comédie musicale a été chorégraphiée et mise en scène par Katia Fabry et Bachir M'Rabet sur des ambiances sonores. 120 spectateurs.

#### **Du 26/11 au 27/12/17 Festival Noël au Théâtre**

Pour sa 36<sup>ème</sup> édition, le Festival Noël au Théâtre a proposé un voyage au cœur de la création théâtrale jeune public dont le spectacle s'appelle « Etre le Loup », organisé par la Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse. 250 spectateurs.

### **20/12/2017 CinéKids**

**Le Bon Gros Géant** : Une adaptation du livre du même nom écrit par Roald Dahl en 1982. A partir de 8 ans. 182 spectateurs.

**La chouette entre veille et sommeil** : Programme de courts métrages d'animation. A partir de 3 ans. 510 spectateurs.

### **06/01/2018 Cirque « La soirée la plus chaleureuse »**

Les enseignants et élèves de Circus Zonder Handen sont des artistes. Ils l'ont démontré lors de la soirée. 200 spectateurs.

### **18/04/2018 Cinéma « Une charge Dérisonnable »**

Des projections de films et dessins animés a été prévues dans l'après-midi ainsi que la découverte de l'exposition des écoles secondaires en action pour la justice migratoire.

### **06/06/2018 « Schaap Zacht »**

Un spectacle pour tout-petits qui a stimulé les sens. Un œuvre de Dagmar Chittka est un mélange de mouvement, danse, théâtre et acrobatie. 70 spectateurs.

### **\* Programmation spectacles Adultes**

#### **30/09/2017 Théâtre « Desperately in Need of Audience »**

Un spectacle sur les réfugiés et de l'exil sur un monde non verbal, le récit a pris place sur un rivage déchiré par la guerre. Ce conte libanais a été destiné pour les adultes qui ont souligné l'instinct de survie des migrants. 36 spectateurs.

#### **20 & 21/10/2017 « Stigmaté »**

Stigmaté est une production de Citylab Pianofabriek en collaboration avec la MCCS et VGC CIRCUIT avec Sihame Haddioui, une jeune comédienne habituée du stand up et ex-chroniqueuse chez Pure-Fm. Elle est revenue sur les planches avec son premier « seule en scène ». Une fiction pos-apocalyptique aux frontières du réel. 238 spectateurs.

#### **25/10/2017 Coup de Foudre à Molemstreet**

Anita d'origine congolaise rencontre Ayoub, son nouveau voisin marocain. Promesse d'une belle histoire mais gros problème en classe quand les élèves et le prof s'en mêlent. 184 spectateurs.

#### **Du 09/11 au 11/11/17 « L'Être ou ne pas l'Être »**

L'être ou ne pas l'être nous a invités à plonger au cœur d'un monde imaginaire dans lequel se côtoyaient plusieurs personnages, des œuvres de William Shakespeare. 582 spectateurs.

#### **Du 12/01 au 14/01/18 Théâtre « MorDamed »**

Théâtre entre angoisse et humour, entre la mort et la vie, une histoire d'un homme mort le 16 septembre 2004. 500 spectateurs.

#### **Du 19/01 au 21/01/2018 Théâtre « Invasion »**

Une pièce de théâtre sur la question : comment rester vigilant face aux clichés et aux amalgames suite aux récents événements ? 480 spectateurs.

### **26/01/2018 « Hymne à l'Imperfection » (rap, théâtre)**

Théâtre qui a retracé l'histoire d'un enfant diagnostiqué à 6 ans d'hyperactif, il s'est retrouvé à l'école de la « dernière chance ». Grâce aux mots, il sort de ce tourbillon et fait de sa parole son arme et son métier. 313 spectateurs.

### **26/01/2018 Cinéma « Par-delà les limites »**

A Bruxelles, le chômage touche aujourd'hui plus d'un jeune sur quatre. Mais avant de trouver un job, n'est-il pas important de savoir ce que l'on veut ? 22 spectateurs.

### **01/02/2018 « Astéroïdes »**

Un spectacle qui a mis les pieds dans l'actualité, un dialogue autour du chômage et du travail, arrosé d'une bonne dose d'humour et d'absurde. Ecrit par Virginie Debauche, interprété par Guylène Olivares et Virginie Debauche.

### **03/03 & 04/03/2018 « Bruxelles Ensemble »**

L'asbl Interpole est revenue cette année avec un nouveau projet au service du vivre ensemble. Un spectacle mêlant interprétation, vidéo et chant. 160 spectateurs.

### **20/04 & 21/04/2018 Théâtre à la Belge « Chez Nous »**

Un théâtre qui a mis en scène un quartier dans lequel différentes familles cohabitent, chacune ayant ses propres traditions et cultures.

### **19/05/2018 Cirque « Sarab »**

Partage de détresse des réfugiés du monde entier. Sept artistes palestiniens ont utilisé l'acrobatie et jonglerie pour refléter leur propre histoire. Elle a offert aux jeunes une voix pour exprimer leur quotidien, leur lutte pour la liberté et leur immense espoir de vivre pour une vie plus digne. 183 spectateurs.

### **\* Expositions**

#### **Expositions à la MCCS :**

##### **- Du 06/10 au 17/11/2017 Anais Lera**

Une observatrice inspirée par les textures, les formes, les matières, elle a échantillonné et développée un vocabulaire d'éléments méticuleusement détaillés comme le végétal, animal, minéral. Elle a créé des compositions luxuriantes et colorées. Chaque pièce est un écosystème cultivé avec harmonie.

##### **- Du 16/10/2017 au 28/10 Filles, garçons, à l'égalité ?**

Pour l'expo « Filles, garçons, à égalité ? » le Plan International de la Belgique, plusieurs jeunes ont rassemblé les témoignages des filles et des garçons sur l'égalité entre les sexes en Belgique, au Bénin, au Cambodge et en Equateur. Photographié par François Struzik.

##### **- Du 07/12 au 05/11/2017 Hadrien Duré**

Reportage sur la vie quotidienne des habitants molenbeekoïses, avec toutes leurs habitudes culturelles et sociales.

- **Du 10/02 au 27/02/2018 Dialogue Gravé**

Après Agadir et Essaouira en août 2017, la résidence de création artistique « Dialogue Gravé : une amitié Belgo-Marocaine » s'est installée à Bruxelles. L'artiste belgo-marocain Habib Harem réunit autour de lui et de sa passion pour la gravure 12 artistes provenant des deux pays chers à son cœur.

- **Du 05/03 au 31/03/2018 Smart City**

Cette exposition des classes urbaines est le résultat des explorations scientifico-artistiques de plus de 10 classes d'enfants de 4<sup>ème</sup> primaire venus passer une semaine à la MCCS. Cette année, les élèves ont exploré les défis des villes de demain.

- **Du 09/03 au 31/03/2018 Danièle Aron**

Ce dessin emprunte à la gravure sur métal : eau forte, aquatinte son espace tendu entre le creux imposé par la matrice au papier et, inscrits par les morsures, les reliefs qui en émergent très distinctement.

- **Du 18/04 au 28/04/2018 From 1080 With Love**

Cette exposition, presque entièrement composées d'aquarelles en grand format, montre le cœur de Molenbeek.

- **Du 04/05 au 31/05/2018 « Bruxelles Ici toi Moi » et Nouveaux Talents**

Dans le cadre de l'atelier ciné-photo 2017-2018, des nouveaux talents ont travaillé durant la saison avec la photographe Merel T'Hart. Ils nous ont présenté leur travail.

- **02/06/2018 MarePlurale**

Une photomosaïque géante, conçue par le photographe Elio Germani, qui a coordonné un atelier avec les demandeurs d'asile et migrants en Italie.

- **Du 05/06 au 17/06/2018 Portes ouvertes à l'académie de dessin et des arts visuels**

Exposition de fin d'année, découvertes des travaux réalisés par les élèves, enfants, jeunes et adultes durant l'année 2017-2018 dans les ateliers.

**Expositions au château du Karreveld**

- **Du 16/11 au 30/11 Exposition Plantu à Molenbeek**

Plantu et les dessinateurs de presse de Cartooning for Peace sont venus, munis de leur mine de crayon acerbe, échanger avec les habitants de Molenbeek autour d'une exposition présentée au château de Karreveld et de plusieurs rencontres de débats. 1600 spectateurs.

- **Du 23/02 au 03/03/2018 Burhan Amer**

Burhan nous a fait découvrir son monde intérieur et le choc des différentes cultures qu'il côtoie, par des couleurs éclatantes, des aplats dans des dégradés de tons chauds.

- **Du 20/04 au 03/05/2018 Jecta**

Une liberté d'expression qui a fait place au rayonnement de tous. Jecta fut tout au long de son histoire un catalyseur des différentes tendances picturales.

- **Du 18/05 au 28/05/2018 Shokoufeh**

Shokoufeh Noshiravan une artiste qui a mis en œuvre l'inspiration de notre vécu de tous.

- **Du 02/06 & 03/06/2018 Des mots à regarder**

L'atelier Paloke a présenté des réalisations alliant à la création des textes littéraires belges. Céramique, peinture, dessin et couture, les disciplines se mêlent et se répondent.

**12/09/2017 Documentaire Molenbeek à Mbour, Solidarité sans frontière**

Projection d'un reportage destiné aux enfants, réalisé par Roberto Roméo portant sur le jumelage entre Molenbeek-Saint-Jean et M'bour (Sénégal). Il a formé les étudiants sénégalais à la réalisation d'un court métrage et à conçu quatre avec eux. « Le problème de Wally », est l'un d'entre eux. 60 spectateurs.

**\* Conférences**

Cycle de conférences en collaboration avec MolenBesace au château du Karreveld

- **22/09/2017** : Un changement humain pour un changement de société. Conférence de Riccardo Petrella, un projet d'éducation populaire au cœur des quartiers de la capitale pendant trois années à partir de septembre 2017 afin d'explorer les enjeux de l'humanité.
- **28/01/2018** : La défaite du prince par Michel Claise, organisée en collaboration avec les bibliothèques francophones de la commune de Molenbeek.

**\* Festivals & événements**

**Festival d'Été Bruxellons 2017 du 11 juillet au 14 septembre 2017**

Pour la 19<sup>ème</sup> fois, la Cour et la Grange du Château du Karreveld ont accueilli une nouvelle édition du festival de théâtre "Bruxellons !". Cet événement convivial de l'été est devenu un "incontournable" des divertissements de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, mais aussi au niveau de la Région bruxelloise.

En 2017, le Festival Bruxellons a proposé « Evita », la célèbre comédie musicale retraçant la vie légendaire d'Eva Perón.

Ce chef d'œuvre, interprété depuis 40 ans sur les scènes du monde entier, n'avait jamais connu jusqu'ici de version francophone. Une troupe de 24 comédiens et un orchestre de 11 musiciens en live ont été mis en scène par Daniel Hanssens et Jack Cooper pour mettre sur pied cette création au château du Karreveld.

Le spectacle a été sous-titré en néerlandais lors de 6 représentations.

**06/09/2017 Rue des Ateliers**

La MCCA a organisé une journée d'ateliers ouverts en collaboration avec ses partenaires. L'occasion de découvrir les activités culturelles et sportives qu'offre Molenbeek.

**Du 18/09 au 01/10/2017 Tournoi de Théâtre Amateur**

Ce tournoi a mis en compétition 6 spectacles amateurs sélectionnés par le festival Bruxellons en collaboration avec l'ABCD (l'Association Bruxelloise et Brabançonne des Comédies Dramatiques) :

Lors du Gala de l'ABCD (Association Bruxelloises et Brabançonnaises des Comédies Dramatiques), les gagnants ont été proclamés et les prix remis (prix de la Commune et prix du public) aux meilleurs spectacles en la salle « la Grange du Château du Karreveld ». Deux représentations gratuites du gagnant du Premier Prix ont été jouées lors des fêtes de la Communauté française du 27 septembre à la salle « la Grange » à 15h00 et 20h15. Le Tournoi est entièrement subsidié par la Cocof pour un montant de 4955 €.

### **Le 21 & 26/09 – 7/10/2017 Arts de la Rue Zinneterasse**

Des tentes et des tables de pique-nique sont installées sur le marché du mardi, place de la Duchesse de Brabant, et sur le marché du jeudi, place Communale. Musique, danse, arts de la rue sont au programme et possibilité de se restaurer à petits prix ainsi que promotion des événements culturels à venir.

### **Du 01/11 au 03/12/2017 Festival Pole fusion**

Le premier festival en Belgique dédié à la pole dance comme un art du spectacle. L'objectif a été de promouvoir la créativité et l'utilisation de la barre dans son contexte artistique « out of the box ». 550 spectateurs.

### **Festival UP Biennale Internationale de Cirque du 12/03 au 25/03/2018 à la MCCA**

Le cirque d'aujourd'hui, c'est le spectacle total. Il rassemble les disciplines et rassemble les publics. Il utilise au théâtre, au cinéma burlesque, à la danse, aux arts plastiques.

- 13/03 & 14/03/18 : « MA » par Nilda Martinez et Christian Serein-Grosjean.
- 17/03/2018 : « Vos Désirs sont DésOrdres ».
- 21/03/2018 : « Loop ».
- 23/03/2018 : « Lazuz ».
- 25/03/2018 : « Mule ».

### **L'Heure Musicale : Concerts classiques**

Sept concerts dans le cadre des « concerts-apéros » de l'Heure Musicale du dimanche matin ont été organisés dans la « Salle des Sections » de la Maison communale, les dimanches **18 février 2018** dans le répertoire du quatuor à cordes.

Chaque concert attire une centaine de personnes.

- **17/09/2017** : Moussorgski évoque la visite d'une collection d'art.
- **15/10/2017** : Sons du violon, un instrument mis en valeur au Concours Reine Elisabeth, un répertoire des XXème siècles.
- **19/11/2017** : « Amadeus », composé d'Anne Chardon au violon, Pascal Donzé à la trompette et Giovanni Mastroserio au piano.
- **22/04/2018** : Magali Benini qui interprète le piano dans le répertoire de Bach à Debussy et par Schubert et Barhms.
- **20/05/2018** : Le duo « Edenwood » explore et met en valeur le violon et la guitare.
- **17/06/2018** : Le duo Aurélie Viegas à la harpe et Wim Brabants à la flûte qui interprète la composition de la période 1796-1830.

### **Festival de Jazz « The Blue Flamingo ».**

Concerts saisonniers, dans la salle « la Grange » du Château du Karreveld. L'accent est mis sur la qualité pour ces concerts : jazz accessible joué par de grands musiciens, restauration bio, sélection de vins haut de gamme, bières artisanales et ambiance feutrée. Chaque concert accueille une moyenne de 80 à 100 personnes, soit 160 à 200 personnes par weekend. Vu sa régularité, cet événement se fait sa place dans la vie culturelle bruxelloise. Budget pour tous les concerts : 9000 €.

En collaboration avec Museboosting.

- **10/11 & 11/11/2017**, deux concerts jazz avec Trio Jean-Luc Pappi et Big Band de la Jazz.
- **09/02 & 10/02/2018**, concert avec l'artiste Eric Legnini et All Stars.
- **04/05 & 05/05/2018**, concert avec Amaury Faye Trio, Fabrizio Graceffa Band, Trio Loos, Prins Walnier, Catharsis Trio, Bart Defoort et Quintet.

### **16/12/2017 Fête de fin d'année**

Organisée par la Cellule Jeunesse du Service Cultures/MCCS. Destiné aux familles, les enfants et les jeunes participants des ateliers. Au programme : démonstration des ateliers, espace jeux et, enfin, le spectacle « AkroPercu » et visite du Père Noël. 500 spectateurs.

### **12/01/2018 Nouvel An amazigh 2968, YENNAYER au Château du Karreveld.**

Pour fêter le Nouvel An Amazigh, la star de la chanson Amazigh, Ouled Cheikh Mohamed et le groupe de jeunes talents Amazine et Abdelkarim ont donné 2 concerts de musique berbère. 250 spectateurs.

### **25/01/2018 Veillée pour le climat à la MCCS**

En 2015, un groupe d'habitants et de travailleurs de Molenbeek historique se sont réunis pour aller manifester à Paris durant la COP21, grand réunion internationale sur le climat. Cette année ils sont partis à Boon pour la COP23. Ils reviennent avec des images, des sons, des semences, des parfums, des témoignages qu'ils ont partagés lors de cette veillée. 15 spectateurs.

### **23/02 & 02/03/2018 « Made In Bruxsel Concert »**

Festival itinérant « Made in Bruxsel », ces migrations qui font la ville. Au cours de ses dix soirées et dans de nombreux lieux culturels et artistiques bruxellois, l'heure a été au débat et à la fête sur cette diversité des migrations, qui a construit notre ville mondiale aujourd'hui.

**Contes au château du Karreveld** en partenariat avec la Maison du Conte de Bruxelles.

- **12/11/2017** - « Conte En Chemin » 37 spectateurs.
- **03/12/2017** - « \_Souper du Squelette » 53 spectateurs.
- **04/02/2018** - « Dessous la table » 71 spectateurs.
- **04/02/2018** - « Même pas peur » 51 spectateurs.
- **01/04/2018** - « Contes de Babouchka » 69 spectateurs.

### **03/05 au 17/05/2018 Festival Esther & Sherazade**

Deuxième édition du festival « Ester & Sherazade », cette édition nous plonge dans les richesses culturelles des civilisations juives et arabes au cœur de bassin méditerranéen.

- 05/05/2018 Conte de Molenbesace
- 05/05/2018 Concert Luthomania & Hassan Boufois
- 05/05/2018 Cuisine de Babel & Chorale Patshiva
- 06/05/2018 Contes au château « Les fous et les sages »

### **Karreveld Classic et Concert Classique ici !**

Salon de thé et pâtisseries durant trois mois à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale en journée avec animations pour les écoles, concert :

- 01/10/2017 : Concerts dans la salle des Chevaliers. Karreveld Classic.
- 12/11/2017 – 12/11/2017 -03/12/2018 : Karreveld Classic.

- 05/01 au 07/01/2018 : Trio à cordes-Quatuor. Karreveld Classic.
- 16/01/2018 – 06/02/2018 – 13/03/2018 : Classique Ici.
- 04/02/2018 : Quatuor avec piano. Karreveld Classic.
- 04/03/2018 : Trio Erâama. Karreveld Classic.
- 17/04/2018 : le Trio Fontaine. Classique Ici.
- 06/05/2018 : Le Messie. Karreveld Classic.
- 29/05/2018 : le Trio Memento. Classique Ici.

### **Festival Molendance – du 25/04 au 28/04/2018**

Pour sa 5<sup>ème</sup> édition, MolenDance fait part aux danseurs de tous horizons. Au programme spectacle de danse jeune public, création hip-hop, spectacle de danse contemporaine, performance.

- 25/04/2018 « Wawara », spectacle danse à partir de 5ans. 83 spectateurs.
- 27/04/2018 « Terre Riche » et « Cyborgs Quest », soirée hip-hop.
- 28/04/2018 « Danseurs en transit », soirée hip-hop. 70 spectateurs.

### **26/04/2018 : Gala du Brussels Tango Festival**

Gala d'ouverture du Festival Tango au Château Karreveld en partenariat avec l'asbl Alma del Sur. Le Festival Tango, créé en 2005, est reconnu comme un des meilleurs festivals de tango d'Europe par les différents médias et apport à la commune une attractivité et une notoriété réelles.

### **Du 30/05 au 02/06/2018 Fête des Ateliers**

Les ateliers créatifs de la Maison pour enfants, exposition qui a dévoilé une sélection de leurs créations, les démonstrations de leurs exploits.

### **02/06/2018 La Maison à 12 ans !**

Au premier lieu un spectacle pour tous les petits ensuite démos de fin saisons des ateliers pour enfants. Une ambiance musicale en continu des visites de la grande expo des ateliers pour les petits et les grands.

### **24/06/2018 Fête de la musique à la place communale !**

12<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique, ambiance en famille des animations musicales, préparations locales. Musique avec les jeunes talents tels que Gams, Trikseurs. Fin d'après-midi The Grey Stars qui a emporté les sons de la Gnawa fusion. Et pour clôturer la soirée, Segent Garcia a pris la scène avec une ambiance et une envie de danser.

### **13/07/2018 Projection du film « L'insulte »**

Dans le cadre du Festival Bruxelles fait son cinéma, « L'Insulte » se diffuse en pleine air à la MCCS. Un film entre un chrétien libanais et un réfugié palestinien devant les tribunaux, l'affrontement des avocats porte le Liban au bord de l'explosion sociale.

## **B. CULTURE NEERLANDOPHONE**

### I. MISSIONS :

En 2017-2018, le service de la culture néerlandophone était composé de deux personnes – en plein temps - dont une personne est subventionnée par la communauté flamande dans le cadre de la politique culturelle locale. L'autre personne est payée sur fonds propres de la commune. Le service est situé à la rue du Jardinier, 47B à 1080 Molenbeek – Saint – Jean. Il est accessible tous les jours de 8h à 16h, par téléphone 02 412 06 32/33 ou par mail [cultuurbeleid.1080@molenbeek.irisnet.be](mailto:cultuurbeleid.1080@molenbeek.irisnet.be).

#### Le service a deux missions:

Premièrement, il garantit un service culturel aux habitants, aux associations et aux autres personnes intéressées. Il répond à toutes les questions qui concernent la culture et les loisirs et il renvoie tout le monde aux instances culturelles et communales appropriées. Le service organise aussi un programme culturel pour les habitants.

Deuxièmement, le service coordonne le 'Lokaal Cultuurbeleid', un partenariat entre différentes associations culturelles, qui œuvrent ensemble au développement culturel de la commune. Cette mission n'est autre que l'application du décret dd. 13 juillet 2001 'portant stimulation d'une politique culturelle locale qualitative et globale' de la communauté flamande. Le service suit de près tous les processus de la politique culturelle néerlandophone. Il s'agit, entre autre, de l'encadrement du conseil culturel, de dresser un plan sur 6 années en matière de gestion culturelle, les plans d'action annuels et l'état d'avancement et il s'agit aussi de l'organisation et de la coordination de projets culturels.

Dans ces missions, le service de la culture néerlandophone est assisté par le conseil culturel, qui a été établi le 5 mars 2007 selon la formule du décret dd. 13 juillet 2001 et selon l'article 5 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel dd. 29 avril 2005.

Cette formule détermine la composition du conseil : d'une part les associations culturelles collaborant avec des bénévoles et des professionnels, et d'autre part les experts en matière de culture qui sont domiciliés à la commune. Le conseil culturel de Molenbeek – Saint – Jean a 17 membres disposant d'un droit de vote et 3 observateurs.

Le conseil a pour mission (article 2 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel) :

- La stimulation d'une politique culturelle globale et de qualité, comme repris à l'art. 3 du décret dd. 13 juillet 2001. Le conseil culturel émet des avis sur la mise en page, l'exécution et l'évaluation du plan communal de gestion culturelle et est de ce fait impliqué lors de la préparation et mise en œuvre de la politique culturelle.
- Conseiller le conseil communal et le collège du Bourgmestre et de ses Echevins, sur les affaires culturelles néerlandophones, comme prévu à l'article 4 de la loi spéciale du 8 août 1980 sur la réforme des institutions ;

#### de 1 à 10 :

1. la protection de la langue ;
2. la stimulation des recherches;
3. les Beaux-Arts;
4. le patrimoine, les musées et les instances scientifiques – culturelles
5. les bibliothèques, les discothèques et les services similaires ;

6. le radio, la télévision et l'assistance à la presse écrite ;
7. la politique de la jeunesse (sauf s'il y a un conseil de la jeunesse) ;
8. l'éducation permanente et l'animation culturelle ;
9. les sports, l'éducation physique et la vie en plein air ;
10. les loisirs et le tourisme.

- La promotion et l'organisation des concertations, la coordination et la collaboration entre les associations culturelles;
- Le rassemblement d'information et de documentation sur la vie culturelle et les besoins culturels ;
- Les représentants des associations, qui sont membres du conseil culturel, informent la base et sonde sa base

## II. ACTIVITES :

Du 1 août 2017 au 31 juillet 2018, le service de la culture néerlandophone a effectué les deux missions (le service culturel et coordonner la politique culturelle) de différentes manières.

Le service suivait également des formations de secourisme, apprentissage de faciliter des groupes cibles et des méthodiques d'évaluation.

Dans le cadre du service culturel, de multiples contacts avec la population ont eu lieu : par téléphone, e-mail et conversations de visu. Le service mettrait en œuvre le règlement des subsides, notamment en organisant des subsides de fonctionnement aux associations molenbeekoises néerlandophones et des subsides ponctuels aux projets.

Le service fait aussi partie de différentes structures consultatives. Lors de ces réunions, il s'est informé de la vie culturelle à Molenbeek – Saint – Jean :

- Le conseil d'administration du CC De Vaartkapoen  
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion du centre communautaire, toutes les 6 semaines, le mardi soir.
- Le conseil d'administration de la O.B. De Boekenmolen. Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion de la bibliothèque.
- L'assemblée générale de BROM (Brede school Molenbeek, un réseau des acteurs extra – et parascolaire à Molenbeek)
- Le bureau, le conseil d'administration et l'assemblée générale de Promouvoir les Cultures à Molenbeek asbl, une association para-communale, qui se réunit chaque 2 mois.
- Le conseil préparatoire du 'CBC – Overleg'  
Le service de la culture néerlandophone a suivi le réseau des coordinateurs culturels bruxellois, un groupe de réflexion en matière de la politique culturelle locale qui rassemble 12 communes bruxelloises. Le réseau se réunissait régulièrement, au moins chaque 2 mois.
- Le service culturel néerlandophone fait partie du comité des professionnels, un réseau de professionnels en matière de culture dans la commune, à savoir la bibliothèque publique De Boekenmolen et le Centre Culturel De Vaartkapoen. Ils se réunissent pour parler de la politique culturelle locale à suivre ainsi que des développements culturels dans la commune.

### Le service de la culture néerlandophone a organisé/ contribué aux activités culturelles suivantes:

Une série de concerts à la salle de fête Sippelberg, en collaboration avec l'asbl Moca et le service des Actions Sociales. A diverses occasions, les artistes musicaux ont assuré des

après-midi de détente, surtout pour les personnes âgées, pour qui c'était l'occasion de se rencontrer :

- 21/09 : Burt Blanca
- 19/10 : Gary Hagger
- 16/11 : Dance dance dance
- 18/01 : Enzo Fiorenzo
- 22/02 : Evelien Cannoot
- 22/03 : Ladies of the sixties
- 17/05 : Danny dean
- 14/06 : De Melando's

1. Le service soutient aussi l'organisation logistique des productions/ programmations pour Les enfants, organisées par vzw MOCA.
2. Le jeudi 26 septembre 2017, le service organisait Zinneterrasse (e.c.a. GC De Vaartkapoen, la MCCS et restaurant social Les Uns & Les Autres) pendant le marché hebdomadaire avec des spectacles culturels, des dégustations, ... à la place Communale. Les mardis 21 septembre et le 7 octobre le Zinneterrasse se déroulait aussi à la place de la Duchesse de Brabant.
3. Le 1 octobre 2017, le service organisait e.c.a. l'IBGE et une dizaine associations la 1<sup>ière</sup> édition de Fiesta au Park dans le parc Marie José. Il y avait environs 500 spectateurs/ participants qui profitaient des nombreux stands, goûters et de la musique.
4. Pendant les vacances de Toussaint, le service à participer dans l'organisation du festival Octopus, un festival de familles avec enfants entre 3 et 12 ans. Pendant 1 weekend les services communaux de la culture, des bibliothèques et de la jeunesse, BROM & les Vaartkapoen se joignaient pour créer un festival de différentes disciplines sur différents endroits. Des petits ateliers avant se résultaient dans un grand événement « Même pas Peur » au Château de Karreveld le 28 octobre. Un public de 2000 personnes participaient au labyrinthe et aux ateliers & spectacles effrayants.
5. Le 1 mars 2018, le service organisait une rencontre des associations des femmes à Molenbeek, lors de la journée de la femme internationale le 8 mars. L'objectif commun de travailler en réseau résultait dans un trajet d'émancipation et auto-réflexion.
6. Le 22 avril 2018, le service a organisé le Erfgoeddag autour du thème 'CHOISIR' avec une exposition autour des maires molenbeekois en collaboration avec Molenbecca asbl dans la maison communale de Molenbeek. Le Foyer ouvrait sa maison de démocratie 'Gewoon Vreemd paleis' et le service coordonnait également le 'ommegang' (un projet de la VGC avec des tours guidés) avec la VGC.
7. Le 28 mai 2018, le service a organisé un apéro au Scheutbos, e.c.a. GC Le Vaartkapoen.  
L'événement cadrait dans le projet Molen Ma Belle et accompagnait l'événement Buiten Gewoon/ Extra Ordinaire de BROM et Goodplanet avec des activités aventureuses pour les familles au Scheutbos. En plus le service coordonnait la promenade théâtrale « de Krokodil van Scheutbos » de Bronks ce week-end – là.
8. Le samedi 5 mai 2018, la fête au Tour et Taxis a été organisée. Pour l'organisation de la fête, plusieurs associations et institutions ont collaboré. Le service culture a participé à la programmation musicale.
  - L'organisation de la fête de la communauté flamande le dimanche 17 juin 2018, ainsi que le dimanche 1 juillet 2017. Le 17 juin 2018, la dixième édition du festival de théâtre de rue « O'de Molenbeek » ainsi qu'un pique-nique géant sur la pelouse, ont eu lieu au parvis Saint Jean Baptiste.

- Au programme: acrobatie, cirque et des animations permanentes. Ce festival a été organisé en collaboration avec le centre communautaire De Vaartkapoen et Circus Zonder Handen et a compté environ 500 participants. Le festival faisait partie de l'événement de la Fête de la Communauté Flamande.  
Le 1 juillet 2018, une fête de quartier au parc des Muses (fiesta à Muze) a eu lieu avec un concert de Tiger Lili, des ateliers et des goûters par dar al Amal.
- Avec les bibliothèques NL & FR, Molenbesace et Samen voor Morgen, le service a organisé des moments de contes créatifs au pavillon du parc Marie José. L'initiative a comme but de stimuler la joie de lire pour les enfants, de les laisser goûter des activités créatives et d'informer les parents des possibilités. Les moments se passait :
  - 1 octobre 2017: les contes dans un parc
  - 28 octobre 2017: se déguiser
  - 25 novembre 2017: de la soupe au potiron
  - 24 février 2018: monstres & slime
  - 31 maart 2018: Pâques
  - 28 avril 2018: des crêpes
  - 26 mai 2018: la salade de fruits
  - 30 juin 2018: fiesta
- Chaque 1er mercredi du mois, le service organise avec la bibliothèque De Boekenmolen, un après-midi de jeux à la bibliothèque.

– **la coordination de la 'Lokaal Cultuurbeleid'**

Sur ordre de la Région flamande, le service de la culture néerlandophone a pris en charge la coordination de la politique culturelle locale, 'Lokaal Cultuurbeleid'. Le service a fait le suivi du conseil culturel en tant qu'organe consultatif.

Le conseil culturel s'est réuni le 23 janvier 2018, le 12 mars 2018 & le 4 juin 2018. En tant qu'organe consultatif communal, il a émis des avis quant aux mesures culturelles et initiatives concrètes repris dans le plan d'action de politique culturelle.

Le service de la culture a aussi coordonné /participé à des projets en collaboration avec des partenaires culturels molenbeekoïses. Il s'agit des projets suivants:

- le service s'est investi dans Molem Ma Belle e.c.a. CC De Vaartkapoen. Pendant le mois de mai, le kiosque à la place communale a accueilli des activités et animations pour mettre en évidence la beauté et la durabilité de la commune. Il y avait aussi des éditions spéciales pour le ramadan. L'événement s'est mise en place par le Vaartkapoen et des associations molenbeekoïses. Molem Ma Belle sera être refait dans les prochaines années.
- Le conseil culturel a choisi de soutenir un projet citoyen 'les académies du quartier'. Ces académies se forment autour des moments de rencontre où les habitants du quartier se parlent des thèmes de vie comme l'éducation, l'enseignement, la radicalisation, l'emploi, la violence dans la famille. Un système de suivi de base ou de référence s'établit.
- Le conseil culturel avait conseillé de soutenir les réseaux locaux. Lors de la rencontre des associations des femmes, le service de la culture néerlandophone a lancé un trajet de coaching/ émancipation des femmes et de les renforcer dans leur tâches administratives.
- Avec le conseil culturel, la bibliothèque néerlandophone et le CC De vaartkapoen, le service de la culture néerlandophone a lancé le processus de participation pour bien préparer le plan de la politique culturelle e.c.a. streetwize vzw. L'analyse servira comme base pour ce plan en 2019.

# **C. BIBLIOTHEQUES FRANCOPHONES**

## **I. MISSIONS :**

Conformément à l'article 1 du Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques du 30 avril 2009, les bibliothèques publiques communales francophones assurent aujourd'hui les missions suivantes :

1. Ajustement des collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone aux besoins exprimés par la population qu'elle est appelée à desservir, disposant ainsi de livres destinés à des publics spécifiques (personnes fréquentant une formation d'alphabétisation ou de remise à niveau des connaissances, personnes âgées souffrant de déficiences légères de la vue, personnes suivant une formation continue, « bébés-lecteurs », adolescents ou encore toute personne soucieuse de se détendre par la lecture, etc.) ;
2. Organisation des séances de prêt (36 h / semaine) auprès du public fréquentant les bibliothèques publiques communales francophones ;
3. Participation à des actions de promotion de la lecture (accueil des classes de différentes écoles, organisation de plusieurs séances d'heures du conte avec les sections maternelles des écoles de MOLENBEEK-SAINT-JEAN, diverses activités d'animations autour du livre et de la lecture, organisation de club de lecture, projections de films adaptés de romans au Château du Karreveld, organisation de plusieurs ateliers d'écriture, organisation de dépôts de livres dans les maisons de repos, etc.) ;
4. Participation au prêt interbibliothèques ;
5. Mise en place d'un système de veille de la production éditoriale dans tous les domaines de la connaissance en vue de diversifier les collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone.

## **II. ACTIVITES :**

### **❖ SEANCES**

La bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40) a été accessible au public durant 293 séances (26 h / semaine).

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a été accessible au public durant 147 séances (10 h / semaine).

A côté de ces séances de prêts, la bibliothèque communale n°2 a réalisé en ses murs 36 accueils de classes (écoles 12,13, 15, Campus Saint Jean et Saint Charles), 12 séances du club de lecture, 10 samedis contés et 5 activités à destination du public adulte.

La bibliothèque communale n°1 a elle réalisé 47 accueils de classes (école 1, 10, Serge Creuz Prospérité, Campus Saint Jean et Sainte Ursule), 20 séances pour les tout petits, 28 accueils destinés aux apprenants en alphabétisation (Dar Al Amal, Maison des femmes, la Rue, Lethas, CPAS, la Cité Joyeuse, le Piment, Proforal et la Porte Verte) et 23 accueils de collectivités (association AJM, Jardin Ensoleillé). Nous avons également accueilli deux fois les nouveaux membres du personnel du CPAS pour leur présenter la bibliothèque et son travail.

**Nombre total des séances : 440 séances de prêts**

## ❖ LECTEURS<sup>13</sup>

La bibliothèque communale n° 2 (rue Charles Malis 40) a accueilli **1697 lecteurs**, dont :

- 334 jeunes lecteurs ;
- 495 lecteurs adolescents ;
- 590 lecteurs adultes ;
- 228 lecteurs spéciaux ;
  
- 6 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue Charles Malis ;
- 44 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a accueilli **1342 lecteurs**, dont :

- 325 jeunes lecteurs ;
- 576 lecteurs adolescents ;
- 398 lecteurs adultes ;
- 9 lecteurs spéciaux ;
- 4 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue Charles Malis ;
- 30 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

### **TABLEAU 1 : Lecteurs par catégories**

<i>Bibliothèque</i>	<i>Moins de 18 ans</i>	<i>Adultes</i>	<i>Collectivités</i>
Malis	829	824	44
Tazieaux	901	411	30
TOTAL	1730	1235	74

**Nombre total de lecteurs : 3039 lecteurs**

## ❖ INSCRIPTIONS<sup>14</sup>

<sup>13</sup>. Les lecteurs repris sous cette rubrique sont les lecteurs actifs, c'est-à-dire les lecteurs qui ont emprunté au moins une fois pendant la période évaluée. La période évaluée correspond à la période suivante : cette période prend cours à partir du 1er août 2017 pour se terminer au 31 juillet 2018. De plus, il faut ici entendre le terme « lecteur » au sens large. En effet, le vocable « lecteur » englobe les catégories suivantes :

- les jeunes lecteurs âgés de 0 à 12 ans ;
- les lecteurs « adolescents » se situant dans la tranche d'âge entre 12 et 18 ans ;
- les lecteurs adultes ayant 18 ans et plus ;
- les lecteurs dits spéciaux, c'est-à-dire les personnes ayant atteint l'âge révolu de 65 ans, les personnes à mobilité réduite, les membres du personnel communal ;
- les membres du personnel des deux bibliothèques communales francophones ;
- les collectivités, telles les maisons de quartier, les crèches, les écoles, les associations, les résidences pour personnes âgées, etc.

→ **TABLEAU 2 : Bib. n °2 : Lecteurs du territoire de compétence (commune de Molenbeek-Saint-Jean)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2017	16	15	0
septembre 2017	22	23	0
octobre 2017	45	25	2
novembre 2017	40	22	0
décembre 2017	22	12	2
janvier 2018	25	27	0
février 2018	41	23	0
mars 2018	9	10	0
avril 2018	15	14	0
mai 2018	23	11	1
juin 2018	11	9	1
juillet 2018	9	8	0
<b>Total</b>	<b>278</b>	<b>199</b>	<b>6</b>

**Nombre total d'inscriptions : 483 inscriptions.**

→ **TABLEAU 3 : Bib. n°2 : Lecteurs inscrits hors du territoire de compétence (autres communes)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2017	1	5	0
septembre 2017	24	3	0
octobre 2017	16	19	4
novembre 2017	28	17	1
décembre 2017	7	8	1
janvier 2018	16	8	0
février 2018	20	16	1
mars 2018	7	6	1
avril 2018	10	8	0
mai 2018	10	4	0
juin 2018	0	0	0
juillet 2018	0	1	0
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>95</b>	<b>8</b>

<sup>14</sup>Les inscriptions sont ventilées par bibliothèque communale, selon qu'elles proviennent de lecteurs issus du territoire de compétence, c'est-à-dire habitant MOLENBEEK-SAINT-JEAN, ou encore hors du territoire de compétence, c'est-à-dire tous les lecteurs habitant d'autres communes de la Région de Bruxelles-Capitale, voire même de communes hors de la Région : périphérie bruxelloise, provinces wallonnes et flamandes.

**Nombre total d'inscriptions : 242 inscriptions.**

La bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40) a enregistré **725 inscriptions.**

➤ **TABLEAU 4 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits résidant dans le territoire de compétence (commune de Molenbeek-Saint-Jean)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2017	9	3	0
septembre 2017	33	7	1
octobre 2017	51	17	0
novembre 2017	29	11	0
décembre 2017	17	3	0
janvier 2018	27	9	2
février 2018	25	8	0
mars 2018	20	6	2
avril 2018	12	7	0
mai 2018	15	7	2
juin 2018	6	3	0
juillet 2018	4	2	0
<b>Total</b>	<b>248</b>	<b>83</b>	<b>7</b>

**338 inscriptions d'habitants de la commune**

➔ **TABLEAU 5 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits résidant hors du territoire de compétence (autres communes)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2017	3	0	0
septembre 2017	18	14	0
octobre 2017	32	22	0
novembre 2017	18	15	0
décembre 2017	12	5	0
janvier 2018	15	8	0
février 2018	12	9	0
mars 2018	5	7	0
avril 2018	4	9	0
mai 2018	8	5	0
juin 2018	5	5	0
juillet 2018	3	4	0
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>103</b>	<b>0</b>

**Soit 238 inscriptions hors commune.**

La bibliothèque communale n°1 a enregistré au total : **576 inscriptions.**

**Nombre total d'inscriptions pour les 2 bibliothèques : 1301 inscriptions**

❖ **REINSCRIPTIONS**<sup>15</sup>

**TABLEAU 6 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°2**

Jeunes lecteurs	168
Lecteurs adolescents	272
Lecteurs adultes	346
Lecteurs spéciaux	191
Personnel des bibliothèques	6
Collectivités	31
<b>TOTAL</b>	<b>1014</b>

Jeunes et adolescents	440
Adultes	543
Collectivités	31
<b>TOTAL</b>	<b>1014</b>

**TABLEAU 7 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°1**

Jeunes lecteurs	212
Lecteurs adolescents	355
Lecteurs adultes	226
Lecteurs spéciaux	7
Personnel des bibliothèques	7
Collectivités	24
<b>TOTAL</b>	<b>828</b>

Jeunes et adolescents	567
Adultes	237
Collectivités	24
<b>TOTAL</b>	<b>828</b>

Les deux bibliothèques ont enregistré conjointement **1842 réinscriptions**.

<sup>15</sup> Il s'agit ici de lecteurs dont l'inscription dans chaque bibliothèque est antérieure au 1er août 2018, et qui ont emprunté des livres au moins une fois durant la période considérée, à savoir la période commençant le 1er août 2017 pour se terminer le 31 juillet 2018.

❖ **PRETS**<sup>16</sup>

Les bibliothèques publiques locales de Molenbeek-Saint-Jean ont prêté **43.571** documents. Elles ont effectué 245 prêts inter dans d'autres bibliothèques afin de répondre aux besoins de leur lectorat. Elles ont prêté 81 ouvrages à d'autres bibliothèques dans le cadre du prêt inter.

❖ **Prêts par catégories d'usagers**

**TABLEAU 8 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)**

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
août 2017	82	79	180	194	4	54	593
septembre 2017	141	152	222	159	8	99	781
octobre 2017	172	167	257	187	4	140	927
novembre 2017	140	190	237	159	6	90	822
décembre 2017	137	108	199	127	5	72	648
janvier 2018	152	190	231	169	4	107	853
février 2018	152	165	217	148	4	75	761
mars 2018	135	135	211	161	7	82	731
avril 2018	122	140	218	140	6	67	693
mai 2018	142	119	215	164	8	74	722
juin 2018	106	71	151	144	7	25	504
juillet 2018	68	56	145	156	8	44	477
<b>Total</b>	<b>1549</b>	<b>1572</b>	<b>2483</b>	<b>1908</b>	<b>71</b>	<b>929</b>	<b>8512</b>

**TABLEAU 9 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)**

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
août 2017	47	49	38	3	14	24	175
septembre 2017	116	157	78	3	4	84	442
octobre 2017	168	217	134	1	9	96	625
novembre 2017	155	201	117	7	2	80	562
décembre 2017	107	122	68	1	5	43	346
janvier 2018	151	187	104	5	4	57	508
février 2018	161	150	80	4	5	56	456
mars 2018	168	134	95	2	5	57	461
avril 2018	135	132	83	2	6	45	403
mai 2018	129	116	80	0	8	63	396
juin 2018	63	59	47	4	10	25	208
juillet 2018	38	38	35	1	8	22	142
<b>Total</b>	<b>1438</b>	<b>1562</b>	<b>959</b>	<b>33</b>	<b>80</b>	<b>652</b>	<b>4724</b>

❖ **Prêts par catégories de documents**

<sup>16</sup> Il y a lieu de dissocier le prêt par catégories de lecteurs du prêt par catégories de documents pour chaque bibliothèque.

**TABLEAU 10 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)**

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
08/2017	406	382	117	1032	102	132	100	2271
09/2017	627	475	142	923	100	149	137	2553
10/2017	895	562	214	986	94	169	191	3111
11/2017	708	461	172	861	88	158	148	2596
12/2017	694	398	175	689	105	113	119	2293
01/2018	738	474	209	918	82	169	179	2769
02/2018	698	446	206	740	56	122	101	2369
03/2018	593	443	202	826	81	148	156	2449
04/2018	628	466	117	743	126	141	117	2338
05/2018	597	451	159	910	102	153	151	2523
06/2018	401	438	91	702	63	53	97	1845
07/2018	295	342	83	807	69	111	91	1798
<b>Total</b>	<b>7280</b>	<b>5338</b>	<b>1887</b>	<b>10137</b>	<b>1068</b>	<b>1618</b>	<b>1587</b>	<b>28915</b>

**TABLEAU 11 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)**

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
08/2017	341	171	51	52	1	24	17	998
09/2017	789	310	149	115	0	60	25	2237
10/2017	947	432	267	116	0	123	29	2861
11/2017	775	366	213	118	1	86	40	2374
12/2017	512	313	125	61	0	31	30	1584
01/2018	813	376	143	84	13	84	64	2390
02/2018	680	409	157	95	2	53	40	2116
03/2018	686	501	114	55	1	35	44	2122
04/2018	549	355	122	97	0	57	34	1763
05/2018	557	313	78	62	1	46	28	1642
06/2018	391	220	85	34	0	29	11	1161
07/2018	185	143	30	44	0	30	16	633
<b>Total</b>	<b>7225</b>	<b>3909</b>	<b>1534</b>	<b>933</b>	<b>19</b>	<b>658</b>	<b>378</b>	<b>21881</b>

❖ Prêts : qui emprunte quoi ?

**TABLEAU 12** : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	4325	2054	908	7287
BD jeunesse	3728	1475	159	5362
Documentaires jeunesse	1071	670	147	1888
Fiction adultes	410	8929	772	10111
BD adultes	301	723	35	1059
Documentaires adultes	336	1149	136	1621
Périodiques	547	1008	32	1587
<b>Total</b>	<b>10178</b>	<b>16008</b>	<b>2189</b>	<b>28915</b>

**TABLEAU 13** : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	4044	1523	1666	7233
BD jeunesse	3100	695	139	3934
Documentaires jeunesse	1024	326	161	1511
Fiction adultes	296	436	191	923
BD adultes	18	1	0	19
Documentaires adultes	236	340	82	658
Périodiques	325	51	2	378
<b>Total</b>	<b>9043</b>	<b>3372</b>	<b>2241</b>	<b>14656</b>

**Total du réseau** : 43.571 prêts, soit une légère augmentation de 3,3 %.

❖ ACQUISITIONS

Le réseau des bibliothèques de Molenbeek-Saint-Jean a acquis **3247 documents** (livres ou revues).

**TABLEAU 14 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)**

	Fiction -18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction + 18 ans	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
08/2017	31	30	1	66	10	5	31	174
09/2017	20	24	0	81	0	4	38	167
10/2017	34	3	1	76	5	8	55	182
11/2017	54	2	1	41	1	8	27	134
12/2017	56	10	0	35	2	5	37	145
01/2018	62	27	13	93	15	11	54	275
02/2018	41	5	1	6	6	3	24	86
03/2018	47	17	12	24	10	10	85	205
04/2018	13	1	4	37	8	9	48	120
05/2018	20	1	0	31	0	6	54	112
06/2018	17	37	9	88	14	27	42	234
07/2018	20	36	2	46	30	9	48	191
<b>Total</b>	<b>415</b>	<b>193</b>	<b>44</b>	<b>624</b>	<b>101</b>	<b>105</b>	<b>543</b>	<b>2025</b>

**TABLEAU 15 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)**

	Fiction - 18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction adulte	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
08/2017	45	31	1	14	0	2	3	96
09/2017	41	7	1	16	0	9	4	78
10/2017	95	1	8	3	0	2	5	114
11/2017	37	1	9	6	0	0	4	57
12/2017	55	11	8	12	0	9	3	98
01/2018	65	7	6	17	0	3	4	102
02/2018	45	33	13	1	0	12	4	108
03/2018	49	7	5	15	0	2	0	78
04/2018	33	11	1	1	0	0	7	53
05/2018	89	25	13	5	0	11	4	147
06/2018	35	4	9	7	0	12	4	71
07/2018	95	27	37	25	2	29	5	220
<b>Total</b>	<b>684</b>	<b>165</b>	<b>111</b>	<b>122</b>	<b>2</b>	<b>91</b>	<b>47</b>	<b>1222</b>

Les bibliothèques ont également élagué **1359** ouvrages de leur collection.

## ACTION CULTURELLE

Conformément au Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et des bibliothèques du 30 avril 2009, la Bibliothèque publique locale de Molenbeek-Saint-Jean a mis en place une politique de développement du livre et de la lecture.

Afin de promouvoir ses collections et ses services, la Bibliothèque a pu ainsi réaliser les actions suivantes :

Période	Événement(s)
<b>Août 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à l'opération <i>Lire dans les parcs</i> au Parc BONNEVIE (chaque mardi sauf le 15/08, entre 14 h et 16 h) et au Parc des MUSES (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h) en collaboration avec le Centre de Littérature de jeunesse de BRUXELLES. 9 séances pour 136 enfants et 34 adultes.</li><li>• Club de lecture</li></ul>
<b>Septembre 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Club Manga et Club de Lecture.</li><li>• Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis</li><li>• Des bébés et des livres : 3 animations pour les moins de trois ans</li><li>• Mercredi conté au Jardin ensoleillé</li><li>• Participation avec des lectures contées à la rue des Ateliers de la M CCS et à la fête du Parc Marie-José</li></ul>
<b>Octobre 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection du film « <i>Nocturnal animals</i> » et débat autour de l'avortement au château du Karreveld</li><li>• Club Manga et Club de Lecture.</li><li>• Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis</li><li>• Des bébés et des livres : 3 animations pour les moins de trois ans</li><li>• Mercredi conté au Jardin ensoleillé</li><li>• Organisation d'un atelier d'écriture</li><li>• Co-organisation et participation à la remise du Prix Soleil Noir, en présence de trois auteurs</li><li>• Participation à la journée « <i>Même pas peur</i> » au Karreveld avec la lecture de l'album « <i>Le festin des affreux</i> »</li><li>• Quatre animations pour apprendre aux élèves de 6<sup>ième</sup> primaire de l'école 14 à devenir des ambassadeurs du livre auprès des plus jeunes.</li><li>• Participation à la journée d'échanges et de formation des puéricultrices de la commune avec visites de la bibliothèque n°1 et atelier « <i>De bonnes feuilles, de l'excellent thé, de délicieux feuilletés</i> »</li><li>• Cinéma &amp; Littérature : cycle horreur : trois projections de</li></ul>

	<p>film : « <i>Orgueil et préjugés et zombies</i> », « <i>Docteur Frankenstein</i> », « <i>Let me in</i> » au château du Karreveld</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence sur les logiciels libres</li> <li>• Rencontre littéraire avec l'auteure Véronique Biefnot</li> </ul>
<b>Novembre 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un stage manga pendant le congé de Toussaint à la bibliothèque n°1</li> <li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection des films « <i>Quelques minutes après minuit</i> » et « <i>Lion</i> » au Karreveld, suivi pour ce dernier d'un débat autour de l'adoption et la recherche d'identité</li> <li>• Récolte de livres au profit d'Oxfam</li> <li>• Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis</li> <li>• Quatrième Nocturne des bibliothèques, le vendredi 24 novembre de 18h à 22h (soirée pyjama et rencontre avec l'auteur Sarah Doke</li> <li>• Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans</li> <li>• Club Manga et Club de Lecture</li> <li>• Mercredi conté au Jardin ensoleillé</li> <li>• Organisation d'une conférence « <i>Littérature fantastique et d'horreur : la peur dans tous ses états</i> »</li> <li>• Animation à partir des livres de Mario Ramos à la bibliothèque n°1 le mercredi 7 novembre</li> <li>• Deux animations pour apprendre aux élèves de 6<sup>ième</sup> primaire de l'école 14 à devenir des ambassadeurs du livre auprès des plus jeunes.</li> <li>• Accueil d'une formation « <i>Art à l'école</i> » à la bibliothèque n°1</li> <li>• Conférence Europalia Indonésie</li> <li>• Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José</li> <li>• Installation d'une exposition consacrée à l'auteur René Barjavel à la bibliothèque n°2</li> </ul>
<b>Décembre 2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection des films « <i>Le grand méchant renard</i> » et « <i>Mademoiselle</i> » au Karreveld, suivi pour ce dernier d'un débat autour de la condition des femmes</li> <li>• Club Manga et Club de Lecture</li> <li>• Conférence co-organisée avec le service de l'environnement : « <i>Les animaux nous rendent heureux</i> »</li> <li>• Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis.</li> <li>• Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans</li> <li>• Organisation d'une présentation de livres coups de cœur pour les fêtes</li> <li>• Organisation de deux représentations du spectacle « <i>J'ai descendu dans mon jardin</i> » et d'une représentation du</li> </ul>

	<p>spectacle « <i>Cap ou pas cap</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi conté au CCM et au Jardin ensoleillé</li> <li>• Deux animations pour apprendre aux élèves de 6<sup>ième</sup> primaire de l'école 14 à devenir des ambassadeurs du livre auprès des plus jeunes.</li> <li>• Conférence Europalia Indonésie autour des auteurs indonésiens</li> <li>• Organisation d'un atelier d'écriture</li> </ul>
<b>Janvier 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection des films « <i>Les schtroumpfs et le village perdu</i> » et « <i>Elle</i> » au Karreveld suivi pour ce dernier d'un débat autour des violences sexuelles.</li> <li>• Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis.</li> <li>• Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans</li> <li>• Club Manga et Club de Lecture.</li> <li>• Mercredi conté au CCM et au Jardin ensoleillé</li> <li>• Quatre activités lectures dans les homes Sebrechts et Acacias</li> </ul>
<b>Février 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection des films « <i>Your name</i> » et « <i>Moonlight</i> » au Karreveld suivi pour ce dernier d'un débat autour de l'homosexualité</li> <li>• Organisation d'un stage créatif pour les 6 à 9 ans à la bibliothèque n°1</li> <li>• Mercredi conté au CCM et au Jardin ensoleillé</li> <li>• Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale rue Charles Malis.</li> <li>• Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans</li> <li>• Club Manga et Club de Lecture</li> <li>• Préparation et participation avec deux groupes issus des écoles de devoirs de l'AJM-De Broej et du Jardin Ensoleillé à une rencontre avec l'auteur-illustrateur jeunesse Rascal à la Foire du Livre de Bruxelles</li> <li>• Préparation et participation avec deux classes de l'école Sainte Ursule à la <i>Veillée du Livre</i> à la Foire du Livre de Bruxelles, rencontre avec l'auteur Max de Radiguès</li> <li>• Préparation et participation avec deux groupes issus des cours d'alphabétisation de Dar Al Amal à une rencontre avec l'auteure Christine Van Acker à la Foire du Livre de Bruxelles</li> <li>• Participation avec trois classes aux rencontres avec les auteurs de la biennale du livre Paul Hurtmans</li> <li>• Une activité lectures au home Sebrechts</li> <li>• Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José</li> </ul>
<b>Mars 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection des films « <i>La belle et la bête</i> » et « <i>La langue de ma mère</i> » au Karreveld suivi pour ce dernier d'un débat autour de la communication et de la</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>Mars 2018</b></p>	<p>perte du langage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi conté au CCM et au Jardin ensoleillé</li> <li>• Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis.</li> <li>• Des bébés et des livres : 3 animations pour les moins de trois ans</li> <li>• Club Manga et Club de Lecture</li> <li>• Participation à l'opération « <i>La langue française en fête</i> » via des ateliers d'écriture pour les apprenants, les adultes et les adolescents ainsi que via des animations dans certaines écoles de la commune (22 animations)</li> <li>• Visite-animation de l'exposition « <i>Bleu de toi</i> » à la bibliothèque de l'Espace 27 septembre avec deux groupes issus des écoles de devoirs de l'AJM-De Broeij et du Jardin Ensoleillé</li> <li>• Participation au festival « A films ouverts » avec deux projections de « <i>Noces</i> », projections suivies à chaque fois d'un débat</li> <li>• Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Avril 2018</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un stage de théâtre « <i>Drôle de langue, dis donc</i> » pour les enfants de 6 à 12 ans au Karreveld</li> <li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection des films « <i>Le musée des merveilles</i> » et « <i>L'amant double</i> » suivi pour ce dernier d'un débat autour la manipulation</li> <li>• Mercredi conté au CCM et au Jardin ensoleillé</li> <li>• Co-organisation avec l'asbl Molen Besace d'une rencontre entre Mohamed El Bachiri et Walter Benjamin au château du Karreveld</li> <li>• Club Manga et Club de lecture</li> <li>• Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans</li> <li>• Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José</li> <li>• Installation d'une exposition consacrée au 30 ans de la maison d'édition belge <i>Pastel</i></li> <li>• Trois activités lectures dans les homes Sebrechts et Acacias</li> <li>• Atelier d'écriture à la bibliothèque n°2</li> <li>• Accueil d'un groupe d'apprentis écrivains de l'asbl Scripta Linéa à la bibliothèque n°2</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Mai 2018</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un <i>Samedi conté</i> avec Carine Thiébaud pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis</li> <li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection des films « <i>Paddington 2</i> » et « <i>La confession</i> » suivi pour ce dernier d'un débat autour de la foi et de l'athéisme</li> <li>• Mercredi conté au CCM</li> <li>• Atelier d'écriture à la bibliothèque n°1</li> <li>• Participation avec une activité lecture à la fête au Parc L28</li> <li>• Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Club Manga et Club de Lecture.</li> <li>• Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José</li> <li>• Conférence-présentation du livre « <i>Comment lire l'étiquette d'un aliment</i> »</li> <li>• Trois activités lectures dans les homes Sebrechts et Acacias</li> </ul>
<b>Juin 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinéma &amp; Littérature : Projection des films « <i>Wonder</i> » et « <i>Au revoir là-haut</i> » suivi pour ce dernier d'un débat autour des commémorations de la première guerre mondiale</li> <li>• Organisation d'un <i>Samedi conté</i> avec Nadine JAVAUX pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis</li> <li>• Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans</li> <li>• Mercredi conté au Jardin ensoleillé</li> <li>• Club Manga et Club de Lecture</li> <li>• Organisation d'un atelier d'écriture à la bibliothèque n°1</li> <li>• Organisation d'une balade conférence dans le quartier de la bibliothèque n°2 « <i>Quand les mots et les racines s'entremêlent</i> »</li> <li>• Co-organisation du Prix Soleil Noir-Jaune-Rouge durant les mois de juin-juillet-août-septembre</li> <li>• Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José</li> <li>• Atelier d'écriture de haïkus à la bibliothèque n°2</li> </ul>
<b>Juillet 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à l'opération <i>Lire dans les parcs</i> au Parc du KARREVELD (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h) en collaboration avec le Centre de Littérature de jeunesse de BRUXELLES. 4 séances pour 200 enfants et 65 adultes.</li> <li>• Club de lecture</li> </ul>

A cela il faut ajouter que nous avons été faire 81 animations dans les crèches communales, au pré-gardiennat, à la crèche de la Cité Joyeuse, à la crèche Saint-Charles et chez Actiris III (que nous accueillons aussi plusieurs fois par an à la bibliothèque de même que la crèche Reine Fabiola, Porte Verte et Cité Joyeuse).

Cette année, grâce à l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, chaque enfant des grandes sections des crèches a pu rentrer chez lui avec l'album « *Bon* » de Jeanne Ashbé. 91 enfants ont déjà reçu le livre (crèches Louise Lumen, Petits Poucets, pré-gardiennat et Cité Joyeuse), la distribution continuera l'année scolaire prochaine.

Toujours grâce à l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous avons pu offrir le bel album cartonné de Françoise Rogier « *Picoti, tous partis ?* » à 941 enfants des classes accueil et première maternelle des écoles 1, 2, 5, 8, 10, 12, 13, 15, 19, Sainte Ursule, Serge Creuz Prospérité et Sippelberg. Ce cadeau était offert aux élèves après une animation-lecture de 20 minutes au sein soit d'une des deux bibliothèques ou des écoles. Nous avons réalisé cette animation avec 43 classes.

L'ensemble de nos animations (449) nous ont permis de toucher **8046** personnes, soit une augmentation de **8,5 %** par rapport à l'année 2016 -2017.

### **FORMATIONS SUIVIES PAR LES BIBLIOTHECAIRES**

- La littérature italienne : les 9 et 16 novembre 2017 (2 personnes)
- Chouette du cinéma et ateliers : 25 septembre 2017

- Projets en partenariat : Comment impliquer chacun dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation : 20, 27 octobre 2017 et 10 novembre 2017.
- Sensibilisation au Racontapis : 10 novembre 2018
- Dans la fabrique de Philippe UG –Les secrets du Pop–up : 20 novembre 2017
- Apprendre à élaborer des Mindmaps : 23 novembre 2017
- Qui a peur de la littérature jeunesse ? : 25 janvier 2018
- Picoti tous partis : 29 janvier 2018 (2 personnes)
- Livres hors normes, lectures insolites : 1 février 2018
- La littérature hispanique contemporaine : les 1 et 8 mars 2018 (2 personnes)
- La littérature italienne contemporaine : 6 et 13 mars 2018 (2 personnes)
- Tout en images et en formes ! : 16 et 23 mars et 4 mai 2018
- Livres d'artistes pour enfants : stimulation, exploration et exploitation en bibliothèque : 26 et 27 mars 2018
- Les réseaux sociaux et les bibliothèques : 17 et 26 avril 2018
- Livres et tout-petits : 25 mai, 8 et 22 juin 2018
- L'entretien d'évaluation: 30 mai 2018
- 

## **D. BIBLIOTHEQUES NEERLANDOPHONES**

### **I. MISSIONS :**

- Education
- Participation culturelle
- Détente
- Rencontre
- Renseignements sur l'information et apprentiss à long terme

### **II. ACTIVITES :**

Les activités peuvent être subdivisées dans 3 groupes:

#### **A) Participation de culture – Rencontre – Détente**

Activités pour la jeunesse (4 ans-7 ans et 8 ans-11 ans)

La bibliothèque a organisé « Lire à haute voix » et « Kamishibai racontes » en collaboration avec des bénévoles pour les enfants entre 4 ans et 7 ans.

#### **Dates en 2017 :**

16 août , 27 septembre, 4 et 18 octobre et 29 novembre (40 participants).

#### **Dates en 2018 :**

10 mars, 11 avril, 14 avril, 18 avril, 25 avril, 9 mai, 16 mai, 23 et 30 mai (53 participants).

#### **Boekbaby's (0 ans-3 ans)**

La bibliothèque participe à l'organisation locale de la 'Boekbaby' depuis le 21 mars 2012. Elle a reçu le support logistique et organisationnel de l'OBIB (Openbare Bibliotheken in Brussel).

#### **Les jeux**

En collaboration avec le service Culture Néerlandophone, la bibliothèque a organisé des jeux mensuels le mercredi après-midi de 14h à 16h. Dates en 2017: le 2 août; En 2018 le 7 février, 7 mars, 4 avril, 6 juin et le 5 juillet (54 participants).

### ***L'association Ensemble pour demain - club de lecture pour enfants***

L'association a le but de mettre les enfants en contact avec les livres d'une belle manière. À cette fin, elle combine des activités pour renforcer son objectif (p.ex. peindre la caravane de lecture, choisir un logo ensemble, des moments de cuisine ...). « Samen voor morgen » a fondé il y a quelques années, un club de lecture de l'école primaire Sint-Karel, avec lequel elle se rend régulièrement à la bibliothèque.

L'organisation à but non lucratif signifie une valeur ajoutée pour la bibliothèque grâce à sa connaissance du groupe cible, mais aussi en mettant les enfants en contact avec la bibliothèque et sa collection. Le club de lecture est venu le 9 novembre et le 12 décembre (21 participants). En 2018, le club de lecture est venu les 16 janvier, 19 janvier, 23 janvier et le 9 février (21 participants).

Depuis mars jusqu'en juin 2018 la bibliothèque a organisé avec des partenaires, le service Culture néerlandophone, Samen voor Morgen et la bibliothèque francophone dans le parc Marie-José différents moments **lire à haute voix** (130 participants).

Le 24 octobre la conteuse Connie Tielemans a donné dans le cadre **Lire à domicile**, un atelier « Lire à haute voix » pour les élèves du deuxième et troisième de l'école secondaire GO ! For Business (29 participants).

### **Lire à domicile 2018 – BAH**

Cette année la bibliothèque a placé 21 étudiants de la formation *Orthopédagogie Parnas* qui lisent à haute voix dans 21 familles. Les écoles qui y ont participé sont: l'Institut *Imelda, Paloke, De Boomhut* et *Regenboog*. Le jour de début de BAH était le 26 octobre (47 participants).

### **Semaine Nationale de Lecture – Brussels READ ALOUD**

- 20 novembre 2017 : Wadada – Ecoles de Base Toverfluit 1KK A et B, Vier Winden OKAN classes A, B et C , Regenboog 2KK (94 enfants et 10 adultes).
- 21 novembre 2017 : Wadada – Ecoles de Base Regenboog classe d'accueil, crèches De Kleine Zenne- Harlekijntje-Arion et Het Molentje (32 enfants et 23 adultes).
- 22 novembre 2017 : lecture multilingue – Néerlandais/Indien/Anglais en collaboration avec le Foyer VZW / Dar Al Amal - Zakia Zaka (8 enfants et 9 adultes).

Au total 126 enfants et 42 adultes sont venus à la bibliothèque pendant la semaine de lecture.

**La Semaine du livre pour jeunes** sous le thème: Eureka, Science et Technologie du 1 mars au 30 mars 2018

La bibliothèque a organisé huit séances de narration et de lecture, une conférence d'auteur, 4 ateliers Science et Technologie (avec l'université libre de Bruxelles), 4 ateliers philosopher avec les enfants pour les écoles primaires et deux fois le jeu Smarbib pour l'école secondaire GO! ForBusiness. Pour les écoles maternelles on a organisé huit fois "lire à haute voix". Pour L'IBO on a organisé une session de lire à haute voix. Les frais ont été portés en partie par l'OBIB. La plupart du budget est venue de la commune.

- 26 octobre Atelier en 2017 pour la Semaine de la Jeunesse 2018: atelier *Mooi en cool* (Ecoles de base Regenboog 3B et Windekind 4<sup>ième</sup> année (40 enfants et 2 adultes).
- 18 janvier Atelier Phototonics en collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles (VUB) (Ecoles de base Paloke 4<sup>ième</sup> année et De Klimpaal 2<sup>ième</sup> degré (29 enfants et 2 adultes).
- 2 février Deux ateliers *Bibliothekpuzzel* par neuf étudiants du lycée Odisee d'Alost (Ecoles de base Regenboog 2A en 2B (37 enfants et 13 adultes).
- 26 février Trois racontes par Bert Vannieuwenhuys (Ecoles de base 1<sup>ier</sup> degré Windekind, 1<sup>ier</sup> degré Regenboog et Vier Winden 2<sup>ième</sup> degré A, B en C (114 enfants et 9 adultes).
- 1 mars Quatre ateliers *Philosopher avec les Enfants* par Eefje Cornelissen (Ecoles de base Sint-Jozef, Sint Karel 6<sup>ième</sup> année et Windekind 3<sup>ième</sup> (57 enfants et 6 adultes).
- 5 mars Trois narrations par Jan De Maeyer/Meneer Zee (Ecoles de base Paloke 3<sup>ième</sup> année, Regenboog 3<sup>ième</sup> année A et B, Vier Winden 3<sup>ième</sup> degré et Windekind 3<sup>ième</sup> année (116 enfants et 11 adultes).
- 12-14 mars Les animations d'enfant en collaboration avec le lycée *Erasmus* pour les 2<sup>ième</sup> et les 3<sup>ième</sup> classes des 'écoles maternelles de *l'institut Imelda, Vier Winden, Toverfluit et Windekind* (130 enfants et 18 adultes).
- 15,16,19,20 mars Projet Lego (construction et bande dessinée (Ecoles de base Paloke 3<sup>ième</sup> année, Vier Winden 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> degré et Windekind 5<sup>ième</sup> degré (83 enfants et 7 adultes).
- 19 avril Conférence d'auteur par Luc Embrechts (Ecoles de base Paloke 3<sup>ième</sup> degré, De Knipoog 5<sup>ième</sup> degré et Windroos 6<sup>ième</sup> année (66 enfants et 4 adultes).

Au total, 745 élèves ont participé à la Semaine du Livre Jeunesse et aux animations de la maternelle.

La bibliothèque a organisé dans la semaine du projet de la Littérature de l'Atheneum GO! For Business de Molenbeek-Saint-Jean le 14 mai, pour le 1<sup>er</sup> degré de l'école secondaire une raconté de Veerle Ernalsteel. Cela a été faite dans le cadre de lecture de tuteur dans laquelle les jeunes du 2<sup>ième</sup> et du 3<sup>ième</sup> cycles du secondaire lisent à haute voix dans les classes de l'école primaire (22 jeunes et 6 adultes).

Le 27 janvier, l'école primaire Vier Winden a organisé une fête d'école avec une tournée de contes de fées dans la bibliothèque.

Le 7 juin il y a eu le jeu *Smartbib* et la visite guidée pour le 1<sup>er</sup> degré de l'école secondaire de GO ! For Business (33 élèves et 3 adultes).

### **Activités pour les adultes et les familles**

Le 6 septembre, il y a eu le Marché des Loisirs de Brom (Brede School Molenbeek) et ses partenaires. Cela a été couplé avec Ezelsoor, une activité où les enfants peuvent couvrir leurs livres gratuitement pour la nouvelle année scolaire. Le marché s'est poursuivi à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale. La bibliothèque avait aménagé un coin lecture où les enfants avaient l'occasion de lire des livres et des bandes dessinées. Parallèlement, la bibliothèque a également fait la promotion de ses propres activités et des activités du service Culturel néerlandophone (21 enfants et 29 adultes).

Du 18 septembre au 22 septembre, il y a eu *la Semaine de la Démence*. Une table à thème a été installée dans la bibliothèque et des poèmes ont été publiés sur ce thème.

Au cours de la Semaine des Bibliothèques (du 7 au 14 octobre), les activités suivantes étaient au programme:

Vendredi 6/10/2017 : Vente des livres pour les enseignants

Samedi 7/10/2017 : Journée de détente

de 10h00 à 14h00 : Un goûter et une boisson pour chaque visiteur, glittertattoo et la vente des livres enlevés à un prix exceptionnel.(82 participants).

Dimanche 8/10/2017 : Entretien avec Hind Fraihi et Veerle De Vos (26 adultes).

Evènement arabe le dimanche 15 octobre 2017 en collaboration avec les bibliothèques publiques de Saint-Josse, Saint-Gilles et avec le soutien de la Commission Communautaire Flamande (VGC), la bibliothèque a développé une collection arabe pour les jeunes et pour les adultes. Pour promouvoir cette collection, les bibliothèques ont organisé un événement le 15 octobre 2017 pour leur publique avec différents partenaires et différentes activités. De Boekenmolen a travaillé avec le Foyer / Dar Al Amal (accueil / boissons et rafraîchissements et avec le Centre Communautaire De Vaartkapoen / Kaléidoscope (visites informatives concernant la collection). Il y avait des moments narratifs, des ateliers de calligraphie, de la musique ...

Festival du halloween Kippevel : le 25 octobre en collaboration avec les services culturels et les bibliothèques de la commune.

Le service Culture Néerlandophone a organisé un atelier à la bibliothèque (5 participants).

En collaboration avec toutes les bibliothèques francophones et néerlandophones, l'événement Nocturne a eu lieu le 24 novembre de 18h à 22h.

A l'événement « De Boekenmolen », il y avait 2 racontes par Tom Van Outryve (29 participants dont 18 enfants).

L'équipe complète de la bibliothèque a participé à *la Journée des Bibliothécaires* de Bruxelles

le 15 novembre 2017, une journée de réception avec toutes sortes d'activités et des formations pour les bibliothèques bruxelloises et leur personnel.

La journée d'étude annuelle a continué de Krook à Gand (5 employés).

Au Conseil d'Administration du 26 juin 2017, le collège du maire et des échevins a nommé la bibliothécaire Linda Bruyninckx en qualité de membre du Conseil d'Administration « Les Molenketjes (6 ans).

## **2018**

Toast Littéraire – 22 janvier en collaboration avec le Davidsfonds Molenbeek-Saint-Jean. Déjeuner – Chris Dusauchoit a donné une présentation concernant “ le chien comme il est” (33 adultes).

Le 20 février, une table de conversation a été organisée par le Wijkacademie de Molenbeek-Saint-Jean (7 participants).

En collaboration avec le Wijkacademie, Naïma Larfrarchi a donné une conférence le 22 mai sur le thème *Fait la religion une différence?* (23 participants).

Il y a souvent dans la bibliothèque des tables avec des thèmes. Quelques exemples : semaine de la Démence, Noël, Pâques, les poèmes, les vacances, les saisons, bandes dessinées, la semaine de la jeunesse, la semaine d'écrivains...

Dans la perspective des élections de 2018, le VVBAD (Centre flamand de soutien aux bibliothèques, archives et documentation) a organisé la charte de la bibliothèque *Bib pour tous ceux qui* pensent que la bibliothèque reste importante à l'avenir.

Les bibliothèques recherchent un nouvel avenir. Afin de répondre aux nouvelles attentes ou de formuler une réponse, une enquête auprès des utilisateurs a été lancée avec le soutien du gouvernement flamand et du VVBAD. La bibliothèque de Molenbeek-Saint-Jean a participé. Les résultats ne seront annoncés qu'à l'automne.

Toutes ces activités ont été diffusées par différents canaux: le site Web et le bulletin électronique de la bibliothèque, la base de données de la culture, l'agenda de Bruzz. Un certain nombre d'activités ont également été communiquées par le système de messagerie électronique interne de la municipalité. Des informations ont été régulièrement publiées dans le journal Randstad, la brochure d'information de Buurthuis Bonnevie, dans le journal De Vaartkapoen, <http://cultuur1080culture.be> ...

## **B) Education**

### Les emprunts classiques

Molenbeek-Saint-Jean compte 15 écoles fondamentales et maternelles et 1 école secondaire. La collaboration entre la bibliothèque et les écoles est efficace. L'année passée, 70 classes ont emprunté des livres à la bibliothèque lors de l'emprunt de classe mensuel (Ecoles primaires : 1683 participants - De Klimpaal, Institut Imelda, Paruck, Regenboog, Sint-Albert, Sint-Jozef, Sint-Martinus, Tyl Uilenspiegel/De Knipoog, Vier Winden, Windekind et Windroos).

### **Paquets de livres**

- L'école de base De Knipoog : 2 paquets de livres
- L'école de base Imelda Institut  
classe d'accueil + 1<sup>ière</sup> classe maternelle - 2 paquets de livres  
2<sup>ème</sup> maternelle : 1 paquet de livres
- L'école de base Toverfluit – les petits : 2 paquets de livres
- L'école secondaire GO! For Business  
projet de lecture – 1<sup>er</sup> degré : 5 paquets de livres  
projet de lecture – 2<sup>ème</sup> degré : 2 paquets de livres
- L'école de base Windekind 2<sup>ème</sup> classe : 4 paquets de livres

### Autres

Crèche Arion : 4 paquets de livres

Crèche De Kleine Zenne : 3 paquets de livres

Crèche Harlekijntje : 6 paquets de livres

Crèche Het Molentje : 4 paquets de livres

Crèche Toverfluitjes- bébés : 5 paquets de livres.

Crèche Toverfluitjes- les tous-petits : 6 paquets de livres.

Maison de la Culture et Cohesion Sociale : 3 paquets de livres.

Ezelsoor : 1 paquet de livres

Livres de la jeunesse dans votre valise (adultes) : 18 paquets de livres

Antenne de quartier Heyvaert : 1 paquet de livres

### **Introductions à la bibliothèque**

La bibliothèque organise régulièrement, sur la demande des écoles et des institutions les visites guidées.

### Extra visites guidées pour les écoles

- 24/10/2017 : Visite guidée pour la 5<sup>ième</sup> année de l'école de base de Windekind (12 participants)
- 12/06/2018 : Visite guidée et l'introduction à la bibliothèque pour la 1<sup>ière</sup> année de l'école de base Toverfluit (27 participants))

### Les visites guidées pour Brusselleir/éducation pour les adultes (NT2) et Bon VZW/ Accueil et intégration

- 16/01/2018 : Visite guidée pour CVO Lethas (niveau 3) (3 participants)
- 07/03/2018 : Visite guidée Crèche Elmer West (11 enfants - 11 adultes/parents)
- 04/04/2018 : Visite guidée Crèche Elmer West (9 enfants - 11 adultes/parents)
- 14/04/2018 : Visite guidée Brusselleir - étudiants NT2) (3 participants)
- 21/04/2018 : Visite guidée VUB – Classes Arabes pour les enfants (40 enfants - 7 adultes)
- 14/06/2018 : Visite guidée Bon asbl (groupe Arabes intervenants) (12 participants)
- 18/06/2018 : Visite guidée Bon asbl (groupe Arabes intervenants) (14 participants)

### C) La disposition d'information et la promotion

#### Résultats de fonctionnement globaux de la bibliothèque en 2017-2018

##### **COLLECTION**

<b>Bios3 - 2.2.1.1 documents imprimés</b>				
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
2017-1/1/2017-31/12/2017	<b>Possessions</b>		<b>prêts</b>	<b>Prêts - renouvellements</b>
2018- 1/1/2018-31/8/2018				
Jeunesse fiction	11171	11182	21158	13971
Jeunesse bandes dessinées	1730	1750	6747	4609
Jeunesse non-fiction	4842	4841	7356	4057
<b>Total Jeunesse</b>	<b>17743</b>	<b>17773</b>	<b>35.261</b>	<b>22.637</b>
Adultes fiction	6241	6312	1813	1532
Adultes bandes dessinées	1062	1067	533	338
Adultes non-fiction	5834	5714	1556	893
<b>Total adultes</b>	<b>13137</b>	<b>13093</b>	<b>3902</b>	<b>2763</b>
Abonnements de magazines	17	17	0	0
numéros de magazines	141	227	187	127
Abonnements de journeaux	5	5	0	0
<b>Total documents imprimés</b>	<b>31043</b>	<b>31073</b>	<b>39163</b>	<b>25.615</b>

<b>Bios3 - 2.2.1.2 Matériel audiovisuel : AVM</b>				
2017-1/1/2017-31/12/2017	Possessions	Prêts- renouvellements	Possessions	Prêts- renouvellements
2018- 1/1/2018-31/8/2018	2017		2018	
CD jeunesse	0	0	0	0
CD adultes	99	7	99	8
<b>Subtotal CDcd</b>	<b>99</b>	<b>7</b>	<b>99</b>	<b>72</b>
Daisy-livres jeunesse	131	32	137	25
Daisy-livres adultes	49	0	49	0
<b>Subtotal Daisy-livres</b>	<b>180</b>	<b>32</b>	<b>186</b>	<b>25</b>
DVD jeunesse fiction	405	1366	441	866
DVD jeunesse non-fiction	0	0	0	0
DVD adultes fiction	698	1118	754	879
DVD adultes non-fiction	4	5	4	4
<b>Subtotal DVD</b>	<b>1107</b>	<b>2849</b>	<b>1199</b>	<b>1745</b>
Games jeunesse	0	0	0	0
Games adultes	0	0	0	0
<b>Subtotal games</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres AVM jeunesse fiction	219	72	0	0
Autres AVM jeunesse non-fiction	1	0	51	64
Autres AVM adultes fiction	1	7	1	2
Autres AVM adultes non-fiction	227	74	227	83
<b>Subtotal autre AVM</b>	<b>448</b>	<b>153</b>	<b>445</b>	<b>149</b>
Subtotal AVM jeunesse	756	1470	755	955
Subtotal AVM adultes	1074	1211	858	978
<b>Total AVM</b>	<b>1830</b>	<b>3892</b>	<b>1614</b>	<b>2082</b>

#### Bios3 - 2.2.4 IBL

IBL nombre demandé	1
IBL nombre honoré	1
IBL nombre reçu	16
IBL nombre livré	16

#### Bios3 - 2.2.2 collection d'entrepôt

	Possession	Prêts	Rrenouvellements
Documents imprimés dans l'entrepôt	2863	375	712
AVM dans l'entrepôt	38	11	6
Total collection d'entrepôt	2901	386	718

#### Collection Digitale

- 1 abonnement électronique: GO PRESS
- Emprunt RFID
- Le système 'BruNO', ou 'Brussels Netwerk Openbare Bibliotheken', a été développé en collaboration avec la SBB, la VGC et le CIBG (Centre d'informatique de la Région bruxelloise).

## Emprunteurs - Bios 3 - 2.2.6 Publiek

	Masculin	Féminin	Total
Total emprunteurs - jeunesse dans la commune	169	195	364
Total emprunteurs - jeunesse dehors la commune	36	34	70
Total des cartes voor non-utilisateurs individuels - jeunesse			107
Cartes pour non utilisateurs individuels - jeunesse: cible atteint			1683
Total emprunteurs - jeunesse			541
Total utilisateurs individuels - jeunesse			2117
Total emprunteurs – adultes dans la commune	151	302	453
Total emprunteurs - adultes dehors la commune	124	183	307
Total des cartes voor non-utilisateurs individuels - adultes			8
Cartes pour non utilisateurs individuels - adultes: cible atteint			16
Total emprunteurs - adultes			768
Total utilisateurs individuels - adultes			776
<b>TOTAUX</b>			
Total emprunteurs			<b>1309</b>
Total utilisateurs individuels			<b>2893</b>
Total visiteurs de la bibliothèque *			<b>16.515</b>

Total emprunteurs	1309
Total emprunteurs individuels	2893 (en 2017 2713)
Total collection	32.687 (en 2017 32.999)
Total emprunts	27.697 (en 2017 43.055)
Total visiteurs	16.515

Dans le rapport précédent, les chiffres pour l'année 2017 et pour un semestre ont été calculés en 2018.

À partir de 2018, les chiffres des six derniers mois de 2018 et des six premiers mois de 2019 seront calculés.

### Internet

Internet	2017 - du 1/9 – 31/12	2018 – du 1/1-31/7
Gratuit	470 consultations	568 consultations
<b>Totaux 2017</b>	741 consultations	1038 consultations

### Données d'efficacité

Ces données d'efficacité informent sur les résultats de fonctionnement d'une bibliothèque. Les calculs ci-dessous nous apprennent que chaque lecteur a emprunté 15 ouvrages en moyenne. La bibliothèque possède 12 livres par lecteur et chaque livre est emprunté une fois.

### Fréquence d'emprunt (emprunts / emprunteurs)

La fréquence d'emprunt indique la relation entre le nombre d'emprunts et le nombre d'emprunteurs: en d'autre terme, elle indique combien de livres sont annuellement empruntés par utilisateur, en moyenne.

2017 : 15

### Coefficient de possession (collection/emprunteurs)

Le coefficient de possession indique la relation entre la collection et le nombre d'emprunteurs. Autrement dit : il indique le nombre de livres que chaque emprunteur a, en moyenne, à sa disposition.

2017 : 12

### Coefficient d'utilisation (emprunts / collection)

Le coefficient d'utilisation indique la relation entre la possession de la collection et le nombre d'emprunts. En d'autres termes, il indique le nombre de fois qu'un livre a été emprunté, en moyenne.

2017 : 1

## **E. MUSEE**

### I. MISSIONS :

- 1° Exposition permanente du Musée communal.
- 2° Extension des collections du Musée communal
- 3° Inventariage, numérisation et stockage des pièces des collections du Musée communal
- 4° Conservation du patrimoine historique
- 5° Gestion et mise en valeur du patrimoine artistique communal
- 6° Les collections du musée comme source de renseignements
- 7° Expositions temporaires et autres activités

### II. ACTIVITES :

L'exposition permanente du Musée communal a été inaugurée le 15 décembre 2017.

Avant cette date, les principales activités ont été centrées sur la concrétisation de l'exposition permanente et sur l'ouverture du musée au public ( finition des lieux d'accueil : guichet et salle d'exposition elle-même, confection des tickets et des invitations, préparatifs à l'inauguration, création d'une stratégie de communication et mise en place d'un fonctionnement opérationnel du Musée).

### **Le travail de l'équipe du Musée communal se répartit à plusieurs niveaux :**

#### Au niveau financier :

- Comptabilisation journalière (encodage, transferts périodique des recettes à la Caisse communale) : le montant total pour la période concernée s'élève à 849,00 €.
- Suivi du budget octroyé au Musée communal (dépenses diverses : matériel, rémunération des bénévoles, frais afférents aux différentes activités médiatiques : conférences de presse,...).
- Introduction de l'accès gratuit le premier dimanche du mois.

#### Au niveau statistique :

- Suivi journalier du nombre de visiteurs, en fonction des catégories (visite individuelle, groupe ou école)
- Encodage des statistiques (code postal, moyen de connaissance du musée),
- création de graphiques synthétisant ces données : nombre total de visiteurs pour cette période : 2.446 visiteurs.

#### Au niveau technique :

Suivi du bon fonctionnement des installations (climatisation, pico-projecteurs,...), en collaboration avec le Département Infrastructures et Développement urbain, afin de garantir la bonne conservation des pièces muséales.

#### Au niveau accueil et médiation :

- Présence au desk d'accueil pendant les heures de visites au public, soit du mardi au jeudi de 12h00 à 17h00 et le dimanche de 13h00 à 18h00 : billetterie et informations pratiques en tout genre ;
- Accueil des élèves d'écoles, en dehors des heures de visites ouvertes au public, avec visite guidée menée par un membre de l'équipe ; L'accueil se fait, en incluant une mission de gardiennage ;
- Organisation de visites guidées sur demande, pour les particuliers. Le nombre total de visites guidées s'élève à 79 visites organisées par l'équipe du musée.
- Marchand (Bibliothèque ZEP) a réalisé une synthèse illustrée du contenu du musée ; l'ouvrage gratuit destiné aux enseignants et aux guides professionnels est aussi diffusé via téléchargement sur le site MoMuse.
- Pour faciliter la compréhension du musée, création d'un plan de la salle et description des 6 zones.
- Prendre à la fois contact avec les écoles, les associations, les maisons de quartier, les résidences pour personnes âgées, etc. en vue de leur proposer de visiter le MoMuse et répondre aussi à toute demande pour l'organisation de visites guidées en son sein.

#### Au niveau administratif :

Des dons d'archives historiques de particuliers continuent à être offerts au musée, impliquant la gestion administrative (document de réception, établissement des délibérations pour le Conseil communal).

#### Au niveau médiatique :

- Rencontres avec la presse lors de l'ouverture et dans les semaines qui ont suivi.
- Mise à jour et amélioration d'un site interne propre ([www.momuse.be](http://www.momuse.be)) ;
- Adhésion à Instagram, activation des contenus et mise en place du réseau de contacts culturels ;
- Établissement de flyers spécifiques à une activité organisée par le Musée et sa plus large diffusion ;
- Création d'un flyer générique distribué dans un maximum de lieux ouverts au public dans la commune ; une diffusion en dehors de la commune est en cours ;
- Contacts avec plusieurs partenaires potentiels merci de les décrire ;
- Projet de création d'un dépliant commun avec les Musées « La Fonderie » et « MIMA », chapeauté par le service Tourisme ;

#### **Adhésion du MoMuse au CBM (Conseil bruxellois des Musées).**

#### Au niveau fonctionnement interne :

- Réunion hebdomadaire du staff (intendance, rédaction des procès-verbaux y afférents et résolution dès que possible des problèmes abordés).

Parallèlement à ce travail, l'équipe du musée reçoit de nombreuses demandes d'information et de documentation de la part d'étudiants, d'historiens, de particuliers et de services communaux, qui sont relayées soit directement par le Musée soit par le service des Archives, toujours chapeauté par le conservateur du musée.

#### **Sur le plan d'autres activités, le musée a collaboré avec :**

- Alexander Couckhuys (Musée Dr Guislain, Gand), par le prêt d'un tableau de la collection d'œuvres d'art de la Commune (« Pan et Syrinx ») pour l'exposition « Angst » au Musée Dr Guislain (novembre 2017 – mai 2018) ;

- l'Asbl « *les Oiseaux-Sans- Tête* », durant la première semaine d'ouverture du musée, du 16 au 21 décembre 2017 ;- la MCCS et l'asbl Foyer, samedi 2 et dimanche 3 juin 2018, par une activité ciblée sur les témoignages des habitants de la commune et comprenant également une invitation personnalisée pour les membres du personnel des magasins Delhaize, situés dans la commune ;
- M. Clemeur (MCCS) pour l'organisation d'activités ludico-pédagogiques pour des groupes d'enfants durant les vacances de Printemps (Pâques), soit le 4 avril 2018 ;
- Th. Wieleman, via la mise à disposition d'images de la collection du MoMuse, pour le projet « Open Cube Lavoisier », le 22 mars 2018 ;
- Le service de l'Action Sociale par la présence d'un membre de l'équipe du musée, lors des « repas du printemps pour les seniors », du 17 avril 2018 au 25 avril 2018 inclus, afin de faire une brève présentation du musée ;
- l'Asbl Brukselbinnenstebuiten par l'accueil au MoMuse de groupes de visiteurs dans le cadre de l'« Erfgoeddag » 2018, le dimanche 22 avril 2018 ;
- Chr. Loir, professeur d'Histoire à l'ULB, qui a invité S. Steffens de donner une conférence le 23 avril 2018, dans le cadre du cours de muséologie organisé à la section de Gestion culturelle
- Y. Lammens par la mise à disposition de scans de cartes-vues de la Gare Maritime pour un film documentaire sur la Première Guerre mondiale (« *La fille du soldat Ploumen* ») ;
- les éditions Safran en organisant au musée, la conférence de presse du 15 juin 2018 ayant pour thème la présentation des ouvrages de P. Van Nieuwenhuysen concernant la toponymie à Molenbeek-Saint-Jean ;
- P. Wanlin (FWB) par la mise à disposition de documents de la collection du MoMuse pour une exposition au mois de septembre, au ministère de la FWB, consacrée à l'évolution historique du quartier occupé par la FWB ;
- M. Carremans (AMVB), par la mise à disposition d'images de la collection du MoMuse pour une exposition au mois de septembre 2018, aux AMVB, sur l'histoire du cyclisme à Bruxelles ;
- K. Vloebergs (service Patrimoine Commune d'Ixelles) en vue de l'organisation du week-end 20-21 octobre 2018 consacré à l'architecture néoclassique en région bruxelloise ;
- S. de Schaepdrijver, professeure d'Histoire, la VUB et l'ULB, sur le projet d'exposition prévue en novembre 2018, qui sera consacrée à Molenbeek-Saint-Jean et la fin de la Première Guerre mondiale ;
- Collaboration avec la MCCS, à la suite d'une exposition photo ;
- Intégration d'une œuvre photographique (Hadrien Duré) dans la collection permanente (zone 6) ;
- Achat du livre d'or du RWDM.

## **F. TOURISME**

### **I. MISSIONS :**

Le service Tourisme souhaite mettre en évidence le patrimoine existant de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et toutes les initiatives et activités qui se développent sur le territoire communal. Le service a également pour objectif de soutenir de futurs projets et de les ouvrir au grand public. Ces projets doivent contribuer à véhiculer une image positive de Molenbeek, le but étant de faire de Molenbeek-Saint-Jean un pôle touristique.

Le service tourisme ambitionne de travailler au niveau communal et régional, pour faire en sorte que les habitants, les navetteurs, les gens de passage à Molenbeek-Saint-Jean, à Bruxelles, en région bruxelloise et dans la périphérie souhaitent découvrir la commune.

## II. ACTIVITES :

### **a. Introduction**

Le service tourisme a disposé cette année d'une personne à mi-temps.

### **b. Réseau touristique**

Le travail de réseau s'est poursuivi en septembre avec une rencontre des « greeters » molenbeekoïses. En présence de la responsable de Visit Brussels, les greeters (guides bénévoles) ont fait connaissance avec le responsable du service tourisme, ont proposé des idées et échangé sur des moyens à mettre en place pour développer les visites de Molenbeek.

Par ailleurs, une réunion avec l'ensemble des acteurs régionaux du tourisme a eu lieu le 25 avril et a permis au responsable de service d'échanger avec les services équivalents des autres communes de Bruxelles Capitale et a fait germer l'idée d'un rassemblement régulier afin de mettre en place des projets au niveau régional.

Enfin, une rencontre entre le service tourisme et les responsables des trois musées (MOMUSE, MIMA et Fonderie) présents sur la commune a également eu lieu afin de travailler en synergie. Des idées ont été proposées et le service tourisme a pris en charge le développement de ces projets qui devraient voir le jour dans le dernier semestre de 2018, notamment celui d'un flyers commun et d'entrée à tarifs préférentiels.

### **c. Communication**

Cette année nous avons poursuivi notre travail de mise en valeur du patrimoine molenbeekoïse. Nous avons alimenté les présentoirs contenant de l'information culturelle et touristique, diffusé les affiches relatives aux événements touristiques présents sur la commune et alimenté les demandes des différents partenaires du service tourisme communal.

Nous avons réalisé une brochure sur la maison communale ce qui n'avait jamais été fait jusqu'alors. De nouvelles photos réalisées par le responsable du service ainsi que les images d'archives ont permis de créer un document intéressant et pertinent, déjà largement distribué.

Nous avons également produit une nouvelle brochure sur le cimetière communal. La nouvelle version, avec de nouvelles photos et textes, explique et illustre la récente rénovation des galeries funéraires.

Dans le cadre des diners de printemps des seniors de Molenbeek, le service tourisme a créé en avril des sets de table reprenant, sous forme de jeu, des photos de la commune que chacun devait resituer.

### **d. Information touristique**

Le service tourisme donne régulièrement des informations touristiques aux particuliers et à des groupes ou entreprises. Cela se passe à différents niveaux, en envoyant par exemple des brochures, en donnant des informations par email ou téléphone mais aussi en étant présent sur des événements et en organisant des visites guidées pour des groupes.

Cette année la demande était importante au niveau international (notamment une forte demande des pays d'Europe de l'Est). Des demandes plus particulières ont régulièrement lieu et le service tourisme oriente les personnes en fonction de leurs spécificités et leurs budgets.

Cette année le service tourisme a été sollicité par une journaliste du Brussels Times pour une collaboration qui a donné lieu à un grand dossier sur la commune dans ce magazine international prestigieux.

## **e. Evènements**

### **Journées du Patrimoine 2017: 16/09/2017 & 17/09/2017**

Le thème en 2017 était : la nature en ville.

Le service tourisme a organisé une balade en attelage entre les différents parcs molenbeekois : Karreveld, Scheutbos, Muses, Marie-José et Albert, le samedi et dimanche, de 13h à 17h. Au parc Marie-José, on pouvait découvrir un stand d'information de Bruxelles-Environnement sur la gestion des parcs, au parc des Muses, on découvrait le Kiosque à Graines (triporteur qui sensibilise à la culture potagère en milieu urbain). A la maison de la nature on pouvait visiter le chantier en cours, aux parcs et château du Karreveld, on découvrait une exposition sur les nombreux espaces verts de la commune et il y avait des visites guidées organisées par l'asbl Molenbecca. Enfin des promenades guidées par la Fonderie et par des "greeters" (guides bénévoles) ont eu lieu dans toute la commune.

### **Organisation vernissage des Nocturnes des musées bruxellois : 14/09/2017**

Dans le cadre du lancement des nocturnes des musées bruxellois, Molenbeek a été choisie pour accueillir la soirée d'ouverture. Organisée entre le site du MIMA et le site de la Fonderie, le service tourisme a collaboré avec Brussels Museums afin de mettre en place un village des musées et un parcours ludique entre les deux institutions. La soirée a connu un vif succès et les organisateurs ont été ravis de notre soutien.

### **Commémoration centenaire de la grande guerre et lancement nouvelle brochure du cimetière : 5/05/2018**

À l'occasion de la parution de la nouvelle brochure sur le Cimetière communal, et pour entamer les commémorations du centenaire de la Grande Guerre, le service Tourisme et le service du Cimetière communal, en collaboration avec Molenbecca, ont proposé une visite guidée gratuite sur le thème des tombes des années 14-18, le samedi 5 mai à 14.00 en français et en néerlandais. Environ 25 personnes ont participé à la visite et au verre de l'amitié qui s'est tenu en clôture de l'évènement.

### **SWAFFF ! Brussels Craft Beer Festival 19 & 20/05/2018**

Le service tourisme a démarché l'asbl Swafff afin qu'elle organise son festival annuel dans la commune de Molenbeek. L'évènement a permis aux visiteurs de déguster les bières de 24 brasseries internationales présentes pour le festival, ainsi que de profiter des food trucks, des animations et du château gonflable, le tout au sein du château et de la cour du Karreveld. L'évènement a été un grand succès rassemblant près de 5000 personnes sur les deux jours.

### **Eglises Ouvertes 2018 02 & 03/06/2018**

Le thème cette année était 1001 visages. Le service tourisme a proposé à de nouveaux lieux de culte de participer à cette édition 2018 : l'église de la Résurrection, de Saint Jean-Baptiste, de Saint Rémi, de Sainte Barbe et aussi la mosquée Attadamoune ont ainsi été mis en lumière par l'évènement qui a fonctionné plus ou moins bien selon les lieux. Le service tourisme avait organisé un concert gratuit du groupe de chant "GPS TRIO" à l'église Saint Rémi le samedi à 15h30, qui a connu un grand succès.

## **f. Subsides**

Cette année, le service tourisme n'a pas subventionné d'asbl étant donné qu'il n'a reçu aucune demande répondant aux critères de sélection.

# **G. EVENEMENTS**

## **I. MISSIONS :**

### **Evènements et protocole**

- Fêtes, cérémonies et autres
- Collectes et autres appels à la charité
- Gestion de la Salle des fêtes communale du Sippelberg
- Gestion des salles du Château du Karreveld.
- Gestion du domaine de Bergendal
- Gestion des occupations occasionnelles ou permanentes dans les écoles communales par des associations
- Gestion de l'article budgétaire de « Participation- Actions Citoyennes et Educatives »

## **II. ACTIVITES :**

### **A. FETES, CEREMONIES ET AUTRES**

Le service des Evènements a servi de trait d'union entre les autorités communales et diverses associations molenbeekoises ou non pour l'organisation de manifestations tant sur la voie publique (brocantes, ...) que dans les espaces publics (parcs, cimetières...) ainsi que dans certains locaux communaux (Karreveld, Sippelberg, écoles communales, ...).

### **B. MANIFESTATIONS DE CHARITE ET FETES ORDINAIRES**

Le service des Evènements eut également à traiter les dossiers de :

- diverses collectes communales ou intercommunales, fêtes à but philanthropique et ordinaire ;
- en outre, le service eut à s'occuper de :
  - l'octroi de subsides annuels et ponctuels aux associations culturelles et pour des manifestations à caractère unique, en fonction des activités déployées au cours de l'année 2017-2018 ;
  - la délivrance d'autorisations pour l'occupation de locaux scolaires par des groupements sportifs, postsecondaires, éducatifs ou autres ;
  - l'attribution d'une aide matérielle des ateliers communaux et du service signalisation/Pavage ;
  - l'autorisation de marches pacifiques, de processions religieuses ou de cortèges sur la voie publique ;
  - l'autorisation relative à des festivités qui se sont déroulées dans un parc.

### **C. GESTION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE DU SIPPELBERG**

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande du préposé).

Pour la période concernée (du 01/08/2017 au 31/07/2018), il y a eu 102 occupations de la salle des fêtes communale du Sippelberg réparties comme suit :

- Associations : 17 occupations ;
- Particuliers : 12 occupations ;
- Services communaux : 73 occupations.

#### **D. GESTION DES SALLES DU CHATEAU DU KARREVELD**

Tenue à jour de l'agenda des occupations des différentes salles, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation des salles (à la demande de la concierge).

Pour la période concernée (du 01/08/2017 au 31/07/2018), il y a eu 374 occupations des salles du Château du Karreveld réparties comme suit :

- Associations : 49 occupations ;
- Particuliers : 9 occupations ;
- Services communaux : 327 occupations.

#### **E. GESTION DU DOMAINE DE BERGENDAL**

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande de la concierge).

Pour la période concernée (du 01/08/2017 au 31/07/2018), il y a eu 100 occupations des salles du domaine du Bergendal. Il s'agit principalement d'occupations de services communaux et d'écoles communales. Pour la période concernée, les occupations ont été les suivantes :

- Associations : 1 occupation ;
- Ecoles communales : 95 occupations ;
- Services communaux : 4 occupations.

#### **F. GESTION DU PARC MARIE-JOSE**

Tenue à jour de l'agenda des occupations et propositions au Collège échevinal.

#### **G. TOURNAGES DE FIMS OU AUTRES**

Le Service des Evènements a été investi de différentes demandes de tournages sur notre territoire.

#### **H. REMISES DES PRIX**

Tenue de l'agenda relatif aux remises des prix des différentes écoles communales (francophones et néerlandophones), propositions au Collège échevinal. Répartition des différentes collaborations matérielles sollicitées par les différentes écoles.

#### **I. COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES**

- 4 septembre : Libération de Bruxelles (Brigade Piron) ;
- 02 octobre : 148<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Mahatma GANDHI
- 27 octobre : Cérémonie d'hommage aux citoyens morts pour la patrie – au cimetière avec les élèves de 6èmes primaires ;
- 11 novembre : Relais Sacré - Square des Libérateurs ;
- Février : Anniversaire de la mort du roi Albert 1er - parc avenue Joseph Baeck ;
- 14 mai : V-Day à Gembloux.

Le Service des Evènements a également apporté une aide logistique et matérielle pour l'organisation des évènements suivants :

- Les Tambours pour la Paix ;
- Fête voisins ;
- Journée sans voiture ;
- Diverses fêtes de quartier ;
- Marché de Noël (au Château du Karreveld ainsi que dans les écoles communales) ;
- Différents joggings ;
- Zinneke Parade ;
- Différents cortèges de Carnaval.

## **J. PARTICIPATION**

Le service Evènements a octroyé un soutien financier aux projets qui donne un coup de projecteur positif à la Commune :

- Karreveld Plurielle – soutien financier pour l'organisation de diverses festivités ;
  - Alma del Sur - soutien financier pour l'organisation du « Festival Tango » ;
  - Comité quartier 'Le Maritime' – soutien financier pour l'organisation de la fête de la Saint Nicolas des enfants du quartier Maritime ;
  - Marché de Noël - soutien financier en vue de la mise en place du Marché de Noël ;
-